9e Année. N° 10. 15 Mai 1923.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
erre Mille.	*Après la mort des Prétendants*	241
mte Molé.	*Le Procès du maréchal Ney*	253
erre Benoit.	*Mademoiselle de la Ferté.* — IV	265
mte de San Martino.	*L'état actuel de la Hongrie.*	304
Georges Dumas . .	*A propos de la Vision « extra-rétinienne ».* . . .	322
ladimir d'Ormesson.	*Eugène-Melchior de Vogüé*	337
on Blum	*La Bataille pour les Humanités*	355
ul Ballaguy.	*Stendhal et sa famille sous la Terreur.* — I.	386
A. Grasset	*L'Église et le soulèvement de l'Espagne en 1808.*	410
bel Bonnard.	La Vie présente : *Images de Rome.*	432
-Jean Aubry	La Vie à l'étranger : *Chronique d'Angleterre.*	448
enry Bidou	La Vie littéraire : *Parmi les Livres*	461
ndré Chaumeix. . . .	La Politique : *La Ruhr. Les affaires d'Orient.*	471

Copyright 1923 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 4 FR. 50

PARIS
DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ
ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE · 3, RUE AUBER

1923

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Il est courant de dire que, en dépit des enseignements nouveaux résultant d'expériences jamais faites, la guerre obéit à des principes généraux que les derniers événements n'ont pu changer ni même ébranler. C'est ce que s'est attaché à démontrer le **général Arthur Boucher** dans **l'Art de la guerre il y a vingt-trois siècles**, première partie d'un ouvrage sur les lois éternelles de la guerre. Le général Boucher, qui s'est fait une spécialité de l'histoire militaire de l'antiquité, étudie la naissance de l'art de la guerre au temps des guerres médiques, ses développements au temps de Socrate, de Xénophon, d'Epaminondas, son couronnement dans la conquête de l'Asie par Alexandre. Qu'il s'agisse de Marathon, de la retraite des Dix-Mille, ou du Granique, de Salamine, de la bataille « théorique » de Thymbrée (dans la Cyropédie), ou d'Issus, de Platées, de Mantinée ou d'Arbelles, le trait commun est que c'est le parti le plus faible numériquement qui l'a emporté, en faisant appel aux ressources de l'art. Cet art est fondé, d'ailleurs, sur des principes moraux autant que sur des principes matériels. Mais dès qu'on veut généraliser, malgré par l'intérêt historique de son ouvrage, c'est le cas du général Boucher, on n'arrive qu'à des formules assez vagues ; ce n'est pas un principe de dire que le général victorieux est celui qui sait le mieux faire vivre et faire vaincre sa troupe. Pour parler le langage des logicien, ces principe qui a une grande extension est presque vide de compréhension, et il faudra toujours en venir à montrer ce qu'on entend par là.

Plus explicite et plus précis, le **colonel Gros-Long** (Pierre Devoluy) étudie dans **la Connaissance de la guerre** notre doctrine militaire de 1914. Il montre comment cette doctrine a été fondée tout entière sur les ouvrages littéraires de Gilbert, qui lui-même interprétait et développait Clausewitz. Le colonel Gros-Long s'attache à relever les erreurs commises par tous les écrivains militaires qui sont venus après Gilbert. Mais la partie la plus solide de son ouvrage est celle où il montre comment ces théories si fâcheuses se ramènent à un même point de doctrine qui était devenu un dogme, dans le sens le plus étroit et le plus impérieux du mot. C'est en effet ce qui a rendu particulièrement tragiques les erreurs adoptées comme des vérités et imposées par leurs auteurs à toute l'élite de l'armée comme au plus obscur soldat : l'idée que, en étant offensif partout, toujours, on était sûr du succès, a habitué les esprits à se dispenser de raisonner, à se cristalliser dans une croyance néfaste en la vertu propre de l'attaque en toute circonstance. On en était arrivé là, dit le colonel Gros-Long, à coup d'abstractions métaphysiques, en se tenant à l'écart du réel, en oubliant que la guerre est un phénomène complexe dans lequel le matériel et le moral ne s'excluent pas mutuellement et ne s'opposent pas l'un à l'autre. Il faut cependant prendre garde (et certains passages de son livre donneraient à croire que l'auteur l'oublie parfois) que tous deux sont encore dominés par l'intelligence créatrice : l'armée française de la Marne est semblable à celle de Charleroi pour le moral comme pour le matériel et remporte la victoire uniquement parce qu'elle s'engage en vertu d'un plan stratégique adéquat aux circonstances. Si sa victoire n'est pas plus complète, c'est que, au G. M. P. comme au G. Q. G., on n'a pas su prévoir le développement de l'action ainsi entreprise. L'étude de ces faits montre d'ailleurs qu'on doit arriver à une doctrine positive, comme le dit le colonel Gros-Long, et cette nécessité est la leçon qu'on doit retenir de son ouvrage. Celui-ci est intéressant et utile, en dépit de certaines erreurs d'appréciation bien surprenantes (on sait par exemple que Kluck ne s'est pas détourné de Paris comme d'un « objectif géographique » condamné par son maître Clausewitz, mais qu'il s'est infléchi sur sa gauche parce qu'il ne pouvait pas faire autrement et qu'il devait suivre l'infléchissement des autres armées allemandes.)

L'intérêt et la possibilité de cette doctrine positive sont contestés par le **colonel V. Dupuis**. La plus grande partie de son livre **l'âge des Casernes** tend à montrer qu'il ne peut y avoir d'art de la guerre étant donné, d'une part que la guerre n'a jamais rien appris à personne et que tout ce qui se raconte aux hommes à ce propos n'est qu'illusion et mensonge ; étant donné d'autre part que Napoléon lui-même a déclaré n'avoir rien appris au cours de ses campagnes, et que les stratèges les plus réputés ont vu leurs combinaisons les plus admirées emportées comme fétus de paille. La guerre n'est qu'un jeu de hasard : un peuple qui croit avoir les atouts force les autres à lui céder jusqu'au moment où lui-même s'épuise. Il faut donc en venir à une stratégie pacifiste basée sur le principe : si tu veux la paix, prépare la paix. Cette thèse est présentée d'une façon humoristique et l'ouvrage est amusant à lire ; on ne pourra cependant songer à en appliquer les principes tant que les joueurs d'à côté s'occuperont à rassembler des atouts en vue de la « revanche ».

Aussi sera-t-on amené à continuer l'étude des sciences militaires et de tout ce qui se rapporte aux moyens de combat. A ce point de vue il y a lieu de signaler le travail général de vulgarisation que le **commandant Marcel Jauneaud** présente dans son livre sur **l'Évolution de l'aéronautique**. L'ouvrage est divisé en deux parties : avant 1914 et depuis 1914. L'idée fondamentale de l'auteur est en effet que c'est seulement depuis le début de la guerre que la navigation aérienne est entrée dans les voies de la pratique courante, et des progrès rapides. Cela ne l'empêche pas de rendre hommage aux précurseurs et aux premiers réalisateurs. Son livre est en même temps un historique et un exposé des principes. A ce double titre il est une excellente introduction à l'étude de l'aéronautique.

Pour un peuple qui n'est animé d'aucun désir de conquête, l'étude des récents sièges présente une importance capitale. Aussi doit-on savoir gré au **colonel Robert Normand** d'avoir consacré une étude spéciale à la **Défense de Liége, Namur, Anvers**, en 1914. Les deux premières de ces places devaient être considérées comme de doubles têtes de pont (l'expression est de leur créateur, le général Brialmont) destinées à être utilisées pour la manœuvre par une armée en campagne ; Anvers, au contraire, était considéré comme le réduit de la défense de l'armée belge. L'auteur montre comment ces places ont rempli leur rôle en dépit de leurs imperfections, bien explicables d'ailleurs, puisque la Belgique se croyait garantie par de solennels traités. Il indique aussi les procédés employés par les Allemands : qu'il s'agisse d'un coup de main comme à Liège ou d'une opération en force comme à Namur ou à Anvers, ceux-ci se sont attaqués aux intervalles pour pénétrer à l'intérieur du périmètre des forts et attaquer ceux-ci à revers. Il y a là d'importantes leçons d'ordre technique à méditer.

Les lecteurs de la *Revue de Paris* ont déjà pu apprécier en partie l'intérêt des souvenirs du **général Tanant** : il vient de les réunir sous ce titre, **la Troisième armée dans la bataille**. C'est un document indispensable pour l'étude des opérations dans l'Est depuis le mois d'août 1914 jusqu'à l'été de 1916. Sur bien des points controversés, l'étude du général Tanant apporte des renseignements nouveaux, notamment sur l'affaire de l'armée de Lorraine en août 1914, sur le rôle de la 3e armée dans la bataille de la Marne, sur l'avance des Allemands en Woëvre au mois de septembre 1914, sur les combats meurtriers de l'Argonne. Le général Tanant s'attache en même temps à mettre en lumière le rôle et la façon de travailler des états-majors, auxquels il est d'un intérêt vital qu'on rende hommage. A ce point de vue, comme au point de vue historique, son livre est un ouvrage de premier plan, dont la lecture est extrêmement attachante.

J.-M. BOURGET

APRÈS LA MORT DES PRÉTENDANTS

Télémaque ne se pouvait consoler d'avoir quitté Calypso. Pour Ulysse, il ne savait plus : il y avait eu, dans son existence aventureuse, trop d'événements, et de femmes. Cette même Calypso, il l'eût assez volontiers abandonnée à son fils : « Car je suis trop vieux, songeait-il parfois, pour vivre dans une grotte, même avec une déesse, et qui de vous veut faire un immortel; à mon âge un peu plus de confortable est nécessaire, et Pénélope, que je viens de retrouver, tient admirablement ma maison : je lui dois rendre cette justice. Mais Nausicaa n'eût-elle pas montré les mêmes qualités? Après l'unique jour que je la rencontrai, sur les bords de la rivière au beau cours, dans l'île des Phéaciens, je n'eus plus jamais le bonheur de jouir de sa présence. C'était une vierge; elle rentra dans le gynécée. Je ne vis alors que le roi Alcinoüs et sa prudente épouse; et encore celle-ci seulement à table, devant les mets nombreux qu'elle servait debout, sans en prendre sa part, et les cratères pleins d'un vin noir, épais, qu'elle mêlait d'eau dans la mesure qui convient, avant de les présenter aux convives. Chaste épouse de son maître, muette, active, décente, en tous points semblable à ma Pénélope; et j'en versai, par souvenir, des larmes que je dissimulai : je suis un héros! Pourtant, c'est vers Nausicaa que s'égare ma mémoire et je n'y puis rien. Je me la rappelle toute jeune, si belle que, par un mensonge semblable à la vérité, je la nommai « déesse »; et toutefois, à la manière dont elle lavait son linge, je me persuade que ses mérites ménagers

pour peu que ma vieille Euryclée la conseillât de son expérience, eussent bientôt égalé ceux de Pénélope... »

Même les jours périlleux qu'il avait coulés près de la dangereuse Circé lui suggéraient des sentiments fort troubles. Se sentant toujours fier de l'avoir vaincue, il aurait souhaité, à cette heure, recommencer. Enfin il se disait : « J'ai connu Hélène! C'est moi qui la rendis à ce médiocre Pâris. Pourquoi? Je me demande à cette heure pourquoi? Encore que, par la volonté de Zeus sans doute, il ne reste plus un seul cheveu sur ma tête, ma vigueur est intacte, elle est invincible : je pus, il n'y a qu'un instant, tendre l'arc qui me venait, par son fils, d'Euryte, le plus fort des hommes; par lui, je sus immoler les Prétendants. Enfin, il y a ma ruse! ...Hélène... Celle-là... Si j'avais voulu!

Au moment qu'Ulysse et Télémaque se laissaient aller à ces pernicieuses rêveries, les choses dans Ithaque semblaient pourtant reprendre un cours paisible. Même Eupithe, père de cet insolent et charmant Antinoüs, le premier des Prétendants que les flèches d'Ulysse venaient de précipiter dans la sombre Hadès, se résignait, en apparence, aux cruelles décisions du Destin. A ceux qui venaient lui dire : « Eupithe, fils d'Evandre, vingt-quatre de nos familles sont en deuil. Douze de nos fils, douze de nos filles ont succombé sous les coups de cet homme impitoyable, de son fils, ce jeune loup, et de leurs serviteurs. Douze jeunes gens, la fleur d'Ithaque, tous beaux, aussi bons à la chasse qu'à la guerre; même Léode, qui ne leur avait jamais fait de mal, et les suppliait, embrassant les genoux du farouche Ulysse : mais lui, à parcourir si longtemps des contrées barbares, est devenu barbare; il lui trancha la tête, alors que cet enfant sans défense implorait la lumière. Douze jeunes filles, nos filles, qu'il a fait étrangler, voulant que leur mort fût honteuse, et dont le seul crime était de n'avoir point repoussé l'amour de nos filles. Cela se peut-il supporter? » A ceux-là Eupithe répondait : « Je sais, je sais... Mon cœur aboie dans ma poitrine comme une chienne qui a perdu ses petits... Mais c'est le moment qu'on doit prendre les faucilles pour trancher au-dessus de terre, dans les éteules, la tige du froment.

Ensuite viendra la cueillette des olives. L'huile et le blé sont la moelle des hommes : mes amis, ne l'oubliez pas! Plus tard, on verra, on verra... »

Par le soufre et par le feu, des femmes, ses esclaves, avaient purifié la demeure d'Ulysse. On ne sentait plus, dans son *téménos*, cette âcre fumée du sang qu'il avait eu tant de plaisir à respirer, puis, refroidie, lui était montée, avec dégoût, du ventre aux lèvres. Ces mêmes femmes, à cette heure, les mains lavées pour éviter le retour sur elles des ombres irritées des victimes, préparaient les nourritures. C'était une odeur saine de grains de girofle, de thym, de sauge, de safran; mêlée à celle de la graisse et des viandes, dans les vastes estomacs de bœufs grillés au-dessus des foyers ardents, elle achevait de chasser l'autre. Et Pénélope apaisée, orgueilleuse, ordonnait ces travaux.

Pourtant elle-même, elle-même, Pénélope, ne tarda pas à éprouver dans son cœur une sorte de funeste et détestable ennui. Cela vint d'abord, à ce qu'il lui parut, de ce fait inattendu, et pourtant bien explicable, que désormais les soins de ce commandement domestique lui donnaient bien moins d'occupation. Durant dix longues années elle avait dû nourrir ces douze Prétendants, et leur suite, et Iros, le mendiant commissionnaire de leurs galanteries, et Phémios, l'aède qui chantait au milieu d'eux dans leurs festins, et Médon, le héraut. Tant de soucis intérieurs, outre le regret cruel de ne connaître point le sort de son époux, et cette toile sans fin qu'elle tissait le jour pour la défaire la nuit, lui faisaient considérer alors qu'elle était la plus malheureuse des femmes. Voici maintenant qu'elle ne savait plus que faire des heures, entre Ulysse et Télémaque tout seuls! elle trouvait le *téménos* bien vide, l'existence trop unie. Elle se le reprochait : « J'eusse commis une mauvaise action, se disait-elle, de m'en aller chez des hommes étrangers, avec mes bœufs, alors que mon époux vivait encore! » Mais elle ne pouvait s'en empêcher. Il lui arrivait, fermant les yeux dans sa rêverie, de revoir tous les Prétendants : ce bel Antinoüs, Ctésippe, Agélaüs, Eurymaque, Léode fils d'Aenops, Melanthios, Amphinome, Amphimédon, Démoptolème, Pisandre, Eurydamas, Polybe. Elle oubliait leur insolence, et même comme,

bien qu'ils voulussent la rendre infidèle à Ulysse, et l'emmener dans leurs demeures avec tous ses biens, ils la trahissaient sous ses yeux avec des servantes. Ils étaient bruyants, elle les voyait gais; querelleurs, elle ne voulait plus se les rappeler que braves et jeunes. Pénélope évoquait leurs chants, leurs jeux, les chasses ardentes où ils l'emmenaient, leurs grands cris joyeux quand un taureau sauvage, pris dans un filet entre deux oliviers, se préparait à lutter, les cornes basses, piétinant de ses sabots la terre sablonneuse. Elle regrettait le noble aède Phémios qui, bien qu'Ulysse lui eût fait grâce, n'osait plus reparaître, craignant un retour de la colère de ce héros subtil et violent, et jusqu'à Iros, le douteux Iros lui-même. Conscients d'avoir fait au devoir un difficile sacrifice, elle en était encore satisfaite, mais eût souhaité qu'Ulysse en manifestât quelque reconnaissance, alors qu'il prenait toute sa conduite, au cours de ces dix années d'épreuves, comme allant de soi, honorable mais naturelle. Ulysse, lui, sans jamais se lasser, reprenait les longs récits qu'il avait faits au roi des Phéaciens, Alcinoüs; il y ajoutait, il est vrai, de nouveaux détails. Mais Pénélope, connaissant son époux, se méfiait un peu de son imagination. Et bientôt, du reste, le Cyclope, Circé, les Lestrygons, la descente dans l'Hadès, les Sirènes, Charybde et Scylla, les bœufs d'Hélios, Calypso, les Phéaciens, Nausicaa, malgré ces embellissements, apparurent fixés dans leurs traits définitifs : car un conteur, même habile et de génie, ne renouvelle plus sa forme, une fois qu'il la tient, et la croit parfaite... A ce moment, une idée importune envahit le cœur de Pénélope et l'assombrit : Circé, Calypso, Nausicaa, bien d'autres encore, sans doute? Elle avait vingt ans au départ d'Ulysse, et quarante à cette heure : dix ans de guerre, et dix ans de voyages, qu'Ulysse semblait avoir bien employés : mais elle! A l'attendre elle avait usé sa vie. Et qu'en retirait-elle? Pas même un grand merci... Et tandis qu'Ulysse, dans un repos qu'il croyait avoir bien gagné, ne pouvait s'abstenir de songer à tant d'aventures agréables, et dont, malgré le plaisir qu'il avait à parler, il gardait secrète une partie, Pénélope jalousait le mari que pour elle il eût pu être, au cours de ces vingt années d'absence, et qu'il n'avait pas été.

Cependant les navigations qu'il avait accomplies, les connaissances qu'il avait acquises, sous la conduite du sage Mentor, des mœurs et des coutumes des pays étrangers, en des explorations qui l'avaient mené des bords du Nil aux ports de la Sicile, des plages de la Grande Grèce aux rivages phéniciens, avaient inspiré à Télémaque le goût de la politique. Il pensait s'y connaître désormais en cette matière, s'exprimant là-dessus en paroles abondantes; il jugeait Ithaque mal gouvernée.

En fait, elle l'était peu, ou pas du tout. La longue absence d'Ulysse avait laissé prendre, aux sujets de son petit royaume, des habitudes d'indépendance qui choquaient Télémaque. Les uns tiraient à droite, les autres à gauche; tous n'en faisaient qu'à leur tête. Le prudent Ulysse cherchait à ne heurter personne de front : il n'avait jamais été, en somme, que le premier parmi des égaux, un grand et riche laboureur guerrier parmi d'autres laboureurs opulents et guerriers; ses biens, pendant la guerre de Troie et ses courses marines, avaient manqué de la main et de l'œil du maître, souffert des dilapidations, des excès des Prétendants : son expérience avisée, sa grande sagesse, lui conseillaient de rétablir d'abord sa fortune pour regagner son influence ancienne, se faire de nouveaux clients parmi les pauvres gens; sur les marchés d'Asie et de Crète, en échange de son blé, de son huile, de son vin, se procurer des esclaves et des bœufs en plus grand nombre; enfin entreprendre un commerce avantageux avec ses voisins et les navigateurs venus des îles environnantes, de l'Attique, des nomes populeux d'Égypte, de Crète, de Syrie, de la mer lointaine même qui s'élargit au delà de l'Hellespont; encourager par conséquent la dépense chez tous en maintenant chez soi, avec le faste nécessaire à l'honneur de sa maison, une honnête économie.

Ces vues raisonnables, mais sans grandeur ni générosité, ne pouvaient convenir à Télémaque :

— Mon père, disait-il parfois, nous devrions faire comme à Salente.

— Comment donc fait-on à Salente? demandait Ulysse. J'avoue, reconnaissait-il, de mauvaise grâce, que je n'ai jamais visité ce royaume.

— Une administration rigoureuse et salutaire, répondait son fils, y multiplie les lois pour faire le bonheur des citoyens. On les voit divisés en sept classes, où ils sont assujettis à rester, sous peine d'amende; chacun ne doit posséder qu'une fortune restreinte, la propriété y est limitée aux besoins de chaque famille; il est défendu d'y faire du vin ou d'autres breuvages enivrants, dont la vente est réservée à ceux qui distribuent les remèdes, et aux prêtres, pour les sacrifices; des magistrats spéciaux veillent sur les mœurs des particuliers, punissant sévèrement leurs écarts; les terres en friche y sont lourdement taxées, tandis que les mieux et les plus avantageusement cultivées bénéficient d'un régime de faveur.

— Cela revient, observa Ulysse, à exiger de l'argent de ceux qui n'en ont point, en épargnant ceux qui en possèdent. Outre que cela ne me paraît point très équitable, j'imagine que cette méthode ne doit point remplir les coffres du prince de ce pays.

— De plus, poursuivit Télémaque, on y a interdit l'usage de l'or et de l'argent. On y pratique l'échange direct.

— Cela, répliqua Ulysse, ne me paraît point de nature à encourager les affaires. Pour le reste j'ai observé, au cours de ma vie et de mon administration, que les gouvernements qui durent le plus longtemps, sont ceux dont les gouvernés perçoivent le moins l'existence; et à vouloir faire le bonheur des gens on les ennuie, puisqu'ils n'ont pas là-dessus les mêmes goûts que les gouvernants : ils préfèrent même payer un peu plus, du moment qu'on les laisse tranquilles.

— ... Mais ce peuple de Salente, continua Télémaque, si exactement administré, réparti en classes, en légions, phalanges, cohortes, centuriers, le pouvoir y allant, militairement, du haut en bas, sous un autocrate absolu, est toujours admirablement entraîné à la guerre.

— J'ai fait celle de Troie, répondit Ulysse, et elle durerait encore sans un cheval de bois, stratagème qu'il ne serait guère à propos d'employer indéfiniment. Une fois qu'on a commencé, on ne sait jamais quand et comment cela pourra finir. Or, quand un peuple est entraîné à la guerre, sous des chefs dont elle est la seule raison d'être, il est inévitable

qu'il la fasse : il n'en résulte rien de bon pour lui, ni pour personne. Télémaque, mon fils, propose-moi autre chose.

Mais Télémaque tenait à son idée. Il rougissait d'être un gouvernant qui ne gouvernait pas. Il y avait de longues discussions. Celles-ci paraissaient fastidieuses à Pénélope; alors elle voyait plus distinctement, dans le silence qu'elle gardait, le visage des Prétendants : ceux-là ne songaient qu'à s'amuser.

***

Télémaque, malgré son père, entreprit de réformer Ithaque sur le modèle de Salente. Il partagea les bœufs, les champs et les pieds d'oliviers entre tous les citoyens, créa une monnaie sans valeur, de terre cuite, à la place de la monnaie d'or et d'argent, défendit l'usage du vin et fit régner la vertu. Comme Ulysse l'avait prévu on ne lui en sut aucun gré. Tout le monde était mécontent : les riches d'être dépossédés, les pauvres, qu'il pensait avoir satisfaits, de se voir payés en tessons que refusaient les marchands étrangers, les aèdes parce qu'il ne leur était plus permis de chanter comme auparavant, et tous parce que Bacchus ne venait plus égayer leurs festins. Télémaque connut donc d'amères désillusions, et enfin la révolte du peuple d'Ithaque. Elle débuta de la façon la plus simple du monde : on ne lui obéit plus, ni à Ulysse qui laissait faire, car, n'approuvant point, un grand découragement tombait sur ses épaules, et il se disait parfois, considérant son grand arc et ses flèches : « Il est des maux contre lesquels les armes sont sans force. » Il se sentait triste à mourir.

La famille du Laërtiade ne dominait plus que sur ses propres terres; encore Eupithe, père d'Antinoüs, et les parents des onze autres Prétendants, y venaient-ils pousser des incursions fréquentes, emmenant le bétail et coupant des oliviers, par manières de représailles pour la mort de leurs fils. Télémaque ne s'avouait pas vaincu, mais il accusait de son échec l'inertie de son père, et même de ses gens, dédaigneux des réformes. Il était brave, il obtint des victoires dont le succès ne durait point; il fit de grands carnages, inutiles. Dans l'espoir de

tempérer ses acharnements, Pénélope le voulut marier. Il ne s'y opposa point.

— Je me souviens, dit-il. Il y avait, avant mon départ, Myrto, Néère, Lygie, la douce Eudore...

— Vous ne citez, répondit Pénélope, étonnée, que celles qui ne sont plus!...

En effet, c'était les noms des amantes des Prétendants. Et Télémaque se souvint d'elles comme il les avait vues pour la dernière fois : étranglées, suspendues par l'ordre d'Ulysse à un câble noir qui, d'une colonne du *téménos*, allait à une autre colonne : telles des grives, les ailes mortes, aux lacets d'un chasseur.

— C'est vrai, fit-il étonné à son tour. O mère! sans doute est-ce l'habitude des voyages : je ne pourrai plus désirer que ce qui n'est pas ici, ou n'y sera plus jamais!

Dans le fond de son cœur, il ne pensait toujours qu'à la divine Calypso. Un jour Pénélope lui dit :

— Mon fils, si tu restes ici, on t'assassinera... Va la rejoindre!

— O ma mère, dit-il, vous le permettez?

Il y avait dans sa poitrine des grondements, comme d'un torrent dans un abîme. A voix basse, et contenant ses larmes, Pénélope répondit :

— Mon fils, oui!

Elle lui procura une nef noire, avec six paires d'avirons, une voile, un treizième aviron, encastré entre deux ais de chêne poli, pour le gouvernail, des pains ronds, du vin, des olives bleuâtres, un estomac de bœuf, farci de viandes et d'épices, et le conduisit un matin vers la plage, du côté où soufflait le vent favorable.

— Mère, je reviendrai! dit Télémaque.

Elle répondit :

— Je ne crois pas!

Et l'ayant baisé au front, sur les cheveux, comme quand il était petit, retourna vers sa demeure.

Ulysse ne s'aperçut que le soir de la disparition de Télémaque. Il s'informa.

— Il est parti! dit-elle.

Ulysse fut longtemps sans rien dire, assis devant le foyer,

les joues dans ses mains. A la fin, il leva des yeux lourds :

— Il a bien fait! dit-il seulement.

Mais, à compter de ce jour, Pénélope alla souvent sur cette même plage, d'où les rameurs, sur le sable, avaient fait glisser la nef qui emportait son fils. Regardant l'horizon, elle ne le trouvait jamais assez clair, jusqu'à l'endroit où tombait le ciel. Elle essayait de s'imaginer la lointaine Ogygie, une grotte enlacée de pampres aux grappes mûrissantes, et Télémaque, devenu immortel par l'amour d'une immortelle. Elle voulait se persuader qu'elle était heureuse qu'il fût sauvé, et ne mourût point tant qu'il y aurait des dieux et de l'amour, mais n'y parvenait point, et son cœur lui pesait.

Un soir qu'elle s'en revenait, Pénélope rencontra Iros, qui lui fit signe, avec mystère, de le venir écouter, en se cachant.

— Antinoüs n'est pas mort, dit-il. Une femme de ta propre maison l'a recueilli au milieu des cadavres; il respirait encore : même les flèches d'Ulysse ne sont pas toujours mortelles. Eupithe l'a soigné, guéri en secret. Il dit qu'un jour son fils sera roi d'Ithaque; il ne aut qu'attendre. Et lui, Antinoüs, te désire encore. Il m'a chargé de te l'apprendre : tu seras reine avec lui comme avec Ulysse.

Les lèvres de Pénélope frémirent, telle une blessure qui se rouvre. Elle éprouvait un épouvantable émoi. Comme Antinoüs était beau! Comme il était jeune, fort! Assurément, si le héros Ulysse ne l'avait abattu par surprise, lui le premier!... Et dix ans, onze ans, auparavant, à cette heure : il jurait déjà : « Il faut que tu sois mienne! »

— Je revivrais! songeait-elle, orgueilleuse et tremblante, — je revivrais!

— ... Tais-toi, cria-t-elle tout à coup. Lâche! Esclave, fils d'esclave!... Si tu ajoutes un mot, je te livre à Ulysse!

— Mais pourquoi?... demanda Iros.

— Ton âme ne saurait comprendre. Va-t-en!

Elle venait de penser : « Je suis... j'étais Pénélope. Il convient que je le sois toujours...

» Longue, longue, inutile et glorieuse lutte contre moi-même, lutte affreuse de vingt années, te rendrais-je encore plus inutile et dérisoire en me déshonorant, maintenant,

maintenant! Il est trop tard. Quelques mois d'un faux bonheur, et ce serait l'opprobre, l'abandon... Oh! non, non! Pénélope restera la malheureuse et fière Pénélope. Ou alors, elle ne serait rien! »

***

Elle ne dit pas un mot à Ulysse de sa rencontre avec Iros. Ne voulant point céder à Antinoüs, elle ne voulait pas non plus que son époux le tuât. Mais à compter de cet instant, Pénélope alla souvent verser de l'huile et du vin sur la tombe des jeunes gens qui l'avaient trop vainement aimée. Elle n'avait, de sa fidélité, nul regret qui fût indigne d'elle; pourtant un remords mélancolique. Ce fut à cette place que la trouva, un matin, la mère d'Amphimédon, qu'Ulysse avait envoyé dans l'Hadès. Cette femme tenait une fourche à la main; dans la haine qu'elle nourrissait contre toute la maison du meurtrier, des pointes aiguës de cette fourche elle traversa le foie de l'épouse d'Ulysse. En tombant, Pénélope eut un singulier sourire.

— C'est bien, c'est très bien ainsi, dit-elle.

Des jeunes hommes étaient accourus, trop tard, à son secours.

— Comme elle était belle, encore! dit l'un d'eux essayant de la relever.

Alors Pénélope, rouvrant les yeux, murmura d'une voix étrange :

— Merci!

Car elle était satisfaite de mourir sans avoir subi l'humiliation que l'âge impose aux femmes.

Il n'y avait plus qu'Ulysse. Montant dans la chambre haute où Pénélope gardait le trésor de ses beaux vêtements de lin et de laine, la chambre secrète, au seuil de chêne, qu'autrefois un habile ouvrier avait taillé dans le bois plein, tirant les lignes au cordeau avant d'y ajuster la porte brillante, qui résonne comme un taureau mugit dans un pré, quand l'ouvre la clef insinuante, Ulysse prit les étoffes brodées à la main, enrichies de plaques d'or qui figuraient des fleurs,

des abeilles, des poulpes marins. Il prit les somptueux bijoux d'or, sertis de gemmes rouges, vertes, bleues, honneur de la chaste Pénélope; et, afin que tout cela pût la suivre dans l'Hadès, il le brûla, sur le bûcher funèbre. Et il immola tous ses bœufs. Ce fut une large hécatombe, dont les vivants s'émerveillèrent, et qui réjouit l'ombre chère du corps divin qui n'était plus.

Ulysse lui avait donné tout ce qu'il possédait. Il s'assit encore une fois dans sa maison solitaire. L'heure marquée par Tirésias avait sonné! Lui aussi devait partir, errer de nouveau longtemps, jusqu'à sa vieillesse, afin que s'accomplît le sort qui était sur lui, et qu'il rencontrât, aux extrémités de la terre, des hommes qui n'ont jamais vu la mer, ne salent point ce qu'ils mangent, ignorent les nefs aux proues éclatantes, teintes de cinabre, et les avirons, membres agiles de ces nefs vivantes.

Il descendit vers la plage. Déjà les matelots, attentifs à ses ordres, finissaient d'entasser, dans la panse de la barque longue, les outres de vin noir, les viandes fumées, les olives, le pain deux fois recuit. Ayant tendu les câbles goudronnés, rempli d'étoupes et de brai les jointures étroites de la quille, ils poussaient, à force de bras, la nef dans la mer, nourrice des poissons et des hommes. Et comme, d'un œil exercé, Ulysse contemplait leurs travaux, voilà qu'il sentit, sur sa main, quelque chose de doux et de mouillé comme une larme. Il se retourna, étonné qu'un être au monde eût pitié de lui, et pleurât son départ. C'était Argos, son chien, le même qui, le premier, l'avait reconnu chez Eumée, le porcher, à son retour dans Ithaque. Toujours galeux, couvert de vermine, misérable, affamé, c'était lui encore qui, le dernier, lui disait adieu, semblant vouloir lui faire entendre : « Il y a toujours quelqu'un qui t'aime! »

— Tu viendras donc, Argos, tu viendras avec moi, puisque toi, du moins, ne m'as pas oublié!...

Alors, le prenant par la peau du cou, il le jeta dans la barque.

Mais le chien, en ayant fait deux fois le tour, flairé le bordage, les agrès, les bancs fraîchement grattés à la doloire, fit un grand bond, et s'enfuit — parce que, décidément, il

avait trop peur de cette onde remuante, amère, et se méfiait de cette chose creuse, à l'odeur inconnue.

Ainsi s'en fut Ulysse, le héros, selon l'ordre du Destin, implacable aux hommes qui vieillissent, seul, seul, infiniment seul pour errer vers des terres lointaines, longtemps, avant de mourir, parmi des peuples qui ne connaissent pas le pain.

Cependant il s'écriait, inébranlable :

— Qu'importe ! Allons ! Quels que soient les douleurs, les maux, les deuils, les déceptions, les abandons ! Quels que soient les lâchetés des vivants, le silence atroce des morts, la perfidie des hommes, les pièges de la mer insidieuse, un jour je redeviendrai Roi — Non ! je n'aurai jamais cessé de l'être !

Invisible, au-dessus de sa tête, Athénè l'agréait.

PIERRE MILLE

LE PROCÈS DU MARÉCHAL NEY

Le moment n'était pas éloigné où la Chambre des Pairs allait exercer pour la première fois ses fonctions comme Cour judiciaire; tandis que la Cour d'Assises s'occupait du procès de Lavalette, celui de Ney s'instruisait devant un Conseil de guerre. Ney était Maréchal, duc et pair de France lorsqu'il avait trahi, et il ne pouvait évidemment être jugé que par la Chambre, mais le ministère, s'appuyant sur l'ordonnance qui, au mépris de la Charte, avait destitué un certain nombre de Pairs, imagina de lui donner un effet rétroactif et de considérer Ney comme simple général afin de le faire juger militairement. L'embarras était de trouver des juges : il y a paru à la conduite du Conseil de guerre. Ses membres furent les maréchaux Jourdan, Masséna, Augereau, Mortier, et les généraux Villate, Claparède, et Graudler. Ce dernier, qui ne manquait ni de finesse ni de capacité, fut rapporteur. Il était aisé de deviner que, comme les quatre maréchaux, il serait trop heureux de s'attacher au motif d'incompétence, pour ne point participer à une sentence qui les rendrait odieux à la plupart de leurs anciens compagnons d'armes. Graudler travailla longtemps son rapport; je ne le rencontrais pas sans qu'il me parlât de la pénible tâche dont on l'avait chargé, et de la nécessité où il serait de conclure à ce qu'on rendît à Ney les juges que la Charte lui avait donnés. J'en avertis les ministres, dont l'aveuglement était tel qu'ils ne furent éclairés que par l'événement.

Ney parut devant le Conseil moins avec le maintien d'un accusé que dans l'attitude d'un accusateur. Il répondit brièvement aux questions qui lui étaient adressées, protesta contre son arrestation arbitraire et somma le Conseil de le renvoyer devant les Pairs si l'on ne voulait le rendre à la liberté; il subit trois longs interrogatoires : on lut en sa présence toutes les pièces de la procédure, et le Conseil, après avoir entendu les conclusions de son rapporteur, se récusa à la majorité de cinq voix contre deux.

Les ministres, au lieu de reconnaître leur faute et de la réparer de leur mieux, se mirent en colère. Munis d'une ordonnance qu'ils n'avaient montrée à personne, le 11 novembre, ils vinrent en corps à la Chambre des Pairs. M. de Richelieu portait la parole; fort étranger aux questions de compétence et de législation criminelle, il ne concevait pas que le Conseil de guerre se fût récusé, il ne voyait que la nécessité de mettre promptement un terme à l'impunité d'un forfait, dont il s'était persuadé que la France et l'Europe réclamaient le châtiment; son discours fut d'une rare inconvenance. Je ne pouvais en croire mes oreilles en l'écoutant. « Ce n'est pas seulement, Messieurs, dit-il, au nom du Roi que nous remplissons cet office, c'est au nom de la France, depuis longtemps indignée et maintenant stupéfaite; c'est même au nom de l'Europe, que nous venons vous conjurer et vous requérir de juger le Maréchal Ney; il est inutile, Messieurs, de suivre la méthode des magistrats qui accusent, en énumérant avec détail toutes les charges qui s'élèvent contre l'accusé; elles jaillissent de la procédure qui sera mise sous vos yeux... Nous osons dire que la Chambre des Pairs doit au monde une éclatante réparation : elle doit être prompte, car il importe de retenir l'indignation qui de toutes parts se soulève... Les ministres du Roi sont obligés de vous dire que cette décision du Conseil de guerre devient un triomphe pour les factieux... Nous vous conjurons donc, et au nom du Roi nous vous requérons, de procéder immédiatement au jugement du Maréchal Ney, en suivant pour cette procédure les formes que vous observez pour la délibération des lois, sauf les modifications portées par l'ordonnance de Sa Majesté, dont il va vous être donné lecture. »

Ces instances si passionnées de juger ou plutôt de condamner promptement le Maréchal Ney, cette manière de le déclarer en quelque sorte hors du droit commun et de la protection que les lois assurent aux accusés, cette censure de la décision du Conseil de guerre, enfin cette peinture tellement imaginaire de la France prête à se soulever, changèrent soudainement les dispositions de la Chambre et révoltèrent tous les esprits. Vainement cherchait-on dans l'ordonnance un mode de procéder : elle disait que la Chambre jugerait le Maréchal et voilà tout.

On peut se figurer l'embarras que devaient éprouver des hommes ignorants, pour la plupart, des formes de la justice, et qui n'avaient siégé de leur vie dans un tribunal. Ils se demandaient comment un magistrat tel que M. Decazes, un ancien président de Cour d'Assises, avait pu conseiller ou permettre une démarche à la fois si légère et si révoltante. J'étais accablé de questions auxquelles le ministre ne m'avait pas mis à portée de répondre : *Comment seront remplies les fonctions du ministère public? Comment et par qui les témoins seront-ils entendus? Les débats seront-ils publics? Par qui l'acte d'accusation sera-t-il dressé et la prise de corps ordonnée? Enfin, la Chambre aura-t-elle à prononcer d'abord sur l'accusation?* Le mécontentement était à son comble; est-ce ainsi, disait-on, qu'on s'adresse à des juges? ou le gouvernement nous prend-il pour des bourreaux? Plusieurs parlaient d'aller à la campagne ou de se mettre dans leur lit. Je parvins cependant à les calmer : je n'hésitais pas à condamner avec eux le discours du duc de Richelieu, mais je leur rappelais la gravité du moment, et l'influence que nous pouvions avoir sur les destinées de la France. Avant ce fatal discours, tous ou presque tous reconnaissaient la nécessité d'un éclatant exemple, et ils auraient concouru volontairement à le donner, mais ils craignaient aujourd'hui de paraître céder à la voix de l'autorité, et servir sa vengeance. Quant à l'ordonnance, j'excusais le ministère en leur disant qu'il avait seulement voulu saisir la Chambre à l'instant même où le Conseil de guerre venait de se récuser, afin de ne pas laisser divaguer l'opinion publique, et je leur promis qu'une seconde ordonnance allait lever tous les doutes

en réparant toutes les omissions de la première. Je courus en effet chez le duc de Richelieu, je ne lui dis rien de son discours; il ne faut pas trop faire sentir sa faute à un homme de bien quand elle est irréparable; d'ailleurs, je ne lui cachai rien de ce qui se passait parmi les pairs. Il en fut effrayé, quoiqu'il ne pût le comprendre, et il me pria de me réunir le soir chez Decazes au procureur général Bellart et au procureur du Roi Jacquinot, pour rédiger la nouvelle ordonnance; rien n'était plus simple, ni plus facile : avant minuit, nous l'avions terminée, et le lundi 13, les ministres la portèrent à la Chambre; l'effet en fut magique, chacun y lut clairement ce qu'il aurait à faire, les esprits furent satisfaits et les consciences rassurées; tous me remerciaient à l'envi de l'avoir fait rendre. Dans la même séance, Bellart lut son réquisitoire, qui n'était que la paraphase du discours du duc de Richelieu; on n'y trouvait ni la dignité, ni le calme et l'impartialité qui n'abandonnent jamais le véritable magistrat. Bellart commença ce jour-là à perdre une réputation presque entièrement usurpée. Le premier projet qu'il présenta, en finissant, fut adopté; il restait au Président à désigner un Pair pour l'assister en qualité de commissaire instructeur. M. d'Ambray me dit qu'il pensait à moi; je le priai de m'épargner ce triste honneur, en lui représentant qu'il était plus convenable de choisir un magistrat tel que M. Séguier, premier président de la Cour royale; ce ne fut pas pour ce dernier le sujet d'une faible joie ni d'un orgueil médiocre. Séguier, qui croyait n'en pouvoir assez faire pour effacer sa servilité sous l'Empereur et qui tremblait qu'on ne découvrît toutes ses lâchetés pendant les Cent-Jours, voyait ici une occasion de signaler son zèle et de se rendre agréable à la Cour. Quand il s'entendit nommer, il ne put contenir ses transports; ses gestes, sa physionomie, ses propos le trahissaient, des chiens affamés sont moins animés à la curée qu'il ne montrait d'impatience d'envoyer Ney à la mort.

Ce fut le 16 que la Chambre entendit le rapport de son commissaire instructeur; M. Séguier, assis à un bureau qu'on avait substitué à la tribune, mit sous nos yeux les charges résultant de l'instruction. Le secrétaire archiviste donna lecture des dépositions et des interrogatoires; tout se passa

avec calme et dignité; un public nombreux se disputait les places qui lui étaient réservées, mais, attentif aux moindres détails de cette grande scène, il ne lui échappa pendant toute sa durée aucun signe d'approbation ou d'improbation. Cette séance se prolongea jusqu'à 8 heures du soir. Trouvant l'heure trop avancée, nous nous ajournâmes au lendemain.

Le 17 à 10 heures, la Chambre était réunie : le procureur général présenta l'acte d'accusation et un réquisitoire tendant à obtenir l'ordonnance de prise de corps et l'ouverture des débats au jour le plus prochain. A 6 heures du soir, et après s'être formée en comité secret, la Chambre ordonna le dépôt de l'acte d'accusation, rendit l'arrêt de prise de corps et fixa au 21 l'ouverture des débats.

Hors de notre enceinte, le procès de Ney s'instruisait devant un tribunal bien plus redoutable, celui de l'opinion. Personne n'élevait de doute sur la trahison du prévenu, tout le monde tombait d'accord sur les faits, on se divisait seulement sur les conséquences qu'ils devaient avoir. Les ultras déclarèrent qu'il n'y avait plus de justice sur la terre si Ney ne périssait pas, et, demandant à grands cris sa mort, accusaient déjà le gouvernement des lenteurs inévitables de la procédure. Tous ceux, au contraire, qui avaient servi ou reconnu Bonaparte pendant les Cent-Jours, se trouvaient menacés ou humiliés, si la tête de Ney tombait. Je l'ai déjà dit et je le répèterai souvent : une des plus grandes fautes qu'on ait fait commettre au Roi, fut de ne pas séparer, en arrivant, les véritables auteurs du 20 mars de la Nation, qui se crut mise en jugement elle-même lorsqu'elle vit paraître le Maréchal sur le banc des accusés. Au point où en étaient les choses et surtout après le temps qui s'était écoulé, la politique devait l'emporter sur l'austère justice et, au lieu d'arrêter Ney, il fallait le laisser sortir de France. Ce fut Decazes qui, pour se faire valoir aux yeux de la Cour et perdre le duc d'Otrante, fit saisir arbitrairement le Maréchal dans les montagnes où il se cachait; je dis arbitrairement, parce que, comme préfet de police, il n'avait aucune autorité hors de Paris. Une fois Ney saisi, il fallait le juger et sa condamnation devenait inévitable.

Le 21, avant le jour, une foule innombrable inondait nos avenues : la garde fut doublée; le Maréchal devait comparaître en personne. A 10 heures, nous entrâmes dans la salle du Conseil; là, le président nous fit un petit discours où, retraçant ses obligations et les nôtres, il nous recommandait le calme et l'impartialité, que tout honnête homme doit conserver dans les fonctions hautes et terribles que nous allions remplir. Il faut avouer, à la honte de certaines gens, que cette recommandation n'était pas superflue; plusieurs pairs, parmi lesquels, par égard pour les vivants, je ne citerai qu'un mort, M. de Frondeville, avaient montré une impatience poussée jusqu'à la cruauté dans les premiers débats. Aussi la Chambre adopta-t-elle avec empressement la proposition faite par le chancelier qu'aucun membre ne pût interpeller un témoin ou interroger l'accusé que par l'organe de son président. Nous entrâmes ensuite, le chancelier à notre tête, dans le lieu ordinaire de nos séances. Les tribunes regorgeaient de spectateurs profondément émus d'une situation si nouvelle pour eux : les pairs défilaient en silence, chacun regagnant sa place dans un morne et religieux recueillement; les regards du public, mais non ceux des juges, se portaient avec impatience vers la porte par laquelle l'accusé devait être introduit; elle s'ouvrit et l'on vit le Maréchal, suivi de ses gardes et accompagné de ses défenseurs, s'avancer d'un pas délibéré jusqu'au siège qui lui était réservé, s'arrêter, saluer respectueusement l'Assemblée et s'asseoir; il portait tous ses ordres par-dessus son habit de maréchal, son maintien était assuré et celui d'un soldat. Je m'attachai à étudier sur sa figure ce qui se passait; il me semble qu'il disait : « J'ai mal joué et voilà tout; quant à la mort, je suis accoutumé à la regarder en face. »

On procéda devant lui à l'appel nominal : 161 pairs y répondirent, jamais la Chambre n'avait été si nombreuse; on lut ensuite l'acte d'accusation. Ney l'écouta avec impatience et l'interrompit même avec chaleur. Avant d'ouvrir le débat et conformément à l'arrêt porté dans la séance du 17, le Président l'invita à faire valoir ses moyens préjudiciels; c'était précisément sur ces moyens que les défenseurs Berryer et Dupin avaient fondé toutes leurs espérances; le

principal consistait à soutenir que le procès ne pouvait légalement se suivre, jusqu'à ce qu'une loi formelle eût réglé le mode de procédure devant la Chambre en matière criminelle. Berryer parla longuement et en avocat : il glaça d'ennui son auditoire, et affaiblit ainsi l'intérêt que la présence du Maréchal avait excité. Bellart répliqua avec beaucoup de facilité et de méthode. Nous nous retirâmes dans la salle du Conseil où, après une mûre délibération, le premier moyen préjudiciel proposé par l'accusé fut écarté; en outre, il lui fut enjoint de présenter tous ses autres moyens de même nature dans la séance prochaine que la Chambre fixa au lendemain.

Le 23, Berryer et Dupin attaquèrent les premiers actes de la procédure et les représentèrent comme frappés de nullité. Bellart était sur un bon terrain pour leur répondre, aussi le fit-il victorieusement; tous les moyens préjudiciels ayant été successivement rejetés, l'accusé se réduisit à demander du temps pour faire entendre les témoins à décharge; il s'engagea sur ce sujet une discussion scandaleuse. Les ultras s'obstinaient à refuser tout délai : il semblait qu'ils craignissent que Ney leur échappât; j'essayais d'en faire rougir plusieurs : « Y pensez-vous bien, leur disais-je, refusa-t-on jamais à un accusé de faire entendre les témoins qu'il atteste de son innocence? ne sommes-nous plus des juges, ou sommes-nous des bourreaux? » Quoique je ne puisse assurément me vanter d'en avoir converti aucun, un délai de onze jours fut accordé à Ney à la majorité de 106 voix sur 156 et la majorité de la Chambre s'ajourna au lundi 4 décembre.

Ceux qui craignaient d'appeler la vengeance sur leur tête en condamnant Ney, et leur nombre augmentait tous les jours, trouvaient dans la Convention un excellent prétexte pour ne pas le juger; en même temps, la violence et l'absurdité des ultras tournaient au profit de leurs adversaires. Je vis le moment où la Chambre admettrait ce moyen, quoique le moins fondé de tous ceux qui avaient été présentés. On m'interrogea à mon tour, je ne pus m'empêcher de répondre que l'acte en question était une capitulation conclue entre les deux chefs des deux armées, que les généraux étrangers, qui l'avaient signée, n'avaient pu engager le Roi

de France, ni agir en son nom; que, stipulant les conditions auxquelles Paris leur ouvrirait ses portes, ils avaient admis celle qu'aucun délit politique ne fût recherché ni puni par eux ou leurs souverains, que le gouvernement provisoire lui-même l'avait ainsi entendu, puisque le duc d'Otrante, son président, n'avait pas hésité à signer les ordonnances de bannissement du 24 juillet; enfin, je donnai sur la conférence de Neuilly à laquelle j'avais assisté, les détails que l'on me demandait, et je prouvai par des faits, malheureusement sans réplique, qu'aucune des parties contractantes, c'est-à-dire ni les alliés, ni les généraux français, ni le gouvernement provisoire, n'avaient entendu lier Louis XVIII par la Convention du 3 juillet, ou imposer aucune règle, aucune limite, soit à la justice, soit à sa clémence. Après ces éclaircissements, personne ne parla plus et la Chambre décida, à la presque unanimité, que son président s'opposerait à la lecture de la Convention, et à ce que Berryer et Dupin l'invoquassent dans leur défense.

A 10 heures, la séance devint publique; elle devait être la dernière. Les juges et les spectateurs semblaient en proie aux mêmes émotions : à quelques exceptions près, peu nombreuses, mais bien révoltantes, les premiers déploraient dans leur âme cette justice qu'on les obligeait de rendre et qu'une saine politique leur eût épargnée. L'appel nominal constata la présence de 160 pairs; quelques témoins furent encore entendus, et Berryer commença sa plaidoirie; il parla sans interruption jusqu'à 3 heures : ses forces se trouvant alors épuisées, il demanda du repos et l'audience demeura suspendue jusqu'à quatre heures. C'était ce moment que les conseils de Ney avaient attendu pour invoquer la Convention du 3 juillet; Bellart se hâta de les interrompre en déclarant qu'il s'opposait à l'usage d'un moyen absolument étranger à la cause, que la Convention militaire du 3 juillet n'avait rien de commun avec nos lois ni avec l'accusation et qu'elle ne pouvait engager le Roi qui n'avait point été partie. Il termina, requérant au nom des ministres commissaires du Roi qu'elle ne fût point lue, et qu'il fût défendu à l'accusé de s'en servir. Le président observa qu'en vertu du pouvoir discrétionnaire qui lui était confié, il aurait pu s'opposer au développement

d'un moyen si complètement étranger à la défense de l'accusé, mais qu'il avait cru devoir consulter la Chambre et qu'à une grande majorité elle avait jugé qu'on ne pouvait argumenter devant elle d'une convention purement militaire, que le roi n'avait jamais ni consentie, ni approuvée : en conséquence, il fut interdit aux défenseurs d'en faire aucun usage; alors Dupin représenta que, par le traité du 20 novembre, la ville de Sarrelouis, où le Maréchal était né, ayant cessé de faire partie du territoire français, le Maréchal lui-même n'était plus Français : à ces mots, Ney se leva et mettant fièrement la main sur sa poitrine, il déclara qu'il ne cesserait jamais d'être Français. « Mais vous, dit-il d'une voix assurée en s'adressant à ses avocats, gardez-vous de rien ajouter à ma défense si elle ne peut avoir toute la latitude que vous entendiez lui donner. — Loin, répliqua Bellart, d'entraver la défense de l'accusé, la Cour reconnaîtra sans doute que les commissaires du Roi se sont plu à lui laisser toute la latitude possible. »

Le président invita les avocats à reprendre la parole en se renfermant dans le cercle qui leur était tracé. « Je vous le défends, » s'écria Ney d'une voix forte et courroucée. Un frémissement général répondit à ce cri de l'accusé; je ne sais ce qui se passait dans l'esprit des autres, mais je n'oublierai jamais ce qui se passa dans le mien : autant le parti que Ney et ses défenseurs voulaient tirer de la Convention du 3 juillet me paraissait absurde, autant il me paraissait odieux de lui défendre d'essayer de s'en servir; les moyens étrangers à la cause n'ont après tout d'autre inconvénient que de prolonger la défense, et de fatiguer les juges. Or cela vaut mieux, surtout dans les procès politiques, que de laisser l'accusé se plaindre d'avoir été égorgé.

Alors le procureur général déposa sur le bureau le réquisitoire final des commissaires pour qu'il plût à la Chambre, attendu les preuves résultantes des débats, condamner Michel Ney, Maréchal de France, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, ex-pair de France, à la peine de mort, enla forme prescrite par le décret du 12 mai 1793. Il était 5 heures, nous nous formâmes en comité secret, les commissaires l'accusé et ses défenseurs se retirèrent. Il s'engagea quelques

discussions sur la manière de poser les questions. La décision fut qu'on voterait séparément, sur chacune : d'abord le fait, puis la qualification du fait, et l'application de la peine. Plus l'on approchait du terme de ce grand procès, plus les juges montraient d'impartialité et plus même, il faut le dire, les âmes paraissaient s'entr'ouvrir à la pitié.

La première question fut celle-ci : *L'accusé est-il convaincu d'avoir, dans la nuit du* 13 *au* 14 *mars* 1815, *accueilli les émissaires de l'usurpateur?* On procédait par appel nominal; chaque pair appelé se levait à son tour et, posant la main sur son cœur, répondait à haute voix : *Sur mon honneur, il est* ou *il n'est pas coupable.* Sur 160 voix, 113 furent pour l'affirmative et 47 pour la négative.

La seconde question était ainsi conçue : L'*accusé est-il convaincu d'avoir, ledit jour* 14 *mars* 1815, *lu, sur la place publique de Lons-le-Saulnier, département du Jura, à la tête de son armée, une proclamation tendant à l'exciter à la rébellion et à la désertion à l'ennemi; d'avoir immédiatement donné l'ordre à ses troupes de se réunir à l'usurpateur et d'avoir lui-même à leur tête effectué cette réunion?*

L'affirmative fut prononcée à l'unanimité.

La troisième question était : *L'accusé est-il convaincu d'avoir commis un crime de haute trahison et d'attentat à la sûreté de l'État, dont le but était de détruire ou de changer le gouvernement et l'ordre de successibilité au trône?*

L'affirmative fut encore décidée d'une voix unanime.

On en vint alors à l'application de la peine. Deux appels nominaux eurent successivement lieu, afin que, lors du second, chaque pair ayant voté dans le premier pour la peine la plus sévère, pût revenir à un avis plus doux.

Au premier tour, 142 voix prononcèrent la mort, 13 la déportation et 5 pairs s'abstinrent de voter.

Au second tour, j'étais bien tenté de me réunir à ceux qui avaient voté la déportation; la majorité n'en eût pas moins été acquise à l'avis le plus sévère et je me serais épargné la douleur de voter la *mort*, moi qui ai toujours souhaité que l'état des mœurs permît d'abolir cette peine; mais je me fusse mis ainsi au-dessus de la loi, et j'aurais donné, comme juge, un exemple dangereux. Je scrutai le fond de mon âme, je m'exa-

minai en présence de mes aïeux, je reconnus que mon retour à un avis plus doux, sans effet pour l'accusé, n'avait d'importance que pour moi. Il me rendait tout d'un coup populaire dans ce parti bonapartiste et militaire, qui ne cessait de m'entourer de ses menaces depuis le commencement du procès. Trois pairs se joignirent aux 13 qui avaient voté la déportation, 139 redirent la mort et les 5 mêmes pairs refusèrent de donner leurs voix.

A 11 heures et demie, la public fut appelé et l'arrêt fut lu à haute voix en présence de l'accusé.

Rien ne saurait peindre la solennité de cette lugubre nuit; on voyait sur le visage de tous les juges que leurs consciences étaient tranquilles et que leurs cœurs étaient navrés. La mort imposait alors silence à la haine et l'esprit de parti se taisait devant un échafaud; nous n'avions pris depuis le matin aucune nourriture; les vieillards, en grand nombre dans la Chambre, ne pouvaient se soutenir sur leurs bancs. On passa, en se retirant, dans la salle où un souper avait été préparé; debout et en silence, chacun y prit au hasard quelques aliments pour avoir la force de regagner son logis.

Le lendemain, Ney fut exécuté. Il appela un confesseur et montra jusqu'au dernier moment le même courage. Il tomba en commandant le feu et en indiquant aux soldats l'endroit où ils devaient viser.

On sera peut-être curieux de savoir ce que pensait de lui l'Empereur. « Le Maréchal Ney, me dit-il un jour, a le cœur dur et l'esprit borné; il aime surtout l'argent, est avide et envieux; il abhorre la noblesse, parce qu'il ne peut être noble et se sent mal élevé; c'est un bon général de division et rien de plus; son plus grand mérite est de ne jamais perdre la tête ni de se laisser abattre dans les revers. C'est ainsi qu'il m'a rendu de si grands services dans la retraite de Moscou. »

Les détails dans lesquels je suis entré n'auraient point eu de bornes, si j'avais rapporté tous les traits et toutes les observations que j'aurais pu recueillir pendant ce procès. Le courage et la faiblesse, l'esprit de réaction et l'impartialité, la crainte de se nuire dans le présent et celle des dangers de l'avenir, empruntaient autour de moi toutes les formes et variaient leur expression selon les caractères. Parmi

les cinq pairs qui ne votèrent pas, contre toute règle et tout devoir, aucun à mon avis ne le fit par conscience ou par principe, mais bien pour se tirer d'embarras. Le duc de Choiseu-dit, quand son tour fut venu, qu'ayant été lui-même condamné et ayant vu la mort de très près, « l'aversion qu'il conservait pour elle ne lui permettait de l'imposer à personne ». Quant au duc de Montmorency, il déclara, « que Ney étant son voisin de terre et chassant souvent avec lui, il ne pouvait se résoudre à avoir à son égard un si mauvais procédé ».

COMTE MOLÉ

MADEMOISELLE DE LA FERTÉ[1]

QUATRIÈME PARTIE

Le bruit de la pluie, uni et continu, devint plus distinct lorsque Maria entr'ouvrit la porte de la chambre.

— Mademoiselle, — dit-elle, — le docteur Barradères est au salon.

— Je descends, — dit Anne.

Elle jeta un coup d'œil sur Galswinthe qui sommeillait, ouvrit doucement la porte, la referma sans bruit, gagna l'escalier.

Le docteur Barradères l'attendait, debout.

— Madame de Saint-Selve n'est pas bien, docteur.

Il eut un geste de mécontentement.

— Je le regrette, mademoiselle. Je regrette surtout que, sans me consulter, vous ayez pris sur vous de l'installer ici.

Anne le regarda froidement.

— Puis-je vous demander si cette installation doit être définitive? En effet, dans ce cas...

— Dans ce cas, docteur?

— Je serais obligé de décliner toute responsabilité.

— Vous avez des raisons, docteur?

— Des raisons! — s'exclama-t-il.

Du doigt, il désignait les lézardes humides de la muraille, les coins noirs de la pièce, les vitres sur lesquelles la pluie ruisselait.

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er, 15 avril et 1er mai.

— Mes raisons, mademoiselle, les voilà. Avez-vous pensé que je continuerai d'assumer, dans des conditions pareilles, le traitement d'une maladie de poitrine aussi grave.

— A vrai dire, docteur, je ne l'ai guère espéré, — fit Anne.

Il la regarda avec étonnement.

— Alors?

— Je ne suis ni médecin, ni architecte, docteur, dit mademoiselle de la Ferté. Il m'a semblé néanmoins qu'il n'était besoin d'être ni l'un ni l'autre, pour refuser d'admettre que madame de Saint-Selve pût passer l'hiver dans une villa comme la Pelouse, dont les murs n'ont pas dix centimètres d'épaisseur, une villa qui n'a été construite que pour recevoir, l'été, des gens en parfaite santé. Il était certain qu'à la première rechute, il faudrait se préoccuper de trouver autre chose. Or, cette rechute vient de se produire. Je suis allée au plus pressé en faisant transporter ici madame de Saint-Selve. Je n'ai nullement entendu préjuger de votre décision. Je suis toute disposée à m'y ranger. Puisque, formellement, vous estimez que l'hospitalité de la Crouts doit être préjudiciable à la malade, je suis d'accord avec vous pour reconnaître que, désormais, une seule solution s'impose.

— Une seule solution! Et, à votre avis, mademoiselle, quelle est cette solution?

— Conduire madame de Saint-Selve, le plus tôt possible, dans un sanatorium. On m'a dit qu'à Arcachon, il y en a qui ne laissent rien à désirer. D'ailleurs, vous serez le seul juge.

— A Arcachon, — dit le docteur Barradères, — évidemment.

Il répéta :

— Évidemment.

Comme mademoiselle de la Ferté se taisait, il dit, gêné :

— Pourrai-je voir madame de Saint-Selve?

— Il me semble que c'est la première des choses à faire, docteur, — dit Anne.

Et tous deux ils gravirent, en silence, l'escalier.

Galswinthe venait de se réveiller. Elle eut un faible sourire en apercevant mademoiselle de la Ferté.

Le docteur Barradères s'était incliné. Avant de s'occuper

de la malade, il procédait à un rapide examen de l'appartement.

— Cette chambre est parfaite quant à la luminosité, — dit-il. — Deux fenêtres! Fort bien. Il y aurait lieu de supprimer les tentures, ainsi que les rideaux du lit.

Il alla vers la cheminée où brûlait un rapide feu de pignes.

— Bonne température. Température normale. Il faudrait un thermomètre.

Maintenant, penché sur Galswinthe, et ayant écarté la masse dorée des cheveux, il auscultait la jeune femme.

Une demi-heure plus tard, étant redescendu, il se lavait les mains à la fontaine de faïence du vestibule.

— Eh bien, docteur? — demanda Anne.

— Eh bien, mademoiselle, j'aurais tort de vous cacher la vérité. Nous sommes en présence d'un retour assez grave du mal que nous avions pu espérer enrayé. Nous en viendrons à bout. Mais il faut revenir aux médications qui nous avaient conduits à l'amélioration de cet été. J'écris mon ordonnance. D'abord *huile de foie de morue créosotée, 40 grammes par litre.*

— De nouveau la créosote, docteur. Vous aviez constaté vous-même, en juillet, que madame de Saint-Selve ne pouvait la supporter.

— Nécessité fait loi, mademoiselle. Si pourtant l'huile de foie de morue créosotée entraînait de l'anorexie et des troubles digestifs sérieux, nous emploierions les capsules de Sommerbrodt, où l'huile de foie de morue est remplacée par de l'huile d'olive, ou encore par du baume de Tolu. C'est une question d'appréciation. Si la répulsion de la malade pour ce dernier médicament restait la même, je serais contraint d'en arriver à l'injection par piqûres sous-cutanées. Mais je préfère n'avoir recours qu'en dernier lieu à ce procédé, en raison des accidents toujours regrettables — abcès, escarres, embolies huileuses — que les piqûres sont susceptibles de provoquer. Enfin, heureusement, nous n'en sommes pas encore là. Par contre, je tiens à ce que, le plus tôt possible, nous administrions du bromure. J'ai constaté, en effet, chez madame de Saint-Selve, un énervement particulier

qu'il faut à tout prix combattre. A cet égard, je juge en tout point favorable l'atmosphère dans laquelle elle va être désormais traitée. Absence absolue de bruit. Pas de sujets de surexcitation. Nature balsamique de l'air respirable. Sous ces divers rapports, le séjour de la Crouts est nettement préférable à celui de la Pelouse.

— Et l'humidité, docteur? — dit mademoiselle de la Ferté.

— Eh! l'humidité! Mon Dieu, on la trouve partout l'humidité! C'est une affaire d'attention. Il est certain que, quand le brouillard naît, les fenêtres, qu'on a tant d'intérêt, à d'autres moments, à laisser ouvertes, doivent être fermées. Il est certain aussi... Enfin, je vous le répète, mademoiselle, c'est une affaire d'attention, d'intelligence, d'opportunité. Oui, c'est bien cela, d'opportunité. Et je suis certain que, de ce côté, je puis, n'est-ce pas, absolument, compter sur vous.

— Absolument, docteur. — fit mademoiselle de la Ferté.

Elle dit encore.

— Alors, vous estimez que, pour l'instant, l'état de madame de Saint-Selve ne nécessite pas son entrée dans un sanatorium?

— J'en ai la conviction absolue.

— Quand reviendrez-vous, docteur?

— Demain, et les jours suivants. Pour le moment, la visite quotidienne s'impose.

— Je n'osais vous demander un tel dérangement, docteur, — dit Anne. — Mais, puisque vous voulez bien vous-même, consentir à vous l'imposer, il me semble équitable de vous rappeler dès maintenant que vous allez avoir chaque jour, du fait de l'installation de madame de Saint-Selve à la Crouts, deux kilomètres de plus à parcourir que lorsqu'elle était à la Pelouse. Deux kilomètres à pied, dans un sentier à peine frayé, sous la pluie la plupart du temps... Madame de Saint-Selve m'en voudrait si je ne vous priais pas d'en tenir compte dans le calcul de vos honoraires.

***

Le surlendemain, Galswinthe allant un peu mieux, il fut décidé qu'elle déjeunerait à la salle à manger. Comme

elle venait d'y pénétrer, soutenue par Anne, Maria entra.

— Le facteur! — dit-elle.

Elle portait une lettre. Ne sachant pas lire, elle la remit à mademoiselle de la Ferté.

C'était David Osborne qui écrivait à Galswinthe.

Sans mot dire, Anne tendit la lettre à madame de Saint-Selve. Mais celle-ci la refusa.

— Non, toi, — murmura-t-elle, — lis.

Mademoiselle de la Ferté déchira l'enveloppe, lut :

— Eh bien? — demanda Galswinthe.

— C'était à prévoir, — dit Anne. — Il arrive.

— Mon Dieu! — fit madame de Saint-Selve.

Anne la regardait.

— Que comptes-tu faire?

Galswinthe se raidit

— Lui écrire, — dit-elle. — Je vais lui écrire, qu'il ne vienne pas.

Mademoiselle de la Ferté secoua la tête.

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il écrit qu'il arrive. Il sera ici demain, ce soir, peut-être. Il ne serait plus temps de lui écrire. Et, d'ailleurs, il ne donne pas son adresse.

Elle répéta :

— Que comptes-tu faire?

— Ce que je compte faire? le voir, lui dire. N'es-tu pas de mon avis?

— Non, — fit Anne

Elle dit encore.

— Si tu le veux bien, c'est moi qui le recevrai.

— Que lui diras-tu?

Mademoiselle de la Ferté eut un sourire amer.

— As-tu confiance en moi?

— Si j'ai confiance en toi! Comment peux-tu me poser une telle question! Quand je suis ici.

— Alors tout ira bien, — fit Anne.

— Que lui diras-tu? — murmura Galswinthe.

— Ce qu'il faudra qu'il entende, — dit mademoiselle de la Ferté. — Ce sera ensuite à toi à faire que chacune des paroles que je lui aurai dites ne deviennent pas autant de mensonges.

Il arriva le lendemain, vers deux heures de l'après-midi. A travers les carreaux de la fenêtre, près de laquelle elles étaient assises, elles le virent. Il avançait pesamment dans le sentier jaune, raviné par les ondées.

Mademoiselle de la Ferté, un peu pâle, mais très calme, se leva.

Galswinthe lui saisit la main.

— Ménage-le, — murmura-t-elle. — Songe qu'il est malheureux. Songe...

— Que tu l'as aimé? — dit Anne.

— Qu'il m'a aimée, — fit faiblement Galswinthe.

Mais déjà Anne avait refermé la porte de la chambre et descendait l'escalier. Au même instant, le marteau de la porte du dehors retentissait. Comme elle était fermée à clef, mademoiselle de la Ferté ne se pressa pas d'aller l'ouvrir. Elle entra d'abord dans la cuisine. Maria, qui avait reçu l'ordre de ne pas bouger, s'y chauffait au coin du feu, en compagnie du jardinier.

— Prosper, — dit Anne, — si je vous appelle vous viendrez.

Il inclina la tête dans ses robustes épaules, pour montrer qu'il avait compris.

Alors, comme un nouveau coup de marteau, humble, discret, pitoyable, se faisait entendre, elle alla vers la porte d'entrée, l'ouvrit.

Si préparée qu'elle fût aux diverses péripéties qu'elle avait pu prévoir, elle recula en aperçevant David Osborne. Tout à l'heure, de la fenêtre du premier étage, elle avait reconnu sa silhouette, sur le sentier. Maintenant, elle l'avait là, devant elle, tout près, et ce n'était plus lui.

Il souriait, d'un air gêné, avec un navrant sourire, presque obséquieux.

— Mademoiselle, — commença-t-il, — je suis heureux...

Il avait vieilli d'un nombre d'années qui ne pouvait se dire. Les bords de ses paupières étaient d'un rose affreux. Il avait laissé pousser sa barbe, la barbe drue, inégale, mal plantée des hommes qui ont été rasés toute leur vie. Ses épaules, tout à coup, s'étaient voûtées.

— Mademoiselle, — dit-il encore.

Anne le regardait avec une stupeur qu'elle n'essayait plus de cacher. Eh quoi! C'était donc là ce sir Thomas, si net, si correct, si soucieux de cette élégance anglo-saxonne qu'on imite mais qui ne s'égale pas! Un cache-poussière détrempé, des souliers sans cirage, un pauvre petit feutre verdâtre de rien du tout, et cet aspect des êtres qui, du paquebot, ont passé au chemin de fer, sans se refaire dans une chambre d'hôtel, sans dormir.

Il vit le mouvement de recul de la jeune fille. Il ne s'en offusqua pas. Il était désormais celui qui n'a plus droit de s'offusquer de rien.

Seulement, son sourire se fit plus humble encore.

— Elle est ici? — murmura-t-il.

Et, comme Anne se taisait, il répéta.

— N'est-ce pas? Dites-moi qu'elle est ici.

Il n'eut toujours pas de réponse. Sa voix se fit un peu fiévreuse.

— Je sais qu'elle est ici. Je suis passé naturellement à la Pelouse, tout à l'heure. Là, on m'a dit qu'elle avait été malade, fort malade; alors, que, pour la soigner mieux, il y a huit jours, vous l'aviez emmenée ici. Je vous remercie. D'ailleurs, elle a dû recevoir ma lettre. Une lettre que je lui ai écrite, avant-hier, du Havre, une lettre où je lui annonçais mon arrivée.

Il ajouta, à voix plus basse :

— Il me tarde bien de la revoir.

En même temps, il fit un pas timide, comme pour pénétrer dans la maison.

Sur le seuil de la porte, mademoiselle de la Ferté ne recula pas.

— Que voulez-vous? — demanda-t-elle.

Il la regarda avec un étonnement qui devint vite de l'épouvante.

— Comment, ce que je veux! Mais... la revoir, naturellement. N'a-t-elle donc pas reçu ma lettre?

— J'ai fait suivre immédiatement votre lettre.

— Comment? Vous avez fait suivre ma lettre. Alors, elle, Galswinthe, elle n'est donc plus ici?

— Elle n'est plus ici.

— Elle n'est plus ici. Mon Dieu! Où est-elle? Donnez-moi vite alors son adresse. Je serais trop malheureux si, aujourd'hui même...

— Je ne suis pas autorisée à vous donner cette adresse, — dit mademoiselle de la Ferté.

— Pas autorisée à me donner son adresse! Je ne comprends pas. Enfin, ce n'est pas elle qui a pu donner un ordre pareil. Où est-elle? Je veux savoir. J'en ai le droit.

Peu à peu, sa voix s'était élevée. Son regard terne devenait brillant. Il allait menacer.

— J'en ai le droit.

— Le droit? — dit Anne.

Méprisante, elle laissa tomber :

— Vous n'avez même pas demandé, depuis que vous êtes là, une fois de ses nouvelles.

Il blêmit.

— Je n'ai pas à demander de ses nouvelles aux autres. J'ai à aller en chercher moi-même. Et d'abord tout cela n'est pas vrai. C'est un mensonge, un mensonge. Elle est ici, je le sens. Ah! vous ne m'empêcherez pas...

Bousculant la jeune fille, il essayait d'entrer. Mais il n'était plus qu'un vieillard sans force. Anne n'eut pas de peine à se dégager, à le repousser.

— Assez de scandales comme cela, monsieur, — dit-elle durement.

Ils restèrent quelques instants, face à face, sans parler. Et soudain un mince sanglot s'éleva, un sanglot qu'on eût dit d'un enfant. C'était David Osborne qui pleurait.

— Pardon, pardon! — suppliait-il. — Il faut m'excuser. J'ai tant souffert depuis quinze jours. Vous, vous comprenez. Vous l'avez soignée. Vous êtes bonne. La voir, je veux la voir.

— Elle ne veut plus vous voir, — dit Anne. — Elle aussi, elle a souffert, par votre faute. Elle a compris. Elle ne veut plus vous voir.

— Vous mentez, — cria-t-il.

— Monsieur, — dit Anne, — puisque je mens, il est inutile de me faire mentir davantage.

Elle eut le geste de refermer la porte.

Il lui avait saisi la main, couvrant cette main de ses baisers, de ses larmes.

— Non, par pitié, je vous en supplie. Restez. Comprenez bien que je ne veux pas que vous partiez! Vous partie, il ne me reste qu'à disparaître. Où est-elle? Je vous en prie? dites-le-moi, où est-elle?

Et comme elle se taisait :

— Vous pouvez parler, je vous le jure. Si elle était là elle serait la première à vous dire de me donner son adresse. Car elle m'a aimé, vous entendez. Elle m'a aimé.

Sa douleur était à son comble. Il tenait à la main un petit sac de voyage en toile cirée. Ses mains tremblantes en cherchaient le fermoir, comme s'il eût voulu l'ouvrir.

— Elle m'a aimé. Vous ne pouvez savoir, vous, ce que ça veut dire. Tenez, dans ce sac, j'ai ses lettres. Si je vous les montrais, je suis sûr que vous comprendriez. Voulez-vous que je vous les montre? Une au moins. Une seule? Ce n'est pas pour les montrer, pour me vanter, vous saisissez bien. C'est pour avoir l'adresse, l'adresse.

— Monsieur, — dit Anne, — la pluie recommence. Vous n'allez pas étaler ces lettres sur le sentier. Soyez raisonnable.

Mais lui, avec un gémissement pitoyable, il ne cessait de répéter :

— L'adresse. L'adresse.

Mademoiselle de la Ferté eut un geste pour lui signifier que la scène avait assez duré.

— Écoutez, — fit-elle, — je vous dis encore ce que je vous ai déjà dit : Je ne vous donnerai pas cette adresse. Mais, même si je vous la donnais, vous ne reverriez pas madame de Saint-Selve. Elle est soignée dans un établissement dont l'accès vous est interdit.

— Pourquoi? — demanda-t-il à travers ses larmes.

— Pourquoi? — fit Anne. — Je n'ai que peu de mots à dire pour vous l'apprendre. Madame de Saint-Selve est à l'heure actuelle hospitalisée dans un couvent, et les religieuses qui la soignent ne toléreraient pas qu'une fois de plus sir David Osborne vînt compromettre à la fois sa vie et sa réputation.

Il avait sursauté. Cette fois, Anne recula, prête à appeler l'aide du jardinier.

— Dans un couvent! — dit-il. — Dans un couvent! Elle, aux mains de religieuses catholiques. Ah! vous êtes une misérable.

Tout, son fanatisme, son malheur, son amour, tout s'unissait dans la haine avec laquelle il regardait maintenant mademoiselle de la Ferté.

— Dans un couvent! Ah! oui, je comprends, maintenant. Elle est perdue, perdue pour moi. Mes lettres sans réponses, pas un mot, pas un télégramme d'elle au moment de cette catastrophe. Je comprends, je comprends. C'est fini.

L'explosion de sa colère avait été trop subite, trop brusque. Désormais, David Osborne pouvait essayer de menacer; il n'était plus capable que de s'humilier.

— C'est fini, — dit-il. — Pardon.

Il était terrassé, plus du tout à craindre. Il regardait son petit sac noir avec un hochement de tête enfantin, et ne cessait de répéter :

— Je comprends. Je comprends.

Mademoiselle de la Ferté le regardait en silence.

Il sourit humblement.

— Il faut que je m'en aille, n'est-ce pas?

Elle eut un geste vague.

— M'en aller. Oui, naturellement. Je m'en vais.

— Vous pouvez prier, — dit-elle, — le jardinier de la Pelouse qu'il attelle le landau pour vous conduire à la gare. La nuit va tomber. Adieu, monsieur.

Et elle referma la porte.

Derrière le lourd battant de chêne, dans le vestibule noir, elle attendit le cœur battant, une, deux, cinq minutes. Mais nul coup ne vint heurter la porte. Alors, vivement, elle gravit l'escalier, pénétra dans la chambre de Galswinthe.

La première chose qui frappa son regard fut le corps de madame de Saint-Selve gisant devant la fenêtre entr'ouverte. Galswinthe avait essayé d'écouter. Elle n'avait pu y parvenir jusqu'au bout.

Anne écarta un des rideaux. Là-bas, dans l'obscurité commençante, au bout du sentier, une ombre, ombre courbée,

ombre falote, se faisait plus petite. Bientôt, mademoiselle de la Ferté ne la vit plus.

Alors, elle appela Maria; elles déshabillèrent madame de Saint-Selve et la couchèrent. Vers 6 heures, Galswinthe fut prise de délire. Anne dut la veiller toute la nuit.

***

Les jours qui suivirent, contre toute prévision, furent beaux, et Galswinthe se reprit à aller mieux. L'odeur de l'horrible créosote disparut, pour un temps, de la maison. Le docteur Barradères, surpris et charmé, parla même de ne venir que tous les deux jours. Une considération l'en empêcha : madame de Saint-Selve ne se libérait pas comme il l'eût souhaité de son mystérieux énervement. Il maintint donc le bromure, s'étant assuré par ailleurs que la piètre bibliothèque de la Crouts ne contenait pas un seul ouvrage susceptible d'entretenir ou d'attiser le feu intérieur qui semblait brûler Galswinthe.

Pendant ces premières journées de décembre, la lande brilla d'un éclat inattendu. On semblait revenir en arrière, vers octobre, et même septembre. La migration vers le sud des oiseaux d'automne s'était arrêtée. Seul, le parfum âcre du bois brûlé indiquait la saison véritable où l'on se trouvait, et aussi les Pyrénées, qui, par les temps clairs, s'apercevaient, dans le lointain, chargées de leurs premières neiges.

Vers 1 heure, Anne et Galswinthe sortaient, avec Pyrame. Il ne pouvait être question de priver le vieux chien de sa promenade habituelle. Elles le suivaient. Il les entraînait vers les lieux où, dix ans plus tôt, avaient retenti les coups de fusil du jeune homme sur le souvenir duquel elles se penchaient l'une et l'autre, chaque jour, avec une obstination grandissante.

Jacques avait été surtout un chasseur de marais. Aussi, c'étaient surtout les marais qui recevaient les visites assidues des deux femmes. Bientôt, à une lieue à la ronde, il n'y eut plus un trou herbeux, un ruisseau, une prairie stagnante ignorés de Galswinthe. Chacun avait pour l'illustrer, un épisode de la vie mêlée d'Anne et de Jacques. Souvent, tandis que mademoiselle de la Ferté racontait à sa compagne comment, devant le

fusil de Jacques, un râle noir, une bécassine sourde s'étaient envolés là, au même instant, du même endroit, le même oiseau s'envolait. Une fois, se baissant brusquement, Anne avait ramassé dans la mousse une douille bleue, au carton délavé par dix hivers, au culot de cuivre terni... Toutes deux étaient restées muettes, longtemps, devant cette relique, avec l'espèce d'étonnement morne qu'on a devant les jours enfuis.

Un autre jour, Anne montra à Galswinthe, creusés dans le tronc d'un jeune chêne, un *A* et un *J* enlacés. La croissance de l'arbre avait multiplié en longueur les deux lettres. Mais livides, déformées, c'étaient elles, cependant, et il était impossible de les confondre avec d'autres. Les ombres du soir couraient à ras de terre. Galswinthe étreignit en frissonnant mademoiselle de la Ferté.

Le lendemain, qui était le 15 décembre, comme elles terminaient leur déjeuner, Maria entra dans la salle à manger.

— Le facteur est là, — dit-elle. — Il y a une lettre qu'il faut signer.

Galswinthe signa, prit l'enveloppe aux cachets rouges que la servante lui tendait.

— Ce sont mes rentes de Bordeaux, — dit-elle, — monsieur Larralde est toujours très exact.

Elle ouvrit l'enveloppe, posa sur la nappe, sans les compter, les billets de banque.

— Tu me permets? — demanda-t-elle à Anne.

En même temps, elle montrait la lettre jointe aux billets.

Mademoiselle de la Ferté inclina la tête.

Galswinthe lisait. Son visage eut une expression de surprise et de contrariété.

— Lis, — dit-elle à Anne.

Mademoiselle de la Ferté prit la lettre, la lut, la lui rendit.

— Eh bien, — dit-elle. — Ils te demandent de l'argent. De quoi t'étonnes-tu?

— Trois cent mille francs. Ils me demandent trois cent mille francs.

— Ce pourrait être moins. Mais ce pourrait être plus, — dit Anne. — Combien as-tu déjà placé dans la maison?

— Cinq cent mille francs.

— Que comptes-tu répondre?

— J'ai envie de refuser.

Mademoiselle de la Ferté hocha la tête.

— En 1885, — dit Galswinthe, — ils m'ont déjà adressé une demande analogue. On m'a conseillé de n'accepter que sous certaines conditions. C'est alors que je suis devenue propriétaire de la Pelouse, et de la maison du Quai des Chartrons.

— Et, — fit Anne, — qui t'avait donné ce conseil?

Madame de Saint-Selve rougit.

— Monsieur Osborne était un homme entendu, — dit mademoiselle de la Ferté.

Il y eut un silence.

— Ils te demandent trois cent mille francs, — reprit Anne. — Mais ils te proposent du huit pour cent.

— Eh bien, — fit Galswinthe, — tu me conseilles d'accepter?

— Je ne sais pas très bien comment tu t'y prendrais pour refuser, — dit Anne. — Après tout, c'est la famille de ton mari.

— Jacques, — dit Galswinthe, — m'avait maintes fois répété qu'il ne tenait pas du tout à ce que ma fortune dépendît d'une seule affaire.

— C'est une question d'appréciation, — dit Anne. — Le temps est beau. Si tu veux, nous irons cet après-midi à Dax, voir maître Destouesse, le notaire de ma mère. Tu pourras, en toute confiance, faire ce qu'il t'aura dit.

Comme la nuit tombait, elles sortirent de l'étude de maître Destouesse, où elles avaient passé près d'une heure.

— Ainsi, — murmura Galswinthe, quand leur voiture repartit, — ils en sont là. L'hôtel de la rue de Cheverus, les usines, hypothéquées!... Comment maître Destouesse l'a-t-il su?

— Il te l'a dit, — répondit Anne. — Il est notaire de monsieur Coyola, qui leur fournit les bois pour leurs barriques. Monsieur Coyola n'a rien voulu entendre pour de nouvelles avances. C'est maître Destouesse qui a pris en son nom l'hypothèque sur l'hôtel de la rue de Cheverus. Il a eu raison de te dire de ne rien avancer que contre hypothèque.

— Cela me répugne un peu. Je préférerais ne rien prêter que le faire dans de telles conditions.

— Larralde sera toujours libre de repousser la proposition que va lui faire en ton nom maître Destouesse, — dit Anne. — Mais je doute qu'il le fasse.

— Cette hypothèque, — murmura Galswinthe, — qu'est-ce que c'est?

Anne haussa les épaules.

— On vient de te le dire. Tu n'as donc pas écouté. Les immeubles des Saint-Selve sont hypothéqués pour des sommes qui dépassent presque leur valeur. En cas de catastrophe, tu ne viendrais pas en rang utile. Mais il reste les deux navires, la *Constance* et le *Myrmidon*, qui ramènent les rhums d'Haïti. Ils valent près d'un million. La loi de 1881 permet de gager sur eux une hypothèque. Si Larralde accepte, ils te répondront de tes trois cent mille francs, à huit pour cent, l'intérêt qu'on t'offrait.

— La loi de 1881, — fit Galswinthe. — Tu te rappelles tout!

— Il faut avoir de la mémoire, — dit mademoiselle de la Ferté.

Elles arrivèrent en avance au point où le sentier de la Crouts rejoint la route de Castets. Prosper le jardinier, avec sa lanterne, ne devait y être qu'à six heures. Il en était à peine cinq. Une froide lune brillait, qui ruisselait de haut en bas sur les roncs des pins englués de résine.

— Allons, — dit Anne en descendant de voiture. — Il fait clair comme en plein jour. Nous n'avons pas besoin d'attendre Prosper.

Galswinthe lui saisit le bras.

— La Cible est là, à gauche?

— Oui, — dit Anne. — Eh bien?

— Avec Jacques, souvent, m'as-tu dit, tu t'es promenée à la Cible la nuit. Je n'ai jamais vu le marais sous la lune. Allons-y.

Mademoiselle de la Ferté eut un geste indécis.

— Que dira le docteur Barradères?

— Il ne le saura pas, — murmura madame de Saint-Selve. — Allons.

Elles renvoyèrent le landau vers la Pelouse, et disparurent à gauche, dans la lande toute baignée de brume bleuâtre.

Quelques jours plus tard, Me Destouesse vint à la Crouts porteur d'une lettre de Larralde qui acceptait, de façon un peu rogue, la prise d'une hypothèque de trois cent mille francs sur la *Constance* et le *Myrmidon*. En des termes qui voulaient paraître désinvoltes, mais sous lesquels on sentait la hâte d'aboutir, il ajoutait qu'il serait heureux que les fonds pussent être mis à sa disposition avant le 31 décembre. Galswinthe signa les ordres aux agents de change qui devaient permettre de donner, pour cette date, satisfaction à son beau-frère.

Presque en même temps, elle recevait de sa belle-mère une lettre où se trouvait affirmé une fois de plus l'intérêt que toute la famille de Saint-Selve prenait à sa santé. On l'attendait, rue de Cheverus, pour les fêtes. Elle pourrait profiter de l'occasion pour consulter le Professeur Gourdon, une des sommités de la Faculté de Médecine, lequel, en sa qualité de vieil ami de la famille, ne demandait pas mieux que de faire bénéficier la jeune femme de lumières qu'on ne peut guère espérer rencontrer chez un petit médecin rural. Au cas où Galswinthe répugnerait à accomplir seule le voyage, madame de Villerupt ou madame Larralde se ferait un plaisir de venir la chercher à la Pelouse. Sauf contre-ordre, l'une ou l'autre quitterait Bordeaux entre la Noël et le premier janvier, afin que Galswinthe pût fêter au milieu des siens le commencement de la nouvelle année.

Le contre-ordre, sec et net, ne se fit pas attendre : madame de Saint-Selve n'allait pas assez bien pour faire ce voyage, mais, par ailleurs, son état de santé n'avait rien qui fût de nature à justifier les inquiétudes qu'on avait la grande amabilité de lui témoigner.

Sur ces entrefaites, l'hiver était venu, sans rémission.

La Crouts est entourée d'un cordon aquatique formé, à l'ouest, de marais : au nord, au sud, à l'est, de ruisseaux et d'étangs. De ruisseaux, non, d'un seul ruisseau. Il prend naissance quelque part, dans les Landes de Castets, à une vingtaine de kilomètres de là. Il se jette, à trois kilomètres de la Crouts, dans l'Adour, entre Pontonx et Thetieux. Sur

son parcours, il fait tourner trois moulins : au sud, c'est le moulin de Cabanes, près de la voie ferrée. Au milieu, c'est le moulin de Lagardère, tout près de la Crouts, un moulin isolé, sombre, à l'aspect presque tragique. Vers le nord, dans une éclaircie de la forêt, c'est le moulin du Rancez. Celui-là est construit en briques roses. Il y a devant lui une prairie vert pâle, qui donne au paysage un aspect hollandais. Des canards domestiques se dandinent sur cette prairie, accueillant parfois dans leurs rangs leurs frères séparés, plus secs, plus minces, plus nerveux, les canards sauvages. Là, le ruisseau est semblable à un canal. Il est bleu, discipliné. Il sait qu'il ne lui est permis de bouillonner qu'à certaines heures. Mais, dès qu'il a quitté l'enclos du Rancez, il se rattrape en indépendance. Il coule dans une gorge sombre, la gorge du Brouch. Les ronciers et les ajoncs, de leurs griffes noires, égratignent ses eaux tumultueuses. Là, poussent, en septembre, les énormes champignons mous, dont l'envers de la calotte est de mousse jaune, les *peraz*. Là viennent, la nuit, voyageurs moroses et brutaux, les sangliers. Les canards polis font place aux poules d'eau, qu'on voit fuir, sous l'onde blafarde, petites boules huileuses et noires. Le râle gris se perche, oiseau morne, sur les maigres salicaires des rives escarpées. Toute une nature âpre et rébarbative, troublée seulement, quelquefois, par les cris furieux d'un berger de douze ans qui poursuit à travers les taillis une vache ou une brebis en mal d'indépendance.

De chaque côté, à droite, à gauche, des étangs sont là, qui communiquent avec le ruisseau par de minces canaux engorgés d'herbes aquatiques, des canaux où parfois les brochets s'engagent. On les voit naviguer dans le fouillis des lentilles d'eau, des prêles, des cardamines, des cirses, flore touffue et mystérieuse, qui reste vivace et verte malgré l'hiver. Tout à l'entour, dans la forêt immense et sombre, brûlent les feux des pâtres, les feux auprès desquels ils retirent, des sabots pleins de fougères, leurs pauvres pieds gercés. A l'heure où la nuit survient, ces fumées bleues se fondent avec le brouillard qui naît. Le ruisseau, élargi, poursuit sa route sous un dôme d'aulnes et de bouleaux. Il arrive ainsi au moulin de Lagardère. De la Crouts, quand la tempête ne souffle pas à

travers les pins, on entend, la nuit, le hurlement qu'il a en s'enfonçant sous les meules ronflantes.

Fusion molle de l'eau et de la terre, humus spongieux né de la stratification successive des saisons, bizarre atmosphère sylvestre faite à la fois de pureté et de pourriture, sol qui ploie sous le pied, qui gémit, dans lequel on sent pleurer l'eau, étangs bourbeux où les foulques croisent les anguilles, et par-dessus toutes ces choses, ne les découvrant une heure que pour les ensevelir ensuite plus profondément, le brouillard, ce brouillard des marais et des eaux, qui se traîne par lambeaux, flotte, se déchire, s'agglomère... Ici, rien n'a changé. Les choses sont restées les mêmes que du temps où deux jeunes femmes fantasques murmuraient auprès de ces ondes croupissantes leurs confidences mystérieuses. De même que le carton des cartouches de Jacques de Saint-Selve, on pourrait à certains endroits où elles s'assirent retrouver un peigne d'écaille ayant appartenu à l'une de ces passionnées. Nul détail des lieux où elles s'affrontèrent n'est du domaine de la fantaisie. Le sentier qui mène à la Crouts est toujours encombré du sable dans lequel s'enchevêtrèrent jadis leurs pas. Le jardin, derrière la maison, a encore les tournesols qui accrochaient, aux premiers feux du jour, leurs regards harassés. Les pins, qu'elles connurent adultes, ne sont pas tous remplacés par d'autres plus jeunes. Dans les pots bistrés accrochés à leurs flancs, ils pleurent encore leurs larmes transparentes et blondes. Et qu'importe que ce ne soient plus les mêmes sarcelles qui gémissent sur l'étang prochain, si ces gémissements sont les mêmes que ceux qui, la nuit, dans les bras de mademoiselle de la Ferté, faisaient tressaillir d'épouvante une Galswinthe déjà visitée par la mort.

Le jour, aux instants perdus, elles travaillaient à leurs broderies pieuses. Galswinthe aidait Anne. Anne d'autre part avait profité des moments que lui laissaient les sommolences de Galswinthe. Un peu avant la Noël, la tâche que les dames de l'œuvre des Tabernacles avaient imposée à mademoiselle de la Ferté fut achevée.

Un jour de pâle soleil fut choisi pour apporter à l'abbé Lafitte l'énorme paquet que faisaient tous ces ornements reli-

gieux terminés. La charrette de la Crouts le convoya jusqu'à la Pelouse, où le landau avait été attelé. Anne et Galswinthe y prirent place, madame de Saint-Selve ayant tenu à accompagner mademoiselle de la Ferté. En passant rue des Carmes, Anne laissa la jeune femme chez Me Destouesse. Galswinthe avait manifesté le désir d'avoir avec le notaire un entretien particulier.

Le curé félicita longuement mademoiselle de la Ferté.

— J'étais confus, mon enfant, je puis bien vous le dire, quand, il y a trois mois, je vous ai confié tout ce travail. Je n'espérais pas que vous l'auriez achevé si tôt. Nous vous devons bien de la reconnaissance.

Parlant ainsi, il regardait Anne. Il était surpris, gêné peut-être, inconsciemment, du changement qu'il constatait en elle. Un changement analogue à celui qui survient chez les jeunes filles transformées par le mariage en jeunes femmes. Un certain empâtement des portions jadis enfantines, anguleuses, du visage. Un éclat inusité des prunelles. Les saccades des gestes, de la démarche faisant place à une sorte de mollesse.

Le prêtre avait à sa disposition une explication tout à l'honneur de mademoiselle de la Ferté.

Il lui prit la main avec émotion :

— Je suis fier de vous, — dit-il.

— Vous êtes fier de moi, monsieur le curé?

— Fier de vous, mon enfant. Je sais tout.

Anne le regarda.

— Oui, je sais tout, — dit-il, s'exaltant par degré. — Pas plus que le mal, heureusement, le bien ne peut se cacher. J'ai causé avec le docteur Barradères. Il m'a tout appris.

— Vraiment, monsieur le curé, — fit Anne.

— Oui, — dit-il. — Toute autre que vous, qu'aurait-elle fait à votre place? Un de ces hasards où le doigt de Dieu se reconnaît vous a mis à même de rendre le mal pour le mal. C'est le bien que vous aurez fait. Tout ce qu'il était possible de tenter pour arracher madame de Saint-Selve à la maladie qui va l'emporter, je sais que vous l'avez tenté.

La main de mademoiselle de la Ferté trembla dans la sienne.

— Le docteur Barradères vous a parlé, monsieur le curé. Il vous a dit...

— Oui, mon enfant, ma pauvre enfant. Il m'a parlé. Il m'a tout dit. Des choses qu'il n'a pas cru devoir vous avouer, peut-être, parce qu'il les jugeait de nature à diminuer la force, le courage dont vous avez besoin dans l'accomplissement de votre dur sacrifice. Mais ces choses, moi, je juge de mon devoir de vous les dire : madame de Saint-Selve est perdue.

— Perdue, — répéta-t-elle, machinalement.

— Perdue, — dit le prêtre. — Elle ne passera pas l'hiver.

Mademoiselle de la Ferté devint livide. Ses lèvres remuèrent, comme si elle allait parler. Elle ne dit rien, pourtant.

L'abbé Lafitte l'enveloppa d'un long regard compatissant.

— C'est à moi, maintenant, d'intervenir, — fit-il, — de vous dire ce qu'il est de mon devoir de vous dire. Le devoir, vous avez fait le vôtre, mon enfant, et bien au delà de ce qu'on pouvait songer à vous demander. A présent, écoutez-moi. J'ai connu tous vos parents, votre père, qui n'a pas eu de chance, votre mère, qui a été tout près d'être une sainte. Ils sont morts. Je sens que c'est à moi à vous parler en leur nom, et je vous dis : pensez à vous.

— Je ne comprends pas, monsieur le curé, — murmura-t-elle.

— Vous comprenez très bien, au contraire, — fit-il. — Encore une fois, le docteur Barradères m'a tout dit. Je sais de quelle façon vous vous êtes dévouée pour madame de Saint-Selve, pour une femme que toute autre que vous, à votre place, aurait haïe. Je sais que, trois fois sur quatre, à son chevet, vous avez passé des nuits blanches. Le docteur est parfois arrivé à la Crouts, à l'improviste, à 8 heures du matin. Il est entré dans votre chambre. Jamais il n'a trouvé votre lit défait. C'était bien, tant qu'une lueur d'espoir pouvait encore être gardée. Maintenant, mon enfant, c'est fini. Madame de Saint-Selve va mourir. Le mal qui l'emporte est un mal terrible, un mal qui ne pardonne pas. Continuez à la soigner. Adoucissez ses derniers instants. Mais épargnez-vous.

Elle ne disait rien. De nouveau, il lui prit la main.

— Vous me le promettez?

Elle ne répondit pas davantage. Mais elle eut un geste qu'il put croire d'acquiescement.

— Maintenant, autre chose, — dit-il, sur un ton où l'émo-

tion avait fait place à la gravité. — Vous n'auriez rien fait pour cette pauvre femme si vous vous étiez préoccupée uniquement de prolonger sa vie. Avez-vous songé quelquefois à son âme?

Anne le regarda comme si elle eût voulu ne pas comprendre.

— Madame de Saint-Selve est protestante, monsieur le curé.

— C'est bien à quoi je pense en vous parlant comme je le fais, — dit-il. — Vous avez risqué votre vie pour sa vie terrestre. N'avez-vous jamais pensé à son autre vie?

— Je suis allée au plus pressé, — dit-elle, presque sèchement.

— Hélas! — fit-il. — Sous ce rapport, votre tâche est terminée. Par ailleurs, elle commence. Je sais que vous avez sur madame de Saint-Selve une très grande influence.

Elle eut un brusque geste de protestation.

— Si, si, — dit-il. — Ne vous en défendez pas. Qu'il en fût autrement, et elle serait ingrate. Mais, vous-même, ne me disiez-vous pas tout à l'heure qu'elle vous avait aidée, lors de ses moments de bien-être, dans la confection de ces aubes, de ces chasubles... Si minime que soit ce gage de succès dans l'œuvre qui nous reste à entreprendre, nous n'avons pas le droit de la sous-estimer. Rappelez-vous mademoiselle Crémieux-Dax.

— Elle était juive, — dit Anne avec un geste de révolte.

— Elle était plus loin de nous que madame de Saint-Selve, — dit l'abbé Lafitte.

— Elle n'était pas malade, — fit Anne. — On n'a pas le droit de hâter la fin d'un malade par l'évocation des choses qui annoncent la mort. Une conversion doit être libre.

L'abbé Lafitte la considéra avec une surprise triste.

— Dois-je penser que le concours que vous avez prêté au docteur Barradères pour l'aider à accomplir sa tâche, vous me le refuserez dans l'accomplissement de la mienne?

Elle lui lança un regard égaré. Mais elle eut vite fait de recouvrer son calme.

— Monsieur le curé, — dit-elle de sa voix morte, — je ferai de mon mieux, pour ce que vous voudrez.

***

Il pleuvait sans discontinuer depuis trois jours. Mais la pluie, si violente fût-elle, n'avait pu contraindre Galswinthe à renoncer aux pèlerinages dans lesquels elle réussissait toujours à entraîner mademoiselle de la Ferté.

Cette après-midi, elles s'en étaient allées à la recherche d'un marais minuscule, du côté de Buglose. Là, jadis, Jacques de Saint-Selve avait failli périr, en essayant de sauver un misérable mouton enlisé dans les sables mouvants.

Muettes, toutes deux, elles avaient contemplé le sol brouillé de vert et de jaune, si ferme, en apparence. S'en approchant avec précaution, Anne y avait lancé une lourde pierre. Elles l'avaient vue, insensiblement, s'enfoncer, disparaître.

— Il était très courageux? — avait demandé Galswinthe.

— Très courageux, — avait répondu mademoiselle de la Ferté.

En silence, elles avaient repris le chemin de la Crouts.

Comme elles arrivaient en vue de la maison, Anne tressaillit.

Là-bas, sur le sentier qui venait de la route de Castets, parmi les rafales, un parapluie luttant contre elles s'avançait. Quand le vent le redressait, on apercevait une silhouette noire.

— Tiens, — dit Galswinthe. — monsieur l'abbé Vergez.

Mademoiselle de la Ferté secoua la tête.

— Ce n'est pas l'abbé Vergez. C'est le curé de Dax, monsieur l'abbé Lafitte.

— Ah! — dit Galswinthe. — Il vient ici. Moi qui, depuis si longtemps, désirais le connaître.

Anne lui avait pris la main. Elles ralentirent leur marche.

— Écoute, — fit mademoiselle de la Ferté. — J'ai quelque chose à te dire.

Et, comme Galswinthe la regardait avec étonnement :

— L'abbé Lafitte vient ici. Tu vas le voir. Il m'avait chargé d'une commission pour toi. Il faudra lui dire que je te l'ai faite.

— Une commission pour moi?

— C'est pour te voir qu'il vient, — dit Anne.

— Pour me voir?

— Oui. Il veut te remercier, sans doute, de m'avoir aidée pour l'œuvre des Tabernacles. Il veut aussi te dire sa reconnaissance pour l'argent que je lui ai remis en ton nom. Rien de plus naturel. Mais il y a une chose sur laquelle je n'ai pas été de son avis.

— Et quelle est cette chose?

— Il veut que tu deviennes catholique.

— Mais, — fit Galswinthe, — tu sais bien, puisque, plusieurs fois, je te l'ai dit, que c'est mon désir, aussi.

Anne secoua la tête.

— Tu fais ce que tu veux, — dit-elle, — et lui aussi. Moi, je fais ce que je crois devoir faire. Tu étais malade. Le docteur Barradères me recommandait d'empêcher autant que possible que tu te surexcitasses. Tu sais si j'ai cherché à t'éviter tout sujet de ce genre. Bref, je ne t'ai pas parlé de l'abbé Lafitte, quoique lui ayant promis de te transmettre sa commission. Je ne pensais pas qu'il viendrait, du moins si tôt. Le voici. Tu feras ce que tu voudras.

Presque en même temps, le curé venant d'un côté, elles de l'autre, ils étaient arrivés devant le portail de la Crouts. L'abbé Lafitte bataillait avec son parapluie qu'il essayait de refermer. Anne lui présenta madame de Saint-Selve.

— Nous vous remercions de votre visite, monsieur le curé. Par un temps pareil.

— Mais vous, — fit-il avec un étonnement qu'il n'essayait pas de dissimuler. — Par ce temps, vous étiez sorties.

— Madame de Saint-Selve va assez bien, — dit Anne, — et le docteur Barradères exige qu'elle prenne le plus d'air possible. Aujourd'hui, j'avais pensé à la conduire du côté de Buglose. Il ne pleuvait pas quand nous sommes parties.

Elle les avait fait entrer dans le salon noir. Elle alluma une lampe. Petit à petit, la lumière grandit.

— Buglose, — dit le curé. — Madame de Saint-Selve n'a peut-être pas encore vu la chapelle?

— Non, monsieur le curé.

— C'est un de nos pèlerinages les plus connus, madame.

Il n'y a pas longtemps qu'il existe, mais on y vient déjà de tout le département, et même de la Gironde et du Gers. Je suis sûr que vous serez intéressée. Notre-Dame de Buglose est une vierge noire.

Il s'interrompit, madame de Saint-Selve venait d'être saisie par un accès de toux qui la secouait impitoyablement.

— Une vierge noire, monsieur le curé? — finit-elle par pouvoir dire.

— Oui, madame, une vierge noire. La façon dont elle a été découverte est des plus curieuses. Un bouvier avait constaté que les bœufs de son attelage se refusaient à dépasser un certain endroit, dans la campagne. On creusa, et c'est alors... Mais je m'excuse...

Galswinthe était reprise par sa toux. Mademoiselle de la Ferté se leva, sortit du salon.

— Je m'excuse, je m'excuse, — répétait le pauvre abbé Lafitte. — Madame, je vous en prie. Ne parlez pas, ne vous fatiguez pas.

Dans un grand effort, madame de Saint-Selve était parvenue à maîtriser sa toux.

— Monsieur le curé, monsieur le curé. Je suis heureuse de vous voir. Si heureuse. Et si reconnaissante.

— C'est moi, madame, qui...

— Non, monsieur le curé. C'est moi. Je sais tout. Mademoiselle de la Ferté m'a parlé.

— Ah! — fit le curé avec élan. — C'est une sainte. La façon dont elle vous a soignée. Après ce qui s'était passé.

— Elle l'a beaucoup aimé, n'est-ce pas? — fit Galswinthe.

— Plaît-il? — murmura l'abbé Lafitte.

— Oui, lui, Jacques?

— Oui, beaucoup, — balbutia le malheureux prêtre.

— Aussi, je l'aime beaucoup, elle, — dit Galswinthe.

— Madame, — dit l'abbé Lafitte avec ferveur, — jamais vous ne l'aimerez trop.

Subitement, tous deux, ils se turent, comme pris en faute. Mademoiselle de la Ferté venait de rentrer dans le salon. Elle portait une tasse de tisane, qu'elle fit boire à Galswinthe.

Un silence gênant plana. L'abbé Lafitte s'était levé.

— Il va falloir que je m'en aille.

— Vous reviendrez, n'est-ce pas, monsieur le curé? — fit Galswinthe.

— Madame, — commença-t-il, — croyez que ce sera avec joie... le plus tôt possible.

Devant la porte, dans la nuit tombante, sous la bourrasque, il ouvrit avec des saccades son parapluie. Son émotion le rendait malhabile. A la même place que Larralde il y avait six ans, que David Osborne il y avait un mois, lui non plus, il ne parvenait pas à s'en aller.

— Ah! — répétait-il, — pauvre jeune femme, et si sympathique. Quelle épouvantable chose.

— Il fait nuit, monsieur le curé, et vous avez plus d'une lieue à faire, à travers la pluie, — dit Anne.

Mais lui, encore :

— Je n'ose revenir trop tôt, lui ouvrir les yeux, par une hâte maladroite, sur son véritable état. Vous, vous êtes le meilleur juge de l'opportunité, le seul juge. Vous me ferez signe. Il ne faut pourtant pas trop attendre. Vous me ferez signe. J'accourrai.

Il s'enfonça dans l'ombre. Elle attendit, jusqu'à ce qu'elle cessât d'entendre le choc des gouttes d'eau sur le parapluie. Alors, elle referma la porte.

Ce que mademoiselle de la Ferté avait prévu se produisait : Galswinthe ne pouvait plus supporter la créosote. Chaque nouvelle dose engendrait des nausées, un refroidissement général des membres, des troubles de la digestion. Le docteur Barradères dut se rendre à l'évidence, et recourir aux injections sous-cutanées.

Pendant les dix premiers jours, tout alla bien. Puis, deux injections d'huile créosotée faites trop superficiellement entraînèrent des escarres, peu importantes, mais douloureuses. Madame de Saint-Selve fut clouée sur son lit.

Alors, vraiment, commença la passion de Galswinthe. Ne plus sortir, lorsqu'il restait encore, de par la lande, tant de lieux par elle inexplorés, tant d'endroits où Jacques et Anne avaient passé, et qu'elle s'était juré de connaître! Cette déception ne fit qu'accroître sa nervosité. Pas d'hémoptysies, cependant, ou guère. Galswinthe ne mourait pas

comme les autres tuberculeux. Elle avait à peine dépéri. A certaines heures, elle paraissait même plus belle. Tandis qu'elle dormait, il arrivait à mademoiselle de la Ferté de la considérer avec stupeur. Anne regardait la gorge nue de la jeune femme. Elle se demandait comment un si charmant écrin pouvait recéler une gangrène aussi horrible. Les cheveux surtout lui étaient un perpétuel sujet d'étonnement tragique. A mesure que le mal grandissait, ils semblaient gagner en souple opulence. Ils étalaient, sous la demi-lumière de la lampe, leur nappe couleur d'or en fusion. Peut-être, tout au plus, ressentait-on, à leur contact, une bizarre sécheresse, une impression de *rapporté*, comme si, déjà, ils eussent appartenu à un corps étranger. A travers leurs boucles fluides, Anne promenait ses mains pensives. Il lui semblait caresser la chevelure d'une poupée que son père lui avait jadis donnée, et qui avait coûté très cher. *Cheveux naturels*, disait l'étiquette. Cheveux naturels! Étrange destinée, vraiment, que celle de cette Galswinthe qui mourait là, qui mourait là parce que, dix ans plus tôt, le comte Michel de la Ferté s'était ruiné dans des spéculations grotesques. Étranges cheveux, à la fois si lourds et si légers. Galswinthe se réveillait alors, et laissait errer sur sa compagne un long regard, fait tout ensemble de supplication et de reconnaissance.

Elle ne pouvait plus sortir, parce qu'elle ne pouvait plus marcher. Mais, en eût-elle été encore capable, que la tempête le lui aurait interdit.

Jamais un mois de janvier plus gonflé de bourrasques n'avait surgi sur les landes. L'hiver, déchaîné, hurlait. Quinze jours auparavant, il y avait encore, entre les deux femmes, tout l'imprévu que ménagent les grandes courses à travers la forêt, les rêveries au bord des étangs, les associations d'idées qui diffèrent, selon que c'est une macreuse qui s'envole, ou un goéland. Maintenant, plus rien, rien qu'un inexorable tête-à-tête, dans une chambre pleine d'ombres balancées par la flamme dansante des bûches croulantes..., et cette odeur de pharmacie, sinistre et fade.

Succombant presque à une crise abominable de toux, madame de Saint-Selve n'y pouvait plus tenir. Elle ordonnait, elle suppliait qu'on ouvrît la fenêtre. Mademoiselle de

la Ferté obéissait, après avoir pris la précaution d'éteindre la lampe, de s'assurer que la porte était bien fermée.

Soudain, une rumeur folle emplissait la chambre. Rumeur faite de toutes les gammes du vent, selon qu'il souffle à ras de terre, dans les brandes, ou, tout en haut, parmi les frondaisons des chênes et des pins. Pour que l'une pût alors entendre ce que l'autre voulait lui dire, il fallait qu'elles se parlassent bouche contre oreille. Une hâte, une ardeur commune les aiguillonnait. Elles savaient que si elles voulaient arriver à tout se dire il n'y avait plus un instant à perdre.

Chose extraordinaire. A mesure que ses forces déclinaient, il semblait que chez Galswinthe une sorte d'amour-propre naquît, grandît. Elle ne voulait plus être l'éternelle sujette, la confidente obéissante d'un amour dans lequel, malgré tout, elle avait le droit, elle aussi, d'affirmer qu'elle avait joué son rôle. Ce rôle, elle le préciserait. Jacques, aussi bien, il avait été son mari, n'était-il pas vrai? Elle en conservait certains souvenirs qui lui permettaient, si elle voulait s'en donner la peine, de faire grelotter de jalousie son impitoyable partenaire. Elle n'avait qu'à parler, qu'à tout dire, dût l'évocation de ces détails la rejeter ensuite, pâmée et délirante, sur sa couche de douleurs.

— A Port-au-Prince, — disait-elle, — notre villa dominait la mer. De la terrasse, nous assistions, vers 3 heures du matin, au lever du soleil. Tous les oiseaux se mettaient à chanter à la fois dans les buissons pleins de fleurs rouges et blanches. Il me disait qu'il n'avait rien vu de plus beau, de sa vie. Nous allions ensuite nous recoucher, et je puis dire, moi, que je n'ai jamais rien vu de plus beau que son corps, endormi, entre mes bras.

Mademoiselle de la Ferté avait un sourire de dédain.

— Entre les miens, — disait-elle, — je ne l'ai jamais vu dormir.

— Plus tard, — reprenait fiévreusement Galswinthe, — plus tard, dans la journée, bien las tous les deux, nous descendions au bord de la mer. Tu ne peux avoir idée d'une mer pareille, plus bleue que l'encre est noire. Ah! il était heureux, je te le jure. J'avais une robe de mousseline, et

rien en dessous. Il passait ses bras autour de mon cou. Il jouait avec mon collier de corail.

— Oui, — disait Anne, — le collier que tu m'as donné.

— Justement.

— Celui-là dont il affirmait qu'il n'irait jamais bien qu'à une brune... Je ne te l'ai pas fait dire.

... Au dehors, la tempête redoublait de violence. Galswinthe saisissait Anne dans ses bras. C'était sa façon de s'avouer vaincue, de reconnaître que ses souvenirs à elle, n'avaient aucune importance, devant ceux que voulait bien lui confier mademoiselle de la Ferté.

Ainsi, pour elles, les nuits se succédaient, coupées d'alternatives hostiles et tendres. L'aube pluvieuse les retrouvait toutes deux, parlant encore de leur passé, évoquant ce passé charnel qui les opposait en les unissant. Était-ce la diminution physique produite par la maladie? Toujours est-il que madame de Saint-Selve ne parvenait pas à battre sa compagne sur ce domaine des souvenirs voluptueux, où la belle débauchée de Richmond eût semblé pourtant devoir régner en souveraine. Ses nuits d'amour les plus mouvementées n'étaient plus que d'inoffensives berquinades, comparées à certains épisodes des amours de Jacques et d'Anne, épisodes dont la façon, toute en sous-entendus, dont ils étaient rapportés ne faisait qu'accentuer le mystère scabreux. Galswinthe pouvait protester avec véhémence. Anne opposait à ses dénégations un silence entendu et railleur. Puis, sur les prières de la mourante, elle consentait à continuer de parler. Jusqu'à ce que, finalement, elle s'effondrât, réduite à merci, parmi ses oreillers saccagés, madame de Saint-Selve écoutait avec avidité les confidences monstrueuses issues de cette sombre imagination de vierge.

***

— Eh bien, docteur?

Le docteur Barradères, front soucieux, se lavait les mains à la fontaine de porcelaine du vestibule. Il prit la serviette qu'Anne lui tendait, s'essuya lentement.

— Elle est plus mal, beaucoup plus mal.

— Que faire? — dit Anne.

Le docteur hocha la tête. Il paraissait véritablement inquiet.

— Hier, — dit-il, — j'ai rencontré l'abbé Lafitte. Il m'a demandé des nouvelles de madame de Saint-Selve. Je n'ai pas voulu l'inquiéter, l'obliger, à son âge, à faire la route de la Crouts. Mais aujourd'hui, vraiment, je ne pourrai prendre sur moi... Ma responsabilité est engagée, mademoiselle, très gravement engagée. Je ne sais si vous vous en rendez compte.

— Je m'en rends parfaitement compte, docteur. C'est pourquoi, je vous répète : que faire?

Il la regarda de côté.

— Je crois que nous ferions bien d'avoir une consultation, — finit-il par dire.

Elle eut un geste signifiant qu'elle n'y voyait pas d'inconvénients.

Encouragé, il reprit :

— Je ne suis pas infaillible. Personne n'est infaillible. D'autre part, ma responsabilité est engagée, très engagée. La consultation aura un double effet. D'abord, naturellement, elle nous donnera peut-être d'autres lumières sur l'état de madame de Saint-Selve. En outre, elle nous permettra, le cas échéant, d'être en paix avec notre conscience. C'est cher, c'est entendu. Mais...

— On ne saurait payer trop cher un tel résultat, docteur.

Ils gardèrent un instant le silence.

— A qui comptez-vous faire appel? — demanda mademoiselle de la Ferté.

— A tout ce qu'il y a de mieux. Il faut absolument un professeur de Faculté. J'ai pensé au docteur Grasset, de Montpellier. Mais c'est bien loin. En outre, il est très indépendant. Il est plus naturel que nous nous adressions à quelqu'un de Bordeaux. Le professeur Gourdon, par exemple.

— Bien volontiers, — dit Anne. — D'autant plus volontiers qu'il y a trois semaines, madame de Saint-Selve a reçu une lettre de sa belle famille, où on lui proposait d'avoir, le cas échéant, recours au professeur Gourdon.

— Ah! — fit le docteur Barradères.

Il parut réfléchir.

— J'y pense, — dit-il, — le docteur Gourdon est bien entier, dans ses opinions, et avec cela pas très au courant des nouvelles méthodes. Il en est encore à la médication arsenicale, qui est désastreuse pour le cœur. Madame de Saint-Selve n'a que trop de prédisposition à la tachycardie. Il vaut beaucoup mieux faire appel au docteur Bordenave, professeur lui aussi, et dont mon maître Gimbert m'a toujours dit le plus grand bien.

— Écrivez donc au docteur Bordenave, — dit Anne.

— Ce sera cher, mademoiselle.

— Je sais que vous faites pour le mieux, — dit-elle.

Trois jours après, le professeur Bordenave arriva à la Crouts en compagnie du docteur Barradères, qui était allé l'attendre à la gare. Il était de fort mauvaise humeur, ayant dû faire à pied le kilomètre sablonneux qui séparait la route de Castets de la maison.

— Vous m'auriez dit qu'il en était ainsi, — ne cessait-il de répéter, — je vous fiche bien ma parole que je ne serais pas venu.

Et, avant de voir la malade, il exigea que Maria lui brossât ses bottes.

En chemin, le docteur Barradères lui avait expliqué le cas, mais sans grand luxe de détails, probablement, car il jetait autour de lui des regards ébahis et furieux.

C'était un petit homme de cinquante ans, au crâne tondu, à la barbiche rousse. A la chaîne de son gilet, il avait, en manière de breloque, une boussole d'or, que les perpétuelles exclamations qu'il poussait faisaient bondir et rebondir continuellement.

— Sans blague, une tuberculeuse ici! — fit-il.

Il jeta un regard dénué de bienveillance sur mademoiselle de la Ferté.

— Où est-elle?

Anne fit signe au docteur Barradères de donner les explications nécessaires, indiquant ainsi qu'elle ne tenait pas à entrer personnellement en relations avec ce turbulent personnage. Mais lui, saisi soudain par l'aspect glacial de la

jeune fille, il continuait à la regarder, en silence, cette fois.

— Par ici, monsieur le professeur, — répétait obséquieusement le docteur Barradères, désignant l'escalier, — par ici.

— Allons, — grommela-t-il.

Ils montèrent au premier étage. Anne les suivit.

Au bout d'un quart d'heure, ils redescendaient. Mademoiselle de la Ferté était restée auprès de la malade.

Le docteur Bordenave se lava en silence les mains à la fontaine. Le docteur Barradères le regardait faire avec une expression de crainte non dissimulée.

— Eh bien, monsieur le professeur? — commença-t-il.

— Eh bien quoi? — fit l'autre, avec brusquerie.

Et, lui rejetant la serviette dont il venait de s'essuyer les mains :

— Lequel de nous deux est un imbécile? — fit-il.

Prudent, le docteur Barradères avait conduit son illustre interlocuteur dans la salle à manger.

— Je ne saisis pas bien, monsieur le professeur. La situation est très grave, n'est-ce pas? Mais peut-être pas désespérée?

Le docteur Bordenave le regarda de travers.

— Combien de temps y a-t-il qu'elle est ici? — demanda-t-il.

— Deux mois, environ, — monsieur le professeur.

— Bien, — fit Bordenave.

Il alla vers la muraille, tira de sa poche un large mouchoir, en frotta vigoureusement la tapisserie, revint vers son confrère.

— Regardez, — dit-il, lui mettant sous le nez le mouchoir, devenu aussi spongieux et verdâtre que s'il avait été frotté contre la margelle d'un puits.

— Il y a deux mois, — dit-il, — puisque c'est il y a deux mois, me dites-vous, qu'elle est arrivée ici — si vous m'aviez fait venir, et si vous m'aviez demandé ce que vous deviez faire, je vous aurais répondu par une seule phrase : « Qu'elle refoute le camp, et tout de suite. »

Il haussait la voix.

— Qu'elle refoute le camp.

— Vraiment, monsieur le professeur, — murmurait le

docteur Barradères, blême. — Vraiment... Et... aujourd'hui?

Il haussa les épaules, secoua son mouchoir, le remit dans sa poche.

— Aujourd'hui? Rien. Ce que vous voudrez. Cela n'a plus d'importance.

Le misérable petit médecin restait décontenancé. Il fut tiré d'embarras par l'arrivée de mademoiselle de la Ferté.

Elle avait à la main une enveloppe.

— Je viens vous remercier, monsieur, — commença-t-elle.

— C'est mille francs, — dit Bordenave.

— Veuillez compter, — fit-elle sèchement, en lui tendant l'enveloppe.

De son gros pouce, il feuilleta les billets, et les engouffra dans un portefeuille vaste comme une trousse de voyage.

— Maintenant, — dit-il, de plus en plus bourru, — autre chose. Mon train est à 6 h. 10. Je ne serai pas avant 11 heures à Bordeaux. Je ne veux pas partir le ventre creux.

Elle s'inclina sèchement.

— On vous servira ce que vous voudrez. Docteur, — dit-elle en s'adressant au docteur Barradères, — voulez-vous avoir la bonté de donner des ordres, et de tenir compagnie à monsieur. Je remonte auprès de madame de Saint-Selve.

Les deux médecins achevaient un copieux repas arrosé d'un vin de sables que le docteur Barradères avait fait acheter pour madame de Saint-Selve. Il s'était aperçu que son redoutable confrère était un gros mangeur, et stimulant de son mieux Maria, il n'avait eu garde de laisser passer cette occasion de rentrer en grâce auprès de lui.

— Hum! — fit Bordenave, vidant son verre. — Voilà qui va mieux. Il me fallait ça. Hum. J'avais un peu la sensation d'être dans un aquarium. Alors, vraiment, vous n'avez pas eu trop d'ennuis avec la créosote?

— Le minimum d'ennuis, mon cher professeur, le minimum. Vous l'avez fort bien discerné, le cas était désespéré. Sans cela, je suis persuadé que...

— Pas d'escarres?

— Deux petites escarres de rien du tout. Cela tenait à la seringue. Et puis, vous savez, à la campagne, on n'est jamais

certain de l'antisepsie. Mais, je suis sûr que si j'avais eu à ma disposition l'appareil de Burlureaux...

— Burlureaux, — dit Bordenave, — fichez-moi la paix avec Burlureaux. Je le connais. Nous avons passé ensemble l'internat. C'est un farceur, votre Burlureaux.

— Son appareil, cependant...

— Fichez-moi la paix, vous dis-je. Rien du tout. Tenez, versez-moi plutôt un peu plus de ce vin. Le café est exécrable, ici. Le café, à la campagne, c'est comme l'antisepsie...

Ils rirent tous deux, Bordenave à gorge déployée, Barradères discrètement.

— Alors, monsieur le professeur, vous admettez que j'ai eu raison de recourir à la méthode sous-cutanée?...

— Est-ce qu'il n'y a pas moyen d'avoir un petit verre, ici? — fit le professeur.

— Non, pas d'alcool. Du cassis, du cassis seulement.

— Va pour le cassis. Tiens, il n'est pas mauvais.

— Je vous avouerai, — reprit Barradères, qui tenait à effacer certaines impressions, — je vous avouerai que ce n'est pas de gaîté de cœur que j'ai eu recours à la méthode sous-cutanée. Mais la voie buccale s'était avérée impraticable. Et, par ailleurs, je suis un adversaire déterminé du mode d'administration par voie rectale.

— Eh, eh! pas moi, — fit Bordenave, — pas moi. C'est assez agréable, du moins quand la patiente est une belle fille, et ce devait être le cas, hé! il y a seulement un mois, pour votre malade. Dame, à présent, elle est un peu déjetée.

— Un peu, — fit Barradères avec un sourire fin.

Ils heurtèrent leurs verres de cassis.

— Vous aimez à rire, mon cher professeur.

— Il faut bien. Où irions-nous, sans ça. Je ne suis pas comme Burlureaux, moi. Il était sinistre, votre Burlureaux.

Il reprit du cassis.

— Oui, une belle fille, ça a dû être une bien belle fille. Je préfère les blondes, moi.

Ils rirent tous deux plus fort.

— Je présume, — dit Bordenave, — tournée comme elle est, et avec cette sacrée maladie qui vous fiche, c'est un fait, le feu quelque part, je présume que vous avez dû avoir les

premiers temps fort à faire pour obtenir qu'elle reste tranquille. Le bromure à jet continu, hein?

Le docteur Barradères leva comiquement les yeux au ciel.

— A qui le dites-vous, mon cher professeur! Il m'a été rarement donné de constater pareille excitation nerveuse. C'est au point que si je n'avais été certain, comme je le suis de vous voir là, que...

— Eh, eh, eh, — fit Bordenave, de plus en plus gai, et lui donnant sur l'épaule de grandes tapes.

En même temps, il lui parlait à l'oreille.

— Non? — s'exclama le jeune médecin abasourdi.

— Eh, eh, eh! mon petit, on aurait vu des choses plus fortes. Ah! mais, vous savez, tout n'est pas dans Burlureaux. Ce bon Burlureaux. Tenez, plus j'y pense...

Ils se regardèrent, clignèrent des yeux, et partirent d'un nouvel éclat de rire.

— Avouez, — disait Bordenave, — avouez que vous vous en étiez aperçu et que vous essayiez de me faire marcher.

— Je vous jure que non, mon cher maître, — disait Barradères.

— Parole.

— Alors, vous comprenez, votre bromure. Je ne sais pas à quelle dose vous le donniez, votre bromure. Mais vous n'auriez rien risqué à la tripler, à la quadrupler...

— A la quadrupler, à la sextupler. Ah! ah! ah! elle est réellement bien bonne. Encore un peu plus de cassis, mon cher maître. Et à votre santé.

— A la santé de Burlureaux.

Ils choquaient de nouveau leurs verres. Maria entra dans la salle à manger.

— Monsieur, — dit-elle au docteur Barradères, — madame sommeille, et mademoiselle fait demander à ces messieurs s'ils pourraient parler un peu plus doucement.

Quand, le lendemain, le docteur Barradères revint à la Crouts, il semblait assez penaud. Anne n'eut pas l'air de s'en apercevoir.

— Vous êtes satisfait de votre consultation? — demanda-t-elle.

— Satisfait, oui, — répondit-il. – Très satisfait.

Il ajouta :

— C'est cher, tout de même.

***

— Monsieur le curé! Vous ici !

Mademoiselle de la Ferté, se réveillant sur le canapé du salon, venait de reconnaître auprès d'elle l'abbé Lafitte.

Il était assis dans un fauteuil au coin de la cheminée. Il se chauffait.

— C'est moi, mon enfant.

Mademoiselle de la Ferté se releva, regarda le prêtre. La nuit était venue. Il n'y avait pas de lampe allumée dans le salon, que seule éclairait la flamme des bûches. Par la porte entr'ouverte, on apercevait la cuisine. Là aussi, des gens, dont on ne voyait que la silhouette noire, étaient assis devant l'âtre.

— Quelle heure est-il? — demanda Anne.

— Six heures bientôt, — répondit le curé.

— Mon Dieu, — fit mademoiselle de la Ferté, — et moi qui me suis endormie ce matin vers huit heures. Dix heures, j'ai dormi dix heures.

— Il y avait trois nuits que vous veilliez, — dit l'abbé Lafitte. Les forces humaines...

— Comment va-t-elle?

L'abbé Lafitte secoua la tête.

— Je remonte auprès d'elle, — dit Anne.

Le curé la retint.

— Attendez un peu. Vous êtes tout aussi utile en bas. Là-haut, il y a le docteur Barradères et une sœur.

— Une sœur?

— Oui, la sœur Luce, de Saint-Joseph. C'est moi qui l'ai envoyée chercher. Je suis venu ce matin, à 10 heures, bien par hasard, car, soit dit sans reproche, ma chère enfant, vous m'aviez promis de me faire prévenir en cas d'aggravation subite du mal. Encore une fois, sans ce hasard que je bénis... Oui, je suis donc venu. Vous dormiez déjà depuis

deux heures, ma pauvre petite. J'ai eu le temps de revenir à Dax, de commander deux sœurs gardes-malades, et d'être de retour ici pour 4 heures. Pauvre madame de Saint-Selve! Quelle agonie que la sienne! Dans votre chagrin, mon enfant, vous aurez du moins la consolation de savoir que vous aurez contribué à lui ouvrir les portes du ciel.

— Vous l'avez vue? — dit Anne.

— Je l'ai baptisée, tout à l'heure, mon enfant. J'attends maintenant que le docteur Barradères me fasse signe. Dès qu'elle sera en état de dire quelques mots, il m'appellera, et je la confesserai.

— Et, monsieur le curé, — dit mademoiselle de la Ferté, — vous ne craignez pas, en un tel moment, de tarir ainsi ses dernières forces?

— Hélas! — dit-il. — Si sa vie s'en trouve abrégée, ce ne ne sera guère que de quelques minutes. Le mal a fait, depuis ce matin, des progrès effrayants, ma chère petite. Mon Dieu, dire qu'il y a huit jours à peine, je lui parlais, ici même. Nous ne pouvions guère nous attendre à une fin aussi rapide.

Maria entra. Elle venait demander à mademoiselle de la Ferté du linge, et ses ordres pour le dîner du soir : il y avait les deux sœurs gardes-malades, le docteur Barradères qui avait décidé de passer la nuit à la Crouts. En outre, dans la cuisine, le jardinier de la Pelouse et Isabeline attendaient. Ils étaient venus savoir si l'on n'avait pas besoin d'eux.

— Qu'ils restent à dîner, s'ils veulent, — dit Anne. — Voici les clefs. Prenez ce qu'il faudra. Vous restez aussi, n'est-ce pas, monsieur le curé? Le jardinier de la Pelouse vous raccompagnera ce soir à Dax en voiture.

— Non, mon enfant, non. Je ne peux vraiment pas. Je ne resterai que si c'est absolument nécessaire, si, d'ici là, je n'ai pu arriver à confesser cette malheureuse enfant. On frappe, je crois. Tiens, mais c'est monsieur l'abbé Vergez.

Le curé de Saint-Paul entrait sur la pointe des pieds.

— Eh bien, comment cela va-t-il, ici?

— Mal, très mal, — dit l'abbé Lafitte.

— Vous m'excuserez, monsieur le curé, — dit Anne; — j'ai tant de choses à faire. Voulez-vous tenir, au coin du feu, compagnie à monsieur l'abbé Lafitte. Je reviendrai dès que j'aurai un instant. Vous dînez avec nous?

— Volontiers, mademoiselle. Si je puis vous être utile à quelque chose.

— Le docteur Barradères m'appelle, — dit-elle. — Je reviens.

Les deux prêtres restèrent au coin du feu, tandis que dans la salle à manger les ombres silencieuses des femmes de la maison allaient et venaient.

— Je suis déjà passé avant-hier, — dit l'abbé Vergez. — C'est une bien terrible maladie. Déjà, elle commençait à étouffer. J'ai été témoin d'une crise qui lui faisait la figure presque violette. Pauvre, pauvre jeune femme. Si bonne avec cela. C'est horrible, cette mort par asphyxie. Je n'avais pas idée de cela, comme maladie de poitrine. Je croyais qu'on dépérissait, et qu'on mourait sans secousses, comme une lampe qui n'a plus d'huile. C'est ainsi qu'est morte, l'été dernier, la petite Antoinette Laussucq, du Sablar. Vous connaissez?

L'abbé Lafitte fit un signe affirmatif.

— Et, — dit encore l'abbé Vergez, — est-il vrai que vous vous occupiez de sa conversion? On me l'avait dit, et j'ai craint, naturellement, dans ces conditions, de marcher sur vos brisées.

— On vous a dit la vérité.

— Et... avez-vous pu faire quelque chose?

— Dieu me l'a permis. Tout à l'heure, j'ai eu la joie de la baptiser. Dans quelques instants, j'espère pouvoir la confesser.

— Ah! — fit l'abbé Vergez, — mes félicitations.

Il reprit, après réflexion :

— Je ne suis pas très au courant, en la matière, n'ayant jamais eu jusqu'ici l'occasion de convertir quelqu'un. Pourtant, dans ce que vous me dites, il y a quelque chose qui me frappe, m'étonne. Vous venez de la baptiser. Elle a, par conséquent, récupéré son innocence première dans l'eau lustrale. Elle n'a donc pas besoin du Sacrement de la pénitence.

— Vous auriez raison, s'il s'agissait d'une païenne, — dit l'abbé Lafitte non sans un petit ton de supériorité. Avec les païens, le baptême suffit. Leurs péchés antérieurs leur sont immédiatement remis. C'est même pour cela que les

premiers catéchumènes essayaient de retarder leur baptême le plus longtemps possible : saint Augustin, par exemple.

— Saint Augustin a fait cela, — dit l'abbé Vergez. — J'ignorais ce détail. Il risquait gros.

— Comme vous dites. Revenons au point qui nous occupe. Madame de Saint-Selve, elle, est protestante. Mais à quelle église réformée appartient-elle? Je m'y suis pris trop tard pour le savoir. Or, de ces Églises, vous ne l'ignorez pas, il y en a qui baptisent leurs fidèles, d'autres, non. C'est la véritable anarchie. Dans ces conditions, on doit administrer une sorte de baptême provisionnel. Si madame de Saint-Selve a déjà été baptisée, seul, son premier baptême compte. Mais alors, les péchés qu'elle a pu commettre depuis restent entiers. Il faut les lui remettre. Comprenez-vous?

L'abbé Vergez inclina la tête.

— J'ai compris. C'est égal, heureusement que voilà des cas qui ne se présentent pas tous les jours dans les campagnes. Sans cela, nous absents à l'improviste, comment voudriez-vous que nos vicaires arrivent à se débrouiller?

— Il est probable qu'alors la miséricorde de Dieu jouerait, — dit l'abbé Lafitte. — Mais, quand on le peut, il est préférable de faire les choses régulièrement.

Au même instant, le docteur Barradères traversait le salon, se rendant à la cuisine.

— Eh bien, docteur, — demanda l'abbé Lafitte, — quoi de nouveau?

— Le mieux de la fin, monsieur le curé. Tenez-vous prêt. La crise d'étouffement se calme. Je vous ferai signe dès que vous pourrez venir.

L'abbé Lafitte inclina la tête. Les deux prêtres reprirent leur conversation à voix basse.

— Qui sera tout de même bien heureuse de cette conversion, — dit l'abbé Vergez, — ce sera madame de Saint-Selve mère. Pauvre dame, si pieuse. Ce sera une consolation, dans sa douleur. A propos, je serais heureux d'avoir votre avis sur quelque chose qui me tracasse.

— Dites?

— Avant-hier, j'ai reçu une lettre de madame de Saint-Selve. J'ai toujours eu de très bons rapports avec eux, au

temps où le petit Jacques venait à la Pelouse. Vous savez, ce qui s'est passé depuis. Moi, vous comprenez, comme curé de Saint-Paul, je n'ai pas à prendre parti. Enfin, dans sa lettre, une lettre très digne, très douloureuse, madame de Saint-Selve me disait qu'elle savait que sa belle-fille était malade, que les lettres qu'elle lui écrivait restaient sans réponse, qu'elle se doutait bien que quelqu'un était là auprès d'elle, pour lui monter la tête contre sa famille. Enfin, vous saisissez, une allusion à mademoiselle de la Ferté.

— Oui, — dit l'abbé Lafitte. — Eh bien?

— Eh bien, madame de Saint-Selve me priait, dans cette lettre, de la prévenir si la maladie de sa belle-fille venait à s'aggraver. J'ai répondu que je n'y manquerais pas.

— Vous avez bien fait.

— Oui, mais hier, quand ma lettre est partie, j'ignorais que madame de Saint-Selve jeune fût au plus mal. De toute façon, ce soir, j'ai envie de télégraphier à Bordeaux.

— La poste sera fermée, — dit l'abbé Lafitte. — Vous ferez partir votre dépêche demain matin. Votre devoir est de le faire, je vous le dis d'autant plus librement que j'ai pris, moi, et depuis longtemps, le parti de mademoiselle de la Ferté. Mon Dieu, voici qu'on m'appelle!

Au milieu de l'escalier, penché sur la rampe, le docteur Barradères faisait signe au curé de venir. Il obéit à la hâte, s'étant signé. Sur le seuil, il croisa mademoiselle de la Ferté qui descendait. Elle vint s'asseoir, très pâle, dans le fauteuil de l'abbé Lafitte, à côté de l'abbé Vergez.

Celui-ci avait tiré son chapelet et le disait silencieusement.

On entendait, dans la pièce voisine, Maria qui mettait le couvert. Une vingtaine de minutes, peut-être, s'écoulèrent. Puis, il y eut des bruits de pas dans l'escalier. C'était l'abbé Lafitte qui revenait.

— Alors, tout s'est bien passé? — demanda l'abbé Vergez.

— Très bien, — murmura l'abbé Lafitte.

— J'ai prié à cette intention, — dit le curé de Saint-Paul, en montrant son chapelet.

— Elle a pu parler? — demanda Anne.

L'abbé Lafitte ne répondit pas à mademoiselle de la Ferté.

— Il est près de huit heures, — reprit-elle. — Restez à dîner avec nous, monsieur le curé. Vous rentrerez avec monsieur l'abbé Vergez.

Parlant ainsi, elle le regardait cette fois bien en face. Mais il évitait ses yeux.

— Non, — balbutia-t-il, — non. Il faut que je rentre à Dax. On m'attend. Il faut que je rentre.

— Comme vous voudrez, — dit-elle.

Il mettait son manteau, prenait son chapeau. Elle se leva pour l'accompagner jusqu'à la porte. Il était déjà dans le couloir.

— A demain, monsieur le curé, — dit Anne.

Il lui jeta un regard épouvanté, et s'enfuit dans la nuit, laissant la porte ouverte.

A minuit, Anne prit la veille auprès de Galswinthe, en compagnie de la sœur Luce.

Vers une heure, mademoiselle de la Ferté entendit la respiration régulière de la religieuse. La sœur Luce, d'un sommeil d'enfant, dormait. Elle regarda Galswinthe. Elle vit que la mourante était réveillée.

Elle s'approcha d'elle.

— Donne-moi ta main, — murmura Galswinthe.

Mademoiselle de la Ferté mit sa chaise tout contre le lit et donna sa main à Galswinthe. Les yeux de madame de Saint-Selve étaient fixés sur elle. Anne voyait, sous le halètement de la poitrine, le drap qui s'élevait et descendait.

Comme deux heures venaient de sonner, Anne constata que les yeux la regardaient toujours, mais que le drap ne remuait plus.

PIERRE BENOIT

(*A suivre.*)

LA SITUATION ACTUELLE DE LA HONGRIE

Sur la même plaine infinie, les mêmes océans d'épis ondoient sous le souffle puissant du vent; sur les mêmes prairies vertes ou jaunâtres, les bœufs, les moutons, les chevaux semblent immobiles. Lorsque les trains défilent dans les gares, les employés se tiennent dans la même position militaire, la main à la visière. Les mêmes formules de politesse compliquées s'échangent dans la sonore langue magyare. A première vue le voyageur pourrait croire que rien n'est changé, que la guerre désastreuse, suivie de six mois de bolchevisme cruel et stupide, est passée sur le pays comme le flot sur un rocher de granit.

Le seul signe apparent qui frappe tout de suite est l'extrême misère de l'habillement. Plus de beaux costumes de paysans et de paysannes, plus de beaux uniformes de militaires et de fonctionnaires : partout des haillons, des loques cent fois rapiécées qui paraissent sortir de la Cour des miracles. Mais ce n'est là qu'un premier indice. A celui qui observe, la blessure apparaît bientôt profonde, large, peut-être inguérissable.

***

Le régime actuel est considéré, même par l'amiral Horty, comme provisoire; mais quand finira ce provisoire? Comment

finira-t-il? Cela en vérité personne ne le sait, le gouvernement pas plus que le peuple. Jusqu'au mois d'octobre 21, c'est-à-dire jusqu'à la malheureuse équipée du roi Charles, l'amiral Horty se considérait vraiment comme le lieutenant du roi. Il occupait sa place en l'attendant, et était prêt à la lui céder dès son retour. Les mouvements du Burgenland ont été sans doute aidés par le gouvernement, qui y voyait un débouché pour des aspirations nationalistes un peu encombrantes et pour des officiers et sous-officiers qui mouraient de faim dans l'oisiveté. Mais lorsque l'Entente eut donné ce spectacle inattendu, d'être pour une fois d'accord, et fait au gouvernement hongrois des réprimandes énergiques et presque menaçantes, lorsque les Yougo-slaves eurent menacé à leur tour de passer les frontières, les gouvernants se ressaisirent, ils comprirent le danger. Depuis lors ils ont obéi sincèrement à l'Entente; leur situation à l'intérieur comme à l'extérieur s'est améliorée.

Aujourd'hui le désir de changement n'est ressenti que par un petit groupe légitimiste qui représente une infime minorité. Le gouverneur se trouve très bien à sa place, qu'il occupe d'ailleurs très dignement. Il désire donc d'y rester autant que possible. Sa personnalité, libre de tout caractère politique accentué, ne froisse personne et a des chances de pouvoir résister assez longtemps.

L'amiral Horty est un bel homme, Anglais d'allure, très affable, parlant bien, cherchant à séduire son interlocuteur et y réussissant généralement. On le considère comme un bon marin. Il a joué pendant la guerre un rôle fort brillant. Très grièvement blessé au cours d'un combat contre des navires italiens, il resta sur le pont jusqu'à la fin de la bataille. Six mois après l'armistice, le bolchevisme éclata; l'amiral Horty gagna Szegedin, où il tâcha d'organiser une petite armée régulière pour marcher contre les bolcheviks. Son nom devint bientôt le symbole de l'autorité, de l'ordre, de la discipline. C'est pourquoi la plupart des partis politiques, malgré leurs haines féroces, finirent par se grouper autour de lui; son élection devait signifier et a signifié la volonté de la nation de reprendre sa vie normale et d'empêcher à tout jamais le retour des rouges.

L'amiral Horty porte le titre d'Altesse Sérénissime; sa charge s'appelle en hongrois « Kormanyzo », ce qui signifie somme toute gouverneur de l'État.

Dans la constitution que saint Étienne, roi de Hongrie, a donnée à son pays, il est prévu une charge, « la plus haute après le roi », qui doit être occupée par le Nador. Le Nador est le substitut du roi, et, dans les temps plus anciens, sa fonction la plus élevée était celle de juge suprême. Après le jugement du Nador il ne restait que le droit de grâce, privilège du roi.

Lorsque plus tard il y eut sur le trône de Hongrie des souverains comme ceux de la Maison d'Anjou, les Rois de Pologne, la Famille de Habsbourg, qui n'habitaient pas le pays, la charge du Nador devint plus importante encore, car le Nador remplaçait le souverain dont il avait tous les droits et privilèges. Il était nommé par le roi, et lorsque le roi était mort, il convoquait le parlement ou les autres corps électoraux pour choisir le nouveau souverain. Avant la dernière constitution, le Nador était effectivement le chef du pouvoir exécutif. Depuis il est devenu simplement un fonctionnaire honoraire, dont la plus importante fonction consiste à couronner le roi. Le dernier Nador fut le comte Tisza qui mit sur la tête du roi Charles la couronne de saint Étienne. Actuellement la charge du Nador n'a pas été abolie. On ne l'a pas nommé, car il n'y en avait pas besoin. Mais, si l'on en venait à élire un roi, il faudrait d'abord nommer le Nador qui devrait préparer cette élection. Au printemps de 1922, on projeta de nommer Horty Nador, mais l'Entente s'y opposa, et l'idée fut abandonnée.

Le « Kormanyzo » occupe un poste d'un autre caractère. C'est une charge extraordinaire, non prévue par la constitution, et à laquelle on n'avait recours que dans des cas exceptionnels : par exemple lorsque une raison de force majeure empêchait pour un temps assez long le choix d'un roi. Dans ce cas, en effet, le Nador, s'il y en avait un, ne pouvait pas régner, parce que le Nador peut seulement représenter et remplacer un roi existant ou préparer l'élection d'un nouveau roi, aussitôt après la disparition de son prédécesseur. La situation actuelle de l'amiral Horty est donc la suivante. A la fin du bolchevisme,

il n'existait plus de roi par ordre de l'Entente. Il n'existait pas non plus de Nador, car le comte Tisza avait été assassiné et comme il n'y avait pas de roi, personne ne pouvait nommer le Nador. En outre l'Entente avait imposé l'abolition de la Pragmatique Sanction qui, pendant les derniers siècles, avait été une des principales bases de la constitution hongroise. En conséquence l'assemblée nationale a dû voter une nouvelle constitution. On a créé un poste de gouverneur. Le gouverneur doit être élu par l'assemblée nationale. Ses droits sont presque identiques aux pouvoirs souverains. Cependant il n'a pas le droit de déclarer la guerre ni de signer la paix. L'assemblée nationale a donc élu Horty gouverneur à la suite de cette loi. Elle a également le droit d'élire un Nador, mais elle ne l'a pas fait jusqu'à ce jour.

L'actuel Président du Conseil travaille en parfait accord avec l'amiral Horty. La politique du comte Bethlem est inspirée par un grand désir de pacification. Le comte Bethlem est favorable à tout mouvement politique d'indépendance sociale, à condition que cette politique ne provoque point l'hostilité des peuples voisins. Cette politique est du reste celle qui inspirait les deux plus grands hommes d'état hongrois, Deak et Tisza. Le comte Bethlem est opposé aux légitimistes et aux Habsbourgs, précisément parce qu'il sait que leur retour vaudrait à la Hongrie d'inapaisables inimitiés. Voilà pourquoi, dans un de ses derniers discours, il a dit n'être pas en principe hostile à la forme républicaine, si elle apparaît comme devant être la plus utile au pays. On a reproché au comte Bethlem d'avoir tenté un rapprochement avec la Roumanie. Il y fut poussé par la nécessité de rompre le cercle de fer qui enserrait la Hongrie. Pareillement le parti des paysans tentait de se rapprocher des Croates en exploitant le sentiment de haine commun contre la Serbie. Actuellement les dernières élections ont renforcé la situation du Cabinet. Le parti des petits propriétaires agraires qui dominait est en train de se transformer par l'absorption d'éléments plus instruits qui en ont changé la direction et l'ont appelé : parti de l'unité.

Le pays et le gouvernement sont surtout préoccupés aujourd'hui par le problème des réparations. Cette menace conti-

nuelle et indécise paralyse bon nombre d'initiatives. En attendant, une grande partie des machines de tout genre emportées par les Roumains sont en train de se rouiller sur les wagons mêmes qui les ont emmenées. Le cheptel a aussi subi une terrible diminution et je me rappelle que, dans une commission économique de la Conférence de Paris, dont je faisais partie, on continuait à discuter à la fin de l'été 1919 une répartition du bétail hongrois, bétail dont les Roumains s'étaient déjà emparés.

Les efforts de l'amiral Horty pour trouver du travail aux chômeurs se heurtent à une grosse difficulté : le grand attachement qu'éprouvent les Hongrois pour leur terre. On préfère crever de faim dans le pays natal que d'aller chercher du travail ailleurs. Pourtant un grand esprit de discipline règne partout. Les chemins de fer sont réorganisés, l'agriculture reprend, les industries travaillent et devraient trouver des débouchés intéressants dans les pays voisins, incapables eux-mêmes de production. Malheureusement ceux-ci créent continuellement des barrières artificielles sans raison économique, uniquement par crainte politique.

***

On parle toujours à l'étranger du sentiment monarchique de la Hongrie comme si ce pays avait le vif désir de retomber sous la domination des Habsbourgs. La vérité est très différente. Le sentiment monarchique existe en effet, mais sous une forme très vague. Les Hongrois conservent des traits de caractère orientaux, l'esprit de caste est profondément enraciné en eux. Ainsi à la campagne les paysans se divisent en une série de classes : la plus haute est le csös qui est une espèce de garde armé de fusil; puis viennent les surveillants, gardiens de chevaux, de bœufs, de moutons, enfin les laboureurs, et au dernier échelon les gardiens de cochons. Cette hiérarchie se transmet de père en fils. Un père ne permettra jamais que son fils travaille dans une classe inférieure à la sienne, ni que sa fille épouse un homme d'une autre classe. Les moissonneurs sont organisés par troupes qui ont leurs chefs

héréditaires. Dans un village il y a un chef qui dispose de vingt hommes, un autre de cent et c'est avec eux qu'on traite de père en fils.

Le père a une autorité absolue sur sa famille, et chaque femme serait très étonnée de ne pas être battue de même que les enfants. Dans les chasses, les gardes qui ne donnent pas quelques coups de trique aux rabatteurs perdent rapidement toute autorité. Ce principe de l'autorité est donc fortement enraciné dans l'âme hongroise. Aussi faut-il à la Hongrie, comme chef suprême, un personnage d'une très grande famille entouré de pompe et de luxe.

Même pendant la période bolcheviste, lorsqu'on interrogeait les paysans pour savoir s'ils étaient satisfaits du nouvel état de choses, pour lequel du reste ils ne se sont jamais passionnés, ils ne donnaient que des réponses des plus vagues, qui aboutissaient généralement à cette question par eux posée : « Mais qui est le roi maintenant? » Donc inclination naturelle et incontestable vers l'idée monarchique. Voilà le sentiment général; mais ce sentiment ne précise ni la forme ni la personne. Le peuple n'arrive pas à concevoir un état sans souverain, tout simplement parce qu'en Hongrie il y en a toujours eu un. Les républicains constituent une minorité infime, les socialistes sympathisent avec les républicains : ils sont au plus 600 000 sur 7 millions d'habitants.

Il existe toutefois un parti légitimiste qui reste attaché à la Maison de Habsbourg. Ce parti se sert pour sa propagande du serment de fidélité qui a été prêté au roi Charles, il tâche aussi de faire appel au sentiment chevaleresque des Hongrois qui est très profond et très sincère. C'est surtout à ce sentiment qu'on doit l'entrée en guerre de la Hongrie à la suite de l'Autriche, entraînée elle-mêmepar l'Allemagne. La Hongrie ne désirait pas la guerre. Ses hommes d'État, infiniment plus intelligents que les Autrichiens, en craignaient les suites. Le comte Tisza a lutté contre la guerre dans le conseil suprême jusqu'à la dernière extrémité. Puis lui-même et tous les autres ont cédé, obéissant à un sentiment de fidélité.

Mais les légitimistes eux-mêmes comprennent que le moment n'est pas venu et qu'il faut attendre; ils considèrent pourtant l'archiduc Othon comme l'héritier légitime de la couronne

et le comte Apponyi a écrit une protestation parce que le nouveau roi n'avait pas été élevé au trône dans le délai de quatre mois réglementaire, prévu comme terme maximum après la mort de son prédécesseur. Les légitimistes avaient tenté de faire inclure dans la loi de déchéance des Habsbourgs un article spécifiant que cette loi était imposée par les puissances étrangères; mais le parlement s'y est refusé à une grande majorité.

Actuellement sur cette question règne une suprême indifférence, une profonde apathie. Détail curieux : jusqu'à la malheureuse expédition d'octobre 1921, les prêtres avaient l'ordre du gouvernement de faire à la fin de la messe une prière pour le roi : cet ordre a été révoqué à la suite de la vaine tentative royale. La déchéance de la maison de Habsbourg a été approuvée par une forte majorité et le pays l'a acceptée sans difficulté. L'empereur Charles n'a point laissé un souvenir populaire. Lorsqu'il vint à Bude pour se faire couronner roi apostolique de la Hongrie, ce fut une cérémonie rapide, le roi ne restant en tout que deux heures dans le pays, ce qui froissa terriblement l'amour-propre national. Puis sa faiblesse, son indécision, pendant son court règne, ne purent lui conquérir la sympathie de la part de la forte nation hongroise, et la malheureuse équipée d'octobre 1921, finissant dans le ridicule, sans un seul beau geste, donna le coup mortel au prestige du jeune monarque.

Si la Hongrie tôt ou tard se donne un roi, ce sera, je crois, un roi indépendant vraiment hongrois qu'elle voudra. Quoique appartenant à la dynastie de Habsbourg, l'archiduc Joseph est une figure très sympathique et très populaire. Il s'est de tout temps montré complètement hongrois, seul de toute sa famille. Habitant constamment le pays, ne cachant jamais sa sympathie pour la Hongrie dans tous les différents qui à chaque instant éclataient, il s'est rallié sans mauvaise humeur au nouveau régime. S'il n'y avait pas la loi de déchéance de la famille de Habsbourg, l'archiduc Joseph serait sans doute le plus puissant candidat; peut-être même conserve-t-il quelque chance, si la loi peut jamais être modifiée avec l'assentiment de l'Entente.

***

Il existe actuellement en Hongrie un mouvement antisémite, mais, contrairement à ce qu'on peut penser, ce mouvement ne correspond pas à un sentiment populaire véritable, ni à un réveil d'intransigeance religieuse. Le clergé n'a jamais été antisémite, il fait généralement preuve d'une certaine tolérance. Je me rappelle moi-même un épisode très significatif : un député conservateur, appartenant à une grande famille, très riche, très catholique, avait une conduite qui paraissait trop austrophile. Aux élections suivantes, le clergé, fort puissant alors par son influence et par sa richesse, abandonna nettement ce candidat pour accorder son appui à un israélite nationaliste.

Ce fut en 1848 que l'on octroya aux israélites une condition absolument égale à celle des autres citoyens. Leur race possède, sans aucun doute, une intelligence, une activité, qui devaient trouver un terrain fertile en Hongrie, les habitants y gardant une certaine nonchalance orientale. On conçoit aisément ce qui s'est passé : avances aux petits gentilshommes de province joueurs, noceurs, toujours à court d'argent, petit à petit cession de la terre pour acquitter les dettes accumulées.

La petite bourgeoisie hongroise considérait le commerce comme indigne d'elle et abandonnait par conséquent cette branche d'activité aux israélites. Les banques et les grandes industries sont devenues rapidement la propriété des israélites et l'on disait qu'à Budapest leur nombre avait tellement augmenté qu'il représentait plus de la moitié de la population. C'est alors qu'on donna à Budapest le surnom de *Judapest*. Cependant, avant la guerre, la tendance générale restait très libérale envers les Juifs. Ceux-ci arrivaient à conquérir sans difficulté de hautes situations dans le barreau et dans l'enseignement, grâce à leur fortune et à leur intelligence.

Pendant la guerre, il faut reconnaître que les israélites, pour la plupart, réussirent à se dérober au devoir militaire et à s'enrichir outre mesure. Alors un mouvement antisémite se dessina, qui devint plus violent après la chute du régime bolchevik, celui-ci ayant rallié beaucoup d'israélites à sa

cause. Alors s'organisa le parti des « Ebredö », ce qui signifie « les Hongrois qui se réveillent ». Ce parti est aujourd'hui de plus en plus acharné contre les israélites. Un autre mouvement, qui tendait à enlever aux Juifs leur argent et la direction des banques, n'a pas réussi. Les banques chrétiennes et les banques coopératives ont bientôt fait faillite sur faillite ou sont passées de nouveau dans les mains des israélites, faute d'intelligence et d'honnêteté de la part de leurs directeurs.

Fait à noter : il existe en Hongrie quatre universités qui toutes ont été maintenues; mais, par leur intelligence et leur travail, les Juifs finissaient par passer tous les concours d'admission et représentaient une majorité nette parmi les élèves des universités. Sous la pression du sentiment antisémite, le gouvernement a établi maintenant dans les universités ce qu'on appelle le *numerus clausus*. Chaque faculté doit recevoir un nombre fixe d'étudiants et la proportion des étudiants de chaque confession est également déterminée. De ce fait on est arrivé à une réduction très forte du nombre d'étudiants israélites.

Les Ebredö se considèrent comme les fascistes de Hongrie, mais lorsqu'ils ont essayé de se rapprocher du *fascismo* italien et ont fait à ce propos des avances à M. Mussolini pour l'étude d'une action commune, M. Mussolini leur a répondu que le fascime était une institution éminemment nationale qui devait s'inspirer des conditions particulières de chaque état.

***

Le clergé avait avant la guerre une grande puissance. Il était riche et le peuple croyant; l'archevêque de Kalocsa avait au moins un million et demi de revenus. Il existait une quantité d'abbayes possédant d'immenses domaines, et même les curés de tout petits villages avaient une vie large et facile qui contrastait avec la misère du petit clergé français et italien.

Sous le ministère Tisza, la puissance du clergé arriva à son apogée, parce que Tisza s'en servait beaucoup dans les élections. Maintenant tout est changé. Les évêques ont renoncé à la politique, et, d'autre part, on a noté en Hongrie

une augmentation considérable du nombre relatif des protestants. Mais cette augmentation ne dérive pas du tout, comme on pourrait le croire, de l'abandon de la religion catholique par certains habitants; elle a seulement une cause géographique. On a enlevé par le traité à la Hongrie de vastes territoires exclusivement habités par des catholiques, et on lui a laissé beaucoup de régions protestantes : de là le changement dans la proportion.

Il y a pourtant dans le clergé un mouvement légitimiste qui a deux causes essentielles : la première est que la majorité des antilégitimistes qui se trouvent actuellement au gouvernement sont protestants, ce qui froisse le clergé catholique; de plus, le clergé attribue une grande importance au fait que le possesseur de la couronne de Saint-Étienne est *rex apostolicus*, et que le *rex apostolicus* doit régner sur tout le territoire de la sainte couronne. Ainsi le clergé arrive à la conception de l'intégrité territoriale qui constitue pour lui une excellente arme de propagande. Il associe également les Habsbourgs à l'idée de l'irrédentisme et considère toute conception révolutionnaire comme hostile à la religion catholique. En ce sens, le clergé serait enclin à appuyer une restauration monarchique, mais il ne déploie dans ce but aucune activité.

***

En 1787, le territoire hongrois était habité pour 39 p. 100 par des Magyars et pour 61 p. 100 par d'autres nationalistes. En 1910, les Hongrois représentaient 54,5 p. 100 et les autres 45,5 p. 100 de la population totale.

En 1910, la population était constituée de la façon suivante :

54,5	p. 100	Hongrois	2,5	p. 100	Ruthènes
2,9	p. 100	Serbes	2,9	p. 100	Bulgares
10,7	p. 100	Slovaques	1,1	p. 100	Croates
10,4	p. 100	Allemands	1,8	p. 100	variés
16,1	p. 100	Roumains			

Si l'on trace actuellement les nouvelles frontières sur l'ancienne carte ethnographique de la Hongrie, on est frappé

par le fait que ces frontières passent à peu de kilomètres des grandes villes comportant une forte majorité de population magyare, mais que ces villes sont laissées hors de la Hongrie. Ainsi :

Arad, à 9 kilomètres de la frontière, avec 70 p. 100 de Hongrois, donnée à la Roumanie.

Nagyvarad, à 2 kilomètres de la frontière, avec 88 p. 100 de Hongrois, donnée à la Roumanie.

Szatmar, à 2 kilomètres de la frontière, avec 95 p. 100 de Hongrois, donnée à la Roumanie.

Komarom, à 9 km. 1/2 de la frontière, avec 95 p. 100 de Hongrois, donnée à la Tchécoslovaquie.

Szabadka, à 6 kilomètres de la frontière, avec 60 p. 100 de Hongrois, donnée à la Serbie.

Les territoires de l'ancienne Hongrie passés par le traité de Trianon à la Serbie sont habités par un mélange de Hongrois, Serbes et Allemands. Ces deux races n'y sont point indigènes, mais immigrées après les guerres contre les Turcs. Le nombre des Serbes qui existaient avant la guerre sur le territoire hongrois équivaut à peu près au nombre de Hongrois qui sont actuellement sur le territoire serbe. Cependant, l'élément allemand sympathise avec les Hongrois, et dans les territoires enlevés à la Hongrie, Hongrois et Allemands réunis représentent une forte majorité par rapport aux Serbes. De même, les 18 communes sur la Mura sont habitées par une forte population slave.

Les Vends désirent être réunis à la Hongrie; ils sont seulement Slaves d'origine, mais n'ont jamais pris part au mouvement panslaviste, et ont déclaré franchement à la Commission des Frontières de l'Entente qu'ils désiraient rester Hongrois. Le traité les a donnés à la Serbie. Les centres les plus peuplés le long de la nouvelle frontière ont une grande majorité hongroise. Ainsi Szabadka avec 60 p. 100, Zenta et Magyarkaniza chacune avec 90 p. 100.

Le long de la frontière roumaine, la population est mélangée. Cependant, tout près de cette frontière, il existe des centres importants donnés à la Roumanie avec une population hongroise. Ainsi, comme nous le disions plus haut, Arad, Nagyvarad, Szatmàr, Nagyszalonta qui contiennent 65,

88, 95, 98 p. 100 de Hongrois. Szatmàr, qui est absolument une ville hongroise a été donnée à la Roumanie, parce qu'elle se trouve sur le passage de l'unique chemin de fer réunissant la Roumanie à la Tchécoslovaquie. Un peu plus loin de la frontière actuelle, nous avons encore les villes de Kolosvar avec 84 p. 100 de Hongrois, Maros-Vasarhély avec 80 p. 100 de Hongrois, Marmaros-Sziget avec 70 p. 100, enfin Temesvar, la ville la plus industrielle de la Hongrie, dans laquelle Hongrois et Allemands réunis représentent 92 p. 100 contre 8 p. 100 de Roumains. Dans les campagnes environnantes, les deux éléments sont également représentés et sur les montagnes de Crasso, la population est presque exclusivement roumaine, composée de bergers.

En Transylvanie, dans les trois comitats de la région de Szekely, tant dans les villes que dans les campagnes, on trouve presque exclusivement des Hongrois. Ces trois comitats couvrent 11 467 kilomètres et ont 354 000 habitants, tous Hongrois. Ce groupe est le plus ancien de la vieille race magyare. En effet, les chefs de l'expédition que le roi Arpad envoya en Transylvanie trouvèrent les populations de cette partie de la Transylvanie parlant la même langue que les soldats d'Arpad. L'explication qu'on pourrait donner de ce fait assez étrange est la suivante : au VIIe siècle, il existait en Bessarabie des tribus nomades magyares qui, selon un historien de ce pays, conclurent un accord avec l'empire de Byzance contre les Bulgares qui les séparaient. Elles descendirent alors du nord-est dans la plaine hongroise et probablement une certaine partie de ces tribus, au lieu de suivre le gros des troupes, dévia vers le sud et s'établit dans cette partie de la Transylvanie où les soldats d'Arpad les retrouvèrent un siècle après.

Du côté tchécoslovaque, on trouve la ville de Kassa passée à la Tchécoslovaquie avec 80 p. 100 de Hongrois. On a appliqué à ces frontières le système du régime des eaux et, de cette façon, la Hongrie a perdu toute la zone habitée par des Hongrois entre Rozsnyo et Losncs, qui contient plus de la moitié de ses mines de fer et de charbon. Et encore pour suivre le cours du Danube, on a attribué à la Tchécoslovaquie un grand espace très fertile sur lequel les petites villes

de Leva et Esrekuyvar contiennent 90 p. 100 de Hongrois. La ville même de Presbourg, une des villes les plus industrielles de la Hongrie, qui est seulement à 500 mètres de la frontière, était appelée la capitale de la Slovaquie, mais effectivement les Slovaques n'y représentaient que 16 p. 100 tandis que les Hongrois et Allemands y représentent plus de 80 p. 100 de la population.

Ce rapide exposé donne l'idée du nombre de Hongrois que le traité de paix a enlevés à leur patrie pour les soumettre à un joug étranger. Est-ce que ce résultat ne heurte pas un des principes que les traités devaient respecter, le principe des nationalités? Mais, même en laissant de côté tout sentiment moral, je me demande si le traité n'a pas commis une grave imprudence, n'a pas créé des foyers d'agitation éparpillés dans un pays si facile à troubler; si la multiplication, l'éparpillement de l'irrédentisme ne constitueront pas pour la paix européenne des dangers bien plus grands que par le passé.

Les vainqueurs ne savent pas user de la victoire avec modération. Les Hongrois se plaignent de vexations : refus de passeports, expulsions, entraves à la circulation, censure postale et télégraphique la plus fantaisiste; cette ligne de conduite ne peut aboutir qu'à exaspérer le sentiment national. Un épisode entre mille. Un petit propriétaire hongrois possédait un champ de maïs qui, par la nouvelle frontière, a été placé en dehors de la Hongrie. Au moment de la récolte il demanda la permission de venir moissonner lui-même avec ses travailleurs. On lui fit déposer une grosse somme en garantie, et on lui donna un permis de séjour pour lui et ses hommes. A peine la récolte finie, on le fit appeler par la police en lui disant que son permis de séjour avait été révoqué, et il fut obligé de partir avec ses travailleurs en abandonnant la récolte et la caution versée.

Les faits semblables se multiplient. On pourrait en citer un grand nombre de la part de tous les nouveaux voisins. Ceux-ci du reste ont bien mal profité jusqu'à présent des richesses qui leur sont échues. Surtout en Yougoslavie : des villes florissantes sous le régime hongrois ont en trois ans perdu leur organisation. Froissements continuels d'orgueil

national, intérêts matériels lésés : voilà deux faits qui ne sont pas riches en promesses de tranquillité.

En traduisant en quelques chiffres encore plus précis les faits exposés jusqu'ici, on constate que la Hongrie a perdu à la suite de la guerre 228 286 kilomètres carrés soit 61,6 p. 100 de son territoire, et 13 291 000 habitants, soit 63,6 de sa population. Le territoire perdu contient 43,7 p. 100 de sa culture de blé, 58 p. 100 de sa culture de betteraves, ce qui a réduit ses brasseries des 4/5 et ses fabriques de sucre de 44 p. 100. Les forêts enlevées représentent 87 p. 100 contenant 90 p. 100 des scieries de bois, et des fabriques de meubles et de papier. De ce fait, la Hongrie, pour qui l'exportation du bois constituait une grande ressource, est obligée aujourd'hui d'en importer à des prix que le change rend presque insupportable. Il faut encore noter que dans le moment même où, par le Traité de Trianon, la Hongrie perdant beaucoup d'industries, prenait un caractère particulièrement agricole, elle subissait dans sa population agricole une énorme diminution par le fait de l'attraction grandissante exercée par les villes.

Le communisme aussi a diminué la production, en diminuant la discipline du travail; les Roumains enfin, ayant emporté une énorme quantité d'animaux, de machines, d'instruments agricoles, de voitures, ont rendu plus graves les conséquences de la diminution du cheptel déjà frappé par la guerre et ont porté un coup terrible à la puissance du travail agricole. Naturellement la cession forcée d'une partie du cheptel à la Roumanie, à la Tchécoslovaquie, à la Yougoslavie et à l'Autriche a encore empiré la situation. En voici un exemple :

	Année 1918	Année 1920
Bêtes à cornes. . . .	6 352 260	1 971 052
Chevaux.	1 598 458	653 415
Cochons.	7 311 793	2 524 146
Moutons.	6 578 562	1 284 131

La Hongrie a perdu une grande quantité de territoire qui produisait les matières textiles, et le change, ainsi que le prix des matières premières d'outre-mer, rend impossible

à l'industrie de remplacer par l'achat les anciens produits hongrois. Pareillement la perte des gisements de fer, des mines de sel gemme et des autres mines a été désastreuse pour les forges et pour toutes les fabriques de produits chimiques. Le nombre constamment décroissant des moutons a paralysé l'industrie de la laine. Le traité en tarissant tant de ressources a appauvri le marché intérieur et le change ferme ceux de l'étranger.

Le manque de capitaux augmente la difficulté de l'exportation qui serait pourtant bien utile à tout le monde. Au lieu de cela, quoique les importations soient très strictement limitées, le passif de la balance commerciale augmente sans cesse et a dépassé en 1921 un milliard et demi par mois. La minoterie qui produisait beaucoup plus que ce qui est nécessaire aux besoins du pays est complètement ruinée par suite de la perte de territoires qui lui fournissaient 60 p. 100 de ses matières premières.

La Hongrie a gardé 38 p. 100 de ses chemins de fer, mais seulement 28 p. 100 des wagons postaux et à bagages, 25 p. 100 des wagons de voyageurs, 24 p. 100 des wagons de marchandises, qui suffisent à peine à la moitié des besoins normaux. De ces wagons, 4 000 sont occupés par des réfugiés à cause de la crise du logement. Il faut reconnaître que les États voisins mettent la plus mauvaise volonté à faciliter les communications avec la Hongrie. Bien au contraire, ils y appliquent toute sorte de restrictions gênantes, énervantes, désastreuses. La continuité des transports n'est jamais assurée, car les États voisins l'interrompent selon leur bon plaisir et toujours à l'improviste; les lignes internationales en souffrent également.

Les produits de l'industrie hongroise avant la guerre représentaient trois milliards et demi de couronnes or et ils servaient non seulement à la Hongrie, mais à toute la monarchie. Cette production est dans une déchéance effrayante. Avec cela, le nombre des commerçants augmente, tandis que l'ampleur et les gains du commerce ont diminué : sur vingt villes ayant une Chambre de commerce, sept sont restées hongroises. De cette façon, la classe des ratés augmente sans cesse par suite de l'afflux vers le commerce de gens qui tentent

cette voie, poussés par la faim, que l'insuffisance des appointements fixes ne saurait rassasier.

Les établissements de crédit, qui avaient pris un magnifique développement et aidaient puissamment l'industrie et l'agriculture, se trouvent aujourd'hui dans de graves embarras. On a rompu de force les liens économiques qui rattachaient les établissements de crédit de la Hongrie actuelle aux instituts de crédit et aux industries des territoires transférés.

Les états successeurs ont décidé une quantité de mesures vexatoires pour les établissements de crédit hongrois : annulation d'hypothèques, règlement capricieux de monnaie, remboursement réciproque de dettes, etc., etc. Par exemple, la Yougoslavie, contrairement à l'article 250 du traité de paix de Trianon, a saisi les biens, droits, intérêts des établissements de crédit situés sur son territoire, en soumettant à la liquidation forcée les entreprises alimentées par eux et leurs succursales. En outre, l'acquittement des dettes vis-à-vis de l'étranger est une charge écrasante pour les banques hongroises troublées par surcroît par les terribles fluctuations des changes. Toutes ces difficultés financières et économiques sont aggravées par la nécessité d'impôts formidables. En Hongrie, les revenus personnels ainsi que ceux des sociétés par actions sont frappés deux fois, sur le rendement et sur le revenu. En outre, il existe un impôt très onéreux sur le capital. Sur les deux premiers impôts, il existe encore des suppléments spéciaux qui arrivent à constituer pour le contribuable hongrois un poids vraiment exceptionnel.

A Budapest, les propriétaires de maisons paient 50 p. 100 de leur revenu; un fonctionnaire d'État, sur son pauvre traitement, 32 p. 100. Ces proportions, à cause du caractère progressif des impôts, arrivent, pour les grands revenus, presque à 80 p. 100. De même les contributions indirectes, le droit de timbre et autres, complètent ce genre de charge qui rend bien pénible le relèvement économique du pays.

Pour en conclure, la Hongrie avant la guerre marchait incessamment dans la voie du progrès. Son territoire était un peu plus grand que celui de la Grande-Bretagne; l'agriculture

se perfectionnait chaque jour et, grâce aux matières premières, l'industrie se développait largement. Les finances étaient saines et la balance commerciale favorable. Aujourd'hui, privée de la plupart de ses industries et de ses matières premières, la nation hongroise est forcée d'importer une grande quantité de produits fabriqués, ce qui lui cause un déficit annuel de 20 milliards. L'équilibre du budget est détruit, le crédit à l'étranger n'existe, pour ainsi dire, pas; l'unique façon pour l'État de se procurer l'argent nécessaire à ses dépenses est la fabrication du papier-monnaie, avec tous les désastreux inconvénients qu'elle comporte. Sur toute cette situation si pénible pèse le problème menaçant et inconnu des réparations, qui laisse gouvernement et établissements de crédit et d'industrie dans une terrible incertitude.

Comme dans beaucoup de cas, la conférence de Paris a tranché à droite et à gauche, sans se préoccuper des conséquences. Frontières souvent absurdes, fixées non sur la base de considérations ethniques, morales, justes, mais pour contenter des désirs politiques compliqués, des représentants de nouveaux amis. On ne s'est pas rappelé qu'une race comme la race hongroise qui, depuis dix siècles, joue un rôle prépondérant dans une agglomération d'autres races six à sept fois supérieures en nombre, doit posséder des qualités positives de supériorité. On a renversé les situations. On ne s'est pas contenté d'assurer aux minorités de solides garanties; on a pris ces minorités et on les a superposées aux majorités plus actives. De cette façon, on a froissé profondément le sentiment national hongrois. On a allumé de nombreux foyers d'irrédentisme épars dans les États voisins, qui constituent un danger permanent d'incendie. Il ne faut pas oublier non plus que, dans les États successeurs, il existe des races comme les Croates, les Allemands, une partie des Slovaques, qui restent de cœur plus attachés à la Hongrie qu'à leur nouvelle patrie, et qui, dans chaque mouvement, seront avec la Hongrie. Il ne faut pas maintenant pousser encore cette nation à bout par des exigences insoutenables de réparations qu'elle ne peut pas payer. Lors de leur passage les Roumains ont prélevé des réparations anticipées et formidables; ne serait-il pas plus sage aujourd'hui sinon d'aider, au

moins de ne pas entraver le relèvement économique de la Hongrie? Franchement, le résultat obtenu par l'écrasement de l'Autriche n'est pas encourageant. On en a compris le danger bien trop tard, et on a été obligé aujourd'hui de lui apporter un concours financier. Et notre aide n'est certainement pas déterminée par le seul sentiment de pitié envers les milliers d'affamés et d'enfants malades : nous sentons tous en vérité qu'un peuple entier qui a faim n'est point seulement un spectacle émouvant, mais un danger menaçant pour les voisins.

Plutôt que de laisser sur la tête de la Hongrie cette épée de Damoclès des réparations, il vaudrait mieux chercher une solution pratique à ce problème trop théorique. Par sa mauvaise politique, l'Europe, qui a besoin de matières premières, a perdu la Russie qui formait le centre d'approvisionnement le plus proche. Il faut tout le temps se tourner vers l'Amérique et subir ses conditions terriblement onéreuses. Pourquoi ne pas tâcher de liquider les réparations avec la Hongrie au moyen d'avantages précis qu'on obtiendrait dans les traités de commerce? La Hongrie restaurée, sans remplacer l'empire russe, pourrait fournir à l'Entente des produits précieux. Libérée d'autre part du cauchemar des réparations, tranquillisée et aidée par un prudent crédit, elle reprendrait courage et saurait sans doute réaliser des progrès économiques qui diminueraient aussi sensiblement les dangers causés par les mécontentements actuels. Il est temps d'appliquer une politique de sagesse basée sur une connaissance approfondie de ces régions, connaissance qui a absolument manqué à la conférence de Paris. De là, des erreurs déplorables qu'il faut corriger. Sortons des théories, regardons en face la réalité : voilà le seul moyen de se rapprocher de cette ère de paix à laquelle tous les peuples de la terre aspirent.

SAN MARTINO,

Sénateur du Royaume d'Italie,
Correspondant de l'Institut de France.

A PROPOS

DE

LA « VISION EXTRA-RÉTINIENNE »

On a beaucoup parlé, ces derniers temps, dans quelques journaux quotidiens, dans la presse littéraire et dans la presse scientifique, des expériences qui ont été faites sur la vision extra-rétinienne. L'auteur de ces expériences, philosophe, littérateur et naturaliste, aurait démontré que la peau possède un véritable sens visuel qui permet la lecture, la reconnaissance d'objets à distance, etc., etc., et il pense que cette sensibilité visuelle se concentre dans la région des tempes, des pommettes et de la muqueuse nasale. Elle aurait pour organes récepteurs des « ocelles » disséminés dans la peau et particulièrement nombreux dans les régions les plus sensibles. On conçoit, et l'auteur insiste sur ce point, l'importance pratique qu'aurait cette découverte pour les aveugles qui, avec un apprentissage facile et court, pourraient arriver à remplacer par la sensibilité visuelle de la peau leur sensibilité rétinienne absente.

M. Louis Lapicque, professeur de physiologie générale à la Faculté des Sciences, a rapporté tout dernièrement, devant la Société de Biologie, des expériences qui furent faites par l'auteur en 1920, à la Sorbonne, dans le laboratoire de M. Piéron et auxquelles j'avais été convié comme lui, avec mes collègues Delacroix et Rabaud, par M. Piéron et par

M. Meyerson, chef de travaux. Il a conté comment un sujet, qui avait les yeux recouverts d'un bandeau, avait pu lire sans difficulté des chiffres et des lettres, après avoir été mis dans une sorte d'état hypnoïde que l'auteur appelait état delta. Il a dit aussi comment M. Piéron et moi-même, avons pu lire, comme le sujet, les yeux recouverts du même bandeau; d'où nous avons conclu à l'insuffisance des garanties expérimentales dans les expériences précédentes, enfin il a écarté, pour des raisons d'ordre physiologique, les hypothèses dont l'auteur avait fait suivre l'exposé de ses expériences dans le livre qu'il leur a consacré. On trouvera la communication de M. Lapicque dans le *Bulletin de la Société de Biologie* du 23 mars et l'on pourra lire, dans le même numéro, le compte rendu des expériences du 10 décembre 1920, rédigé le jour même par M. Piéron.

Je ne m'arrêterai pas sur ces expériences, parce qu'elles viennent d'être publiées et commentées, et parce que l'auteur use d'une technique plus exigeante dans les expériences qu'il présente en 1923 et sur lesquelles il fonde toujours sa théorie des ocelles et sa thérapeutique de la cécité.

D'après un procès-verbal de séance que j'ai eu sous les yeux, l'occlusion des paupières est faite avec plus de soin : on ne se borne plus à les recouvrir d'un bandeau, on commence par les fermer avec trois bandes de papier noir gommé, disposées en croix et avec une bande de papier blanc. Dans ces conditions, il y a toujours lecture des chiffres et des lettres, reconnaissance d'objets à distance, perceptions de couleurs, etc.

De plus, le même procès-verbal disait qu'une fois les expériences terminées on avait vérifié l'occlusion des yeux qui avait été reconnue complète, et l'indication est très importante, encore qu'elle nous laisse ignorants des procédés par lesquels a été faite cette vérification.

Enfin il convient de retenir que des philosophes, des sociologues, des médecins, qui, par un esprit bien naturel de curiosité scientifique, avaient accepté d'assister aux expériences, n'ont pas hésité à leur donner leur garantie. Un éminent philosophe qui assistait à l'une des séances a même dit à un autre témoin oculaire qui rapporte ses paroles sans

le nommer : « Je m'y rallie volontiers (*à l'explication de l'auteur*), parce que c'est l'hypothèse la plus simple, et la plus économique, celle qui change le moins nos connaissances physiques et biologiques; elle s'insère dans notre système scientifique presque sans heurts, en ajoutant beaucoup mais en n'enlevant presque rien. »

Je n'ai pas l'intention de discuter ici des expériences auxquelles je n'ai pas assisté et encore moins de les interpréter; mais puisque la question de la vision extra-rétinienne, si souvent ouverte et fermée, se rouvre une fois de plus, je voudrais verser aux débats le récit de quelques expériences anciennes qui ne sont pas sans analogie avec les expériences actuelles et dont les plus probantes en apparence ont été contrôlées, critiquées, reproduites, et finalement expliquées de la même manière par les docteurs Pierre-Nicolas Gerdy et Amédée Dechambre.

***

On était en 1840 et le mouvement de curiosité provoqué par Mesmer, en 1778, autour des phénomènes de magnétisme animal durait encore, en dépit des condamnations prononcées en 1784 par l'Académie des Sciences et la Société de Médecine contre les pratiques mesmériennes, où ces deux compagnies n'avaient voulu voir que des moyens dangereux et nullement curatifs de provoquer des accidents nerveux sensitifs et moteurs par l'intermédiaire de l'imagination surexcitée.

Puységur après Mesmer, puis Deleuze, puis Faria, puis Dupotet, s'étaient appliqués successivement à entretenir ou à réveiller la sympathie du public pour les faits de magnétisme animal. De 1820 à 1840, l'Académie royale de Médecine avait été plusieurs fois sollicitée par des médecins ou des magnétiseurs de revenir sur le verdict de la Société de Médecine dont elle était l'héritière et d'éclairer à nouveau sa religion. Ces propositions accueillies favorablement avaient eu pour conséquence des nominations de commissions, des rédactions de rapports, des discussions et même de véritables disputes.

Comme certaines expériences faites en 1837 devant une

commission d'académiciens par le docteur Berna, médecin magnétiseur, sur la *Transposition du sens de la vue*, avaient prêté à des interprétations différentes, Burdin aîné, membre de l'Académie, dont la conviction personnelle était négative, avait fondé, de ses propres deniers, un prix de 3 000 francs pour « la personne qui aurait la faculté de lire sans le secours des yeux et de la lumière », non pas comme les aveugles en palpant des caractères en relief, mais en déchiffrant des textes placés « médiatement ou immédiatement sur des régions autres que celles des yeux ».

Les prétendants ne manquèrent pas tout d'abord, mais, après avoir reçu des renseignements sur les exigences expérimentales des commissaires, la plupart se retirèrent et il ne se présenta que trois femmes.

L'une d'elles, mademoiselle Émélie, envoyée par le docteur Hublier, de Provins, lisait par le dos, mais, avant de la livrer à l'examen des académiciens, un médecin magnétiseur voulut l'essayer et elle se montra, paraît-il, si médiocre et par ailleurs si menteuse, qu'il ne la laissa pas concourir.

Une autre femme, présentée par le docteur Teste, devait lire non par « une région du corps autre que les yeux » mais à travers les parois d'une boîte de carton, car devant la pénurie des candidats, le docteur Burdin avait élargi le programme du concours. Devant une boîte qui contenait six vers imprimés de la *Guerre de Jugurtha*, par Leprévost d'Iray, la somnambule distingua deux mots, *nous* et *sommes* qui justement ne se trouvaient pas dans les six vers de Leprévost.

L'autre candidate était mademoiselle Léonide Pigeaire, de Montpellier, âgée de douze ans, et elle était présentée par son père, le docteur Pigeaire, vétérinaire en chef du département de l'Hérault.

M. Pigeaire s'était d'abord inquiété d'une des clauses de la proposition de Burdin; Léonide lisait avec ses doigts et ne pouvant s'engager à ne pas se servir du toucher, il avait écrit de Montpellier pour demander que les commissaires, après l'avoir rendue « momentanément aveugle » voulussent bien appliquer une plaque de verre sur le texte qui devrait être lu.

La commission ayant accédé à cette demande, il amena Léonide à Paris et commença par la produire dans les salons, devant des hommes de lettres, dramaturges ou romanciers, et dans des réunions privées où des médecins furent admis. Appelé devant la commission, il exigea qu'on se servît d'un bandeau tout préparé qu'il avait apporté, un morceau de velours large de deux à trois pouces, dont on devait coller les bords sur la peau avec du diachylon, il s'opposa à ce que les objets à reconnaître fussent placés dans une direction perpendiculaire à la surface du bandeau; il les voulait au bas du visage de Léonide.

Devant tant d'exigences qui laissaient une porte ouverte à la fraude, la commission refusa d'aller plus loin et elle congédia les deux Pigeaire.

***

Mais, tandis que Léonide s'exhibait dans des réunions privées, le docteur Gerdy avait été invité à assister à ses exercices en compagnie, nous dit-il, « de plusieurs savants distingués ».

Il avait alors quarante-trois ans; il appartenait depuis trois ans à l'Académie de Médecine; il y avait sept ans qu'il était professeur de pathologie chirurgicale, quinze ans qu'il était chirurgien des hopitaux. « Nul, dit son biographe Broca, n'avait fait plus que lui pour la science et l'enseignement; il jouissait d'une renommée européenne. » Il avait publié déjà, en même temps que des études de chirurgie qui lui avaient valu sa réputation et sa carrière, de nombreux articles sur les sensations, notamment sur les sensations visuelles et les conditions de la vision; il préparait depuis longtemps et il annonçait, par des publications de détail, son beau livre sur la *Physiologie philosophique des sensations et de l'intelligence* qui devait paraître six ans plus tard et dont les tendances positives sont remarquables pour l'époque. En dépit de son caractère passionné, il était tolérant d'esprit et ouvert. On voit assez par ces quelques indications pourquoi il devait s'intéresser particulièrement aux transpositions du sens de la vue et aux clairvoyances magnétiques annoncées par les magnétiseurs.

Deux séances auxquelles il assista et au cours desquelles il put se livrer à quelques mesures de contrôle lui permirent de constater que le bandeau de mademoiselle Pigeaire n'empêchait pas la lumière d'arriver sur l'œil et que plusieurs petits trous situés dans le bas devaient même faciliter la vision de la somnambule, préalablement endormie par madame sa mère. Dans ces conditions, le succès des expériences ne pouvait que le laisser sceptique et il cessa d'aller chez les Pigeaire sans avoir complètement éclairci le mystère de la vision magnétique de la jeune fille, mais tout à fait convaincu que Léonide ne possédait pas ce genre de vision. C'est alors que le docteur Frappart lui écrivit pour lui offrir de le rendre témoin de quelques faits du même ordre qu'il jugeait décisifs.

Ce Frappart, nous dit Dechambre, qui l'a connu, était un esprit fin et avisé dont le scepticisme naturel s'était rendu à l'apparence extraordinaire de quelques faits; magnétiseur lui-même à ses heures, mais n'abordant sans méfiance aucune expérience nouvelle ou aucune nouvelle somnambule, il était la providence parisienne des magnétiseurs de province qu'il présentait à ses confrères et à qui il prêtait son salon pour leurs expériences. C'est lui qui avait refusé, après examen, de présenter devant la commission du prix Burdin mademoiselle Émélie, de Provins.

Lorsqu'il reçut la lettre de Frappart, Gerdy hésita quelque peu, semble-t-il, à accepter sa proposition, car il eut tout de suite l'occasion de le juger avec beaucoup moins de bienveillance que Dechambre. « Comme M. Frappart, écrit-il, m'avait envoyé avec sa lettre sa correspondance imprimée; comme j'y vis qu'après s'être adressé poliment d'abord, complimenteusement même à d'autres confrères, il avait toujours fini par les traiter d'une manière très injurieuse; comme il en avait agi de même avec M. Bailly, alors président de l'Académie de Médecine, je fus entraîné à juger sévèrement la lettre de M. Frappart et à lui répondre en conséquence. »

L'invitation elle-même, à la fois complimenteuse et impérative, le choquait; il se décida cependant par curiosité scientifique. « Je devrais peut-être, répondit-il, refuser votre invitation; je l'accepte néanmoins; je veux bien voir ce que vous

avez à me montrer, mais à la condition que je pourrai amener quelques personnes à votre séance. Vous pouvez réunir ce que vous avez de plus distingué en connaissances et en amis; qu'il y ait même des femmes, si vous le voulez, puisque vous en appelez à vos séances; la politesse qu'elles répandent autour d'elles, la modération qu'elles inspirent par leur présence apaisera, du moins j'en ai l'espoir, le feu des discussions s'il s'en élève, et émoussera le tranchant des contradictions. »

Les expériences commencèrent le 24 août 1840 au domicile de Gerdy, en présence de plusieurs médecins parmi lesquels Gerdy cite Paulin, Bell, Beaugrand et Christofle. Le sujet était un nommé Callyste « préalablement endormi en apparence », qui devait lire en ayant sur les yeux un tampon de coton cardé recouvert d'un mouchoir plié en cravate. Un minimum de contrôle suffit pour l'empêcher de réussir et, pour les mêmes raisons, il ne fut pas plus heureux le 8 septembre suivant. De l'aveu même de Frappart l'insuccès ne pouvait être contesté. « J'ai été battu, disait-il, car l'expérience a manqué deux fois de suite. » Mais il ne se tint pas pour vaincu et, le 23 mars 1841, il invita de nouveau Gerdy à des expériences nouvelles qui méritent, on va le voir, de nous arrêter plus longtemps que les insuccès de Callyste et de Léonide.

Le sujet était une demoiselle Prudence, présentée à l'ordinaire par un magnétiseur du nom de Laurent, et sur laquelle Gerdy ne nous donne aucun détail; Dechambre qui l'a connue et que nous retrouverons tout à l'heure près d'elle, nous dit que, pendant bien longtemps, elle avait, par des faits étranges de vision magnétique et de divination, « enchanté la foule et les savants distingués de plusieurs pays ». — « Je me rendis, écrit Gerdy, à l'invitation de M. Frappart; je vis magnétiser mademoiselle Prudence, je la vis s'endormir, du moins en apparence; alors on lui colla verticalement, sur les bords réunis des paupières, deux petites bandelettes de taffetas gommé de 1 à 2 centimètres de long sur 4 à 5 millimètres de large; 2° une troisième fut collée tout le long des bords palpébraux rapprochés; 3° une lame de taffetas gommé recouvrit les paupières dans toute leur étendue, jusqu'au delà de l'angle interne et jusqu'à 1 millimètre environ de l'angle interne du nez; de haut en bas cette lame s'étendit du sourcil jusqu'au

sillon, au moins, qui sépare la paupière inférieure de la joue; 4° un morceau de peau de l'étendue de l'ouverture des paupières, à peu près, fut placé sur la première lame de taffetas, et 5° par-dessus fut appliquée une deuxième lame de taffetas. Tous ces morceaux de taffetas avaient été trempés dans un verre d'eau pour être ramollis et collés sur la peau.

» Cette opération finie, la magnétisée resta un instant tranquille, comme si elle eût dormi. Cependant le taffetas sécha au moins en partie... Au bout de dix minutes environ elle essaya de jouer aux cartes. Elle prit celles qui lui furent données; elle prit également la retourne, la porta à la région des yeux et du voisinage, comme si elle eût cherché à les reconnaître par un point de la circonférence des emplâtres et, enfin, après un temps plus ou moins long, d'un quart d'heure, d'une demi-heure et davantage, elle finit par les distinguer assez bien pour en indiquer quelques-unes avec exactitude et même pour lire et faire d'autres tours qui dépendent de la vision...

» J'assistai à deux séances différentes et, en examinant chaque fois et à plusieurs reprises les emplâtres, je reconnus que, peu après leur application, les emplâtres de taffetas se dessèchent, se recroquevillent par leur circonférence et se décollent ordinairement dans un assez grand nombre de points... On me dit, il est vrai, que ces décollements étaient insignifiants; que, puisqu'il y avait plusieurs lames de taffetas superposées, les lames internes, destinées à suppléer celles qui étaient extérieures, devaient s'opposer au passage de la lumière, qu'on s'en assurerait du reste, en enlevant les emplâtres. Je répondis que, puisque les lames superficielles se décollaient, les profondes pouvaient se décoller aussi; qu'elles étaient peut-être décollées et permettaient le passage d'une lumière suffisante pour la vision d'ailleurs imparfaite de la somnambule, qu'on ne faisait pas la science avec des peut-être et des incertitudes, qu'il suffisait qu'un fait fût douteux pour qu'on ne pût le donner comme certain et qu'en définitive, la faculté de voir à travers un corps opaque n'était pas prouvée par le fait de mademoiselle Prudence. »

Au moment d'enlever les emplâtres, on apporta de l'eau pour les mouiller et les décoller; Gerdy fit remarquer qu'en mouillant les emplâtres on allait les ramollir de nouveau et

qu'on les réappliquerait ainsi contre la peau; que, pour juger de l'état des emplâtres, il fallait les décoller à sec « en les renversant de haut en bas, laissant les yeux dans l'ombre, tandis qu'on éclairerait la surface extérieure de l'emplâtre avec des lumières artificielles pour distinguer, par le passage de la lumière à travers les décollements des emplâtres, les trous et les décollements les plus déliés s'il y en avait ».

Frappart s'opposa à cette façon de procéder qu'il jugeait douloureuse pour la somnambule à qui l'on aurait peut-être en effet arraché quelques cils et déchiré un peu la paupière, et Gerdy se retira en disant qu'il n'était pas nécessaire de commencer des expériences quand on savait d'avance ne pouvoir pas les achever. « Dès ce moment, tout fut fini, écrit-il; je me retirai et je me promis d'étudier expérimentalement le mystère de la vision de mademoiselle Prudence. »

Gerdy commença par s'assurer qu'en pratiquant un trou extrêmement fin dans une carte on peut très bien distinguer les objets ou même lire par ce seul trou et à plus forte raison par plusieurs, à condition d'être suffisamment éclairé, et il en était là de ses recherches quand il reçut la visite d'un de ses amis qui avait assisté la veille, avec lui, aux expériences de Frappart. « Je lui parlai, dit-il, des expériences que je voulais faire pour bien apprécier la vision magnétique de mademoiselle Prudence. Il m'offrit lui-même de s'appliquer sur les yeux des emplâtres analogues à ceux de cette somnambule et nous convînmes d'en répéter et copier, autant que possible, les expériences. »

Le projet n'était pas allé plus loin, quand, un jour, un chaud partisan du magnétisme qui se trouvait chez monsieur C. le défia, en présence de Gerdy, de voir des cartes avec, sur les yeux, des emplâtres analogues à ceux de mademoiselle Prudence.

« Un seul œil fut couvert avec l'emplâtre; l'autre le fut avec la main du partisan du magnétisme animal; néanmoins les cartes furent nommées sans erreur, immédiatement après l'application de l'emplâtre sur l'œil droit. Monsieur C. déclara qu'il voyait très clair, que la lumière lui venait de différents côtés, d'en haut, d'en bas surtout, par l'angle interne de l'œil; qu'elle venait par des décollements du

taffetas et aussi à travers son tissu, autour du morceau de peau interposé dans le taffetas... Depuis, monsieur C. s'est amusé à se laisser passer pour somnambule auprès de ses amis et il s'est assuré que le moindre effort pour rapprocher et écarter les paupières suffit pour produire des décollements invisibles au dehors et qui néanmoins laissent la lumière arriver jusqu'aux yeux, et permettent d'y voir assez pour jouer aux cartes et lire dans un livre. »

Gerdy répéta plusieurs fois cette dernière expérience sur monsieur C., sur d'autres personnes et sur lui-même et il obtint les mêmes résultats.

Il résume ainsi ses observations :

« Lorsque les emplâtres ne dépassent les commissures des paupières, et surtout l'interne, qu'autant qu'il est nécessaire pour les cacher aux yeux des spectateurs, la vision est prompte et facile parce que le moindre décollement vers l'angle interne la rétablit ordinairement aussitôt.

» C'est aussi une circonstance avantageuse que l'emplâtre ne dépasse pas le sillon sous-palpébral qui sépare la paupière de la joue... On peut distinguer les cartes du côté de la tempe, mais il est difficile de lire par les décollements qui se font de ce côté. Quant aux taffetas, ils produisent des effets très divers suivant leur force, la densité de leur tissu et suivant l'épaisseur de la colle de poisson dont ils sont couverts... Les difficultés ou l'impossibilité que l'on éprouve à voir et à lire sont, suivant mes observations, subordonnées à des obstacles mécaniques très variables...; il est d'ailleurs facile de reconnaître que ces difficultés ou cette impossibilité sont les mêmes que celles qu'on a obtenues chez mademoiselle Prudence. « *Elle reluque baroquement* les objets à désigner, disait M. Frappart, dans sa lettre citée plus haut, pour exprimer la singularité de son regard. Cette bizarrerie est due à ce que l'on ne peut voir ordinairement que par les décollements de la circonférence des emplâtres. En conséquence on est obligé de tourner tantôt le bord interne, tantôt le supérieur, tantôt l'inférieur, tantôt l'externe vers les objets, en inclinant la tête d'une manière insolite... La conformité des moyens employés par mademoiselle Prudence et par mes amis et moi ne nous a laissé aucun doute sur la

conformité du mécanisme de la vision chez elle et chez nous. »

Gerdy crut même remarquer que mademoiselle Prudence feignait parfois de ne pouvoir réussir, pour donner une plus forte impression de sincérité. « Je lui ai vu toucher, dit-il, et marquer distinctement, avec le bout de son doigt, tous les points d'un neuf de pique, et déclarer ensuite qu'elle ne pouvait pas nommer la carte. » « Qu'on n'aille pas, ajoute-t-il, se récrier sur cette interprétation de ma part; la ruse est une des armes naturelles de la femme, et, si Dieu la lui a donnée pour la protéger dans sa faiblesse, il faut convenir qu'elle ne la laisse pas rouiller. »

***

Tandis que Gerdy faisait ses expériences, Frappart continuait les siennes avec mademoiselle Prudence et donnait dans son salon des séances publiques qu'il dirigeait lui-même.

Amédée Dechambre, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, assista à trois de ces séances; il avait alors vingt-huit ans et venait de finir son internat à la Salpêtrière; il avait, au dire de ses camarades d'étude, un rare esprit d'observation, une grande pénétration scientifique et il devait se faire un nom justement célèbre dans le journalisme médical.

D'après la description qu'il nous a donnée de la technique suivie, il semble que Frappart, instruit sans doute par ses précédents insuccès, ait exigé plus de précautions encore que devant Gerdy pour que les expériences ne pussent pas être contestées. « Voici, dit Dechambre, comment les choses se sont passées pour la *vision par le front*, un appareil d'occlusion étant placé sur les yeux : La somnambule ayant déclaré dormir, on lui applique sur les régions orbitaires un appareil comprenant, des parties profondes aux parties superficielles : 1° des morceaux de taffetas gommé, plaqués directement sur les paupières closes, s'étendant depuis le sourcil jusqu'à 2 millimètres au-dessous de la paupière inférieure et débordant un peu transversalement les deux commissures palpébrales; 2° un masque de terre à modeler, légèrement mouillée et pétrie, se prolongeant en haut jusqu'à 1 centimètre au-dessus des

sourcils et de la racine du nez qu'elle embrasse hermétiquement : en bas juqu'à la partie inférieure de l'os de la pommette, en passant au-dessus des ailes du nez et laissant le lobule à découvert; sur les côtés, jusqu'à 2 centimètres en dehors du rebord osseux de l'orbite et s'adaptant parfaitement sur tous les points aux plans inégaux de la région orbitaire et de la face; 3° un bandeau de velours noir, de 3 à 4 centimètres de largeur débordant légèrement par en haut l'arcade orbitaire et paraissant, autant qu'on en pouvait juger à travers le masque, dépasser à peine par en bas le bord libre des paupières; 4° enfin une nouvelle couche de terre, généralement assez mince, mais plus épaisse en haut où elle dépasse le bord supérieur du bandeau; chacun est libre d'ailleurs d'ajouter une nouvelle couche s'il le juge nécessaire. Comme la somnambule doit voir par le front, cette seconde couche de terre complète la sécurité des assistants. »

Dechambre et son ami le docteur Peisse constatèrent, avec les autres témoins, que mademoiselle Prudence, ainsi chargée, pouvait reconnaître non pas tout de suite mais plusieurs minutes, un quart d'heure et quelquefois une demi-heure après l'application de l'appareil, les objets qu'on lui présentait, distinguer des caractères d'imprimerie et jouer sans beaucoup d'hésitation une partie de cartes.

En présence de ces *faits positifs*, les deux médecins résolurent de répéter les expériences sur eux-mêmes et, munis d'un appareil entièrement semblable à celui de la somnambule, ils l'appliquèrent alternativement à chacun d'eux et à une troisième personne, dans sept expériences dont voici le résultat :

1re expérience. Au bout de dix minutes une carte promenée en divers sens au-devant de la face est nommée. Les assistants ayant constaté un décollement dans les bords de l'appareil, on le recolle et, immédiatement après, une autre carte est reconnue. Le sujet déclare avoir vu par en bas.

2e expérience. Au bout de huit minutes, une carte est reconnue; on répare l'appareil que l'on soupçonne d'être endommagé et le sujet reconnaît encore une carte, la dame de pique, il a même lu le mot PALLAS. La vision s'est faite par la droite.

3e expérience. Une carte est reconnue au bout de douze

minutes. Réparation minutieuse du masque. La vision se produit encore; le sujet déclare voir par le haut.

4e et 5e expériences, mêmes résultats malgré les mêmes mesures de précaution.

6e expérience. Au bout de huit minutes le sujet nomme une carte qu'il a vue, cette fois de face.

7e expérience. Le docteur Dechambre a le masque sur les yeux, et il nomme les cartes à mesure, pour ainsi dire, qu'on les lui présente; il lit presque à livre ouvert, quel que soit le caractère d'impression; il lit presque couramment tout le titre du *Petit Carême* de Massillon et la table des tragédies de Sénèque. Pendant plus d'un quart d'heure, les deux assistants s'évertuent à chercher sous le masque l'entrée de la lumière et à remédier aux moindres apparences de dérangement de l'appareil : ils n'arrivent pas à empêcher la vision. Le sujet déclare avoir vu par le milieu de l'appareil.

« Pour que rien ne manquât à la confirmation de ces résultats, ajoute Dechambre, Frappart, ayant répété sur lui-même nos expériences en compagnie de MM. Amédée Latour et Douillet, a « vu, parfaitement vu » et, avec sa probité ordinaire, il en a fait, suivant son expression, la confession publique (*Examinateur médical*, 1841, p. 156). En même temps, il a indiqué les circonstances qui rendent possible l'exercice de la vision malgré le bandeau et qui sont bien celles que M. Peisse et moi avions constatées. Le taffetas est mouillé par l'argile; un mouvement caché des paupières le décolle. Le masque se sillonne de fendilles visibles pour celui à qui elles apportent des rayons lumineux. Le bandeau, éloigné de la face par la première couche d'argile, ne sert absolument à rien. »

Mademoiselle Prudence, qui avait eu si peu de succès avec Gerdy, avec Dechambre, avec Peisse et finalement avec Frappart lui-même, n'en continua pas moins le cours de ses exploits devant des spectateurs moins difficiles, et peu de temps après les événements qui viennent d'être contés, elle étonnait la ville de Troyes.

On pouvait lui prédire encore une belle carrière quand elle se décida, nous dit Dechambre, à se retirer des affaires et elle prit occasion de sa retraite pour confesser sa fraude; elle alla trouver le directeur de l'*Union magnétique* et lui

offrit de révéler tous ses tours, sans l'assistance aucune d'un magnétiseur, bien et dûment éveillée. Le confession a paru dans l'*Union Magnétique*.

***

Je ne ferai aucun commentaire au sujet des expériences si précises, si concordantes et si probantes de Gerdy et de Dechambre que je viens de rapporter. Je pense seulement que lorsqu'ils ont voulu généraliser les résultats de leurs expériences, ils ont trop accordé à la simulation et pas assez à l'auto-suggestion. La sincérité comporte tous les degrés et les somnambules qui croient lire par le front ou par toute autre région de leur corps peuvent se tromper eux-mêmes avant d'être, pour les autres, une cause d'erreur. Quand on se met du taffetas, un bandeau, du coton cardé ou un masque de terre glaise sur les paupières, on change tellement les conditions de la vision habituelle qu'on peut croire voir par une vision extra-normale, et si la simulation pure et simple a chance d'être fréquente dans ce genre d'exercices, admettons cependant avec Dupré que chaque cas doit être jugé en lui-même, par une appréciation dont il est difficile de fixer le critère mais qui peut comporter beaucoup de diversité.

Pour en revenir aux expériences actuelles, on peut voir, par ce qui précède, que si elles diffèrent des expériences de vision magnétique, parce qu'elles supposent une explication anatomique, physiologique et physique elles s'en rapprochent tout à fait au contraire parce qu'elles prétendent établir la possibilité d'une vision qui s'exercerait sans le secours des yeux; il est même déjà question, dans les expériences des magnétiseurs, de vision par le front ou par les doigts ou par toute autre région du corps. C'est pour cette raison qu'il était intéressant de rappeler les expériences de Frappart et surtout celles de Gerdy et de Dechambre.

Aussi bien, les nouvelles expériences de vision extra-rétinienne n'ont-elles pas été sans susciter, chez l'un des assistants, les mêmes réserves par où ces deux médecins avaient

commencé. Tandis qu'un sociologue comme M. Bouglé, un spécialiste de la vision comme M. Cantonnet ont contresigné les expériences, tandis qu'un philosophe comme M. Brunschvicg a déclaré, dans le procès-verbal que j'ai eu sous les yeux, qu'il inclinait volontiers vers les hypothèses de l'auteur « à cause de leur simplicité ». M. Bergson, au contraire, a fait toutes ses réserves sur la signification des expériences, « attendu, a-t-il dit, d'après le même procès-verbal, qu'il ignore dans quelle mesure la lumière peut traverser un bandeau si opaque qu'il paraisse et qu'il a été témoin de cas d'hyperesthésie de la vue ».

Ce sont les mêmes réflexions qui ont conduit, il y a quatre-vingt-trois ans, Gerdy et Dechambre à entreprendre leurs expériences critiques.

N. B. — On trouvera dans le livre de Gerdy, *Physiologie philosophique des Sensations et de l'Intelligence*, et dans l'article de Dechambre intitulé MESMÉRISME, et publié par lui dans son *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*, tous les textes cités ici.

Dr GEORGES DUMAS

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ

A PROPOS D'UNE RÉCENTE PUBLICATION

Un nouveau volume vient de s'ajouter à l'œuvre du vicomte Eugène-Melchior de Vogüé. Sa correspondance avec les Pontmartin vient de paraître en librairie [1]. Elle éclaire une époque que nous connaissons mal parce qu'elle est trop proche encore de nous. Elle éclaire aussi une des physionomies les plus curieuses de cette époque. Bien que le souvenir du comte Armand de Pontmartin se soit passablement effacé, il ne faut pas oublier que cet écrivain alerte, plein de ressources et de vigueur, eut son heure de succès et qu'il reste aujourd'hui, sinon une célébrité française, du moins une célébrité régionale. Lorsqu'en octobre 1922, un monument fut élevé, dans le village des Angles, à la mémoire d'Armand de Pontmartin, tout le Languedoc et toute la Provence vinrent le glorifier.

Armand de Pontmartin, dans la *Revue des Deux Mondes*, dans la *Gazette de France*, dans le *Correspondant*, dans une foule d'autres publications, fut pendant soixante ans, de 1833 à 1892, un infatigable critique littéraire.

Il y avait les « Samedis » de Pontmartin, comme il y avait les « Lundis » de Sainte-Beuve et l'on ne peut se défendre de trouver à ce hasard une certaine signification symbolique : Pontmartin, c'est la fin d'une époque, Sainte-Beuve, c'est le commencement d'une nouvelle.

1. *Lettres à Armand et Henri de Pontmartin*, par le vicomte E.-M. de Vogüé, de l'Académie française; un volume chez Plon.

Les lettres adressées par Eugène-Melchior de Vogüé à M. de Pontmartin témoignent d'un respect que n'inspiraient pas seulement les cheveux blancs de l'homme de lettres, mais encore son talent et son autorité. On aurait mauvaise grâce à sourire aujourd'hui de ces deux mots. M. de Pontmartin était le plus spirituel des critiques, cultivé, enthousiaste, mordant. Son œuvre est considérable. En dehors de ses chroniques, il écrivit des nouvelles ingénieuses et cette charmante et balzacienne satire des mœurs provinciales qui s'appelle « les Jeudis de madame Charbonneau ». L'Académie française faillit lui ouvrir ses portes. On devine aisément, alors, de quel prestige l'écrivain pouvait être environné dans les pays ensoleillés où le Destin avait fixé son sort.

Armand de Pontmartin résidait aux Angles, près d'Avignon; mais, par son mariage, il avait des attaches vivaroises et une propriété — La Mûre — située aux portes d'Annonay, à quelques cents mètres de Gourdan.

C'est ainsi que l'intimité s'établit entre les Vogüé et les Pontmartin. C'est ainsi que le vieux critique littéraire, avec sa verve, son érudition, fascina le jeune adolescent qui déjà, dans les solitudes de l'Ardèche, considérait avec piété la profession d'écrivain.

On retrouve dans la « Correspondance » d'Eug.-Melchior de Vogüé, adressée au « Maître » et à son fils, Henri de Pontmartin, d'inestimables souvenirs de ce passé.

Mais si la publication de ces lettres remet en lumière le chroniqueur méridional, peut-être voudra-t-on bien penser qu'elle donne aussi à la belle et grave figure du vicomte de Vogüé une actualité nouvelle? Au moment où cette circonstance même a déjà suscité, çà et là, des réflexions diverses, peut-être voudra-t-on bien penser, encore, qu'il n'est pas inopportun de se tourner vers lui et d'évoquer celui qui a été ravi aux lettres et à la pensée française, un jour de mars, il y a douze ans?

***

J'ai parcouru, cet automne, au hasard d'un voyage en automobile, la belle province qui d'un côté se penche vers la

Provence, les oliviers et le soleil et de l'autre s'accroche aux flancs des Cévennes. Elle s'appelait autrefois le « Vivarais » et ne connaissait guère d'autre sceptre que la crosse des Évêques de Viviers. Substituant au parrainage de l'Église celui de la Nature, l'Assemblée Constituante lui donna le joli nom de la rivière qui, de cascade en cascade et de gorge en gorge, descend des hauteurs de la Chavade jusqu'à la plaine du Rhône. Pas de contrée plus sauvage en France, ni, sans doute, de plus inconnue. Ici des vallées pierreuses que l'ardeur du soleil semble avoir desséchées; là, de fantastiques perspectives de montagnes, un chaos de pics et de volcans éteints, à perte de vue des espaces déserts, où s'estompent au loin d'autres massifs que l'horizon rend plus farouches. Dans ces rudes paysages, les hameaux que l'on rencontre, si pauvres à l'ombre des châtaigniers qui les font vivre, si primitifs avec leurs étables de terre battue, ajoutent à la gravité même du sol. Et l'on aurait dans ces contrées, où les solitudes vous entourent et vous oppressent de toutes parts, je ne sais quelle impression de fin du monde, si, tout d'un coup, le regard ne se reposait pas sur les grâces d'un ruisseau qui sera la Loire ou bien encore sur les eaux du lac d'Issarlès, qu'abritent des pins remplis d'oiseaux.

Ce bloc de montagnes sépare le Haut-Vivarais du Bas-Vivarais. Dans le Bas-Vivarais, à quelques kilomètres de la petite cité d'Aubenas, à quelques cents mètres du bourg de Vogüé, au milieu d'une plaine hérissée de cailloux, j'ai vu se dresser la colline de Roche-Colombe. Et, sur le faîte, comme un nid d'aigles, qui, de loin, paraît inaccessible, j'ai retrouvé les vestiges du château, du donjon, des remparts, qui, dès le XIIe siècle, permettaient aux sires de Vogüé de surveiller les horizons qui leur appartenaient. Sur l'autre versant de la chaîne, dans la plaine d'Annonay, quelques siècles plus tard, l'un des petits-fils des seigneurs de Roche-Colombe vint fixer sa demeure dans un vaste château qu'entourent des terrasses et des parterres. Ce château, c'est Gourdan. Et c'est là que s'écoulèrent, de 1848 à 1869, l'enfance et la jeunesse d'Eugène-Melchior de Vogüé.

Jeunesse sévère, comme on l'imagine aisément. Un seul attrait dans ce coin perdu du Vivarais : le voisinage des

Pontmartin. Aussi retrouve-t-on à chaque page, dans la correspondance de Vogüé, les souvenirs que laissèrent en lui ces premières conversations. Elles le guidaient dans la bibliothèque de Gourdan où Eugène-Melchior passait des après-midi entières. Les classiques et les romantiques lui enseignaient à tour de rôle l'harmonie des proportions et les séductions du rythme. On peut dire que sa vocation s'est formée là.

En vain son père l'invitait-il à songer à la carrière des armes — hors de laquelle il lui semblait qu'il n'y avait point de salut pour un Vogüé. — « Je veux être écrivain », répétait le jeune obstiné. Écrire! quel métier! s'imagine-t-on ce qu'il devait représenter pour le vieux châtelain de Gourdan, habitué à vivre, au fond de ce Vivarais farouche, entre des paysans moyennageux et quelques hobereaux dont les pendules ne sonnaient plus depuis le 29 juillet 1830...

Ce fut pourtant l'étudiant qui l'emporta. Et la Destinée se mêlait à cette vocation. D'impérieuses circonstances venaient, en effet, rendre inévitable la vente de Gourdan. Désormais la chaîne qui retenait E.-M. de Vogüé *in montibus patriis*... se rompait d'elle-même; il était libre de partir sur les chemins du monde. Si vif qu'en fût son désir, si intense que dût être sa joie à la pensée d'aller, en Italie, écrire un drame sur « Ugolin », ce n'est pas sans un déchirement de l'être qu'il quitta, un soir d'hiver, sa maison, ses arbres, son clocher, ses montagnes. Il avait l'esprit assez précocement mûri pour mesurer déjà tout ce qu'il perdait. A l'âge ou tant d'étourdis narguent les vrais trésors, il savait la valeur des forces qu'il avait puisées dans ce sol; l'homme ne devait pas oublier ce que l'adolescent avait senti frémir dans cet adieu d'une nuit d'hiver : « La terre maternelle semblait crisper ses bras autour de moi — a-t-il écrit, dans une lettre inédite qu'il m'a été donné de lire, — et mettre en œuvre pour arrêter l'enfant prodigue toutes ses forces muettes et douloureuses... ».

***

A peine le jeune voyageur était-il arrivé en Italie, que la guerre éclatait sur notre frontière de l'Est. Eugène-Melchior

de Vogüé accourt aussitôt; il s'engage; il se bat; à Sedan — où son unique frère est mortellement atteint — lui-même il tombe blessé. Les Allemands le font prisonnier et l'internent à Magdebourg. Lorsqu'il est libéré, en 1871, les circonstances ne permettent plus d'aller en dilettante rêver de Béatrice dans les jardins de Florence; ni même de penser à cet Ugolin, dont il s'était promis, jadis, à Gourdan, d'évoquer les malheurs en quelques actes romantiques. Au lendemain de la guerre, pour voyager, il fallait avoir conscience de servir encore la France meurtrie. L'occasion précisément vint s'offrir à lui. Le marquis de Vogüé, son oncle, sur les instances de M. Thiers, venait d'accepter l'ambassade de Constantinople pour y succéder au vicomte de la Guéronnière. Le marquis de Vogüé proposa à son neveu de l'attacher à sa mission. Au mois de juillet 1871 Eugène-Melchior partait pour l'Orient.

Dès lors il était engagé sur le chemin qui devait si vite lui permettre de donner sa mesure et le conduire à la célébrité.

Les visions intérieures que la bibliothèque de Gourdan avaient éveillées dans l'esprit de l'adolescent allaient s'accorder avec les visions du monde extérieur. Et de quel monde!... Constantinople, l'Asie Mineure, bientôt la Syrie, la Palestine, l'Égypte. Nuls décors n'étaient mieux choisis pour exalter une sensibilité qui cherchait depuis longtemps à se connaître. On n'expliquerait pas Eugène-Melchior de Vogüé, si l'on oubliait l'hérédité des sires de Roche-Colombe et de Vogüé, féodaux et soldats, l'âpreté des monts vivarais, le charme de la vieille demeure où l'Histoire ne se lisait pas seulement dans la poussière des livres; mais on l'expliquerait encore moins, peut-être, si l'on n'attachait pas une importance essentielle à ces voyages de Syrie, de Palestine et d'Égypte — en 1875 — premier contact avec les civilisations disparues. Tous les dons qui s'éveillaient en lui, le sens poétique, le sens historique, le sens philosophique, pouvaient simultanément germer. Son ami Mariette déchiffrait devant ses yeux, à Sequarrah, les bas-reliefs et les inscriptions qui révèlent « l'effrayante période de culture antérieure ». Lui-même nous a confié les émotions exceptionnelles ressenties sur cette terre d'Égypte :

J'aimais à m'asseoir, a-t-il écrit, sur le linteau à demi dégagé de l'un de ces tombeaux, pour relire quelques pages de Pascal. Les *Pensées*

sont le seul commentaire assez éloquent pour être supporté en un tel lieu; il n'est pas plus sombre que cette âme, pas plus illimité que cet esprit. C'est à Sequarrah qu'il faut entendre le grand tourmenté vous souffleter de ses coups d'ailes...

Des quatre années passées en Orient, Vogüé rapporta des nouvelles et un livre qui devait le signaler au public : « Syrie-Palestine-Mont Athos ». Mais, surtout, si j'ose ainsi parler, il rapporta une âme. Son intelligence était désormais préparée à découvrir sous tous les cieux les forces spirituelles des lieux et des races. Les hasards de la vie diplomatique envoyèrent en 1876 le jeune secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg. Il quittait un Orient pour un Orient, les soleils pour les clairs-obscurs et l'occasion d'heureux préludes littéraires pour celle, prochaine, de la célébrité.

***

Bien vite, l'âme russe le passionna. Les télégrammes diplomatiques déchiffrés, ses fonctions de secrétaire remplies, au lieu de s'abstraire du pays dont il n'avait strictement à connaître que le visage officiel, Eugène-Melchior de Vogüé se pencha vers lui, attiré par ce je ne sais quoi d'immense, de tendre et de farouche qui plane sur les espaces sans fin de la Russie et qui gémit dans sa voix. La même curiosité qui lui faisait découvrir les châteaux des croisés en Syrie, Jérusalem et les nécropoles d'Égypte, l'invitait à scruter l'âme de ces Asiatiques, poussés, par la marée des siècles, vers l'Europe. Il entrevoyait dans la rencontre de cette race et de ce continent des phénomènes psychologiques dignes d'attention; il entrevoyait même des chefs-d'œuvre à tirer de l'ombre.

Courageusement il se mit à étudier la langue russe. A trente ans ce n'est pas un mince labeur. Peu d'idiomes paraissent plus difficiles. Eugène-Melchior travailla avec acharnement. Au surplus, d'autres raisons, plus convaincantes encore, l'incitaient à cet effort. En 1878, il épousait, dans la chapelle privée du Tsar, mademoiselle Annenkoff, demoiselle d'honneur de l'Impératrice, issue d'une vieille famille de l'aristocratie russe.

Lorsque le russe n'eut plus de secrets pour lui, M. de Vogüé

ouvrit les livres gardiens du génie de la race, depuis ces Actes des apôtres, imprimés en 1564, par un clerc de Moscou, Ivan Fédorof, le premier des imprimeurs russes, dont il alla, au cimetière de l'église Sainte-Onuphre, saluer la tombe sur laquelle une main pieuse a gravé : « L'Imprimeur de Moscou qui imprimait les livres inconnus avant lui... » Cette vaste et scrupuleuse enquête, menée pendant des années, trouva un jour sa conclusion. En mai 1886, E.-M. de Vogüé — qui déjà avait puisé dans le folk-lore russe le sujet d'ingénieux récits littéraires et historiques — publiait un maître livre : le *Roman Russe*.

Il serait oiseux de refaire ici l'analyse de cet ouvrage. Son apparition fixe une date dans l'évolution de notre littérature. Vogüé, en l'écrivant, en avait-il le pressentiment? Les pages qu'il a placées au seuil du livre, en manière de préface, ont une telle puissance, une telle envergure, un tel rayonnement qu'elles marquent déjà l'importance de celles qui vont suivre. L'esprit synthétique qui les a rédigées se révèle tout entier dans cet avant-propos.

Pour mieux comprendre le génie russe, Vogüé cherche d'abord à saisir les divers aspects de la pensée humaine. A larges traits, il dégage les raisons qui ont amené, en France, le déclin du romantisme, et qui, chez nous, comme en Angleterre, comme en Allemagne, ont peu à peu favorisé le réalisme. Ce réalisme envahissant, comme il voudrait pouvoir l'apparenter au réalisme des Dickens, des Thackeray, des George Eliot! comme il voudrait lui trouver une fraternité de noblesse avec celui d'un Tourguenef ou d'un Tolstoï! Mais non; Stendhal, Balzac, Flaubert, Zola, tant d'autres qui sont, dans la littérature française, les maîtres ou les disciples du réalisme, semblent avoir pensé qu'il suffisait, pour être vrai, de se regarder dans un miroir. « Ils aiment l'art plus que les hommes; ils n'écrivent pas par sympathie pour les misérables, mais par amour du beau », a dit Taine, parlant de Stendhal et de Balzac, et le mot résume le débat.

Se pencher vers l'âme humaine, comprendre ses emportements et ses faiblesses, en un mot chercher le divin dans la chair périssable, voilà le réalisme pur, tel qu'il apparaissait aux yeux d'Eugène-Melchior de Vogüé. Il y reconnaissait

une forme nouvelle de l'art; il y reconnaissait une mission nouvelle de l'homme. Développant son idée avec force, sa profession de foi, son credo métaphysique, pourrait-on dire, lui échappe tout à coup. Qui ne se rappelle la page célèbre où l'on retrouve le souffle des coups d'ailes dont Pascal effleurait le jeune pèlerin d'Égypte?

Pour résumer nos idées sur ce que devrait être le réalisme, je cherche une formule générale qui exprime à la fois sa méthode et son pouvoir de création. Je n'en trouve qu'une; elle est bien vieille; mais je n'en sais pas une meilleure, plus scientifique et qui serre de plus près le secret de toute création : « Le Seigneur Dieu forme l'homme du limon de la terre ». — Voyez comme ce mot est juste et significatif, le limon! Sans rien préjuger ni contredire dans le détail, il renferme tout ce que nous devinons des origines de la vie; il montre ces premiers tressaillements de la matière humide où s'est lentement formée et perfectionnée la série des organismes. La formation par le limon, c'est tout ce que peut connaître la science expérimentale, le champ où son pouvoir de découverte est indéfini; on y peut étudier la misère de l'animal humain, tout ce qu'il y a en lui de grossier, de fatal et de pourri. Oui, mais il y a autre chose que la science expérimentale; le limon ne suffit pas à accomplir le mystère de la vie, il n'est pas tout notre « moi » : ce grain de boue que nous sommes, qui nous est et nous sera de mieux en mieux connu, nous le sentons animé par un principe, à jamais insaisissable pour nos instruments d'étude. Il faut compléter la formule pour nous rendre raison de la dualité de notre être; aussi le texte ajoute : « ... et il lui inspira un souffle de vie et l'homme fut une âme vivante ». — Ce « souffle » puisé à la source de la vie universelle, c'est l'esprit, l'élément certain et impénétrable qui nous meut, qui nous enveloppe, qui déconcerte toutes nos explications, et sans lequel elles seront toujours insuffisantes. Le limon, voilà l'ordre des connaissances positives, ce qu'on tient de l'univers dans un laboratoire, de l'homme dans une clinique; on y peut aller très loin, mais tant qu'on ne fait pas intervenir le « souffle », on ne crée pas une âme vivante, car la vie ne commence que là où nous cessons de comprendre... [1]

Le grain de boue et le souffle de vie, l'âme et le limon, tout le réalisme russe tient dans la formule. Et bien qu'Eug.-Melchior de Vogüé se défende d'avoir voulu traiter d'autre chose que du « Roman Russe », ne sentons-nous pas qu'au delà de ces bornes assignées, c'est sur le génie même de la race qu'il a porté ses regards et ses jugements?

1. *Roman Russe*, Préface.

Pour des raisons que l'on verra par la suite, la philosophie, l'histoire, l'éloquence de la chaire et du barreau — je n'ajoute pas de la tribune — sont des genres presque absents de cette jeune littérature; ce qu'on trouverait en d'autres pays, sous ces étiquettes arbitraires, rentre en Russie dans les vastes cadres de la poésie et du roman, les deux formes d'expansion naturelles à la pensée nationale, les seules compatibles avec les exigences d'une censure jadis intraitable, aujourd'hui très ombrageuse. Les idées ne passent que dissimulées dans les mailles souples de la fiction; mais là elles passent toutes; et la fiction qui les abrite prend l'importance d'un traité doctrinal. De ces deux formes souveraines, l'une, la poésie, a rempli le commencement du siècle, l'autre, le roman, a étouffé la première et tout accaparé depuis quarante ans... [1].

La poésie, Vogüé la juge « insaisissable, intraduisible ». Le roman reste donc seul qui peut trahir l'âme russe. Ce sont les romanciers qu'il faut, par conséquent, connaître. On sait avec quelle puissance d'évocation, Vogüé a fait surgir, devant un public qui connaissait à peine leurs noms, les géants slaves : Pouchkine, Gogol, Tourguenef, Dostoïewsky, Tolstoï.

Aujourd'hui ces dieux nous sont familiers; si familiers même que la valeur du geste annonciateur de Vogüé semble s'atténuer. Ce serait une ingratitude pourtant de l'oublier.

***

L'apparition du *Roman Russe* marque une date décisive dans la carrière littéraire d'Eugène-Melchior de Vogüé. Déjà, depuis longtemps, les milieux intellectuels avaient cessé de le considérer comme un dilettante, voyageur et diplomate, occupant ses loisirs à composer d'élégants articles; on reconnaissait en lui un écrivain et un penseur; désormais on le tient pour un maître. La langue harmonieuse et magnifique, les images saisissantes, les formules ramassées dont il a le secret et où, en quelques mots, il enferme des trésors spirituels, surprennent, à la fois, et ravissent. L'ombre de Chateaubriand semble abriter cette gloire naissante. Le vicomte de Vogüé, d'ailleurs, a quitté le service diplomatique. La tâche d'écrivain l'absorbe tout entier. Il s'installe à Paris dans ce petit hôtel de la rue Las-Cases dont ses familiers ont gardé le souvenir. La *Revue des Deux Mondes*, le *Journal des Débats* lui demandent

1. *Roman Russe*, Préface.

une collaboration incessante. De tous côtés son vaste esprit est sollicité par des problèmes qui le passionnent. Il est devenu « l'homme de lettres », dans la plus noble acception de ce terme. Pendant dix années consécutives, Vogüé travaille ainsi à plein collier. Sans doute le voyageur qui sommeille en lui, de temps à autre, se réveille et l'oblige à quitter pour quelques semaines son cabinet de travail et à parcourir les grandes routes. Mais, les yeux remplis de visions, bien vite il revient au port et s'absorbe à nouveau dans son labeur.

Plusieurs volumes en rassemblent aujourd'hui les fruits : *Souvenirs et Visions, Regards historiques et littéraires, Spectacles contemporains, Heures d'Histoire, Devant le siècle.*

Que de pages il faudrait pouvoir détacher de ces livres qui méritent une place dans les anthologies : « Cortez au Mexique » par exemple [1] et le fameux article sur « les affaires de Rome [2] », « La Mort de Guillaume 1er » [3], « A ceux qui ont vingt ans » [4], « Le testament de Sylvanus » [5].

Mais l'ouvrage le plus significatif, peut-être, d'Eugène Melchior de Vogüé, et où il nous offre les richesses variées de son esprit, ce sont les « Remarques sur l'Exposition du Centenaire » qui parurent en 1889 dans la *Revue des Deux Mondes*. La *Revue* avait prié son illustre collaborateur de parcourir l'Exposition et de rédiger ses impressions. Triste pensum, pour d'autres que pour lui. De ces « Remarques » quelques-unes sont restées célèbres, comme le dialogue de la Tour Eiffel et des Tours de Notre-Dame.

Au moment où ces retentissantes études paraissaient dans la *Revue des Deux Mondes* le talent et la célébrité du vicomte de Vogüé recevaient leur consécration. Élu à quarante ans pour remplir à l'Académie française la place laissée vacante par la mort de M. Nisard, l'auteur du *Roman Russe* prenait séance le 6 juin 1889. M. Rousse lui souhaitait la bienvenue sous la coupole.

L'enfant rêveur de la bibliothèque de Gourdan pouvait être fier de sa destinée. Peu de vies semblaient plus heureuses

1. *Souvenirs et Visions.*
2. *Spectacles contemporains.*
3. *Spectacles contemporains.*
4. *Regards historiques et littéraires.*
5. *Heures d'Histoire.*

que la sienne. Tout jeune il connaissait une gloire loyalement acquise. De solides amitiés venaient enrichir son foyer. Il s'était lié intimement avec Taine, avec Brunetière, avec Gaston Pâris, avec Sorel, Hérédia, Mun, Haussonville, Paul Bourget; le hasard d'un dîner le faisait, un soir, voisiner avec le jeune capitaine Lyautey et, dès lors, une amitié étroite et une correspondance assidue lièrent entre eux le nouvel académicien et le futur maréchal de France.

Mais c'est en vain que la maison du sage aspire à la tranquillité. La renommée du vicomte de Vogüé avait franchi les Cévennes. Fiers de leur compatriote, on pourrait presque dire de leur enfant, les électeurs de l'Ardèche vinrent lui offrir le siège de député d'Annonay. M. de Vogüé ne pouvait se dérober à ces appels. Au reste, peut-être, dans son for intérieur, n'envisageait-il pas sans plaisir des fonctions nouvelles que son imagination embellissait. Il y avait en lui, subconsciemment, quelque chose d'un Pair de France. Et il devait lui sembler naturel et même désirable d'apporter le concours de son expérience dans les débats du Parlement. Chacun le sait; son passage à la Chambre des Députés ne fut, dans la vie d'Eugène-Melchior de Vogüé, qu'une aventure; il fut mal à son aise dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Vogüé pouvait être fait pour participer à la vie parlementaire, telle qu'elle devrait être; mais il n'était pas fait pour la mener telle qu'elle est. Ce n'est pas à l'honneur d'un régime, d'ailleurs, que d'avoir politiquement ou diplomatiquement négligé un homme de sa valeur. Il avait résolument adopté l'évolution républicaine de la France; du point de vue politique, social, religieux, il était l'homme impartial et tolérant par excellence, les mains toujours tendues vers la concorde; Français avec passion, c'est-à-dire éternel serviteur de l'Idéal, — peut-être même de l'illusion; — immuable dans son respect de la foi mis au service de l'idée pure, jusqu'au point d'avoir, au lendemain de la tragique affaire Dreyfus, associé dans le même hommage tous ceux qui loyalement s'étaient entrebattus pour leur foi : l'honneur d'un régime eût été de se parer d'un Vogüé. Hélas! nous avons connu des temps où la France, tourmentée de je ne sais quel appétit morbide, mangeait ses fils comme Saturne.

Toutefois, le passage de M. de Vogüé au Parlement n'allait pas rester vain. C'est un peu aux électeurs de l'Ardèche que nous devons « les Morts qui parlent »; il faut leur en savoir gré. En 1899, son mandat expiré, Vogüé n'en sollicita pas le renouvellement. Il n'avait jamais laissé son métier d'écrivain. Il le continua avec moins d'entraves et plus de sérénité.

Au sortir de cette épreuve politique, il semble presque que Vogüé ait ressenti comme un besoin de délassement intellectuel. Fatigué des luttes dont il sortait, lassé de leurs vanités et de leurs laideurs, il se détourna des hommes pour ne plus voir passer devant ses yeux que des rêves. Après une rude journée de travail, on ouvre ainsi brusquement sa fenêtre sur le ciel. Une voix de sirène chantait aux oreilles d'Eugène-Melchior, celle que, tout enfant, il entendait déjà, en se promenant, comme René à Combourg, dans les bois de Gourdan. Elle disait : « A quoi bon s'user dans l'effort de l'esprit? Gâcher sa vie dans une bataille qui ne finira jamais? La sagesse ici-bas, ce n'est pas de peiner pour remplir le tonneau des Danaïdes; c'est de fermer les yeux et d'écouter la voix des Sirènes... »

Plongé dans son rêve intérieur, Vogüé écrivit *Jean d'Agrève*. Ce fut sa première revanche sur le bas réalisme de la vie politique; les *Morts qui parlent* en furent la seconde.

Jean d'Agrève? Qu'est-il besoin d'en dire? Les quatre chants de ce poème en prose : Aube — Midi — Soir — Nuit, ont bercé nos jeunesses et berceront longtemps encore les jeunesses qui viendront. Malhabile, a-t-on parfois jugé le premier roman d'E.-M. de Vogüé; sans doute existe-t-il des récits mieux agencés, des intrigues plus subtiles? Mais peut-on dire qu'il est maladroit, un livre que les générations se passent avec tendresse et qui, chaque fois que les regards se perdent vers les Iles d'Or, évoque dans leur barque, au milieu des glaïeuls, les ombres d'Hélène et de Jean?

Jean d'Agrève fut une concession que Vogüé accorda à la Poésie qu'il avait toujours aimée. Par une réaction naturelle, le dégoût de la vie publique en fit mûrir la décision. Mais ce premier roman l'amena aussitôt à songer que l'imagination en ne se posant plus seulement sur un rêve, mais sur des idées et sur des faits, pouvait donner plus d'attrait et de rayonne-

ment aux principes qu'il aimait servir. Apaisé par l'air méditerranéen, il puisa dans ses fraîches expériences, de quoi bâtir une nouvelle œuvre — et il conçut les *Morts qui parlent.*

Je ne sache pas qu'il existe, dans la littérature d'imagination, un livre plus vrai, plus sombre, plus réfléchi, pour décrire les mœurs parlementaires. Vogüé a mis dans ces pages désenchantées l'amertume de ses découvertes. Le dialogue de Pierre Andarran et de Ferroz, où Vogüé nous livre sa théorie des « Morts qui parlent » en même temps qu'il met à nu les médiocrités et les misères des gestes politiques, nous en fait saisir les ressorts et les origines. Tout Vogüé est là, incapable à la fois de s'abaisser — et de ne pas comprendre. Dieu sait si le contact qu'il a eu avec la vie politique lui a inspiré peu de sympathie pour elle. Et cependant il ne nous en montre pas que les faiblesses. A côté des Cornille-Lalouze des Duputel, des Olivier de Félines, pantins inconscients et absurdes, il s'est plu à dresser des figures de croyants : celle d'un Bayonne et celle d'un Kermaheuc.

Cette nouvelle forme de création plaisait décidément à l'écrivain. A peine le succès venait-il de consacrer les *Morts qui parlent* qu'un troisième roman apparaissait sous sa signature : le *Maître de la Mer.* Cette fois le drame était plus vaste encore. Il ne s'agissait plus de luttes entre les quatre murs d'un Parlement, mais de luttes entre deux continents; la féodalité moderne contre l'ancienne; le trust contre la croisade; le heurt des deux idéals : celui de la puissance temporelle, celui de la puissance spirituelle; sous d'autres formes et sous d'autres symboles, c'était toujours la Tour Eiffel que Vogüé faisait dialoguer avec les Tours de Notre-Dame.

Ces conflits d'idées, pourtant, Vogüé excellait à atténuer ce qu'ils pouvaient avoir d'un peu âpre, en les groupant autour d'un fait sentimental. La Daria Veraguine, des *Morts qui parlent,* la Millicent Fianona, du *Maître de la Mer,* attendrissent, de leur séduction, les batailles intellectuelles qui se livrent à leurs côtés. N'allais-je pas dire qu'elles les compliquent? Car, enfin, si l'amour doit être mis au nombre des puissances qui régissent l'homme, si un Elzéar Bayonne, un Jacques Andarran, un Tournoël, un Robinson, pensent et agissent, non

pas seulement parce qu'ils obéissent à des atavismes et à des lois obscures, mais encore parce qu'ils aiment, n'est-ce pas, alors, ouvrir de troublantes perspectives et jeter, sur sa propre thèse, une lumière qui risque de la défigurer? Non pas. Pour défendre les idées qui lui étaient chères, Vogüé a eu raison de les mêler aux drames du cœur. Non seulement, ce faisant, il ne les affaiblissait pas, mais il les fortifiait. L'Homme n'est pas soumis aux seuls ordres de la raison; une loi d'amour, vieille comme le monde elle aussi, pèse sur nos destinées. En rassemblant tous les tourments qui déchirent l'âme, Vogüé a réalisé une synthèse parfaite. Au reste n'avait-il pas écrit dans la Préface du *Roman Russe* : « Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre et il lui inspira un souffle de vie. » Le verset de la Genèse pourrait servir d'exergue à son œuvre.

La *Revue des Deux Mondes* promettait à ses lecteurs un nouvel ouvrage de l'écrivain qui devait s'appeler : *Claire*. Ses familiers savaient qu'il méditait de consacrer un livre à Chateaubriand. Çà et là il continuait à publier ces articles brillants et ramassés dont il avait le secret. Entre temps, les fonctions d'administrateur de la Société du Canal de Suez l'appelaient en Égypte; il retournait en Russie; vie trépidante et surchargée; infatigable, pourtant, il se fatiguait. Les forces le trahirent subitement. Le 24 mars 1910, sans que la maladie l'ait mis en garde, le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé s'endormit pour toujours dans la paix du Seigneur. Une photographie conserve pieusement la belle sérénité qui était descendue sur son visage. Il est mort dans la chambre du rez-de-chaussée de ce charmant hôtel de la rue de Varenne qui se dressait, comme une évocation du passé, au milieu des jardins environnants. Aujourd'hui cette vieille demeure n'existe plus. Elle n'a pas survécu à celui qui l'aimait tant et qui, après y avoir travaillé sur les problèmes du monde, médité sur ceux de l'au-delà, y connut sa dernière angoisse avant d'y connaître son premier repos.

***

Vingt-deux volumes écrits de sa main, telle était l'œuvre qu'il nous laissait. A ces livres il convient d'ajouter divers

articles réunis en volume après sa mort [1], des discours académiques, une vaste correspondance enfin, dont une partie — celle adressée à Armand et Henri de Pontmartin — paraît aujourd'hui en librairie. Le comte Raymond de Vogüé a récemment publié dans la *Revue des Deux Mondes* quelques lettres écrites à madame Taine. Mais il reste encore bien des feuillets inédits et notamment la correspondance adressée à M. le maréchal Lyautey. Peut-être s'étonnera-t-on de l'ampleur de cette production. Une erreur, généralement admise, tend à faire croire que M. de Vogüé a peu écrit. Sept ou huit volumes — les trois romans, le Voyage de Syrie, le Roman Russe — émergent en pleine lumière. Ils ont suffi à faire rayonner au loin sa pensée; à faire admirer son style magnifique, ici nerveux, rapide, allant droit au fait et le dégageant en quelques mots; là, rempli d'images et de musiques; varié comme sa pensée, pur comme elle. Mais quinze autres ouvrages de M. de Vogüé restent dans l'ombre et certains même, épuisés en librairie, sont introuvables. Rien de plus injuste pourtant. Dans ces essais (rassemblés en volumes) Vogüé a prodigalement versé les richesses de sa culture et de son imagination. On objecte parfois que ce ne sont que des articles... Sans doute! Au bon bourgeois qui veut bien lire, il faut un livre ayant un commencement, un milieu et une fin; la diversité des visions, la liberté d'esprit qui met la même passion à traiter les plus différents problèmes, le goût prédominant des idées générales, surprennent, et déplaisent au lecteur moulé par l'habitude; il se dit qu'il gaspille son temps et qu'un livre n'est pas un musée que l'on visite, mais un tableau que l'on paye pour l'emporter.

Au surplus l'esprit catégorique des Français hésite devant l'œuvre d'Eugène-Melchior de Vogüé. On peut même dire qu'elle le gêne. Vogüé est-il un romancier? Est-il un critique? Est-il un polémiste? Toutes questions auxquelles il est impossible de répondre par un « oui » ou par un « non » absolus. Et cet embarras se traduit alors par je ne sais quelle paresse d'esprit qui, pour faciliter le cas, ne retient du grand écrivain que ce qu'il a laissé de nettement définissable.

Déjà, en 1889, M. Rousse, dans son discours de bienvenue à l'Académie française, rappelait spirituellement à son nouveau

1. *Les Routes.*

confrère qu'il était difficile de lui assigner des origines précises :

Vous êtes né le 24 février 1848 — le soir d'une révolution — pendant qu'on faisait à Paris des barricades, et sans qu'on puisse dire avec certitude si vous êtes venu au monde un peu avant la chute de la royauté, ou un peu après l'avènement de la république. Vous êtes né à Nice, — sur cette frontière incertaine que la politique et la guerre ont déplacée tant de fois, — et sans qu'on puisse dire bien exactement si vous avez vu le jour un peu au delà de la France, ou un peu en deçà de l'Italie. Vous êtes né d'une vieille race de brave et loyale noblesse — juste au moment où la démocratie victorieuse supprimait la noblesse pendant tout un mois — de sorte qu'on ne peut pas dire avec assurance si, ce jour-là, vous étiez un petit aristocrate de la veille, ou un petit républicain du lendemain. Plus tard, quand vous aurez des historiens, un d'eux cherchera peut-être, dans ces hasards singuliers réunis autour de votre berceau, le sens caché de vos origines, et la loi de votre véritable destinée. Mais, il y a quelque deux mille ans, les anciens mages — vos amis, — grands faiseurs de zodiaques, n'auraient pas manqué de trouver dans les aventures errantes de votre jeunesse, peut-être aussi dans les incertitudes, dans les hésitations loyales de toute votre vie, l'ascendant de l'astre capricieux qui présidait, il y a quarante ans, à votre naissance.

Les hésitations loyales de toute votre vie... la formule est heureuse et suivra Vogüé jusqu'à sa fin, encore qu'elle soit un peu incomplète, car sur des points essentiels, Vogüé, certes, n'hésitait pas...

Mais s'il n'hésitait pas lorsqu'il s'agissait d'adhérer ou de ne pas adhérer aux principes fondamentaux sur lesquels toute civilisation et toute société doivent s'appuyer, son intelligence hardie, son goût de la synthèse, le sens du relatif qu'il possédait à un si haut degré, lui interdisaient en quelque sorte de choisir ou d'exclure.

Il y a dans Auguste Comte — ce Joseph de Maistre païen — une phrase sur laquelle, si paradoxal que cela puisse paraître, on pourrait bâtir le procès du positivisme : « Tout est dans tout et tout y est comme n'y étant pas. » Ne semble-t-il pas qu'Eugène-Melchior de Vogüé ait été pénétré de cette vérité? N'inspire-t-elle pas son œuvre entière? N'est-ce pas précisément la marque de son génie que d'avoir su montrer que rien n'existait en soi, que tout s'enchaînait et se conditionnait; que si l'on consentait, enfin, à ne plus piétiner et à remonter jusqu'aux origines, l'on s'apercevait qu'une harmonie souve-

raine préside aux destinées du monde, que tout vient d'elle, que tout finit en elle par s'accorder? Ici-bas, une discussion, quelle qu'elle soit, et si dépouillée de divin qu'elle paraisse, finirait nécessairement par un problème métaphysique si l'on persistait à la mener jusqu'à ses conclusions. Aussi le comte Albert de Mun eut-il raison de dire en prononçant à l'Académie française l'éloge funèbre de son confrère :

« Ce qu'il apportait, c'était une parole de vie, l'expression d'une idée fondamentale, à laquelle se pourrait rapporter son œuvre tout entière, je veux dire l'idée religieuse. »

Religieux dans le sens confessionnel, assurément pas. Mais religieux dans le sens étymologique du mot — *re-ligare*, lier ensemble — dans le sens humain, dans le sens philosophique Ah! certes oui, Vogüé l'était et foncièrement. Et c'est précisément parce qu'il le fut, qu'il n'est au juste ni un romancier, ni un critique, ni un polémiste; qu'il est cependant tout à la fois; et que la foule simpliste s'étonne, hésite et comprend mal.

Elle hésite encore devantage — et comprend moins — si, après s'être demandé dans quelle catégorie du métier littéraire il fallait ranger Vogüé, elle cherche à le classer en tant que penseur.

N'est-il pas celui qui n'a cessé d'exalter la religion du Drapeau? Et qui, parlant de haut, a purifié l'affaire Dreyfus? N'est-il pas celui qui, au scandale des héros barbus de 48, qualifia le 2 décembre d' « opération de police un peu rude », et qui, de son fauteuil académique, en quelques mots cinglants, fouettait le boulangisme et donnait du nationalisme tel qu'il le comprenait une définition qui n'était guère faite pour rallier les nationalistes? N'est-il pas celui qui, dans un Kermaheuc ou dans un Tournoël, mettait toutes ses complaisances, et qui, parlant de l'École laïque écrivait :

Quand les hommes de ce parti désavouent l'intention qu'on leur prête, c'est leur faire injure que de les prendre au mot, de même qu'on est injuste pour eux en ne voyant dans leurs actes qu'un vulgaire esprit de tracasserie. Leur entreprise avait sa grandeur; changer l'âme d'un peuple en remplaçant dans chaque hameau l'église par une maison d'école, ce n'est pas une conception étroite; mais l'expérience l'a condamnée [1].

1. *Remarques sur l'Exposition du Centenaire*

Ouvrir un recueil des articles de Vogüé, c'est trouver, pour ainsi dire à chaque page, un jugement de ce genre, dégagé de toutes les passions humaines et qui met à nu l'idée pure. Devant ce jeu de Prométhée, il n'est pas surprenant que les uns et les autres, loin en arrière, dans la mêlée humaine, s'interrogent et ne comprennent pas.

Au lendemain de la mort d'Albert Sorel, Vogüé consacrait à la mémoire de son ami quelques pages d'adieu pénétrées d'admiration et de douleur. Une phrase lui échappe, pour résumer Sorel; et cette phrase résume encore mieux Vogüé lui-même : « Esprit libre et cœur traditionnel [1]. »

Esprit libre et cœur traditionnel! Ah! que voilà bien Eugène-Melchior de Vogüé tout entier, robuste chêne du Vivarais, dont la tête s'élève vers la lumière et dont les racines plongent dans le sol nourricier.

Son œuvre ennoblit nos lettres. Sans doute lui adresse-t-on pourtant quelques reproches et celui-ci surtout, que Lemaître avait coutume de formuler : « Mais il ne conclut pas... il ne conclut jamais... » Notre génération est plus pressante encore que Jules Lemaître. Elle n'aspire qu'à des conclusions. Certes, l'humanité, depuis dix ans, a subi tant d'incroyables épreuves qu'elle est fondée à rayer de ses vertus la sublime patience dont elle s'armait. Le goût du relatif est passé de mode. On ne veut que des absolus.

Les grands esprits ont des missions diverses. Les uns offrent à l'homme l'abri d'une doctrine et lui garantissent le repos; les autres ouvrent son âme à des réflexions infinies et ne lui promettent la sérénité qu'au bout de toutes les inquiétudes. Vogüé fut de ceux-là. Sur sa tombe on pourrait graver le mot de Pascal : « Je blâme également et ceux qui prennent le parti de louer l'homme et ceux qui le prennent de le blâmer et ceux qui le prennent de le divertir et je ne puis approuver que ceux qui cherchent en gémissant... »

WLADIMIR D'ORMESSON

1. *Les Routes.*

LA BATAILLE
POUR LES HUMANITÉS

Dans la bataille engagée depuis bientôt deux ans pour sauver les humanités, les « classiques » obtiennent un important succès. M. Léon Bérard vient de signer le décret qui va permettre à l'enseignement secondaire de remonter la pente sur laquelle, depuis trente-trois ans, les modernistes le poussaient vers l'abîme Les études classiques ne périront pas pour que les lycées conservent un enseignement primaire supérieur à l'usage des inaptes. Le moment était si grave pour l'avenir de notre pays, que, malgré tous les soucis de l'heure présente, l'opinion publique était attentive au débat, et que la Chambre, sollicitée par tant de questions, a consacré de nombreuses séances à celle-là. L'interpellation, interrompue en juillet dernier, reprendra sous peu sans doute. Il n'est donc pas inutile d'exposer les différentes phases de cette lutte confuse, et la position respective des partis. On s'expliquera, ce qui paraît inexplicable à ceux qui essaient de se faire une opinion d'après les seuls communiqués, pour quelles raisons, étrangères à la pédagogie, le Conseil Supérieur de l'Instruction publique, d'accord avec le ministre sur les principes et sur tous les points essentiels sauf un, s'est opiniâtré dans une opposition à laquelle M. Léon Bérard ne pouvait céder sans consommer la ruine des études secondaires. On comprendra pourquoi les transactions tentées par l'esprit le plus conciliant devaient échouer.

Avant d'en venir au différend, il faut montrer à quel mal tout le monde pense qu'il faut remédier, et d'abord comment les études ont glissé à la décadence actuelle.

L'enseignement secondaire souffre d'une maladie chronique dont les effets s'aggravent depuis cinquante ans, chaque fois que, pour y porter remède, on transforme le plan d'études[1]. Destiné à former l'élite, il reçoit tous les enfants capables de payer les frais d'études, et seulement une partie insuffisante des enfants pauvres capables de s'élever plus haut que l'enseignement primaire. Car depuis que l'enseignement spécial, créé par Duruy pour soulager les classes des élèves inaptes aux études gréco-latines, a été pourvu d'un baccalauréat (4 août 1881), toute la politique des réformateurs a été de constituer dans les lycées sous le nom d'enseignement moderne un enseignement primaire supérieur à l'usage de la bourgeoisie. Ce régime censitaire n'est pas seulement un anachronisme : il a détourné des vraies études secondaires un nombre considérable d'enfants, qui préfèrent le succès facile à l'effort, puis, par l'égalité des sanctions, il a préparé l'invasion des diverses facultés par la cohue des non-valeurs. Comme l'avait prévu Jaurès, la mauvaise monnaie a chassé la bonne. La création, en 1890, de l'enseignement moderne, baptisé secondaire, avait porté le premier coup inquiétant aux études classiques. Pour la justifier, on persuada aux esprits simples que les anciens avaient fait leur temps et qu'on ne peut regarder l'avenir sans leur tourner le dos. Du moins, en lui donnant un rival, dangereux par l'attrait de son baccalauréat sans larmes, on maintenait intact le bloc des humanités. Grec, latin et français demeuraient la base solide de l'éducation classique. Et, tandis que l'entrée de toutes les facultés était accordée à ceux qui l'avaient reçue, les bacheliers du moderne n'avaient accès qu'à celles des sciences.

En 1902, les modernistes s'enhardissent. Comme l'enseignement littéraire à base de langues vivantes avait multiplié les bacheliers illettrés, ils n'hésitent pas à désorganiser le classique pour essayer d'insuffler la vie au moderne mort-né. L'Allemagne leur offrait le modèle du genre qu'ils rêvaient

1. Voir dans la *Revue de Paris* du 1er juin et du 1er octobre 1921 : *La maladie chronique de l'Enseignement secondaire*.

d'acclimater en France. Il est constant que la haute université, depuis nos revers de 1870, était hypnotisée par la pédagogie allemande, à laquelle on attribuait la victoire de la Prusse. Les nobles esprits qui avaient les yeux fixés sur les gymnases d'Outre-Rhin y cherchaient le secret de la force prussienne. Leur patriotisme s'est trompé. Il fallait avoir les yeux sur l'artillerie lourde des Allemands, non sur leur lourde pédagogie, sur les usines de Krupp, non sur les écoles réales. M. Gaston Deschamps, président de la Commission de l'enseignement, a bien fait, à la Chambre, au cours de la récente interpellation, d'insister sur cette erreur. On a entendu avec surprise M. Georges Leygues contester un fait incontestable. L'honorable M. Gaston Deschamps aurait pu facilement démontrer ce qu'il avançait : une dénégation ne saurait prévaloir contre l'évidence. Nos sections de 1902 sont à peu près copiées sur les différents types de l'enseignement prussien. Si l'auteur de la réforme a ignoré ce détail, ses conseillers et les modernistes du Conseil Supérieur savaient bien ce qu'ils faisaient. Il était assez notoire qu'en Allemagne, à côté des gymnases, où on enseignait le grec et le latin, les Realgymnases étaient caractérisés par l'étude des sciences associée à celle du latin, et les écoles réales sans latin par l'étude des sciences associée à celle d'une seconde langue vivante. Nos sections latin-sciences et sciences-langues en sont manifestement des imitations.

Mais il y a mieux. Jusqu'en 1901, l'enseignement des gymnases comportait les humanités intégrales. Le grec et le latin y étaient obligatoires à côté de l'allemand; et, d'autre part, les élèves de l'enseignement réal étaient exclus des facultés, à moins de subir, à l'entrée, un examen de latin et de grec. Or, à cette date, les universités prussiennes venaient de succomber dans la lutte soutenue par elles depuis plus de dix ans pour la défense des humanités. Leur adversaire était puissant et tenace. C'était Guillaume II lui-même. Il redoutait pour son Empire l'influence des études classiques. En 1890, dans son discours à la Conférence scolaire réunie pour réformer l'enseignement secondaire, il avait déclaré la guerre au grec et au latin, qui nourrissent le socialisme[1]. Et en

1. Voir Pinloche : *L'Enseignement secondaire en Allemagne*, p. XV et XVI.

1892, la Prusse avait réduit la part des études classiques dans les gymnases. En 1900, le Kaiser reprend les opérations contre les humanités pernicieuses; et il les conduit encore lui-même. Il sent bien qu'il ne peut supprimer du même coup le grec et le latin : sa première offensive est dirigée contre le grec. Il propose à la conférence scolaire de supprimer dans les gymnases classiques l'obligation du grec, qui pourrait être remplacé par l'anglais. M. Franz Mehring a raconté plus tard la résistance désespérée qu'opposèrent les professeurs à ce demembrement des humanités. Willamowitz, le célèbre helléniste, appela ce plan une monstruosité. « Il proposa que le projet fût repoussé purement et simplement, comme détruisant le gymnase classique, et cette proposition fut adoptée à l'unanimité moins une voix[1]. » Malgré ce vote, par le rescrit du 26 novembre 1900, le grec devint facultatif dans les gymnases d'humanités pendant les trois premières des six années consacrées à cette étude. Et nos réformateurs, s'inspirant de cet exemple, créaient à leur tour la section B (latin-langues).

Cet avantage tactique sur le grec ne suffisait pas à Guillaume II. Il réussit enfin, après dix ans de manœuvre, un mouvement tournant contre l'enseignement classique tout entier. En 1892, il s'était emparé d'une première position. L'arrêté du 6 janvier ouvrait les différentes facultés aux élèves de l'enseignement réal, mais ils étaient encore obligés, comme on l'a vu, de subir, avant d'y entrer, un examen en grec et en latin, ou d'y suivre les cours de ces langues classiques. En 1901, le Kaiser emporte le dernier réduit. L'obligation du grec et du latin est supprimée : c'est l'invasion des facultés par les étudiants sans lettres. Nos modernistes suivaient avec sympathie cette lutte contre les humanités. Les premiers lauriers de Guillaume II les empêchèrent de dormir. Dès 1896, M. Jules Legrand proposait à la Chambre d'accorder au moderne les mêmes sanctions qu'au classique. Dans une séance mémorable le parti républicain, Goblet et Jaurès en tête, rejetait sa proposition. Les modernistes renouvelèrent leur assaut en 1902, au Conseil Supérieur, après le succès décisif du Kaiser ; cette fois, ils l'emportèrent malgré les pro-

1. *L'Avenir* (avril 1922), Franz Mehring : *Une botte impériale*, article de la *Neue Zeit*, traduit par M. Bracke.

testations du corps enseignant. Le décret du 31 mai 1902 établissait, avec les diverses options du plan d'études allemand, l'égalité de sanctions pour des enseignements de valeur inégale [1]. En face du gréco-latin réduit à végéter, nous eûmes notre gymnase d'humanités tronquées (section latin-langues), notre gymnase réal (latin-sciences), notre école réale (sciences-langues). Enfin, pour nous élever au niveau de la kultur, nous lui empruntâmes la méthode directe pour l'étude des langues vivantes, et le gavage des intelligences pour tous les enseignements. On jugea en effet que nos petits Français, dont les aînés avaient toujours eu le temps de réfléchir, pourraient bien absorber jusqu'à vingt-six heures de classe par semaine, puisque la pédagogie allemande en imposait trente aux enfants [2].

Il était aisé de prévoir le résultat d'un pareil plan d'études [3]. Les humanités furent délaissées pour les enseignements plus faciles qui offraient les mêmes avantages ou de supérieurs [4]. Aujourd'hui, des deux sections scientifiques, celle qui dispense du latin (D) compte dans la classe où se fait l'option, 3 200 élèves, celle où on l'étudie (C) n'en a que 2 733. Des deux sections littéraires, celle qui dispense du grec (B) en reçoit 1 381, celle qui l'exige (A), 639 [5]. On voit à quelle

1. En Prusse, aujourd'hui encore, les facultés des lettres sont protégées contre l'égalité de sanction par les programmes des examens, qui comportent du grec et du latin. En 1902, au moment de la réforme, il en était de même chez nous. Mais les modernistes de l'enseignement supérieur veillaient. En 1907, l'épreuve de grec cessait d'être exigible à la licence d'histoire, de philosophie, et de langues vivantes; et, en 1920, sous prétexte d'attirer les étrangers dans nos facultés, ils obtenaient que l'épreuve de latin devînt facultative. On peut être aujourd'hui, en France, licencié ès lettres sans avoir fait d'études grecques ni latines. Le latin demeure obligatoire pour les seuls candidats à la licence qui se destinent à l'enseignement.

2. On trouvera le rescrit de 1900 et les nouveaux programmes dans les *Documents relatifs à la réforme de l'Enseignement secondaire en Prusse* (Delagrave, 1902).

3. On ne revient pas ici sur les vices des options et des différentes sections exposés dans la *Revue de Paris* du 1er juin 1921, art. cité p. 585-590.

4. La section D elle-même permet l'accès dans toutes les facultés; les élèves de la section A doivent, en fait, renoncer aux sciences.

5. Statistique établie à la date du 5 novembre 1922 pour la classe de seconde. Ces chiffres représentent l'effectif de tous les lycées et collèges réunis. Bien que le grec soit facultatif et supplémentaire en 4e, 1 862 élèves, dans cette classe, l'étudient; mais les deux tiers l'abandonnent en 2e, la plupart pour ne pas renoncer aux sciences. Ce chiffre prouve que les familles ne détournent pas volontairement leurs enfants du grec.

misère sont réduites les lettres classiques. La section B, où l'éducateur Berlitz tient lieu d'Homère et de Platon, produit de tels fruits que les professeurs de langues vivantes la renient, après lui avoir donné le jour. La section C, prématurément scientifique, rappelle nos mathématiques préparatoires et nos mathématiques élémentaires d'autrefois, un peu améliorées quant au français. Reste la section A presque vide parce que, le grec étant, en 4e, facultatif et supplémentaire, il faut une véritable abnégation pour s'y engager, sans compter qu'un programme de sciences insuffisant interdit aux plus intrépides tout avenir scientifique. L'Université forme donc chaque année environ 639 jeunes gens aux humanités gréco-latines. Ce sont les seuls véritables élèves de lettres. C'est parmi ce nombre infime qu'il faut recruter désormais l'élite indispensable aux lettres, à l'enseignement, à la magistrature, au barreau, à la diplomatie et à d'autres fonctions publiques [1]. On voit ce qu'a pu devenir après vingt ans d'un tel régime cette élite dont la qualité caractérisait naguère encore la société française.

Rendre aux humanités gréco-latines leur rôle éminent; faire profiter de ces fortes études le plus possible d'enfants pauvres capables de s'y distinguer, au lieu qu'aujourd'hui ceux qui accèdent au lycée se fourvoient en grand nombre dans un enseignement inventé pour des inaptes; supprimer les options aventureuses et les équivalences démoralisatrices; faire précéder la spécialisation dans les sciences de la culture littéraire jusqu'à l'âge où les vocations s'affirment, c'est à cette tâche que s'est appliqué M. Léon Bérard dès son arrivée au ministère. Il savait qu'il dérangerait des habitudes, qu'il alarmerait des intérêts, qu'il se heurterait au sophisme moderniste dont les défenseurs occupent, dans l'Université, des citadelles. Mais le danger était si pressant, le devoir si impérieux, que le ministre le plus pacifique livra la bataille.

1. Il est vrai que chaque année, quelques jeunes gens très bien doués issus des sections B et C entrent à l'École Normale (Lettres). Ces exceptions n'infirment pas la constatation faite par les professeurs des lycées : la section B est d'une extrême faiblesse; les élèves de la section C n'ont pas le loisir de s'intéresser aux lettres, et sont presque tous des scientifiques.

La majorité du Conseil Supérieur parut d'abord le suivre. En consultant cette réunion de professeurs avant de prendre un décret, M. Léon Bérard voulut connaître l'avis personnel de chacun, s'éclairer de l'expérience que chacun de ces maîtres éminents avait acquise dans sa spécialité. Instruit par la vie parlementaire à distinguer les opinions des votes, il attachait surtout du prix aux opinions, qui apportent plus de lumière. Ayant convoqué le Conseil le 24 juin 1921, il lui demanda de réfléchir à un plan d'études dont les grandes lignes étaient impliquées dans un questionnaire auquel il priait chacun des membres de lui donner une réponse écrite. Ce plan, beaucoup trop timide, maintenait dans les lycées un enseignement moderne inutile et dangereux. Du moins, il établissait à la base une division d'études gréco-latines commune à tous les enfants jusqu'au seuil de la 3e. Là, de fâcheuses options reparaissaient. L'enfant pouvait choisir entre une section latin-grec, une section latin-sciences, et une section moderne. Seule était supprimée la section latin-langues. Mais le baccalauréat sans latin n'ouvrait plus que les facultés des sciences et les grandes écoles scientifiques. Les heures de classe étaient d'ailleurs réduites à 20 par semaine de la 6e à la 3e et à 22 de la 3e à la 1re.

On a déjà dit ici même [1] toutes les réserves qu'inspirait ce plan. Outre qu'il perpétuait un type d'enseignement sans valeur et le régime des options, il rendait définitive la mutilation des études classiques : le grec était encore sacrifié dans une section sur deux. Et le ministre se résignait à ce sacrifice pour conserver la spécialisation scientifique prématurée de l'actuelle section C. Sans doute il n'osait s'avancer davantage avant d'avoir exploré le terrain; certainement toute sa pensée n'était pas dans son questionnaire.

27 membres du Conseil sur 53 lui remirent une réponse. De ces avis, aucune majorité ne se dégageait pour un plan d'études précis. D'un chaos d'opinions diverses, une ou deux tendances très nettes surgissaient pourtant. La volonté de remettre en honneur les études classiques, comme incomparablement supérieures aux modernes, était à peu près

1. *Revue de Paris* du 1er octobre 1921, art. cité.

unanime. D'autre part, la section unique, placée par le Ministre au début des études, était acceptée par le plus grand nombre, mais la plupart de ses partisans trouvaient l'option prématurée à la fin de la 4e et la reculaient jusqu'après la 3e ou la 2e; plusieurs jusqu'après la 1re, ce qui équivalait à la suppression du moderne. Parmi ceux qui proposaient de le supprimer, on comptait MM. Paul Appell, Henri Bergson, Émile Boutroux, Maurice Croiset et M. Beudant, l'éminent doyen de la Faculté de droit de Strasbourg. Quant aux sanctions du moderne, s'il était conservé, une majorité sensible demandait que, pour des études de qualité inférieure, elles ne fussent pas égales.

Une inquiétude se manifestait chez quelques membres du Conseil. Le latin, obligatoire dans la section unique du début, n'allait-il pas écarter des lycées les élèves des écoles primaires qui voudraient y entrer après onze ans? Il est constant que cette préoccupation a sensiblement diminué la majorité des réponses favorables à la section commune. La pensée du Ministre pourtant n'était pas douteuse. Dans le discours qu'il avait prononcé devant le Conseil, son intention était indiquée. « La démocratie... réclame que nous formions, par un enseignement classique véritable, une élite recrutée parmi les mieux doués et les plus capables, quels que soient leur rang et leur condition. » Plus tard, au cours d'une interview rapportée par *le Temps* (16 novembre 1921), il calma tous les scrupules véritables. Bourses aux enfants des écoles primaires dès 11 ans, cours spéciaux pour permettre aux retardataires de rejoindre les camarades de leur âge. Quant aux élèves issus des écoles primaires supérieures, chacun savait à ce moment, s'il ne tenait pas à l'ignorer, qu'ils entrent en nombre infime dans la section D créée spécialement en 1902 à leur intention (167 en 1921 pour tous les lycées et collèges).

La discussion des réponses écrites au Conseil Supérieur s'ouvrit donc sous les auspices les plus favorables. La section unique du début, fondement du projet, paraissait assurée d'une importante majorité. Certains ne désespéraient pas d'obtenir même la suppression de toute section moderne. M. Beaulavon, qui représente les agrégés de philosophie, chargé

de résumer les réponses, concluait ainsi son rapport : « Le plus grand nombre, presque les deux tiers, estime que la vieille éducation classique à base de langues anciennes, pourvu qu'on réussisse à y faire pénétrer des études scientifiques solides et intelligentes, est le moyen éminent, le moyen par excellence d'obtenir la véritable culture générale de la personnalité; qu'elle est par conséquent nécessaire non pas seulement à la petite poignée des futurs humanistes, mais à tous ceux qui auront à penser et à agir par eux-mêmes, à critiquer, comprendre, innover, à juger avec finesse comme avec géométrie; ils veulent donc donner cette même culture première, littéraire et scientifique à la fois, à tout le meilleur de notre jeunesse. »

Partisans et adversaires du moderne avaient exposé leurs thèses quand un coup de théâtre se produisit. Un représentant du primaire opina que la place du moderne était dans les écoles primaires supérieures, qu'il fallait l'y organiser et donner aux diplômes de ces écoles et des écoles techniques les mêmes sanctions qu'au baccalauréat. Que l'enseignement moderne ne fût pas à sa place dans les lycées, il n'était que trop évident. Mais la proposition qui suivit ce truisme était insensée. La prétention exorbitante affichée par ce membre de l'enseignement primaire n'avait aucune chance ni d'être appuyée par un vote du Conseil, ni d'être satisfaite par un ministre, qui précisément a entrepris de retirer l'estampille et les sanctions de l'enseignement secondaire à sa contrefaçon. Cet épouvantail effraya pourtant la majorité du Conseil. Les représentants des lycées et des collèges furent pris de panique; les « classiques » de l'enseignement supérieur les suivirent, et abandonnèrent comme eux la position. Un des plus ardents adversaires du moderne, partisan de sa suppression, M. Beudant, proposa de le maintenir intégralement de la 6e à la 1re, et cette motion fut adoptée à une forte majorité.

Est-ce le chef des modernistes qui a dressé devant le Conseil ce ridicule épouvantail pour sauver l'enseignement de sa dilection? Ce serait un beau coup de partie, et qui lui ferait honneur. En tout cas, il a dû bien rire de voir ses adversaires accourir dans son camp à la débandade.

Ce vote rétablissait l'enseignement moderne de 1890, dont

l'échec lamentable avait précisément amené la réforme de 1902. On sait qu'il était surtout littéraire : on essayait pour la première fois de substituer une seconde langue étrangère au grec et au latin pour la formation de l'esprit. A elle seule, elle devait tenir lieu des humanités anciennes. Et elle était enseignée dès la 5e.

Aucun membre du Conseil, tant l'alarme avait été chaude, ne s'aperçut qu'on votait sur un régime déjà condamné; du moins, nul n'en fit l'observation. Enfin, fraternisant avec l'adversaire désormais, les défenseurs des humanités accordèrent à ce type d'enseignement l'égalité de sanctions, qui, de 1890 à 1902, lui avait toujours été refusée.

Du moins, dans la section classique, le Conseil, plus hardi que le Ministre, reconstituait-il de la 6e à la 1re, parallèlement au moderne, des études classiques, d'où le grec n'était plus banni. La majorité sentait bien qu'il n'est plus aujourd'hui de vraies humanités sans les humanités par excellence, celles qui révélèrent la poésie à notre monde occidental, et l'usage de la raison au monde entier. Non seulement elle n'acceptait pas la section latin-sciences, que le ministre, d'après son questionnaire, ne refusait pas de conserver, mais elle demandait encore que, ni dans le classique, ni dans le moderne, la spécialisation dans les sciences ne pût commencer avant la première partie du baccalauréat. L'enseignement secondaire devait viser uniquement à la formation de l'esprit et du caractère, sans préoccupation de fins immédiatement pratiques. Culture générale d'abord; spécialisation le plus tard possible; donc plus d'options aventureuses à un âge où il est impossible d'opter à bon escient; le grec rappelé d'un exil honteux : l'édifice de style germanique élevé en 1902 s'écroulait. Hormis l'injuste, la funeste égalité de sanctions, le Conseil Supérieur n'en conservait pas une pierre.

Ces derniers votes répondaient trop au sentiment du Ministre pour qu'il négligeât d'en tenir compte. Ils devaient exercer une influence décisive sur son projet. Le désaccord portait sur un seul point. L'enseignement moderne commencerait-il dès la 6e, ou tous les enfants seraient-ils soumis d'abord aux disciplines classiques pendant plusieurs années, quitte à y

renoncer ensuite en cas d'insuccès? Or, sur ce point, les votes étaient, pour la plupart, en contradiction avec les réponses écrites. Une majorité importante (21 contre 6) après deux mois de réflexion solitaire, s'était prononcée pour la section commune : opinion pédagogique. Le plus grand nombre, à la suite d'un incident de séance, avait ensuite fait volte-face et la condamnait : politique de groupes.

Pour comprendre cette politique, il faut connaître les motifs ou les mobiles qui animent le personnel des trois ordres d'enseignement. Un membre du Conseil, pour excuser son revirement, disait : « A côté des raisons pédagogiques, il y a les facteurs moraux. » Pour lui, comme pour la plupart de ses collègues, il s'agit avant tout de barrer la route à l'invasion du primaire : peu importe le sort des humanités. Le personnel de l'enseignement primaire, en effet, nourrit une ambition démesurée. Non content de l'admirable mission qui lui est propre, il aspire à un rôle auquel il n'est nullement préparé. Il se croit en mesure de faire passer directement ses élèves dans les facultés. Il tient pour négligeable l'enseignement secondaire qu'il ignore, ayant été formé dans le primaire. Cette tendance à l'empiètement est d'ailleurs favorisée par un certain nombre de professeurs des facultés, et des plus militants. Les uns croient faire preuve d'esprit démocratique parce qu'ils tendent la main aux élèves du primaire supérieur par-dessus les lycées bourgeois, sans s'apercevoir qu'ils leur rendent le plus mauvais service en les attirant à des études qui demandent une autre préparation. Les autres, plus simplement, sont préoccupés de recruter le plus d'étudiants possible, bons ou mauvais, qui justifient la création ou le maintien de chaires. De là ces dispenses de baccalauréat qui se sont multipliées au point qu'on peut à la rigueur se passer aujourd'hui d'études secondaires pour entrer dans les facultés.

Pris entre ces deux adversaires coalisés, l'enseignement secondaire cherche à se défendre; chaque nouvelle tentative du primaire pour le supplanter et l'annihiler l'exaspère à juste titre. Si le désarroi provoqué au Conseil Supérieur par la proposition des primaires s'explique par cet état d'esprit, il n'était aucunement justifié. Les défenseurs des humanités

devaient mépriser une menace vaine plutôt que de les exposer une fois encore à la concurrence ruineuse d'un enseignement inférieur plus facile, doté des mêmes sanctions.

Aussi bien comment les professeurs de l'enseignement secondaire ne voient-ils pas que maintenir dans les lycées un enseignement moderne c'est excuser tous les empiètements qu'ils combattent. Les espoirs et les prétentions du primaire sont nés le jour où a été créé le baccalauréat de l'enseignement spécial. Quand cet enseignement primaire supérieur de la bourgeoisie a pu conduire ses élèves dans les facultés des sciences, ce premier abus contenait en germe tous les autres. Depuis, l'enseignement spécial a changé de nom : il est devenu le moderne, puis la section D. Le cours d'études a pu s'allonger : les élèves n'y reçoivent pas la vraie culture secondaire, et, jusqu'à la classe de seconde, leurs programmes sont presque identiques à ceux des enfants moins fortunés qui fréquentent l'école primaire supérieure. Néanmoins ils ont aujourd'hui accès dans toutes les facultés. Pouvait-on sans injustice refuser aux anciens élèves de l'École de Saint-Cloud, par exemple, qui sont une élite dans le primaire, la faveur accordée à tous les bacheliers de la section D? Certains répondent que les deux enseignements se distinguent par la valeur différente des maîtres. L'agrégé, le licencié conféreraient aux programmes primaires une valeur éducative qu'ils n'ont pas hors des lycées et des collèges. C'est abuser d'une idée juste. Que les élèves gagnent au contact de professeurs plus cultivés, nul n'y contredit. Mais que ce seul contact supplée aux humanités grecques et latines, la modestie traditionnelle des professeurs défend le plus grand nombre de cette illusion. Pour arrêter les empiètements du primaire, il faut leur enlever toute excuse. Quand les élèves des lycées ne pourront accéder à l'enseignement supérieur sans avoir fait d'études gréco-latines, les professeurs du secondaire seront plus forts pour refuser à d'autres élèves un privilège auquel ils auront renoncé pour les leurs.

Certains membres du Conseil, partisans des humanités, sont prêts à tous les compromis pour maintenir par convenance ce privilège aux inaptes des lycées. Ils trouvent malséant de les envoyer à l'école primaire supérieure recevoir le même

enseignement primaire supérieur parmi des enfants d'une condition plus modeste. Le moderne, pour cette raison, leur paraît une nécessité sociale à laquelle il faut se soumettre, dût-il à la fin absorber tout l'enseignement secondaire.

Entre les réponses écrites et les votes inspirés par ces facteurs moraux, le choix du Ministre n'était pas douteux. Préoccupé seulement d'établir les meilleurs programmes, il négligea le vote d'une étrange coalition qui préconisait un enseignement moderne dès le début des études à la fois comme le type idéal des temps nouveaux, comme le réceptacle nécessaire des inaptes riches, et comme la plaie que doivent entretenir les lycées pour ne pas voir la partie la moins intéressante de leur clientèle passer à la concurrence primaire supérieure. Il continuait sans doute de penser que, sans latin et sans grec, il n'est pas d'enseignement secondaire, qu'il est impossible d'ailleurs de savoir, avant qu'il se soit essayé dans les études classiques, si un enfant n'y réussira pas, qu'enfin il serait immoral et contraire à l'intérêt public de laisser plus longtemps les enfants venus des écoles primaires compromettre leur avenir dans une section conservée pour des esprits impropres aux études secondaires.

***

Il appartenait au Parlement de trancher le différend. Aussi bien, peu après que le Ministre eut remis son questionnaire au Conseil Supérieur, les modernistes avaient confié leur cause à M. Ducos, député de la Haute-Garonne, qui, dès juillet 1921, avait déposé une demande d'interpellation sur le bureau de la Chambre.

Cependant l'opinion publique s'intéressait au débat, et encourageait le Ministre. Pendant six mois, la bataille se poursuivit dans la presse. La polémique ajoutait à l'enquête conduite de 1912 à 1919 par la Commission de la Chambre un utile supplément, qui achevait d'éclairer M. Léon Bérard. Son projet se précisait. Il en soumit les lignes essentielles à la Commission de l'Enseignement, qui lui fit un accueil favorable : il prenait les mesures pour que les élèves de l'école primaire capables de suivre avec succès des études secondaires

pussent, munis d'une bourse, entrer au lycée ou au collège dès la 6e, et les tard venus rejoindre les enfants de leur âge après une préparation particulière. L'enseignement gréco-latin serait obligatoire de la 6e à la 3e incluse. Là une option serait possible : une section moderne s'ouvrirait à ceux qui renonceraient aux études gréco-latines. Dans les deux sections, les programmes seraient surtout littéraires jusqu'à la première partie du baccalauréat; les élèves ne pourraient se spécialiser dans les sciences qu'après l'examen. Les sanctions seraient les mêmes pour les deux enseignements. On voit que M. Léon Bérard suivait les avis du Conseil Supérieur sur tous les points, sauf qu'il maintenait la section commune. Il lui concédait d'ailleurs l'égalité de sanctions, extrêmement dangereuse, car elle encourage la paresse et décourage l'effort. Le maintien d'une section moderne après les études communes, auquel il se résignait, présentait un danger d'un autre ordre. Les amateurs de succès facile s'éloigneraient des lycées. Ils iraient, dès la 6e, se préparer, dans les institutions privées, au baccalauréat sans latin.

L'interpellation fut enfin discutée le 8 juin 1922. Malgré tant de graves préoccupations, la Chambre y consacra onze séances qui n'épuisèrent pas le débat, tant paraissait capitale, au lendemain de la guerre, la formation de l'élite qui poursuivrait l'œuvre de l'élite disparue. Ce fut un assaut désespéré des modernistes qui sentaient autour d'eux une majorité hostile à leurs idées. Les adversaires de la réforme apportèrent à la tribune des thèses contradictoires, en des discours copieux qui faisaient parfois regretter la clepsydre antique.

M. Ducos se fit le champion des fameuses « humanités modernes ». Il tenta de prouver que les langues étrangères ne le cèdent point aux langues anciennes pour la vertu éducative, et peuvent sans inconvénient remplacer le grec et le latin. Il omit pourtant de citer un seul nom d'humaniste moderne qui ne fût pas aussi un humaniste tout court. Il négligea aussi de dire comment on peut pénétrer l'art et la pensée du Dante ou de Gœthe sans être nourri de lettres antiques. Il laissa croire d'ailleurs que les langues vivantes ne figurent pas aux programmes classiques, et n'indiqua pas que les « humanités modernes » consistent à substituer aux

disciplines gréco-latines l'étude pratique d'une seconde langue étrangère, que les élèves arrivent péniblement à balbutier.

La garde donna en la personne de M. Edouard Herriot. Son discours fut un régal. Les artifices les plus subtils de la rhétorique étaient dissimulés sous les fleurs naturelles écloses dans cet esprit d'une culture raffinée. Il ne commit pas l'impiété de brûler ce qu'il adorait. Au contraire, il fit ses dévotions aux lettres grecques et latines. Un moment ses auditeurs se crurent transportés à sa suite sur l'Acropole, quand il entonna un hymne à l'hellénisme. Il ne descendit de la colline sacrée à la tribune que pour conjurer le ministre de ne point imposer ces belles études, aliment complet des esprits, éducatrices de l'âme, source des plus pures jouissances, aux enfants qui, à onze ans, n'en comprendraient pas toutes les vertus. Pour eux il recommanda, lui aussi, les « humanités modernes », mais pas celles de M. Ducos. Il croit nécessaire de savoir parler les langues vivantes, mais ne semble pas leur accorder, au lycée, de valeur éducative. Du moins il glissa sur ce point délicat. Pour lui, la langue française et les œuvres françaises suffisent à former les intelligences. Et il retraça, avec une émotion de patriote et de lettré, les débuts et l'épanouissement merveilleux de notre littérature. Ce beau morceau lui valut les applaudissements de la Chambre. On attendait qu'il expliquât comment on peut approfondir l'étude et de notre langue et de nos lettres sans rien connaître des langues et des lettres antiques dont elles sont imprégnées. Malheureusement il omit de l'indiquer. Aussi tint-il ses auditeurs sous le charme sans paraître les convaincre. La logique l'emportait sur la voix de la Sirène. Même son discours était la plus éloquente apologie du projet ministériel. On se demandait, en l'écoutant, quel fût devenu le sort de cette brillante intelligence si un père malavisé l'avait fourvoyée, dès onze ans, dans l'enseignement moderne. Par bonheur pour les hommes de sa génération, cette espèce d'humanités n'était pas encore inventée.

A M. Louis Marin était réservé le soin de présenter la pure doctrine moderniste. De mauvaises langues ont insinué qu'il avait été poussé à la tribune par M. Léon Bérard; mais en vérité il y était conduit par son ardeur anticlassique. En tout

cas ses adversaires lui doivent des remerciements. Il a exposé avec une franchise à laquelle on n'était plus habitué la véritable aspiration du modernisme : reléguer les humanités dans le domaine de l'érudition. Plus de grec ni de latin au lycée. A la rigueur, les traductions suffisent pour connaître les fossiles qui ont usé de ces langues. Et il reprit, dans une autre forme, l'éloge des lettres françaises qu'avait prononcé M. Herriot. Les partisans des humanités ne pouvaient espérer de concours plus efficace. M. Louis Marin avait le courage de dévoiler les intentions du modernisme [1] que, depuis le début de la campagne en faveur du grec et du latin, dissimulaient ses chefs universitaires, étouffant les humanités sous les fleurs.

Enfin, M. Georges Leygues tenta de défendre la réforme de 1902 à laquelle il a conservé une tendresse de père. Il fut écouté avec la déférence que mérite le courage. Son œuvre entière était condamnée par le Conseil Supérieur et par l'opinion publique aussi bien que par le Ministre ; et tous ses collègues en connaissaient les tristes effets. Il soutint cependant, au milieu d'un silence courtois, la nécessité de maintenir dans les lycées un enseignement pratique unanimement repoussé. Devant la Chambre qui voyait la décadence des études classiques, il s'écria : « J'ai sauvé les humanités ! » Nul ne le suivit au Capitole. La fin de la session interrompit son discours qu'il n'a pas encore achevé.

Si les adversaires de la réforme ne s'entendaient pas sur les vertus de l'enseignement moderne, ils s'accordaient pour opposer au ministre le Conseil Supérieur et les associations de professeurs. Ils se gardaient de rappeler que le plan d'études actuel avait été imposé en 1902 à l'Université par M. Leygues.

1. « A mon avis, si vous vouliez réellement entrer dans la voie de la réforme — qui se fera nécessairement un jour ou l'autre — il faudrait provisoirement accepter, comme tempérament au moins, que les deux enseignements existassent en France : l'un, le moderne, ayant presque tous les établissements, l'autre, quelques-uns. Je ne vois pas où est la nécessité... qu'aucun établissement en France n'enseigne plus le grec ni le latin. Il ne faut pas de règle absolue... (*Enquête de* 1899 *sur l'Enseignement secondaire : Déposition de M. Brunot.* 1er vol., p. 371).

« On devrait former un enseignement secondaire à base moderne, cela n'empêcherait pas certains lycées de conserver quelques classes facultatives de grec et de latin » (Déposition de M. Andler, t. II, p. 64).

Si, malgré le Conseil Supérieur, un ministre avait acheminé les humanités vers l'abîme, un autre ministre pouvait les sauver sans son agrément. La Chambre d'ailleurs ne s'expliquait pas l'acharnement d'une partie de l'Université contre le décret en préparation. A la suite d'une imprudente indiscrétion commise par M. Herriot, elle fut éclairée. L'orateur venait de lire une délibération confidentielle des inspecteurs généraux par laquelle ils s'associaient au vote du Conseil Supérieur. Le Ministre alors raconta qu'après cette délibération il les avait tous convoqués dans son cabinet. « Il y avait là des représentants des langues vivantes, des mathématiques, des sciences de toutes les spécialités, en même temps que des littéraires et des latinistes. Je leur ai demandé : « Quelqu'un d'entre vous peut-il m'affirmer, en vertu de son expérience, que les humanités dites modernes soient, comme disciplines de l'esprit, à mettre sur le même pied que les humanités classiques? » Ils m'ont répondu à l'unanimité : « Non, nous ne pouvons pas le dire. » Alors qu'est-ce qui les préoccupe? C'est, ce qui est naturel et légitime, la question du recrutement des lycées... Je suis obligé, moi aussi, de faire des confidences qui toutes n'en seront pas. Il y a, à l'intérieur même de notre système scolaire des compartiments, des ordres, lesquels s'opposent les uns aux autres, et, je suis obligé de le dire, il leur arrive de prendre ombrage les uns des autres... Les inspecteurs généraux ont cru qu'à la faveur du plan d'études proposé, il se constituerait dans l'enseignement primaire supérieur un faux enseignement secondaire. Voilà la vérité. Tel est le fond de leur opposition. » L'euphémisme « mouvements divers » familier au *Journal Officiel* exprime faiblement l'impression produite par cette révélation sur tous les bancs. On commençait à comprendre.

Le seul argument sérieux présenté par les adversaires du projet portait sur la fraude trop facile. Il suffisait pour éviter l'enseignement gréco-latin du début de faire ses études ailleurs que dans l'Université. Comme on le verra, il était possible de parer à ce grave inconvénient.

La doctrine moderniste, qui variait avec les orateurs, ne pouvait ébranler la Chambre manifestement attachée aux études classiques. Lorsque M. Bracke gravit les marches de

la tribune pour répondre à M. Ducos, il fut accueilli par une salve d'applaudissements qui crépitaient de l'extrême gauche à l'extrême droite. Chacun savait qu'il venait, au nom du parti socialiste, défendre ses chères humanités. Il le fit avec la compétence et la foi d'un maître humaniste. Son discours ardent et familier, plein d'idées profondes et de formules heureuses, était à chaque instant interrompu par les applaudissements. Il regagna sa place au milieu d'une ovation [1]. M. Marcel Plaisant, à son tour, prononça pour les lettres grecques et latines le plaidoyer qu'il leur devait bien. Avec beaucoup d'opportunité il rappela que la Chambre n'était pas liée par l'opinion du Conseil Supérieur. Puis il cita les critiques adressées à ce Conseil par des personnages éminents. Pour M. Léon Bourgeois il constitue « une juxtaposition de spécialistes beaucoup plus qu'il ne représente vraiment les intérêts généraux ». — « Nous avons à nous plaindre, disait Ernest Lavisse, d'une composition trop strictement professionnelle. Nous sommes affligés d'un faux parlementarisme. » M. Gaston Deschamps, président de la Commission de l'Enseignement, tint à dire son estime pour le Conseil Supérieur, mais fit une profession de foi classique digne de l'helléniste qu'il est. Il eut en outre le mérite de dénoncer les influences germaniques auxquelles l'Université doit les programmes de 1902. MM. Paul Gay et Léon Daudet apportèrent à la défense des lettres gréco-latines la voix du centre et de la droite. La culture française en danger renouvelait l'union sacrée.

Il est regrettable que le débat, prolongé à dessein par les adversaires de la réforme ait été interrompu. M. Maurice Barrès devait intervenir en faveur des études latines. Nul doute que son autorité eût, avec le discours de M. Léon Bérard, achevé la déroute des modernistes. Mais les députés avaient hâte de partir en vacances. Sur la Montagne Sainte-Geneviève, d'où il surveillait les opérations, Fabius Cunctator se réjouit dans son cœur, car les ministres sont éphémères.

1. La place me manque pour analyser ce discours et ceux des autres orateurs qui parlèrent pour les humanités. L'important était de montrer la faiblesse de l'argumentation moderniste et l'attitude de la Chambre.

***

La sympathie de la Chambre encourageait M. Léon Bérard à poursuivre son œuvre. Il fut encore confirmé dans son dessein par celle que le Président de la République tint à manifester publiquement pour ses projets. M. Millerand, qui avait voulu présider lui-même la distribution des prix du Concours général, donna, dans une allocution très ferme, son adhésion à la réforme dont le Grand Maître de l'Université avait, dans son discours, exposé les idées directrices. Le Ministre profita donc des vacances pour mettre au point son projet et il l'exposait le 11 octobre dernier dans une lettre adressée aux présidents des Commissions parlementaires de l'enseignement; il souhaitait, en même temps, que l'interpellation fût reprise dans le plus bref délai. Le projet, soigneusement étudié, indique une fois de plus et précise les mesures destinées à faire entrer au lycée les meilleurs élèves des écoles primaires, même avec un retard de deux ou trois ans. Aucune raison désormais n'obligeant de conserver à la base une section moderne, tout l'enseignement secondaire est fondé sur les études gréco-latines. Cependant par une concession aux modernistes, dont ils ne lui savent aucun gré, M. Léon Bérard ouvre une section moderne à ceux qui, après la 3e, préféreraient renoncer aux humanités. Mais pour y entrer, ils doivent, comme leurs camarades plus persévérants, prouver qu'ils ont suivi avec profit les classes communes. Nul ne peut se présenter plus tard au baccalauréat sans le certificat d'études secondaires, jusqu'ici facultatif, désormais obligatoire. Comme les institutions privées sont soumises au même régime, on ne peut plus craindre de vider les lycées à leur profit. Donc, après la 3e, deux sections, la gréco-latine, et la moderne, où les disciplines classiques sont remplacées par une seconde langue étrangère et un supplément de français. Dans l'une et dans l'autre mêmes programmes de sciences. Après la première partie du baccalauréat s'ouvre la classe de mathématiques ou celle de philosophie qui accueille indistinctement les élèves des deux sections. Pour les uns et les autres, mêmes sanctions de leurs études.

Si l'on se résigne à maintenir un enseignement moderne,

celui qu'a imaginé M. Léon Bérard, a du moins l'avantage d'être fondé sur une base d'études gréco-latines dont les élèves tireront quelque profit pour leurs études françaises. Et d'ailleurs aucun autre type n'est plus possible. Le moderne à base de sciences vient d'échouer avec la section D; le moderne littéraire sans latin que souhaite le Conseil supérieur a vécu lamentablement de 1890 à 1902. Il fut enterré à la suite de la grande enquête de 1899, dont M. Leygues a publié les mérites à la tribune. On ne saurait le ressusciter d'entre les morts. Le moderne de M. Léon Bérard a sur tout autre, du moins pour quelque temps, la supériorité de n'avoir pas encore fait faillite.

Pendant le dernier trimestre de 1902, la Chambre, occupée des réparations, ne put se remettre à discuter l'interpellation. Le débat se poursuivit ailleurs. L'Académie des Sciences morales et politiques entendit une série de communications sur la réforme. MM. Bergson[1], Le Roy, Berthélemy, Colson, Lalande, d'autres encore, montrèrent la nécessité de revenir à l'enseignement gréco-latin, le seul capable de former une élite. MM. Léon Brunschwicg et Émile Bourgeois souhaitèrent à côté du classique un enseignement moderne. L'Académie n'a point accoutumé de se prononcer sur les questions discutées devant elle. Une circonstance exceptionnelle permit de connaître son sentiment. Elle avait à désigner un de ses membres pour la représenter au Conseil Supérieur, à la place du regretté M. Boutroux. Elle choisit M. Édouard Le Roy qui, par sa communication remarquable, avait pris position pour l'enseignement gréco-latin. Ancien professeur de mathématiques spéciales, successeur de M. Bergson au Collège de France, sa double compétence de mathématicien et de philosophe, sa pratique de l'enseignement secondaire lui avaient inspiré sur l'éducation les observations les plus profondes, qui peuvent se résumer ainsi. Rien ne peut remplacer les humanités grecques et latines. L'enseignement classique doit être à la fois littéraire et scientifique : la coupure entre ces disciplines également nécessaires est artificielle. Mais les programmes de sciences sont excessifs; si

1. *La Revue de Paris* a publié le 1er mai la belle communication de M. Henri Bergson.

on les diminuait en étendue, ils gagneraient en profondeur. En revanche, il faut augmenter la part des études gréco-latines. L'enseignement littéraire « est un exercice perpétuel d'effort réel, de bon sens; or le bon sens est l'intelligence même ». Dans l'enseignement scientifique au contraire le mécanisme, le calcul, les formules, les règles appliquées par la mémoire, qui tiennent une grande place, dispensent de la réflexion. Les disciplines littéraires doivent compenser ce dommage. Pour la refonte des programmes et la diminution indispensable des horaires, il faut se garder de s'adresser à des spécialistes : ils s'exagèrent toujours l'importance de leur discipline, et surchargent les programmes qu'ils ont mission d'alléger. Ces vues concordaient avec celles qui avaient inspiré à M. Léon Bérard son plan d'études. Sur un point seulement elles en différaient : M. Édouard Le Roy n'avait pas fait la moindre place au moderne dans l'enseignement secondaire. Il n'est donc pas téméraire de dire que, par ce choix, l'Académie des Sciences morales approuvait la réforme, et qu'elle en eût approuvé une plus radicale encore.

Le Conseil supérieur fut de nouveau appelé à en délibérer pendant la session de janvier 1923. Le Ministre lui soumettait le plan d'études présenté le 11 octobre aux Commissions parlementaires, du moins les parties de ce plan sur lesquelles il n'avait pas été consulté : les mesures destinées à faciliter l'accès des lycées aux enfants des écoles primaires; le certificat d'études secondaires obligatoire après la 3e. Pour le reste, il indiquait dans son dicours, d'un ton doux et ferme, que désormais « à d'autres appartenait, avec une responsabilité qui leur est propre, le pouvoir de décider. Ils ont d'ailleurs, ajoutait-il, une ressource suprême, qui est de choisir le moment venu, entre leur conviction et leur fonction ». Les mesures démocratiques proposées pour assurer le passage du primaire au secondaire furent adoptées avec de légères modifications, mais la coalition des quelques modernistes convaincus et des « classiques » affolés par le fantôme primaire, auxquels se joignaient les représentants de divers intérêts qui se croyaient menacés, se retrouva au complet pour essayer de ruiner le projet. D'abord M. Beaulavon, qui dans son rapport sur les questions écrites, avait conclu, on s'en souvient, contre

le moderne, proposa de voter, comme la première fois, le maintien d'une section moderne depuis la 6e. Le président ne laissa pas discuter ce point sur lequel on ne demandait plus l'avis du Conseil. Il laissa malheureusement discuter l'obligation du grec en 4e et en 3e. Il est vrai qu'un représentant du Ministre avait indiqué que, pour son compte, il y renoncerait assez volontiers. Le Conseil qui naguère réclamait le grec obligatoire dans sa section classique, s'empressa d'en voter la suppression et d'improviser, à côté de la section A (latin-grec) une section A′ où les heures consacrées au grec seraient réparties entre le français et les langues vivantes. On croyait, par cette concession, obtenir l'agrément du Conseil au latin obligatoire. Espoir chimérique, et sacrifice désastreux qui eût amené, avec la mort du grec, la ruine des humanités, si le ministre l'avait accepté.

Impuissant contre le latin obligatoire pendant les quatre premières années, le Conseil s'en prit au certificat d'études secondaires, qui est la clef de voûte de la réforme. Il lui trouva des inconvénients imaginaires, et ne voulut pas voir ses avantages réels. Repousser cet examen, c'était encourager la fraude et vider les lycées au profit des institutions privées. Mais précisément le Conseil ne cherchait qu'à rendre impossible la section commune. Quant aux horaires, sur l'avis de sa Commission, il en adopta de plus extravagants encore que ceux de 1902; il soumettait les enfants dans la division supérieure à vingt-huit et vingt-neuf heures de classe par semaine [1]. Les spécialistes chargés de ce travail ne justifiaient que trop les craintes de M. Édouard Le Roy : les représentants des sciences avaient réclamé, puis obtenu, pour les sections littéraires de demain, les programmes de sciences déjà excessifs d'une section scientifique actuelle.

Enseignement obligatoire du latin jusqu'à la 2e. Grec maintenu facultatif, partant condamné à mort. Aucune mesure pour empêcher l'armée des paresseux d'éviter la section commune par la voie de l'enseignement privé. Trois sections principalement littéraires avec des doses inégales d'humanités,

1. Les comptes rendus publiés par des membres du Conseil donnent des chiffres inférieurs. On ne sait pourquoi ils omettent 1 1 /2 de dessin géométrique et 1 1 /2 ou 2 de dessin d'imitation.

ou sans grec ni latin, suivant l'effort consenti par les élèves. Six heures de classe presque tous les jours à partir de la seconde. Tel est le plan d'études élaboré par une assemblée qui compte tant d'esprits éminents, en grande majorité partisans des humanités. Il est assez piquant que le rapporteur en ait été M. Édouard Le Roy. Phénomène instructif pour l'observateur de ce conflit que la transformation subie en quelques jours par une forte doctrine en passant des hauteurs sereines de l'Institut au Conseil Supérieur. Vérité dans le VIe arrondissement, erreur dans le VIIe.

A la vue du monstre qu'il venait d'engendrer, le Conseil, il faut lui rendre cette justice, le renia tout de suite. Avant qu'on ne passât au vote sur l'ensemble des points successivement adoptés, M. Beudant lut une déclaration signée de 26 membres. Il y était dit que le Conseil les voterait « parce qu'ils lui semblaient être la solution la moins fâcheuse des problèmes qui étaient posés devant le Conseil dans les conditions où ces problèmes étaient posés; mais qu'ils ne répondaient aucunement à ses vœux; que la situation même l'avait empêché d'aboutir à des résultats cohérents ».

Cependant la panique se répandait parmi le personnel de l'enseignement secondaire. Le recrutement des lycées n'allait-il pas souffrir de la section commune? Quelle angoisse à la pensée de perdre les inaptes! N'iraient-ils pas grossir les effectifs des écoles primaires supérieures? Et qui sait si un jour ces ambitieuses ne remplaceront pas lycées et collèges pour la préparation d'un baccalauréat moderne? La phobie est contagieuse; du Conseil Supérieur elle avait gagné les associations de professeurs. Mais une difficulté les arrêtait. Leur congrès de 1921 avait émis à une majorité considérable des votes aujourd'hui embarrassants. En présence d'une motion qui préconisait « deux cultures générales équivalentes, l'une avec l'étude des langues anciennes, l'autre sans l'étude des langues anciennes », il avait protesté contre cette prétendue équivalence du moderne et du classique, et repoussé la motion par 1 910 voix contre 321. Puis, appelé à se prononcer sur ce vœu : « Le Congrès, considérant que la réforme de l'enseignement secondaire vise à l'unification de la culture et à la coordination des études, *demande qu'il y ait à la base*

une culture latine obligatoire », elle l'avait adopté par 1 801 voix contre 327 et 207 abstentions. Pouvait-on se déjuger publiquement? Situation cruelle. Mais l'enseignement secondaire était en danger si on ne maintenait pas depuis la 6e un enseignement inférieur qui vide les classes d'humanités. Il s'agissait bien de pédagogie! Primo vivere... Et une majorité non moins considérable que les précédentes émit au dernier Congrès (avril 1923) le vœu qu'il n'y eût pas de culture latine obligatoire à la base des études. Prudemment on se garda de le motiver.

***

Le Ministre ne pouvait suivre le Conseil Supérieur et le Congrès des professeurs dans leurs contradictions. Il s'en est tenu à son projet, fondé sur les principes pédagogiques admis par ces assemblées au temps où le souci des études l'emportait chez elles sur les préoccupations corporatives. Il ne pouvait être arrêté par les objections fragiles du Conseil Supérieur contre le certificat d'études classiques et le grec obligatoire, qui dissimulaient à peine la volonté de rendre inapplicable la section commune.

On reprochait au certificat d'être un examen de plus dans la vie de l'enfant, comme s'il n'existait pas depuis trente-sept ans. Créé par le décret du 8 août 1886, maintenu dans les plan d'études de 1890, il demeura dans celui de 1902. Il est vrai qu'il a toujours été peu recherché, l'examen étant facultatif; mais ce n'est pas le résultat qu'escomptaient les réformateurs. Or cette préoccupation ne paraît pas les avoir hantés. Aussi bien, désormais obligatoire, il sera, vers le milieu de la scolarité, comme l'est, à la fin, le baccalauréat, un stimulant qu'apprécieront les professeurs. On craint que le souci de l'examen ne domine dans l'esprit de l'enfant au détriment des études, et que les pratiques d'une détestable pédagogie ne s'introduisent dans les classes de début, subordonnant la formation de l'esprit à la préparation des épreuves. Mais on ne sache pas que ces pratiques soient en usage dans l'Université; si elles s'y glissaient, il appartiendrait aux inspecteurs d'y mettre un terme. Aussi bien le gavage, usité

dans la plupart des établissements privés, leur semble utile en vue du baccalauréat, dont les épreuves supposent la connaissance de matières assez abondantes; il ne saurait en être question pour un examen sans programme, où il s'agira de traduire une version latine très simple et quelques phrases grecques très faciles. Ingénieux à imaginer des griefs, le Conseil a fermé les yeux aux avantages qu'offrira un examen obligatoire à quinze ans. Depuis Duruy, tous les réformateurs se sont ingéniés à éliminer de l'enseignement secondaire, à cet âge, les enfants mal doués pour ce genre d'études. Pour diverses raisons, les examens de passage n'ont jamais arrêté les non-valeurs, qui perdent leur temps et ralentissent le progrès des autres. Le certificat d'études sera une épreuve plus sérieuse et plus efficace. En outre, il attestera que les élèves ont suivi les études classiques nécessaires même pour les études littéraires de la section moderne. Ils comprendront mieux les textes français; ils pourront en aborder qui sont interdits aujourd'hui aux enfants du moderne par leur ignorance du latin; et ils auront au moins une notion de l'antiquité grecque et latine. Ainsi le certificat obligatoire, indispensable pour empêcher la fraude, l'est aussi pour assurer le nouvel enseignement moderne que M. Léon Bérard croit devoir essayer.

Sur le grec, le Ministre a transigé. Il persiste à vouloir que tous les élèves s'y essaient en 4e et en 3e; mais, ensuite, ils pourront l'abandonner et suivre, dans la section latine, de demi-études classiques où il sera remplacé par une dose supplémentaire de français et de langues vivantes.

Mais, objectait-on au Conseil Supérieur, les deux années consacrées au grec dans la section commune seront temps perdu pour les élèves qui renonceront ensuite à cet enseignement. Objection plaisante quand on songe que ce même Conseil avait voté l'obligation d'études latines pendant deux ans pour les élèves de sa section moderne. Bien mieux, les mêmes qui se scandalisaient à la pensée que des enfants pourraient s'essayer deux ans aux études grecques plutôt que d'y renoncer sans les connaître, votaient sans discussion les programmes d'une section moderne où une seconde langue vivante, apprise pendant deux ans, remplace les disciplines classiques.

Quant à la section A' proposée par le Conseil, M. Léon Bérard se résigne, semble-t-il, à l'adopter de peur que des enfants n'abandonnent le latin pour s'épargner le grec. Le dommage eût été minime si des élèves indolents avaient passé dans la section moderne, dont le seul rôle utile est de les recevoir. Les autres n'eussent pas été tentés par l'attrait d'études plus faciles qui conservent l'étiquette classique. Le danger d'ailleurs n'a pas échappé au Ministre; il a décidé que les candidats au baccalauréat latin-grec bénéficieraient d'avantages particuliers. Souhaitons que la prime soit assez forte pour attirer aux humanités complètes tous les enfants capables d'en profiter.

Il ne serait pas glorieux que l'Université, pour mettre des coussins sous les coudes des paresseux, laissât périr des études dont la renaissance marque, avec la création de l'enseignement scientifique, le grand progrès de l'éducation secondaire au XIXe siècle. On connaît leurs vicissitudes. Lorsque François Ier fonda au Collège des trois langues une chaire de grec, on se livra en France avec passion à l'étude nouvelle de la Grèce retrouvée. Dès le début, les théologiens firent une guerre ouverte à la langue des hérésies, à celle qui permettait d'aborder indiscrètement le texte des Évangiles. Le grec triompha cependant; et l'Université commença de l'enseigner dans ses collèges. On sait tout ce que le XVIe siècle lui doit de joie et de glorieuse production. Mais lorsque les Jésuites furent autorisés en 1562 à ouvrir des collèges, ils réduisirent à rien l'enseignement du grec, quand ils ne le supprimèrent pas. Peu à peu ils finirent par attirer la plus grande partie de la jeunesse studieuse. Plus tard, la concurrence de l'Oratoire et des Petites écoles de Port-Royal, qui enseignaient le grec, n'empêcha pas leurs collèges de demeurer de beaucoup les plus nombreux et les plus prospères. Ainsi dès le milieu du XVIe siècle, fut brisé le fort courant qui portait les esprits vers l'hellénisme. Si les Jésuites ont contribué à entretenir le culte des lettres latines, ils avaient de bons motifs pour ne pas utiliser cet instrument unique de culture libérale que sont les humanités grecques. On croirait que déjà ils pressentaient Renan. Lorsque, après 1762, les Oratoriens remplacèrent dans leurs collèges les Jésuites expulsés, ils ne

purent, faute de maîtres, y introduire les études grecques, et elles finirent par disparaître à peu près.

La Révolution ne conçut pas les humanités mutilées des plus belles et des plus utiles. Dès la réorganisation des écoles publiques, sous le Directoire et le Consulat, on se hâta d'y réintégrer la langue et la littérature grecques, comme un élément de toute bonne éducation. A cette époque de foi, on ne fut pas arrêté par la pénurie des maîtres. Quelques hellénistes se vouèrent à la tâche d'en former. Les Gail, les Boisonnade, les Planche, les Egger tirèrent du néant un personnel capable d'enseigner le grec. Bientôt après, on vit renaître l'hellénisme, étouffé pendant deux siècles par les jésuites. Il apportait à l'Université une ressource inappréciable : des œuvres d'une simplicité idéale composées pour un peuple jeune par d'incomparables artistes, en un temps où les écrivains étaient les éducateurs du peuple; une morale éternelle qui se pare de toutes les séductions de l'esprit pour gagner les cœurs; les premières et les plus pures leçons de démocratie qu'aient entendues le monde. Seuls les Grecs ont produit une littérature écrite pour des hommes, et accessible aux enfants presque tout entière. Dès lors la jeunesse française put puiser à la source de la poésie, de la morale et de la science les premiers éléments d'une éducation complète. Pallas Athéné put poursuivre chez nous sa mission : elle enseigna le beau qui ne varie pas avec la mode; elle forma la raison et le goût. Déjà, au XVIe siècle, elle avait présidé chez nous à la Renaissance, émancipé les esprits, formé nos premiers artistes en poésie; au XVIIe, son disciple Racine avait amené la langue dramatique de l'enflure à la simplicité grecque : une fois encore, au déclin du romantisme, par l'entremise des fidèles élevés par ses soins sur le Parnasse, elle nous fit connaître une poésie d'une pureté antique. Elle élut un jeune séminariste de Saint-Sulpice. Converti par elle à la religion du vrai et du beau, il renouvela l'exégèse par la poésie unie à la science. Elle forma pour notre temps un Voltaire nourri de lettres grecques, plus artiste et aussi hardi que l'autre, dont le scepticisme souriant, paré des grâces platoniciennes, fait le délice de ceux mêmes dont il raille les préjugés ou les erreurs. Et les Leconte de Lisle, les de Heredia, les Renan et les

Anatole France furent entendus de tout lecteur cultivé, car chacun était au moins initié aux mêmes humanités, alors qu'aujourd'hui les trois quarts de nos bacheliers ne comprennent même plus *la Belle Hélène.*

Certes tous les bacheliers ès lettres n'étaient pas des hellénistes, mais ni la pensée ni la beauté grecques n'étaient absolument inconnues des pires élèves, comme elles le sont aujourd'hui des meilleurs dans trois sections sur quatre. Et la plupart des enfants en tiraient grand profit. Au reste, aujourd'hui encore, dans les classes de lettres, la moitié ne savent pas plus d'histoire, de géographie ou de sciences que les médiocres ne savaient de grec autrefois. Songe-t-on à supprimer des programmes ces enseignements? Cette faiblesse vient de ce qu'aucun d'eux n'est contrôlé par une épreuve écrite au baccalauréat. La jeunesse des lycées, s'attache plus ou moins à une étude selon que le succès en dépend ou non. Aussi lorsque, sagement, en 1902, on a exigé une version grecque des candidats de la section A, les études grecques se sont améliorées comme par enchantement.

Le peu de goût que témoignaient jadis pour elles beaucoup d'enfants n'empêche pas qu'elles soient devenues un élément indispensable de toute culture littéraire. Il est vain de dire que pendant deux siècles nos pères ont pu s'en passer. On en dirait autant de la physique et de la chimie. L'enseignement des lettres anciennes s'est modernisé sous l'influence de la méthode historique. Aujourd'hui l'esprit a des exigences qu'il n'avait pas autrefois. On ne se contente plus de goûter la vérité humaine ou l'élégance d'un texte, et de manifester son contentement par des exclamations admiratives. Pour mieux sentir une œuvre, on entre autant qu'on peut dans l'esprit de l'auteur. On veut la comprendre, pour la goûter plus intelligemment; et la comprendre, c'est se rendre compte de ses origines et de sa genèse, c'est distinguer les influences subies par la personnalité qui l'a conçue. Un chef-d'œuvre est un fait littéraire. Comme un fait historique, il faut l'expliquer. Il est étrange que des savants modernistes, dont tout l'effort, dans leur spécialité, tend à la recherche des causes, veuillent vouer l'enseignement littéraire à les ignorer. Sans la littérature grecque, la latine n'est pas

moins inexplicable que la plus grande partie de la nôtre sans la grecque et la latine. La connaissance des lettres grecques n'est pas moins indispensable que celle des lettres latines à qui veut comprendre certaines œuvres capitales, françaises ou étrangères. On ne sent pas Ronsard si l'on ne connaît quelque peu les Grecs qui lui avaient fait une âme antique. La pureté, la sobre élégance, la perfection de Racine sont inexplicables à qui n'a jamais étudié Sophocle ni Euripide. A moins qu'on ne soit né avec la pénétration divinatrice d'un humaniste moderne, l'art de Gœthe, saturé d'hellénisme, échappe à qui n'a jamais expliqué un chant d'Homère et une tragédie grecque. Il faut renoncer enfin à se sentir en communion avec les purs poètes, les profonds et charmants esprits inspirés par l'hellénisme depuis sa dernière renaissance, si l'on n'a pas quelque peu connu la Grèce qu'ils évoquent, ou dont le génie se perpétue dans leurs écrits. Maintenir le grec en exil, c'eût été mutiler l'enseignement du latin, vouer notre jeunesse à une étude superficielle de nos écrivains humanistes, réserver enfin aux seuls érudits la jouissance d'œuvres exquises.

Écoutons notre Renan qui disait dans *l'Avenir de la Science* : « Notre civilisation, nos institutions, nos langues sont écrites avec des éléments grecs et latins. Donc le grec et le latin, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, nous sont imposés par les faits... L'étude de nos langues classiques, *inséparables l'une de l'autre*, sera toujours, par la force des choses, la base de l'éducation. » Chercher ailleurs notre éducation, ce serait nous priver du commerce direct avec nos ancêtres; « ce serait renier nos origines, ce serait rompre avec nos pères ». M. Léon Bérard en est certainement convaincu. Dans son rapport au Président de la République il annonce une réforme de la licence ès lettres, où vraisemblablement le grec sera de nouveau exigé. Puisque la Chambre paraît appelée à se prononcer sur le décret, espérons qu'elle encouragera le Ministre à compléter son œuvre, à éliminer de notre Université, avec la néfaste égalité de sanctions, la dernière trace des conceptions pédagogiques empruntées à Guillaume II.

***

On a vu que, pour remettre en honneur les disciplines gréco-latines, M. Léon Bérard est d'accord avec l'Université comme avec l'opinion publique et la Chambre. Seulement le Conseil Supérieur et la Fédération des professeurs ont rapidement évolué, pour des raisons que la pédagogie ne connaît pas. Michelet divisait la politique religieuse de Louis XIV en deux parties : avant la fistule et après la fistule. On distingue aussi dans la politique universitaire relative à la réforme deux périodes : avant la phobie, après la phobie. Avant, le souci pédagogique l'emporte, mêlé déjà de considérations étrangères. Après, il disparaît pour faire place à la politique de corporation. Le Ministre ne pouvait être atteint ni par les préjugés, ni par les passions. Les intérêts divers coalisés avec l'erreur moderniste ne pouvaient le déterminer à maintenir l'enseignement primaire supérieur dans les lycées. *Inde iræ.* Il s'agit de savoir si, pour conserver aux établissement secondaires une clientèle dont la place est ailleurs, et à quelques facultés prospères ou désertes une poignée d'étudiants insuffisants, on achèvera la ruine de l'enseignement classique; si on laissera plus longtemps les enfants pauvres qui tentent de s'élever à la haute culture, s'égarer dans un enseignement organisé pour les non-valeurs; si les « humanités modernes » (je suis oiseau, voyez mes ailes), qui sont aussi une culture pratique (je suis souris, vivent les rats!), après deux faillites successives, vont supplanter les études qui ont fait de la France la première personne morale du monde, et de l'esprit français le plus merveilleux instrument de progrès; qui, après nos revers, nous ont permis de nous relever; qui, à l'heure où notre indépendance était de nouveau en péril, nous ont fourni des chefs politiques et des chefs militaires[1]. Et au moment où les nations latines, groupées contre la politique germanique, semblent seules capables de guider l'Europe dans la paix, renonce-

1. Quelques modernistes n'ont pas craint d'attribuer la victoire aux programmes de 1902, sans songer que les plus âgés des jeunes gens formés sous ce régime avaient 23 ans en 1914. Ils ont dit aussi que, grâce à l'enseignement moderne, l'armée avait trouvé les interprètes qu'il lui fallait. On ne sache pas que la « seconde langue » en ait formé beaucoup.

rons-nous à l'éducation latine qui nous a mis à leur tête? Toutes ces questions intéressent un peu plus le pays que les petites rivalités des spécialistes et la petite politique des groupes universitaires.

Au temps où les fils les moins laborieux des familles aisées commençaient à rechercher un baccalauréat mis à leur portée, Jaurès exprimait le regret que la bourgeoisie, lasse de l'effort désintéressé n'entretînt pas, au moins pour le peuple qui s'élève, le culte des nobles études, « comme un aveugle chargé de transmettre un flambeau [1] ». Certes il était injuste pour la majorité de cette bourgeoisie qui, aujourd'hui encore, veut pouvoir donner à ses fils l'éducation d'où elle a tiré, avec des plaisirs supérieurs, sa force dans la cité. Mais il était à craindre que la séduction des études faciles n'énervât l'énergie des meilleurs. C'est ce qui est arrivé. Si le gouvernement n'avait pas entrepris la réforme tant discutée, la génération prochaine aurait transmis à la suivante un flambeau éteint. Mais il fallait, pour ranimer les humanités, guérir l'enseignement secondaire. Le patient résiste : sur la table d'opérations, il préférerait garder son mal, et maudit le chirurgien qui lui rend la santé.

L. BLUM

1 *Annales de la Chambre des Députés*. Séance du 24 novembre 1896, p. 521.

STENDHAL ET SA FAMILLE SOUS LA TERREUR

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS —

Pour la première fois dans la *Vie de Henri Brulard*, parue près d'un demi-siècle après sa mort, M. de Stendhal, qui datait jusque-là ses préfaces de Rome, de Milan ou de l'île de Wight, s'est avoué Dauphinois, enfant de cette vieille ville de Grenoble qu'il devait pourtant renier jusque dans son épitaphe. Le charme du souvenir est tel qu'à certains moments le conteur en oublie sa haine et qu'il se prend à parler patois. L'auteur d'*Armance* dit : « J'avais la *rache*... *je me revorte*... un *crochon de pain*... un *bet*... ma *tatan*... *ranger* son feu », etc.

Incomparables au point de vue biographique, ces mémoires, qui nous ramènent au berceau de l'écrivain, empruntent un nouvel intérêt au temps qu'ils évoquent. Lorsque la Révolution éclate, Stendhal a six ans; sous la Terreur, il en a dix à douze. Avec son intelligence précoce et la vivacité de ses grands yeux noirs, il a donc pu, non seulement voir, mais parfaitement comprendre cette période tragique. Sa famille était au centre de la bonne société de Grenoble. Plusieurs de ses membres, sans jouer les grands premiers rôles, furent mêlés d'assez près aux événements; d'autres en subirent les dangereux contre-coups. Il y eut parmi eux des suspects, des émigrés et même un condammé à mort. Leurs dossiers restés aux archives publiques, celles de l'Isère, celles du Rhône et même les Archives nationales, n'avaient pas, jusqu'ici, attiré l'attention des stendhaliens. Nous les avons retrouvés et dépouillés. Ils viennent compléter de la façon la

plus curieuse la vie même, déjà si riche, de *Henri Brulard*; ils la précisent, ils la rectifient sur certains points et on pourrait presque dire qu'ils l'illustrent de bout en bout. Certains d'entre eux seraient fort attachants même s'ils ne concernaient pas la parenté ou les relations d'un homme célèbre.

Très divers de tempérament et de position, les Beyle, les Gagnon, les Senterre représentent assez bien dans l'ensemble la haute bourgeoisie de leur province et de leur temps. Presque tous, après s'être prononcés pour la Révolution, comme les nobles et comme le clergé lui-même, ne tardèrent pas à réagir et à devenir aussi hostiles qu'ils avaient été fervents. Le siège de Lyon, en 1793, leur fournit l'occasion d'une brusque volte-face. Toutes leurs sympathies allèrent aux rebelles et l'on vit un voltairien avéré comme le grand-père Gagnon laisser dire la messe chez lui par des prêtres insermentés.

Cette évolution, qui fut, d'ailleurs, générale dans la bourgeoisie française, Beyle, on le sait, l'a vivement critiquée. On n'ignore pas qu'il n'avait qu'une faible tendresse pour la plupart des siens. Il a raillé sans pitié leurs menus travers et, en particulier, leurs prétentions aristocratiques : « Ma famille, dit-il, malgré l'état de médecin et d'avocat, se croyait sur le bord de la noblesse. » Ici se pose un problème d'assez mince importance, mais qui pique depuis longtemps la curiosité, comme tout ce qui touche à cette personnalité singulière, souvent choquante, mais qui a le don d'attirer ceux-là mêmes qu'elle irrite : Qu'est-ce qui autorisait la famille de Stendhal à se croire noble? Le brillant et sarcastique écrivain semble l'avoir lui-même ignoré et ses perplexités, ses dénigrements, parfois même ses contradictions sur ce sujet ont plutôt dérouté ses infortunés biographes. Beyle, on le sait, ne prit la particule, en 1806, que sur le vu de son acte de naissance. Son père était, dans cet acte, qualifié de « noble » et cette garantie sembla suffisante aux généalogistes de l'Empire. Elle était moins dérisoire que certains ne l'ont pensé. En Dauphiné, sous l'ancien régime, le clergé paroissial ne donnait pas inconsidérément la qualité dont il s'agit; il était même tenu de ne l'accorder qu'à ceux qui y avaient réellement droit. Les actes de baptême constituaient pour la noblesse la plus indispensable et la plus sûre des « preuves ». Les exemples

d'erreurs sont extrêmement rares, tandis que les exemples en sens contraire, c'est-à-dire les cas d'élimination de faux nobles, abondent. Beaucoup de familles bourgeoises acquéreuses de fiefs, faisant habituellement suivre leur nom de celui de leur terre, se voyaient refuser dans les actes la qualité qu'elles recherchaient si avidement. Afin d'éviter toute équivoque, le curé remplaçait par un trait d'union la particule qui précédait le nom du fief ou de la ferme, ou fondait le *de* ou le *du* avec le reste du mot. Au lieu de Durand du Mollard, par exemple, il écrivait Durand-Mollard ou Durand-Dumollard. Mais ce qui était caractéristique, c'est que le nom n'était pas précédé de l'adjectif « noble ». Cette épithète n'était réservée qu'à ceux qui jouissaient héréditairement de la noblesse, ou à ceux que leurs fonctions avaient anoblis. C'est ainsi que le grand-père d'Hector Berlioz, qui avait acquis une charge d'auditeur à la Chambre des Comptes, était qualifié de « noble Louis-Joseph Berlioz » sur les registres paroissiaux et les rôles de la taille royale, à la Côte Saint-André.

Les actes d'ancien régime méritent donc en général beaucoup plus de créance qu'on ne leur en a accordé. Malheureusement, dans le cas de Stendhal, leurs indications se contredisent. Si Chérubin-Joseph Beyle, père de l'écrivain, est réputé noble en 1783, dans l'acte de baptême de son fils, il ne possède cette qualité ni dans son acte de mariage, le 20 février 1781, ni dans son propre acte de baptême, le 30 mars 1747. Son père, Pierre Beyle, n'est, lui non plus, qualifié de noble ni dans son acte de baptême (18 février 1699), ni dans son acte de mariage (14 septembre 1734). Son grand-père, Joseph Beyle, ne voit son nom précédé, dans le premier de ces deux actes, que des initiales M (Monsieur) et Me(Maître). Si Chérubin-Joseph Beyle était issu d'un père et d'un aïeul roturiers, comme ces pièces le donneraient à croire, comment aurait-il donc réussi à se faire décerner ou reconnaître, en 1783, la qualité de noble? Remarquons-le, ce n'est pas à titre d'avocat consistorial, car cette distinction, qui ne procurait d'ailleurs que la noblesse personnelle, il ne l'avait pas encore obtenue. Il s'agirait donc d'un titre ancien perdu ou tombé en désuétude, et subitement recouvré. Ici, une ligne de la *Vie de Henri Brulard* paraît nous mettre sur la voie :

« *Les prétentions de mon père n'allaient à rien moins que celles de gentilhomme déchu* [1]. » L'un des plus anciens biographes locaux de Stendhal, copieusement utilisé et beaucoup plus rarement cité, M. Alfred de Bougy, n'hésite pas à admettre cette hypothèse d'une déchéance : « Quoi que puissent dire la malignité, la jalousie ou la malveillance, écrit-il, il est bien rare qu'on fasse ce que fit notre personnage sans un droit qui ne se prescrit pas et que ne saurait détruire aucune des vicissitudes de la vie des familles [2]. »

Mais ce n'est là qu'une présomption. Dans quelle mesure peut-on la justifier? Observons tout d'abord certains faits caractéristiques. Le grand-père de Chérubin-Joseph, qui se dénommait, on l'a vu, Joseph Beyle, avait des armoiries et ce n'était pas de ces armes parlantes dépourvues de « pièces honorables » comme en recevaient ou en prenaient assez souvent les bourgeois. Elles s'énonçaient ainsi : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.* M. de Rivoire de la Bâtie, qui les a publiées dans son *Armorial du Dauphiné,* paru en 1875, s'est en même temps demandé si la famille de Beyle-Stendhal descendait de leur titulaire, ce Joseph Beyle qui, après avoir été conseiller du roi, substitut et adjoint au bailliage de Graisivaudan, fut ensuite, en 1696, procureur au Parlement. On ignorait alors la généalogie exacte de Stendhal, qui n'a été établie qu'en 1889 par feu M. Edmond Maignien, bibliothécaire de la ville de Grenoble. Ce travail précis, complété depuis par la publication des actes d'état civil, que M. Henri Debraye a placés à la suite de sa belle édition de la *Vie de Henri Brulard,* montre que Joseph Beyle était le propre bisaïeul de l'écrivain. Les Beyle tenaient de lui, non seulement leur charge de procureur, mais leur domaine de Claix et la maison de la rue des Vieux-Jésuites où cet ancêtre est mort et où Stendhal est né [3].

Était-ce lui qui avait acquis la noblesse, ou doit-on remonter plus haut encore? Les Beyle descendraient-ils, comme l'a supposé M. de Bougy, de Jean Beyle ou Bayle, président

1. Edition Stryienski, p. 205.
2. *Stendhal, sa vie et son œuvre,* p. 30.
3. Comme les recherches de M. Samuel Chabert l'ont établi, cette maison est celle qui porte actuellement le numéro 14 de la rue Jean-Jacques-Rousseau.

du Parlement de Dauphiné sous Louis XI? C'est, croyons-nous, à la première alternative qu'il convient de se ranger, car il y a de fortes raisons d'écarter la seconde. Les armes de Joseph Beyle, bien que les pièces en fussent les mêmes et semblablement disposées, différaient par les « métaux » et les « émaux » de celles de Jean Beyle, qui étaient *d'or au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.* De plus, Joseph Beyle ajoutait un chef d'argent à trois étoiles de gueules. Son père n'avait que le prénom de commun avec son lointain homonyme, le premier président. Ce Jean Beyle, ancêtre véritable de Stendhal, était marchand drapier au village de Lans, en Vercors; il avait épousé, en 1650, Alix Clapasson, du bourg de Sassenage. De son père, Ambroise, on ne connaît que le nom, car les archives paroissiales du Dauphiné, détruites pendant les guerres de religion, ne remontent généralement pas au delà de Louis XIII. Il est fort probable que ce quatrième aïeul de l'auteur de la *Chartreuse de Parme* n'était qu'un paysan plus ou moins aisé. Cette ascendance modeste interdit toute aspiration à une origine plus flatteuse.

S'il y a eu anoblissement, comme la concession d'armoiries le donne à croire, c'est donc à peu près sûrement en faveur de Joseph Beyle. A quel titre le bisaïeul de l'écrivain aurait-il obtenu ce privilège? Sans doute, à titre de substitut et d'adjoint au vi-bailly de Graisivaudan. Selon le président Expilly, une des autorités de la province en la matière, les fonctions de vi-bailly de Graisivaudan procuraient la noblesse [1]. On ne voit pas d'autre moyen de justifier les prétentions nobiliaires de Beyle.

Mais la qualité ainsi acquise aurait été presque aussitôt perdue et si les motifs de l'anoblissement demeurent incertains, ceux de la déchéance ne sont que trop manifestes. Ils tiennent à cet état de procureur, c'est-à-dire d'avoué, — profession incompatible avec la noblesse — que les Beyle ont exercée pendant deux générations. Cette charge ne fut vendue que par Chérubin-Joseph Beyle, qui préféra, comme on sait, l'état plus distingué d'avocat. S'estimant, dès lors, relevé

1. *Plaidoyez de Mre Claude Expilly*, chevalier, Conseiller du Royens on Conseil d'Estat et Président au Parlement de Grenoble, 5e édition. A Lyon, chez Laurant Durand, 1636, in-4, p. 335.

de sa déchéance, le père de Stendhal aura sans doute revendiqué sa noblesse et peut-être aura-t-il réussi à la faire reconnaître, au moment même de la naissance de son fils. Il cachetait ordinairement ses lettres d'un sceau aux armes de son aïeul. Déjà un de ses oncles, Joseph [1], frère puîné de son père, avait été avocat consistorial, et s'était fait appeler Beyle des Pérouses.

Ces aspirations devaient être d'autant plus vives que la branche aînée, celle de Sassenage, avait été certainement anoblie, sinon dans la personne même de son auteur Pierre Beyle, capitaine-châtelain des montagnes de Sassenage, du moins dans celle de son fils Jean-Baptiste, juge royal et épiscopal de la ville de Grenoble, qui prenait dans les actes le titre d'écuyer et dont la veuve, Marie Raby ou Rabit, fut la marraine de Stendhal. Le fils de ce Jean-Baptiste, Pierre Beyle, fut officier et chevalier de Saint-Louis. Nous allons le retrouver.

On comprend que Chérubin-Joseph Beyle, fils de procureur, trop fraîchement rétabli, si même il avait été rétabli dans sa noblesse, n'eût encore osé ni prendre la particule, ni faire suivre son nom de celui d'une terre, bien que ce dernier usage fût constant dans la bourgeoisie et ne tînt guère à conséquence. Confondus pendant près d'un siècle avec les représentants les plus humbles de la robe, les Beyle, si légitimes que pussent être leurs droits, auraient eu mauvaise grâce à s'en prévaloir pour se distinguer de leurs pairs. Même la branche de Sassenage, qui vivait noblement, ne portait pas la particule. Ils devaient donc s'attendre aux railleries d'usage le jour où leurs prétentions se traduiraient par une addition quelconque au nom sous lequel ils étaient depuis si longtemps connus. Ces railleries, on sait que ce fut le jeune Henri Beyle qui crut devoir les assumer. Durant tout l'Empire, il signa *de Beyle*; c'est sous le nom de H. de Beyle qu'il figure à l'Almanach Impérial. A Brunswick, il se fit envoyer le cachet de son bisaïeul et pour l'administration de la guerre, son nom ne cessa jamais d'être précédé de la particule. Tant qu'il fut loin de Grenoble, il ne s'exposa à aucune critique; mais quand, en 1814, il revint dans sa ville natale comme adjoint

1. Né le 17 avril 1701, mort le 17 novembre 1764.

au commissaire extraordinaire le comte de Saint-Vallier et qu'il contresigna *De Beyle* les affiches de ce vieux sénateur, de tous côtés, ce fut une pluie de brocards. Comme Stendhal avait fort mauvais caractère, ces plaisanteries, dont quelques-unes n'étaient, d'ailleurs, pas très fines, eurent le don de l'exaspérer. Elles accrurent encore son aversion pour ses compatriotes et contribuèrent à lui rendre insupportable le séjour de son pays.

Ce fut sous la Restauration seulement que l'irascible écrivain finit par renoncer à la vanité nobiliaire. Encore la conserva-t-il dans son pseudonyme : *de Stendhal* et non pas *Stendhal* tout court. Dans le privé, redevenu « Monsieur Beyle » comme ses aïeux, il s'efforça de rejeter sur eux et en particulier sur son père le ridicule d'une prétention qui, dans la mesure et sous la forme où elle était nouvelle, n'émanait que de lui. L'auteur de *le Rouge et le Noir* savait parfaitement du reste qu'il n'avait ni commis un faux, ni usurpé une qualité[1]. Nous sommes loin ici du cas de Balzac, petit-fils et neveu de paysans, dont les oncles et les innombrables cousins germains labouraient encore la terre. Dans une des nombreuses notices biographiques publiées par MM. Champion et Debraye, Stendhal rappelle qu'en 1806 son origine noble avait été reconnue, et par un juge intégre et compétent. Son erreur aurait consisté à placer la particule devant son nom au lieu d'ajouter à celui-ci le nom d'une terre : il aurait dû se faire appeler Brulard (lisez Beyle) de la Jomate. On se demande si *Beyle de la Jomate* eût mieux sonné que *de Beyle* et surtout si cet appendice eût réussi à désarmer ses malicieux compatriotes...

Quoi qu'il en soit, simples bourgeois ou nobles déchus, les Beyle et les Gagnon faisaient partie de la meilleure société de Grenoble. La Révolution, négligeant toutes les nuances, devait même leur révéler leur qualité d'aristocrates. Dans leur ville comme dans beaucoup d'autres, sous l'ancien régime, aucune barrière bien nette ne séparait la haute bourgeoisie de la noblesse. Des fonctions communes au Parlement contribuaient plutôt à les rapprocher. Les jeunes bourgeois riches et

1. Il écrivait de Brunswick, le 25 novembre 1807, à sa sœur Pauline : « Envoie-moi donc une empreinte ou deux *du cachet de nos ancêtres* », ce qui montre bien qu'il croyait alors à leur noblesse (*Correspondance* Ed. Paupe et Cheramy, t I, p. 111).

de bonne mine, comme Romain Gagnon, étaient reçus partout et pouvaient même devenir la coqueluche des salons. Barnave qui dit avoir été froissé dans son enfance par un affront infligé à sa mère, avait un frère cadet qui s'appelait M. du Gua; une de ses sœurs épousa un M. de Saint-Germain; une autre de ses parentes, Hippolyte-Thérèse Barnave-Baudras, inscrite en 1793 sur la liste des « notoirement suspects », était mariée au baron de Barral. Et cependant, sa famille était protestante, ce qui montre combien la société d'alors était exempte de préjugés. Cette confusion pratique de la bourgeoisie opulente et de l'aristocratie nobiliaire permet seule de comprendre le caractère exceptionnellement bénin que la Terreur put conserver à Grenoble.

***

Du côté paternel, la famille Beyle compta deux notoirement suspects, dont un fut aussi un émigré. Le père de l'écrivain fut, on le sait, inscrit sur la liste Amar et Merlino. Nous l'y trouvons, sous le nom de *Bayle* (sic) *homme de loi, rue Vieux-Jésuites*. Immédiatement au-dessous vient le nom de son proche parent, son cousin issu de germain *Bayle* (*le chevalier*), c'est-à-dire le capitaine Pierre Beyle, chef de la branche aînée. Cet officier, ancien capitaine de grenadiers du régiment de Soissonnais avait été également porté sur la liste des émigrés. Il était né le 27 novembre 1728. Un passeport de 1796 le représente comme « ancien militaire, âgé d'environ soixante-sept ans, taille de cinq pieds quatre pouces, cheveux en perruque, sourcils châtains ». Avait-il réellement quitté la France? Son inscription sur la liste Amar et Merlino donne à croire qu'il était tout au moins rentré quand cette liste fut établie. Dans tous les cas, ses biens furent séquestrés. Leur relevé officiel [1] montre qu'ils étaient considérables. Ils comprenaient : 1° deux maisons à Grenoble, dont une Grand'Rue et l'autre rue Vieux-Jésuites; 2° deux domaines aux Granges, dont un restait indivis entre le chevalier et ses quatre sœurs; 3° une maison de maître, un domaine et des bois à Sassenage, estimés en tout 50 000 livres; 4° un domaine avec plusieurs forêts de

1. Archives de l'Isère. Registre des Biens des Emigrés. District de Grenoble.

sapins à Autrans; 5° une ferme de 42 sétérées plus 25 sétérées de terres et de bois à Meaudre [1]; 6° des immeubles, domaines et fermes d'un revenu total de 4 300 livres à Lans, berceau de la famille. D'après les estimations fiscales, l'ensemble de ces biens représentait une valeur en capital de plus de 400 000 livres, rapportant environ 12 000 livres de revenu. Ces chiffres rectifiés [2] concordent parfaitement avec ceux qu'a donnés Stendhal lui-même : « Grâce à la manie exagérante et noblifiante de la famille, cette fortune de 30 000 francs de rente se serait réduite à douze ou quinze. Cela était encore fort considérable pour la province vers 1789 [3]. »

Le chevalier Beyle reparut après le 9 thermidor; il demanda sa radiation de la liste des émigrés et produisit à cet effet des certificats d'après lesquels il aurait résidé à Lyon « rue Bellecordière, n° 66, maison de la veuve Boiron, du 14 ventôse au 9 prairial an III » (5 mars-29 juin 1795) et à Grenoble, « rue Perollerie, depuis le 26 prairial an III jusqu'au 19 frimaire an V » (14 juin 1795-30 novembre 1796) [4]. Il fut définitivement rayé en l'an V et mourut le 3 vendémiaire an VIII (25 septembre 1799).

Bien que ce parent riche et célibataire eût quatre sœurs, le père de Stendhal comptait en hériter. C'était, en effet, la coutume de l'ancien régime de transmettre la fortune et surtout les biens territoriaux à celui qui devait perpétuer le nom. Ce transfert eût été d'autant plus légitime que la plus grande partie de la succession, notamment les domaines de Lans et des villages voisins Autrans et Meaudre, sur le froid plateau du Vercors étaient des biens patrimoniaux dont la branche cadette n'avait été privée qu'en vertu de droit d'aînesse. Chérubin-Joseph Beyle en eût été quitte pour laisser aux quatre sœurs de son parent la jouissance d'un domaine aux Granges, avec une modique pension viagère. Mais la Révolution survint et la loi de germinal an III notamment

1. La sétérée correspondait en moyenne à un demi-hectare. Autrans et Meaudre sont des villages du Vercors, aux environs de Lans.

2. L'addition faite sur le registre par un agent presque illettré monte à un chiffre beaucoup plus élevé, mais il est facile de se rendre compte qu'elle est matériellement fausse.

3. *Vie de H. B.*, éd. Champion et Debraye, t. II, p. 306.

4. Archives de l'Isère.

interdit ce genre d'héritage. C'est ainsi que le père de Stendhal et, par contre-coup, Stendhal lui-même se virent frustrer de la richesse attendue. Retenons simplement ce détail que, sans la Révolution, Henri Beyle eût été un notable propriétaire foncier, nanti de plusieurs milliers d'hectares et que nul ne se fût étonné de lui voir prendre soit la particule, soit le nom d'une de ses terres. Peut-être alors ses idées se fussent-elles modifiées et la fibre aristocratique si profondément ancrée dans sa nature se fût-elle développée, cette fibre secrète que froissait le moindre contact trop direct avec le peuple. Il l'a raconté lui-même : peu s'en fallut que son orientation politique ne fût radicalement changée; la vue d'une séance des Jacobins de Grenoble avait suffi pour lui inspirer un insurmontable dégoût. Seul, le passage des « beaux régiments » qui partaient pour l'Italie put le réconcilier avec la Révolution. Ainsi, le côté militaire du régime l'attirait seul; dans la République, il n'aimait déjà que l'Empire. Si l'ancien régime eût duré, peut-être eût-on vu un Stendhal retourné, un M. de Beyle, nobliau de province mettant tout son esprit à défendre le trône et l'autel et criblant de ses épigrammes acérées les libéraux de son pays....

***

Du côté maternel, c'est-à-dire du côté Gagnon, il n'y eut aucun suspect, pas même le grand-père Gagnon. Sur ce point, Stendhal s'est trompé et M. Arbelet a déjà relevé son erreur. Le docteur Henri Gagnon, homme fort estimé, ne se tint jamais qu'au second plan de l'activité politique dans sa province. Il avait figuré, sous le nom de *Gagnon père*, parmi les élus du Tiers grenoblois aux États de Romans. Les registres des délibérations sont muets sur son rôle, comme sur sa candidature supposée à la députation [1]. Mais on y relève les noms de beaucoup de parents et amis des Beyle, entre autres de leurs cousins Allard du Plantier, avocat, député de Voiron, et Pison du Galand, juge épiscopal de la ville de Grenoble, mari de la charmante jeune femme dont le « monstre » Henri Brulard mordit le front et la joue sur les glacis de la porte de Bonne. On y trouve encore le nom de Barthélemy d'Orbanne, l'avocat,

1. Arch. Nat. B. II, 56.

qui lui apprit, dit-il, à faire les grimaces. Allard du Plantier, Pison du Galand et Barthélemy d'Orbanne furent tous trois élus députés du Tiers aux États généraux. Barthélemy d'Orbanne, qui signait Barthélemy tout court, déclina l'honneur qui lui était fait et fut remplacé par Cheynet, maire de Montélimar. Allard du Plantier et Pison du Galand siégèrent. Le dernier prit plusieurs fois la parole à la Constituante; c'était un homme excellent dont les réparties ingénues excitèrent parfois les sarcasmes de Mirabeau. Après avoir traversé la Terreur sans encombre, il fut élu de nouveau député aux Cinq Cents et se montra l'une des providences des émigrés dauphinois, dont il appuya toutes les réclamations.

Mais si les Gagnon ne comptèrent aucun suspect, un des leurs fut condamné à mort. Le docteur Gagnon, dont la mère était une Senterre [1], avait, on le sait, un cousin germain de ce nom qui était directeur des postes à Grenoble. C'était ce parent pauvre qui venait trois fois par semaine à la maison donner lecture des journaux avant qu'ils ne fussent remis à leurs destinataires. Henri Beyle, fort mauvaise langue, comme nul ne l'ignore, le soupçonne d'avoir été attiré par « un doigt de vin et un crochon de pain ». Ce vieillard souffrant et besogneux avait un neveu, Claude Senterre, qui était lui-même directeur des postes à Lyon. Cet homme fut étroitement mêlé au mouvement insurrectionnel qui désola la ville dans laquelle ses fonctions l'avaient appelé. S'il ne se battit pas, comme Stendhal a pu le croire et comme Romain Colomb a eu raison de le démentir, il se compromit à fond avec les insurgés. Arrêté au lendemain de l'entrée des troupes républicaines, le 10 octobre 1793, il fut condamné à mort et guillotiné le 17 novembre (27 brumaire an II). Contrairement à ceux de beaucoup de rebelles, son jugement fut accompagné de certaines formes. L'inculpé subit des interrogatoires en règle devant la Commission militaire, puis devant la Commission de Justice populaire, et ces interrogatoires transcrits ou résumés dans des procès-verbaux signés de sa main, ont été conservés aux archives du Rhône [2]. Ils élucident parfaitement son cas, qui est des plus attachants et des plus révélateur.

1. Senterre et non Santerre, comme l'écrit Beyle.
2. Tribunaux Révolutionnaires, 2, 161; 6, 209; 9, 81.

Homme intelligent, instruit, payant d'audace, Claude Senterre se défendit avec habileté; il eut d'abord réponse à tout et put croire qu'il sauverait sa tête. Devant l'espèce de conseil de guerre formé par les citoyens Honoré Massot, chef de brigade, Antoine Béranger, capitaine du bataillon de la Drôme, Anaxagoras-Diogène Faure, lieutenant au 1er bataillon de l'Ardèche, Pierre Pellegrin, sous-lieutenant de grenadiers au 1er bataillon de l'Isère, et Antoine Davin, sergent au 7e bataillon des Côtes maritimes de l'Ouest, il comparut d'abord le 27 brumaire, et après avoir décliné ses noms, âge, et qualité — Claude Senterre, quarante-cinq ans, natif de Grenoble, résidant à Lyon depuis environ quatorze mois comme inspecteur ou comme directeur des postes — il affirma n'avoir pas servi dans l'armée des rebelles, bien qu'il en eût été sollicité, et cette déclaration devait suffire à le soustraire à la compétence du tribunal, qui n'avait à juger que les combattants « pris les armes à la main ».

Cependant, il répondit à diverses questions que les juges crurent devoir lui poser. Il reconnut avoir accepté trois ou quatre fois les fonctions de vice-président dans sa section, mais prétendit n'avoir fait en cela que se conformer à un arrêté du ministre de l'Intérieur qui avait invité « tous les fonctionnaires publics de disposer les esprits à l'acceptation de la Constitution par toutes les relations sociales qu'ils pouvoient avoir, comme étant le seul fanal auquel tous les bons citoyens pouvoient se rallier ». Il se vanta même d'avoir fortement contribué à faire voter la constitution sans amendement ni réserve :

Lors de l'assemblée primaire de la section, appelée alors la Fraternité [1], il y avoit eu plusieurs opinions soutenues avec chaleur pour n'admettre l'acceptation de la Constitution qu'avec des restrictions et des modifications qui en anéantissoient l'effet; qu'à la suite, pénétré de la nécessité d'une acceptation pure et simple, il avoit pris la parole pour le démontrer; qu'après, il avoit eu la satisfaction de voir toutes les opinions se réunir à la sienne, au point que sur 316 votants qui composoient l'assemblée, l'acceptation pure et simple fut arrêtée unanimement.

Senterre exagère son zèle républicain lorsqu'il se flatte d'avoir été pour quelque chose dans ce résultat, car l'unanimité

1. Ci-devant Confort.

avec laquelle la constitution du 23 juin fut votée par toutes les assemblées primaires de Lyon montre que cet ensemble fut l'effet d'un mot d'ordre. On lui demanda ensuite s'il n'avait pas eu connaissance du décret du 12 juillet précédent qui ordonnait à tous les fonctionnaires de quitter la ville insurgée. Il répondit évasivement « qu'il n'en avoit pas eu une connaissance bien positive et qu'il avoit, au reste, présumé que ce décret ne le concernoit pas », car, « chargé alors de l'intérim de la direction des postes, il ne pouvoit abandonner dans cette ville le dépôt immense qui étoit confié à ses soins, sans exposer les nombreuses correspondances de la République, qui aboutissent en cette ville, à une désorganisation funeste; qu'en outre, il avoit encore le dépôt de la Caisse générale des Postes et de celle particulière qui lui reste, dont il devoit assurer l'existence ».

Le président lui demanda enfin comment et pourquoi il avait été arrêté. Il répondit que « le 10 du mois dernier, la force armée s'étoit présentée chez lui à 8 heures du soir pour l'arrêter, que, ne s'y trouvant pas et soupant chez un de ses amis, il fut averti de cette mesure, qu'aussitôt, bien loin de chercher à se soustraire à une arrestation que le témoignage de sa conscience ne lui faisoit pas craindre, il se rendit chez lui entre 10 et 11 heures, qu'il fut se présenter au citoyen Pilot, directeur des postes, pour le prévenir qu'il étoit prêt à obéir, qu'alors il se retira dans sa chambre, à la porte de laquelle il fut mis un factionnaire et que, le lendemain, il fut conduit à Roanne[1] ». Là-dessus, la Commission militaire, « apercevant par ses réponses que son jugement n'étoit pas de sa compétence », le renvoya devant la Commission de Justice populaire.

En s'étant laissé arrêter et surtout en étant allé se remettre à la discrétion du « citoyen Pilot », son successeur et son rival, Senterre s'était jeté dans la gueule du loup. On se demande comment un homme de cette finesse avait cru pouvoir donner le change à un adversaire aussi acharné et dont il était aussi parfaitement connu. Ce Pilot était un jacobin fanatique, l'ami, le bras droit de Chalier, le compagnon fidèle de ses séides Achard, Fillion, Emery, Gravier, etc. Son

1. La prison principale de Lyon, aujourd'hui palais de justice.

nom revient à maintes reprises dans le fameux *Rapport de Courtois sur les papiers trouvés chez Robespierre.* Ce recueil cite même intégralement trois lettres écrites par lui à son ami Gravier, nommé juré au tribunal révolutionnaire de Paris, en même temps que trois autres Lyonnais, Emery, Fillion et Masson. Il s'y montre le plat valet des maîtres du jour. Lorsque sa femme se rend à Paris, il ne manque pas de la charger des plus humbles commissions pour le « citoyen Duplay », c'est-à-dire le logeur de Robespierre. Le 25 nivôse an II il écrit à Gravier : « Du moment où j'aurai pu me procurer les bas pour Robespierre, je te les ferai passer[1] ».

Cet homme s'était donc fait l'agent servile de la Montagne, tandis que Senterre était l'homme-lige des girondins et des modérés. Tous deux, à la faveur des troubles et des révolutions qui s'étaient succédé à Lyon pendant l'année 93, avaient assumé tour à tour la direction des postes. Quand les modérés étaient les maîtres, c'était Senterre qui occupait la place. Quand les jacobins l'emportaient, c'était Pilot. Senterre avait tout d'abord régné du 6 septembre 1792 au 1er mars 1793. A cette époque, le coup d'État de Chalier, ayant cassé la municipalité « rolandine et brissotine » pour faire élire de purs jacobins, Pilot débusqua Senterre. Le 29 mai suivant, autre coup d'État, mais en sens inverse : les sections modérées, après une vraie guerre de rues, s'étaient emparées de l'hôtel de ville; Chalier et ses amis avaient été arrêtés; Pilot dut s'effacer devant Senterre. C'est ainsi que le cousin de Stendhal avait eu la haute main sur l'administration des postes avant et pendant le siège. Mais les rebelles venaient d'être écrasés et Pilot reparaissait triomphalement avec les troupes conventionnelles. Déjà il avait ressaisi le siège directorial. Senterre ne devait s'attendre de sa part à aucun ménagement, à aucune pitié. Comment n'était-il pas sorti de la ville le 9 octobre, avec les cent cinquante fonctionnaires civils que Précy avait emmenés et placés au centre de sa colonne, pour les soustraire à la vengeance des vainqueurs? Sans doute, il ne se jugeait pas aussi compromis qu'il l'était; il croyait encore pouvoir faire illusion, se donner l'attitude correcte d'un homme uniquement soucieux de ses

1. Rapport de Courtois, p. 297.

fonctions, resté captif dans la ville assiégée et n'ayant cédé qu'à la force. Il ne devait pas tarder à être cruellement détrompé : la police de Dubois-Crancé était bien faite et les ennemis de Senterre étaient on ne peut mieux renseignés sur son compte.

La Commission de Justice populaire devait, le jour même, le convaincre de ce qu'elle appelait sa trahison. Le président n'était autre que Dorfeuille, le féroce Dorfeuille, ancien comédien sans talent, comme Collot d'Herbois, et le plus sinistre des juges qui vinrent à Lyon exercer la « vengeance nationale ». C'est Dorfeuille qui accusait Chinard, cet enfant du peuple, de n'être qu'un aristocrate et qui prétendait trouver la preuve de ses sentiments intimes dans l'attitude que le délicat scultpeur avait donné à une figure de la Liberté. Il avait disait-il, représenté cette déesse tutélaire sous les traits d'une « courtisane de cour » et il avait « pris notre diadème républicain pour lui en couronner les f..... [1] » C'est Dorfeuille qui trouvant la guillotine trop lente, devait bientôt imaginer un procédé plus expéditif : la mitraillade en masse des condamnés dans la plaine des Brotteaux. Tel était le déclamateur révolutionnaire, méfiant, farouche et borné devant qui Senterre fut traduit.

Un dialogue âpre et serré s'engagea. Dorfeuille commença par demander à Senterre de qui il tenait sa place. L'accusé répondit :

J'ai été nommé directeur des postes à Lyon le 6 septembre 1792; j'ai occupé cette place jusqu'au 18 mars 1793. A cette époque, le citoyen Pilot, *nommé par le peuple*, entra en exercice et je restai attaché au bureau de Lyon comme inspecteur du département de Rhône-et-Loire, et chargé de surveiller tous les services de ce bureau.

D. — En vertu de quel ordre avez-vous résisté à la souveraineté du peuple, qui vous chassoit?

R. — J'étois inspecteur des départements de l'Allier et de Saône-et-Loire, et le directoire des postes m'attacha au département de Rhône-et-Loire en cette même qualité d'inspecteur.

D. — En vertu de quelle autorité vous retrouvez-vous deux mois après directeur des postes?

R. — En vertu de mes fonctions d'inspecteur, qui me prescrivoient

1. Chinard avait, en réalité, combattu avec les rebelles. Il avait même reçu le grade de capitaine dans leur armée. L'appui secret de l'un des juges de la Commission révolutionnaire, Corchand, parvint seul à le sauver.

de pourvoir au maintien de tous les services vacants dans le département, et la direction des postes de Lyon me fut déclarée vacante par le citoyen Pilot en m'annonçant le 10 juillet qu'il ne vouloit pas continuer ses fonctions.

D. — *Cela est faux : j'ai entre les mains un papier qui vous sera exhibé et qui prouve que c'est en vertu d'un arrêté de la Commission populaire*[1] *que vous êtes remonté à cette place dont le peuple vous avoit chassé.*

R. — Je réponds que je n'avois eu aucune connaissance de cet arrêté, qu'il ne m'a jamais été notifié, ni officiellement, ni particulièrement, et que je n'aurois pas obéi à un arrêté dont je ne pouvois reconnoître la validité.

D. — *De quel droit, donc, avez-vous eu l'insolente audace d'ouvrir et de souffrir qu'on ouvrît devant vous les lettres, d'arrêter la correspondance des Représentants du Peuple et celle de tous les vrais amis de la Patrie?*

R. — J'ai été forcé par des réquisiteurs, soutenus par la force armée.

D. — De qui émanoient ces réquisitions?

R. — Des autorités qui étoient en fonctions alors à Lyon.

D. — Comment regardiez-vous ces autorités?

R. — *Je ne pouvois les regarder que comme rebelles, parce que tout bon citoyen ne pouvoit les regarder autrement.*

D. — Pourquoi n'êtes-vous pas sorti de Lyon et n'avez-vous pas abjuré des fonctions qui vous entrennoient (*sic*) chaque jour au crime?

R. — Je n'ai jamais eu connaissance du décret rendu à cet égard; en outre, le service des postes s'étant continué assez longtemps après l'ouverture du siège, de la même manière que par le passé, j'aurois compromis, en abandonnant mes fonctions, les nombreuses correspondances de la République.

Sur le rôle joué dans sa section, Senterre s'explique à peu près dans les mêmes termes que devant la Commission militaire. Jusque-là ses réponses avaient paru, sinon plausibles, du moins sans invraisemblance trop criante. Il ne put soutenir son rôle devant les pièces qui furent alors produites et qui étaient de sa propre main. Le président Dorfeuille tint à faire ressortir le caractère « aristocratique » de ses opinions :

D.— *Vous avez toujours respecté le peuple et vous n'avez jamais calomnié cette clace (sic) indigente dans laquelle réside le plus souvent la vertu?*

R. — Je n'ai jamais calomnié le peuple et j'ai honoré la vertu dans quelque classe que je l'ai (*sic*) rencontrée.

1. L'assemblée des rebelles.

D. — Ainsi, vous en avez imposé au tribunal.

A lui exhibé plusieurs lettres qui contiennent des blasphèmes contre la Convention Nationale, contre le peuple et contre le vertueux Chalier et d'autres martyrs de la Liberté. Il en a reconnu deux pour être de lui, et les autres de personnes avec qui il étoit en correspondance.

Ce procès-verbal est signé Dorfeuille, Merle, accusateur public et Gatier, greffier. Il est contresigné par Senterre. L'accusé venait donc d'être confondu par ses propres lettres. Ainsi se trouve vérifiée la note par laquelle Romain Colomb, cousin de Senterre comme Beyle, rectifie le passage erroné de la *Vie de Henri Brulard* : « Il ne se battait pas. Sa condamnation à mort fut motivée par une lettre écrite à une dame de ses amies et interceptée par Dubois de Crancé[1]. » D'autres témoignages corroboraient d'ailleurs, les lettres de Senterre. Ses subordonnés à la direction des postes avaient signalé ses propos pendant le siège. Les juges avaient sous les yeux la dénonciation suivante, dont nous respectons le style et l'orthographe :

Nous soussignés et déclarons en vrai républicain que selon notre âme et contience et justement indigné de l'atinte porté à la Liberté et à la République entierre et vexations que les bons citoyens ont supporté depuis le 29 mars dernier et surtout par des fonctionnaires publics qui, suivant les loix républicaines, auroit dû prendre l'interrêt de la République, c'est avec le courage républicain que nous déclarons qu'en présence des soussignés le citoyen Santerre (sic) inspecteur et directeur des postes par intérim il demanda à l'un de nous ce qu'il y avoit de nouveau. Le citoyen Michain lui répondit qu'un trompette de l'armée de la République venoit au nom des représentants apportant des dépêches qui sommoit la ville de se rendre, de mettre bas les armes, et de livrer les coupables. Le citoyen Santerre avec le citoyen Nicaise, commis aux enregistrements des effets chargés, dirent tous deux que l'on ne pouvoit traiter avec des brigands de cette espèce. Je leur dit de plus que l'on venoit de me dire que le citoyen Dubois de Crancé étoit parti pour Paris et que les dépêches n'étoit pas signé de lui, qu'elles étoient d'autres représentans. Sur quoi les citoyens Santerre et Nicaise répondirent que l'on ne pouvait pas plus traiter avec ces brigands-là qu'avec Dubois de Crancé, que, de plus, toute la Convention étoit dissoute par Caubourg (sic) et qu'il y avait 16 députés à la Pape, 32 à Neuville et le reste à Clermont en Auvergne. Il ajoutèrent : Voyez comme il nous traite et s'ils étoient dedan, l'assassin (*sic*) et le pillage étoit assuré et de plus qu'il l'avoit promis à sa troupe...

1. Ed. Champion et Debraye, ch. XXII.

Cette pièce est signée Claude Michain, Fléchet, Chomet, elle est suivie d'autres dénonciations contre de simples facteurs.

Même s'ils n'eussent pas été foncièrement malveillants, les juges n'auraient donc pu conserver d'illusions sur les opinions de Senterre et sur sa connivence aves les insurgés. Toutefois, le grief principal ne consistait pas dans cet étalage imprudent de ses sentiments intimes et ce n'est pas pour cet unique motif que le directeur des postes fut condamné : Romain Colomb, sur ce point, s'est mépris. Ce que le réquisitoire releva surtout contre lui, ce fut d'avoir laissé saisir et ouvrir la correspondance de la Convention. Là était la faute essentielle, le crime impardonnable que Claude Senterre devait payer de sa tête. Cette saisie avait excité au plus haut point la fureur du Comité du Salut Public et de toute la Montagne, car les rebelles avaient publié les documents les plus compromettants tombés en leur pouvoir, entre autres une lettre particulièrement cynique de Danton [1]. Le motif était si grave qu'il fut presque seul retenu contre Senterre, comme le prouve le texte de sa condamnation. Ce jugement eut un caractère exemplaire; destiné à répandre la terreur dans l'âme des fonctionnaires publics, il fut imprimé à part, dans le format in-folio et placardé sur tous les murs de Lyon :

Aujourd'hui 27 brumaire, le tribunal de justice populaire séant à Ville-Affranchie, présents les citoyens Dorfeuille, Cousin, Daumale et Baigue, juges, assistés de Gatier, greffier, dans le prétoire du tribunal du district de Ville-Affranchie, lieu ordinaire de ses séances publiques.

A été conduit par la force armée Claude Santerre (sic) directeur des postes demeurant à Lyon, détenu dans la maison d'arrêt de cette ville; lequel après avoir subi un interrogatoire sur les crimes dont il étoit prévenu, a fourni ses moyens de justification et de défense. Claude-Joseph Merle, accusateur près le tribunal, expose que *les troubles qui ont agité la France, les revers de nos armées, le succès des contre-révolutionnaires ont été la suite de la perfidie de ces agens infidèles de l'administration des postes, qui ont eu la noirceur d'ouvrir les lettres et paquets, de violer le secret de la correspondance et de paralyser ainsi l'action du gouvernement. Il résulte des pièces remises au greffe et des interrogations subies par Claude Santerre aujourd'hui qu'il a été inspecteur, puis directeur des postes à Lyon, qu'en cette qualité il a, de son*

1. Arch. historiques du Ministère de la Guerre. Armée du Siège de Lyon.

aveu, souffert l'enlèvement et l'ouverture des paquets contenant la correspondance entre le gouvernement et les différentes parties de la République, qu'en cela il a favorisé les complots des rebelles de Lyon. Il résulte aussi qu'il a été nommé vice-président de sa section et qu'il a présidé des assemblées dans lesquelles il a été pris des délibérations liberticides. Enfin il résulte aussi qu'il a écrit ou colporté des lettres remplies d'injures et blasphèmes contre la Convention et les patriotes les plus reconnus, lettres qui lui ont été présentées et qu'il n'a pu désavouer.

. . . . . .

Le tribunal de Justice populaire, « ayant entendu l'accusateur public dans ses conclusions et déclaré et reconnu pour constants » les faits énumérés « l'accusateur public a requis l'application des lois ». Le jugement reproduit ici les articles des lois du 26 juin, du 5 et du 12 juillet 1793, qui, toutes trois, s'appliquaient au cas de Senterre et devaient faire considérer le fonctionnaire coupable comme *traître à la patrie.*

Le Tribunal de Justice populaire, fesant droit sur les conclusions (*sic*) de l'accusateur public et les appliquant aux lois des 26e juin, 5e et 12e juillet dernier ci-dessus transcrits *a condamné et condamne ledit Santerre à la peine de mort, ordone qu'il sera livré à l'exécuteur des jugements criminels et conduit sur la place ordinaire des exécutions pour y avoir la tête tranchée.*

Déclare que ses biens sont et demeurent confisqués au profit de la République aux termes de la loy, charge l'accusateur public près ledit tribunal de veiller à l'exécution du présent jugement.

Fait et clos les jour et an que dessus.

Signé : BAIGUE, DORFEUILLE, DAUMALE.

Senterre fut guillotiné le même jour, 27 brumaire, sur la place des Terreaux. Les deux interrogatoires, le jugement, l'exécution, tout n'avait pas demandé plus de vingt-quatre heures. Telle est la brève histoire du contre-révolutionnaire, non pas peut-être le plus ardent, mais le plus avéré et le plus ouvertement compromis de la famille Beyle. Quand la nouvelle de cette éxécution parvint à Grenoble, elle ne manqua pas de produire sur les parents de la victime un effet lugubre. Stendhal, qui nous le raconte, paraît s'en étonner. Ce petit détail, entre tant d'autres, montre avec quelle animosité il jugeait les siens. Ce ne fut de leur part, à l'en croire, qu'un nouvel accès d'hypocondrie : « Le sombre de la famille et

son état de haine et de mécontentement de toutes choses redoubla [1]. »

***

Après les parents figure parmi les proscrits ou les persécutés de la Terreur, un des précepteurs de Beyle, celui qu'il a honoré d'une haine particulière, l'abbé Raillanne. MM. Avril et Paul Arbelet ont déjà conté sa vie; ils ont montré que ce prêtre fut en réalité un apôtre qui passa le temps des redoutables épreuves à parcourir et à évangéliser les villages de la montagne [2]. Plus heureux que beaucoup de ses confrères, il réussit à traverser sans trop de dommage l'ère des persécutions et, selon M. Alfred de Bougy, il aurait terminé paisiblement ses jours comme directeur d'un pensionnat à la Tronche [3]. Aux trouvailles de ces distingués stendhaliens, on nous permettra d'ajouter celles que nous avons pu faire. L'abbé Raillanne ne fut pas seulement inscrit sur la liste des suspects Amar et Merlino, il le fut aussi sur celle des émigrés. Il eut à ce titre un dossier que nous avons retrouvé aux Archives nationales [4].

Jean-François Raillanne — car c'est ainsi qu'il écrivait son nom — n'avait pas précisément émigré. Il avait dû le 17 juillet 1792, s'éloigner de Grenoble pour se conformer à un arrêté du département qui invitait « tous les ci-devant prêtres » à quitter le territoire. Il s'était alors rendu en Savoie, puis, la mesure ayant été rapportée, il était rentré le 6 décembre suivant. Son frère lui avait alors offert l'hospitalité, son frère, Gilbert Raillanne « le tailleur au bout de la Grand'Rue, place Claveyson » qui était, s'il faut en croire Stendhal, « l'ignoble en personne », c'est-à-dire probablement un homme mal rasé ou mal vêtu. Ce frère habitait place Claveyson, maison Chabert, à quelques pas des Beyle. Inscrit quelques mois plus tard sur la liste Amar et Merlino, l'abbé Raillanne avait dû de nouveau partir ou se cacher, et telle était sans doute la

1. *Vie de H. B.* éd. Stryienski, p. 96.
2. Paul Arbelet, *La Jeunesse de Stendhal* t. I, p. 120 et suiv.
3. Alfred de Bougy, *Stendhal, sa vie et son œuvre*, p. 14.
4. F⁷, 5182².

raison qui l'avait privé de son préceptorat. Car les suppositions auxquelles son ancien élève s'est livré sur son compte ne sont pas fondées : n'étant pas attaché au culte public, il n'avait eu ni à prêter, ni ensuite à rétracter de serment.

Stendhal dit qu'il manque tout à fait de souvenirs sur l'époque où « cessa la tyrannie Raillanne » et ses biographes ont sur ce point, partagé son incertitude. D'après M. Arbelet, l'abbé aurait continué ses fonctions en 1793, malgré la Terreur. C'est là une thèse difficile à soutenir, car elle s'accorde mal avec les rares faits précis que nous possédions. Il y a d'abord, le passeport accordé le 17 juillet 1792 à « sieur François Raillanne, prêtre, résidant à Grenoble, se rendant en Savoye ». Rien ne permet de supposer que ce départ ait été feint. Rentré le 6 décembre suivant, l'émigré involontaire serait-il revenu auprès de son élève? Quelques lignes de la *Vie de Henri Brulard* pourraient le donner à croire : « Il me semble que l'exécution de Louis XVI (21 janvier 1793) eût lieu pendant la tyrannie Raillanne [1] ». Mais il serait trop hasardeux de se fier à une mémoire à laquelle l'auteur déclare lui-même ne pouvoir se rapporter. Si l'abbé Raillanne, parti le 17 juillet, était rentré à la maison Beyle le 6 décembre 1792, il y aurait eu une interruption de quatre à cinq mois dont l'élève eût gardé le souvenir. L'abbé eût été provisoirement remplacé; or, Stendhal est muet sur tout intérimaire. D'autre part, sans pouvoir assigner une date au départ de Raillanne, il donne ce départ comme définitif et ne parle à aucun moment d'un retour de ce « prêtre noir » qu'il abhorrait — retour qui, en raison même de cette haine, n'eût pas manqué de le frapper. La date la plus probable nous paraît donc celle du 17 juillet 1792. Dans tous les cas, la reprise de fonctions — si elle a eu lieu — n'a pu s'étendre au delà de mai 1793, car, à cette époque (date de la liste Amar et Merlino), Beyle père a été obligé de se cacher, le fils est allé chez son grand-père Gagnon, où il a pris possession de son « trapèze » et c'est alors un laïc, le bonhomme Durand, qui est venu lui donner des leçons. Peut-être même l'ère Durand a-t-elle commencé plus tôt; Stendhal l'a tout d'abord supposé et ce n'est qu'ensuite qu'arrive dans son récit la restriction : « Peut-être M Durand ne vint-il dans la

1. Ed. Stryienski, p. 107.

maison Gagnon *qu'après Amar et Merlino.* » D'où l'on doit conclure que c'est au plus tard au moment d'Amar et Merlino, c'est-à-dire en mai 1793 que le bonhomme commença sa pédagogie.

Il conviendrait donc de faire partir au plus tard de la même date l'existence errante et apostolique de l'abbé Raillanne. D'après M. Arbelet, le missionnaire aurait été jeté en prison, puis remis en liberté le 30 mai 1795. Son dossier aux Archives nationales ne fait aucune allusion à ces faits, mais il se peut que, établi en vue d'une radiation, les incidents de ce genre y aient été volontairement omis. L'ancien précepteur se représente comme ayant « vécu paisiblement » jusqu'au 19 fructidor. A cette date, il fut de nouveau considéré comme émigré et contraint de sortir de France. Réussit-il encore à se cacher? Son frère, le tailleur, intervint en sa faveur et, par une supplique trop adroite et trop bien rédigée pour ne pas être de l'abbé lui-même, demanda le retrait de la mesure qui le frappait :

Gilbert Raillanne, natif de Grenoble et procureur fondé de Jean-François Raillanne, son frère, par procuration du 30 fructidor an V, vous expose que le 17 juillet 1792 (vieux style), le département de l'Isère crut devoir prendre dans sa sagesse une délibération portant que tous les ci-devant prêtres seroient tenus de sortir du territoire. L'administrateur promit le paiement de leurs pensions partout où ils se réfugieroient, ce qui prouve que cette mesure ne tendoit point à les faire considérer comme émigrés. Il rentra en vertu d'une loi dictée par la justice et l'humanité et fit constater sa résidence le 15 fructidor an III.

« Le frère du remontrant est sans fortune, et, dans cette position, il crut avoir assez fait pour sa tranquillité. Il vécut paisiblement jusqu'au 19 fructidor, où il a vu avec étonnement son nom inscrit sur la liste fatale. C'est par erreur, selon lui, car d'après la lettre du ministre de la police du 25 nivôse an VI « ne sont sujets à la déportation que les ci-devant prêtres qui, ayant rétracté leur serment, ont été fonctionnaires publics ou pensionnés par la République ».

« Le frère du remontrant n'a jamais été fonctionnaire public ni pensionné par le gouvernement. Il produit à cet égard un certificat du payeur général du département du 28 germinal an VI. Par conséquent, il échappe à la catégorie des prêtres qui est seule visée. De plus, tous les ci-devant prêtres qui ont quitté le territoire en vertu de l'arrêté du 17 juillet 1792 ont tous été omis sur la liste des émigrés. L'inscription de Jean-François Raillanne n'est donc que le résultat d'une erreur. »

A l'appui de cette requête, Gilbert Raillanne produit, avec le passeport du 17 juillet 1792, un certificat de résidence daté du 21 fructidor an III. Cette pièce atteste que « Jean-François Raillanne, prêtre, natif d'Avignon, âgé d'environ trente-neuf ans, taille de cinq pieds deux pouces, cheveux et sourcils noirs, yeux noirs, nez court, bouche moyenne, menton rond, visage long, demeure dans la 4e section de Grenoble, place Clavaison (*sic*), maison appartenant au citoyen Chabert, qu'il y réside et y a résidé sans interruption depuis le 1er juillet 1789, jusqu'au 17 juillet 1792, qu'il en est sorti ensuite de l'arrêté du département du même jour et depuis le 6 décembre 1792, époque à laquelle il revint, jusqu'à ce jour ».

Le signalement de l'abbé Raillanne cadre tout à fait avec le portrait qu'a tracé de lui son ancien élève. Nous reconnaissons en particulier ce « nez court » dont le souvenir obsédait encore, quarante-deux ans plus tard, le consul de France à Civita-Vecchia. Cependant, les neuf citoyens de Grenoble qui ont signé le certificat ont commis une erreur en attestant de 1789 à 1792 la résidence de l'abbé place Claveyson, maison Chabert, alors que depuis la fin de 1790, il avait joui du logement dans la maison Beyle, rue Vieux-Jésuites : il y « occupait des chambres humides et froides sur la cour », il y « rangeait son feu [1] » le matin, il y faisait nicher ses serins et y surveillait jalousement ses orangers, etc. Mais, après Thermidor surtout, on n'y regardait pas de si près et ce n'est là qu'un faible exemple de la facilité avec laquelle les suspects pouvaient se procurer les témoignages qui leur étaient utiles. Toutefois, l'abbé Raillanne ne devait être provisoirement rayé de la liste des émigrés que sous le Consulat, le 14 ventôse an VIII (15 mars 1800).

En résumé, la « tyrannie Raillanne » ne semble pas avoir duré plus de dix-huit à vingt mois. Elle devait, on le sait, laisser dans l'esprit de l'élève un souvenir ineffaçable. Peut-être se demandera-t-on d'où vint cette affreuse aversion qui alla jusqu'à charger la mémoire de l'abbé Raillanne de « méfaits » imaginaires? Il est, croyons-nous, impossible de l'expliquer autrement que par le caractère bizarre, impulsif et

1. Pourquoi MM. Champion et Debraye ont-ils corrigé cette expression évidemment fautive, mais si dauphinoise?

quinteux du jeune Stendhal. Cet enfant eut de bonne heure l'esprit de contradiction; il exécrait ceux qui le régentaient, l'empêchaient de courir à sa guise et de dire ce qu'il lui plaisait. On sait qu'il détestait son père plus encore que l'abbé Raillanne. Il prenait le contre-pied de tout ce qu'il entendait dire aux siens : il était pour la Révolution, qui les dépouillait, les traquait et parfois les guillotinait; contre la religion, qui, dans ce temps d'épreuves, était devenue la consolation suprême, même des moins crédules, comme le grand-père Gagnon — cela sans savoir, uniquement par plaisir de contredire et de choquer. Cette humeur singulière, souvent atroce, qui a si fortement contribué, d'ailleurs, à son originalité littéraire, devait le rendre tout à fait insupportable et, dans un moment de sincérité, il l'a lui-même reconnu : « J'étais outré et, je pense, fort méchant et fort injuste envers mon père et l'abbé Raillanne. J'avoue, mais c'est un grand effort de raison, même en 1835, que je ne puis juger ces deux hommes. Ils avaient des visages sévères et m'ont constamment empêché d'échanger un mot avec un enfant de mon âge [1]. » On se demande comment le père de Beyle, dénoncé, obligé même plus tard de passer un certain temps en prison, comment son précepteur, déjà sous le coup des mêmes menaces, eussent pu montrer des visages ouverts et riants. Il est surprenant qu'à distance, après une longue expérience de la vie, Stendhal n'ait pas mieux aperçu les causes de la sévérité amère qu'il reproche aux siens et qu'il n'ait pas rendu plus de justice à ceux qui l'avaient élevé.

PAUL BALLAGUY

(*A suivre.*)

1. *Vie de H. B.* Ed. Stryienski, p. 89.

L'ÉGLISE ET LE SOULÈVEMENT DE L'ESPAGNE EN 1808

Aux premiers jours de mai 1808, Napoléon croyait avoir définitivement atteint ses buts en Espagne comme en Portugal. Près de 100 000 soldats français occupaient la Péninsule : Murat représentait l'Empereur à Madrid où il était avec Moncey et un détachement de la Garde impériale; Junot commandait à Lisbonne d'où le prince régent avait fui pour le Brésil; Bessières tenait Burgos; Dupont Tolède et Duhesme Barcelone. L'armée espagnole était éparpillée par petits paquets sur tout le territoire. Parti de Paris le 2 avril, l'Empereur avait attiré à Bayonne toute la famille royale d'Espagne et du 5 au 12 mai, il avait extorqué à tous ses membres, roi et héritiers, une abdication en sa faveur.

La seule difficulté qui restait maintenant à résoudre était celle du choix d'un roi. Difficulté ardue, il est vrai, car tous les frères de l'Empereur, pour des motifs quelquefois imprévus, déclinaient l'honneur de régner à Madrid : Joseph, parce qu'il ne voulait pas accepter l'Espagne diminuée de l'Amérique; Louis, parce qu'il était roi de Hollande et « qu'il n'y a pas d'autre promotion pour un roi que celle du ciel »; Jérôme, parce que sa femme était protestante. Quant à Lucien, il vient de refuser la couronne de Portugal et pour l'instant il est à Rome où « il conspire avec la prêtraille » et fait un grand mal

à la cause impériale. Murat lui, paraît tout à fait disposé à accepter le diadème, mais Napoléon peut-il donner une aussi belle couronne au beau-frère, quand les Bonaparte ne sont que des roitelets?...

Pourtant, cette grave question va être résolue par la nomination de Joseph à Madrid et par celle de Murat à Naples, et des dispositions sont même en voie d'exécution pour qu'une Assemblée Nationale se réunisse à Bayonne, chargée d'approuver la constitution que l'Empereur a décidé de donner à l'Espagne afin d'arrêter la décadence de ce malheureux pays et le « régénérer ».

Mais voici qu'en huit jours, du 23 mai au 1er juin, toute l'Espagne se soulève. Le 23 mai, l'insurrection éclate à la fois à Oviedo et à Valence, aux deux extrémités de la Péninsule; le 24, c'est à Murcie, à Carthagène, à Séville et à Saragosse; le 26, dans les Asturies et en Aragon; le 29, à Badajoz et à la Corogne; le 30 à Grenade, à Cadix et dans les Baléares; le 31 à Valladolid et à Barcelone...

Ce mouvement a été si général, si irrésistible, que ses causes déterminantes en sont demeurées obscures. La plupart des historiens espagnols, au lieu de chercher à projeter une lumière complète sur un événement national aussi important, semblent avoir pris à cœur de le faire considérer comme l'effet d'un souffle de surnaturelle solidarité qui aurait fait battre à l'unisson le cœur de tous les Espagnols dans une minute suprême. D'aucuns ont même vu là une sorte de miracle. Beau thème à développer, certes, pour alimenter dans la nation la flamme patriotique et la ferveur de la foi, facilité d'ailleurs par les témoignages passionnés des acteurs du drame et par la quasi-impossibilité où l'on est de trouver sur cette époque des documents non déformés par le parti pris; mais thème dont l'histoire ne saurait en aucune manière s'accommoder.

L'hypothèse du miracle, on nous permettra de l'écarter *de plano*. Mais cela fait, il nous restera encore à observer que si chaque Espagnol était ardemment attaché à sa province, les diverses provinces étaient séparées les unes des autres par des régions montagneuses fort peu praticables et par des barrières fiscales tout aussi insurmontables que les montagnes, de sorte

que chacune d'elles avait un esprit de particularisme extrêmement aiguisé. Par conséquent, il était impossible qu'un mouvement général, dont la réussite aurait déjà été fort difficile à réaliser à cette époque dans une nation homogène, pût se produire aussi parfaitement en Espagne sans y avoir été mûrement préparé et déclenché par des moyens extrêmement puissants.

En outre, les habitants des diverses provinces étaient même ennemis les uns des autres, et comme leurs intérêts étaient souvent opposés, ils se haïssaient presque au même degré qu'ils haïssaient l'étranger. L'hypothèse d'un mouvement irraisonné de patriotisme qui aurait, à une minute suprême fait battre à l'unisson le cœur de la nation, doit donc être, elle aussi, considérée comme suspecte, au même titre que celle du miracle.

On a invoqué l'amour passionné des Espagnols pour leurs libertés. Fable! Les seuls éléments de la population de l'Espagne qui connussent ces libertés en 1808 étaient le haut clergé et la classe dirigeante, lesquels, justement, ne les désiraient en aucune manière. Comment se seraient-ils servis d'un levier de ce genre pour fanatiser un peuple qui d'abord n'aurait pas compris leurs paroles et qu'au demeurant leur premier intérêt était de maintenir dans l'ignorance des théories de Voltaire, de Rousseau et de Montesquieu.

Mais si les hypothèses de l'intervention effective des saints, du patriotisme exacerbé et de l'amour des libertés politiques doivent être écartées comme causes premières du soulèvement de l'Espagne, on trouve encore dans la nature du peuple espagnol assez de vertus, et aussi d'imperfections pour expliquer le phénomène grandiose du soulèvement du pays : nous voulons parler de sa haine de tout ce qui est étranger, de son loyalisme à l'égard de la famille royale, de sa profonde religiosité et de sa superstition.

Le rôle de ces trois facteurs dans les événements de 1808 ne saurait plus faire aucun doute aujourd'hui. La difficulté est encore de déterminer leur importance relative et de dire comment ils ont été exploités.

***

Tout d'abord, il faut remarquer qu'au mois de mai 1808, l'esprit public était déjà préparé, dans les Provinces, à obéir aux excitations.

Si le gouvernement de Madrid se montrait depuis longtemps d'une servilité absolue à l'égard de l'Empereur, ce n'était un secret pour personne que l'orgueil légendaire d'un peuple rude et fier souffrait cruellement de voir l'étranger installé en pleine paix à son foyer.

Un sentiment d'antipathie s'était manifesté dès les premiers contacts entre nos soldats et les populations des territoires traversés, au cours de nos deux guerres contre le Portugal.

Maintenant, l'occupation française se prolongeait, et la raison de cette occupation échappait aux Espagnols. Un moment, on leur avait fait croire que son but était de protéger le malheureux prince des Asturies contre la tyrannie du Prince de la Paix, Godoy, l'odieux favori d'un roi imbécile et d'une reine impudique.

Par pitié pour le prince malheureux, par haine du favori, ils avaient patienté. Mais maintenant, Ferdinand était devenu roi et n'avait plus besoin d'appui. Pourquoi donc les Français ne repassaient-ils pas les Pyrénées? Pourquoi l'Empereur ne s'empressait-il pas de reconnaître le nouveau souverain et de lui donner en mariage une princesse française?

Du reste, c'étaient à leurs yeux de bien piètres protecteurs que ces soldats français, conscrits imberbes pour la plupart, supportant à peine le poids de leur équipement et de leurs armes. Ces jeunes soldats de Junot, de Moncey et de Dupont, qui ne rappelaient en rien les vieilles barbes de l'armée d'Allemagne, les montagnards espagnols aux membres nerveux, à la peau hâlée, les considérèrent dès l'abord avec commisération et avec quelque mépris.

Mais quand, la discipline se relâchant dans l'armée française, du fait des souffrances occasionnées par le climat et par l'irrégularité de nombreux services vitaux, ces conscrits devinrent insolents, exigeants ou pillards, que des éléments étrangers introduits dans leurs rangs allèrent jusqu'à se livrer à des exactions insupportables, des rixes éclatèrent, les navajas,

toujours promptes, entrèrent en jeu, et sur tous les points occupés par nos troupes, les assassinats se multiplièrent.

Quand la famille royale partit pour Bayonne, allant humblement chercher en France l'autorisation de régner à Madrid, l'esprit public de la capitale et celui des villes traversées par la cour se manifestèrent plus nettement encore. Des émeutes éclatèrent et l'énergique répression de celle de Madrid par les baïonnettes de Murat, le 2 mai 1808, acheva d'exaspérer les colères.

Cependant l'isolement matériel et moral de chaque province était tel, le peuple était naturellement si nonchalant, si fataliste, si routinier, que sans doute le mécontentement ne se fût manifesté que dans les régions directement éprouvées, si des actions puissantes n'étaient venues surexciter les énergies, faire naître et entretenir les passions, puis coordonner les mouvements, dans l'ensemble de la nation.

***

L'influence personnelle de Ferdinand VII doit être envisagée Pendant les quelques jours que dura sa royauté, le jeune roi, sentant l'incertitude de son avenir, s'était efforcé de donner des bases solides à sa puissance. Comme conséquence logique de la révolution d'Aranjuez, il avait opéré sans éclat dans toutes les provinces une petite révolution. Les gouverneurs, les capitaines généraux, tous les fonctionnaires de quelque importance qui devaient leur fortune à Godoy, furent relevés de leur emploi. Ils furent remplacés par des hommes plus sûrs, dont la fidélité au prince des Asturies malheureux et persécuté par Godoy, semblait garantir à la fois la force de caractère et le loyalisme à l'égard de Ferdinand VII.

Déjà sur le chemin de l'exil, le roi put se rendre compte de l'attachement très réel de quelques-uns de ses partisans, dont les efforts tendirent à le faire évader plusieurs fois, et encore à Bayonne, sous l'œil de Napoléon.

Mais en dehors de ces dévouements soit aveugles, soit suprêmement clairvoyants, il fallait bien s'attendre à voir quelques-uns des nouveaux dignitaires hantés du souci de ne pas trop

se compromettre et d'autres, dans l'extrême confusion de la situation politique, hésiter de très bonne foi sur la conduite à tenir.

C'est ce qui eut lieu. Quand Murat annonça aux capitaines généraux sa nomination de lieutenant général du royaume, représentant, non le roi Ferdinand VII issu de la révolution d'Aranjuez, mais le roi Charles IV rétabli sur son trône par l'empereur Napoléon, et qu'il leur fit part en même temps de la répression sanglante des troubles du 2 mai à Madrid, la réponse de la plupart d'entre eux, qui ne savaient d'ailleurs encore rien des machinations scandaleuses de Bayonne, fut favorable.

A Barcelone, le comte d'Ezpeleta, après avoir félicité Murat pour son énergie, adressa à la population catalane un appel où il recommandait « plus d'harmonie que jamais avec les Français » et déclarait que « l'Espagne ne pouvait être sauvée que par l'empereur Napoléon ».

De Pampelune, le marquis de Villesantoro; de Cadix, le marquis de la Peña; de Murcie, don Francisco de Borja adressaient au lieutenant de l'Empereur leurs protestations de loyalisme. De Valence, le comte de la Conquista aussi écrivit les siennes, mais d'une manière plus ambiguë, protestant qu'il était résolu à consacrer ses dernières forces au service de la Junte nationale.

Castaños, qui commandait à San Roque, l'armée d'Andalousie, en surveillance devant Gibraltar, trouva une formule grandiloquente qui sauvegardait à la fois sa dignité et l'avenir, quel qu'il fût. Il exprimait à Murat ses remerciements pour la magnanimité dont le beau-frère de l'Empereur avait fait preuve dans la répression de l'émeute de Madrid, et il l'assurait de son loyalisme comme « ayant toujours vécu loin de la cour et de ses intrigues, n'ayant d'autre appui que son épée, d'autre désir que le bonheur de sa patrie, et d'autre ambition que celle de marcher toujours dans le chemin de l'honneur... »

La vérité, c'est qu'il venait de préparer pour l'évasion de Ferdinand VII tout un plan, que le jeune roi avait approuvé mais n'avait pas osé exécuter au dernier moment.

Toutes les protestations de loyalisme affluaient à Madrid entre les 15 et 20 mai; le 23, l'Espagne était en feu et ceux des

signataires qui n'avaient pas accepté la direction du mouvement insurrectionnel, durent le suivre ou en furent les premières victimes.

Le fait important à constater, en faisant toutefois une exception pour l'essai d'entente qui eut lieu, au début de mai, entre Castaños et Palafox, c'est que presque nulle part, ces personnages ne furent les promoteurs de la révolte. Leur âge, leur prudence naturelle, leur haute situation qu'il fallait sauvegarder, et aussi leur conviction profonde qu'un peuple sans organisation et sans instruction militaire ne pouvait rien contre la formidable puissance de l'armée impériale, réduisirent à peu près à néant l'effet du petit coup d'état préventif accompli par le jeune roi avant son départ de Madrid.

Son action trouva à s'exercer, cependant. A Bayonne, malgré l'étroite surveillance à laquelle il était soumis, Ferdinand était demeuré en contact avec ses partisans d'Espagne. Il correspondait par des envoyés secrets avec son oncle, l'infant don Antonio et avec la Junte de Gouvernement. Quelques-unes de ces lettres ont été interceptées, très rares il est vrai, mais dont le ton ne laisse aucun doute sur l'esprit qui devait les animer toutes.

Si bien que, quand l'insurrection du 2 mai éclata à Madrid, la police de Murat était en possession d'un dossier assez volumineux, permettant de soupçonner le prince d'avoir été l'instigateur du mouvement. Même la vigilance de l'ambassadeur français, le comte de la Forest, réussit à découvrir à temps et à faire échouer le projet de la Junte centrale de Gouvernement, qui s'apprêtait à quitter Madrid pour Saragosse, afin d'échapper à l'autorité du lieutenant de l'Empereur, et d'être plus à portée des courriers secrets de Bayonne.

Ces courriers secrets ont été éventés dès le 1er mai :

> Je dois vous annoncer, écrit ce jour-là, Murat à l'Empereur, que la correspondance se fait à travers les montagnes par des gens de pied qui se relèvent de distance en distance. Ma police me rapporte qu'un particulier de la Navarre a offert au duc de l'Infantado de faire échapper à pied le prince des Asturies et de le ramener en Espagne, et que ce duc lui avait répondu que le moment n'était pas arrivé.

Simple présomption, parmi d'autres, multiples. Ce qui est

certain, c'est que le 8 mai, Ferdinand avait à peine renoncé, contre son gré, à la couronne d'Espagne, qu'il adressait aux Asturiens ce billet pauvre d'idées et incohérent peut-être, mais enflammé :

Nobles Asturiens, je suis surveillé de toutes parts; je suis victime de la perfidie. Vous avez sauvé l'Espagne dans des circonstances plus difficiles. Aujourd'hui, je suis prisonnier; je ne vous demande pas la couronne; mais peut-être pourriez-vous convenir avec les provinces voisines, d'un plan qui vous permette de revendiquer notre liberté, vous empêche d'accepter un joug étranger et ne vous laisse pas assujetti au perfide ennemi qui dépouille de ses droits votre malheureux prince.

FERDINAND

Bayonne, 8 mai 1808.

La junte d'Oviedo, donnant à ce billet une grande publicité et l'accompagnant d'une proclamation ardente, s'en servit pour préparer les esprits à toutes les excitations.

Le 15 mai, le prince appelait encore le peuple aux armes. Mais si le 30 mai, jour de la Saint-Ferdinand, marqua incontestablement une recrudescence dans le mouvement insurrectionnel déchaîné, ce fut tout. Et à y regarder de près, pouvait-il en être autrement?

Ferdinand était bien le favori de la nation, mais surtout en idée. Si sa situation avait excité la pitié générale, sa conduite ne soulevait aucun enthousiasme. Le peuple, naturellement fier, éprouvait même un profond dépit à voir ce roi s'abaisser au point d'aller solliciter, dans une ville étrangère, l'autorisation de régner sur l'Espagne, au lieu d'accepter virilement son destin et de prendre au besoin la direction d'une guerre nationale. S'il se fût réfugié à Séville, et s'il eût lancé de là un appel aux armes, nul doute que toute la nation se fût rangée derrière lui, mais à Bayonne, il ne pouvait que faire pauvre figure.

A quitter d'une manière aussi peu digne les frontières de son royaume, avait-il manqué de volonté?... Piètre excuse pour un roi! N'avait-il pas compris qu'il courait un grave danger? Mais ce danger, tout le monde le sentait! tout le monde le lui signalait! Quel n'était donc pas l'aveuglement de ce conducteur de peuples!... De toute manière, était-il vraiment digne d'une confiance et d'un amour sans bornes?

Valait-il que l'Espagne s'exposât à la ruine pour lui? L'Espagne eût de grand cœur suivi un Cid : elle ne pouvait s'enflammer pour un prince qui acceptait aussi mollement le sort d'un Astyanax.

D'ailleurs sa valeur morale eût-elle été supérieure, Ferdinand aurait encore eu besoin, pour faire connaître sa volonté à tout le royaume, d'un organe politique central vigoureux qui possédât un ascendant réel sur toutes les provinces. Or la Junte de Gouvernement, prisonnière de Murat, était irrésolue, incapable d'imposer une mesure énergique, incapable même de la prendre... Dès lors, les juntes provinciales, en dépit de leur loyalisme, étaient paralysées parce que mal éclairées, et elles hésitaient, ne distinguant pas nettement leur devoir dans une situation dont le caractère, vraiment humiliant pour la nation, était faussé par les trop faciles capitulations de la famille royale.

Donc, il est certain que l'action de l'autorité royale, en dépit du loyalisme du peuple, eût été impuissante à occasionner l'explosion générale qui se produisit. Pour triompher en un temps si court du particularisme séculaire des provinces, imposer un mot d'ordre à toute l'Espagne, et la fanatiser, il fallait un facteur plus irrésistible. Ce facteur, nous le trouvons dans le clergé.

***

L'ambassadeur La Forest semble avoir été le premier à soupçonner, assez vaguement, il est vrai, cette action du clergé et seulement quand il était déjà trop tard pour lutter contre elle. Il écrit à Champagny le 4 juin :

V. E. aura su combien vite de Valence à Saragosse, Murcie, Alicante, Carthagène, Séville, Cordoue, Badajoz, Valladolid, Léon et Oviedo, s'est étendue l'insurrection qui n'avait pu être étouffée à sa naissance. L'agitation d'esprit où se trouvait une populace qui n'a que des passions et point de lumières, a donné toute facilité aux instigateurs...

Il est remarquable cependant qu'au milieu de ces convulsions, les choix populaires soient tombés généralement sur des hommes qui ont un grand intérêt à l'ordre par leur rang ou leur fortune...

La vigilance la plus sévère sur les correspondances de Madrid ou passant par Madrid n'a pu éclairer ni sur les sources, ni sur les

ramifications d'une insurrection qui, en neuf jours de temps, a embrasé un très grand cercle.

... Il est évident que l'on a communiqué de province à province par des exprès qui ont pris tous les chemins de traverse... Il l'est aussi que l'on s'est entendu généralement pour arrêter les courriers de la poste et du gouvernement. Il ne l'est pas moins que sous des formes différentes, avec plus ou moins de mesure, avec plus de hardiesse dans tel point, plus d'adresse dans tel autre, les autorités ont dû céder partout à la même demande : celle de nommer des juntes, de distribuer des armes, d'enrôler, bon gré malgré, les habitants de toutes les classes Nombre de moines, même de prêtres séculiers, ont été les agents et instruments de rumeurs...

Ainsi l'ambassadeur n'a encore que de vagues soupçons, le 4 juin, et pourtant, dès cette époque, des multitudes de circulaires et de proclamations avaient déjà été surprises, dont l'origine ne pouvait être douteuse à voir le style de prédicateur dans lequel elles étaient toutes rédigées.

Tout ce que l'on savait du clergé espagnol, à cette époque, c'est qu'il comptait huit archevêques, dont un primat, 44 évêques répartis sur tout le territoire de la péninsule et, aveuglément soumise aux ordres de ces princes de l'Église, une armée de 60 000 vicaires, chanoines, curés ou prêtres.

Or, sans que personne s'en doutât dans l'entourage de l'Empereur ni dans celui de Murat, le haut clergé espagnol était instruit, clairvoyant et attaché à ses devoirs, en même temps qu'à la monarchie. Quant au bas clergé, il avait toutes les qualités et tous les défauts du peuple, des rangs duquel il était sorti et avec qui il avait conservé un étroit contact, de sorte qu'il était, mieux que personne, capable de capter sa confiance et d'enflammer ses passions. Outre le clergé séculier, il y avait dans ce pays plus de 100 000 moines de tous ordres issus du peuple, eux aussi, et qui, plus encore peut-être que les prêtres, étaient dévoués à un régime qui leur assurait la paix et la liberté.

Au cours du cataclysme des grandes invasions, c'est la solide organisation de l'Église qui constitua la charpente sur laquelle put se réaliser encore assez vite la reconstruction des organismes politiques profondément bouleversés. Dans l'Espagne de 1808 désorganisée elle aussi, privée d'un pouvoir central capable de lui fixer une ligne de conduite,

c'est encore l'Église qui, par les moyens d'action efficaces et par la puissance morale hors de pair qu'elle possédait sur le peuple, réussit, en dépit du particularisme politique des provinces, à retenir la Nation sur le bord de l'abîme.

Depuis 1804, époque où il s'intéressait déjà aux affaires de Madrid, Napoléon s'était attaché à soustraire le peuple espagnol à l'influence du clergé. Mais dans le clergé, il craignait surtout les Jésuites. C'est pourquoi il adressait au roi Charles IV, le 16 vendémiaire an XIII, une lettre comminatoire où il déclarait qu'il ne tolérerait pas le retour de cette confrérie dans le royaume. Il exigea même que le gouvernement prît à ce sujet un engagement formel, ce qu'avec sa complaisance accoutumée, le vieux roi s'empressa de faire. L'Inquisition, il l'avait jugée moins dangereuse et sachant la terreur qu'inspiraient ses *autodafés*, il comptait même sur son abolition pour s'attirer la faveur du peuple espagnol.

En somme, erreur fatale, il croyait le peuple espagnol impatient de secouer le joug du clergé; alors que ce peuple, ignorant et superstitieux, tenu en tutelle par le clergé et au total profondément religieux, était très attaché aux ministres de son culte.

Or, il est bien évident que le clergé avait de son côté le plus grand intérêt à conserver l'ordre de choses existant en Espagne.

Comme la noblesse, mais encore plus qu'elle, parce que son organisation était plus puissante, il représentait l'ancien régime dans la Péninsule. Il ne pouvait donc pas voir d'un bon œil les disciples de Voltaire et de Rousseau venir réformer la constitution à Madrid. C'est depuis déjà longtemps qu'il faisait bonne garde à la frontière pour empêcher les livres français de venir contaminer les esprits. Et sa censure était sévère puisque, dès Vendémiaire an XIII, nous voyons le *Cours de cosmographie, chronologie, géographie et histoire* de Mentelle, arrêté à la frontière et mis à l'index par l'Inquisition comme « rempli de propositions impies, blasphématoires, destructives du culte du vrai Dieu et de toute hiérarchie ».

Aucune réclamation de l'ambassadeur de France, pourtant puissant à Madrid, ni de l'auteur qui proposa d'enlever de son texte les points litigieux, ne purent fléchir le Saint-

Office qui déclara « impossible d'exiger de l'auteur un sacrifice et un travail aussi grand que les mœurs et les préjugés nationaux le voulaient... »

Si bien que le peuple, ainsi éduqué, en était arrivé à ne souhaiter aucunement des réformes politiques qu'il considérait comme fort dangereuses et même comme œuvres de l'enfer. A ce point maître absolu, le clergé ne pouvait vraiment de bonne grâce abandonner son sceptre.

Il tenait à ses richesses aussi, à ses couvents, à ses immenses domaines, et il ne savait pas jusqu'à quel point un roi « hérétique » venu de France lui maintiendrait la possession de tous ces trésors.

Enfin il était romain, au moins autant qu'espagnol et il recevait des conseils, des directives, souvent des ordres de Rome. Or, l'Empereur était en guerre ouverte contre le Pape. Le corps d'armée du général Miollis occupait justement Rome depuis le mois de février 1808 et Pie VII, privé des troupes pontificales, séparé des cardinaux dont les sentiments paraissaient hostiles à la cause impériale, était gardé à vue par les grenadiers français dans son palais du Quirinal.

Quel rôle le souverain pontife a-t-il joué dans les affaires d'Espagne et jusqu'où son action s'est-elle manifestée? Il n'a pas encore été possible de le déterminer nettement et les Archives vaticanes sont demeurées muettes sur ce point. Mais de nombreux documents officieux, lettres ou proclamations, ne permettent pas de douter que cette intervention se soit manifestée et qu'elle ait eu des résultats considérables.

***

Au moment où l'Empereur s'apprêtait à régler l'affaire de la succession d'Espagne, la situation était donc fort tendue entre l'Empire et le Saint-Siège. C'est au point que le 3 avril, un diplomate, M. Questieux, qui annonçait à Murat le départ de l'Empereur pour Bayonne, et le mettait par la même occasion au courant des principales préoccupations des milieux gouvernementaux, écrivait :

... Le gouvernement français est toujours plus mécontent de la conduite opiniâtrément offensive du Pape. La nouvelle cocarde qu'il

a voulu donner à une partie de sa maison a surtout vivement indisposé la cour de France. Le Pape a rappelé le cardinal Caprara (légat à Paris) qu'il accuse d'avoir abusé de ses pouvoirs, mais le cardinal ne se hasardera pas, à ce que je crois, à se rendre à Rome; il se contentera probablement de se retirer dans son diocèse de Milan. Le Pape, par ces incartades, et en se refusant toujours inconsidérément à se réunir à la coalition continentale, court inévitablement à sa ruine, tandis que son intérêt était de céder comme tant d'autres, aux circonstances, et de faire presque oublier son existence...

•

« Conduite opiniâtrément offensive... » Le pape n'acceptait donc pas d'une manière aussi passive et aussi résignée qu'on pourrait le croire les mesures de violence dont il était victime. Il agissait ou faisait agir, et comment n'aurait-il pas songé à tirer parti contre son persécuteur de la situation privilégiée dont le clergé jouissait en Espagne?

En fait voici une note écrite à Rome, le 22 mars 1808, et que le général Thouvenot, gouverneur des provinces basques, ne put intercepter que le 12 juin :

Rome, 22 mars 1808.

Le Gouvernement militaire français a signifié aux cardinaux qui ne sont pas romains, de sortir de Rome pour se retirer dans leur patrie. Sur cet ordre, notre Saint-Père le Pape a passé aux cardinaux l'écrit suivant :

« Sa Sainteté ordonne au cardinal Pamphili, secrétaire d'État, de faire savoir aux cardinaux que son cœur est pénétré de la douleur la plus amère, par l'ordre qu'il a reçu du Gouvernement français, de faire partir, dans le terme de trois jours, les cardinaux composant le Sacré Collège. Sa Sainteté, voyant clairement que cette mesure, fille légitime de la violence et de la force, tend à détruire le royaume spirituel de l'Église de Dieu, en séparant la tête suprême de l'Église d'un grand nombre d'hommes nécessaires à la direction des affaires ecclésiastiques; et Sa Sainteté ne pouvant nullement accéder à cette volonté du Gouvernement français, ni permettre la sortie de son ministère du cardinal vicaire, ni des respectables chefs des Diocèses, défend à chacun d'eux, en vertu de l'obéissance qu'ils lui ont jurée, de sortir de Rome sans que la force les y oblige. Sa Sainteté ordonne que, dans le cas où la force séparerait indignement Son Éminence Pamphili et les cardinaux de son sein pacifique, ils aient à s'arrêter où on les laisserait, pour que la même force les contraigne et les accompagne jusqu'au lieu de leur destination; afin de prouver ainsi que leur séparation spontanée du chef de l'Église est uniquement le résultat de la violence.

« La vertu reconnue de tous les membres du Sacré Collège, auxquels

l'ordre de partir a été signifié, console le cœur affligé du Saint Père, et l'assure que chacun d'eux souffrira à son exemple, avec patience, cette persécution et que l'infâme spectacle qui est donné au monde, loin de diminuer cette vertu, ne fera que l'accroître dans le Sacré Collège. »

Une deuxième note du 26 mars, venant également de Rome, indiquait que le départ des cardinaux s'était effectué sous l'escorte des troupes françaises et elle énumérait les injonctions que le Gouvernement impérial avait adressées au Souverain Pontife, ainsi que les réponses de ce dernier :

1re *Proposition* : Le Pape entrera dans la Confédération du Rhin.

Réponse : Le Pape est en paix avec tout le monde; il ne peut, d'après cela, avoir aucun motif pour fermer ses ports aux Anglais.

2e *Proposition* : Le Pape payera au Gouvernement français un subside de 15 000 piastres fortes par mois.

Réponse : Le Pape aidera l'Empire français, autant qu'il lui sera possible.

3e *Proposition* : Le tiers des cardinaux sera français.

Réponse : Le Pape aura tous les égards pour les sujets français qui seront dignes du chapeau.

4e *Proposition* : Le Pape adoptera le Code Napoléon dans ses États.

Réponse : L'Église a ses lois qui ne peuvent être changées.

5e *Proposition* : Le Pape reconnaîtra Joseph Napoléon, roi de Naples et de Sicile.

Réponse : Le Pape reconnaîtra Joseph Napoléon dans l'état où il se trouvera.

On chercherait vainement un appel aux armes dans ces documents, tout de douceur évangélique et de fermeté digne devant l'oppresseur. Point n'y est question non plus de l'Espagne; mais traduits en espagnol, ils ont été répandus à des milliers d'exemplaires dans toute la Péninsule, envoyés à tous les prêtres et lus et commentés par eux aux fidèles.

Dès lors comment ne pas rapprocher l'odieuse intrusion des Français à Rome de leur non moins odieuse intrusion en Espagne; leur conduite brutale et déloyale à l'égard du chef de la chrétienté, un vieillard de soixante et onze ans, de leur conduite à l'égard du prince des Asturies et de la famille royale d'Espagne?...

Or, à la même époque on intercepte dans tout le royaume des circulaires ressemblant à des prédications et adressées aux dignitaires ecclésiastiques. Une circulaire anonyme, sans

date ni lieu d'origine, communique aux évêques, pour la répandre largement, une « *adresse à tous les Espagnols du Royaume et des Indes, et à toutes les Puissances* ».

Voici un extrait de ce document, dont le but est de montrer que les Français veulent surtout, en Espagne comme ailleurs, anéantir la religion :

> A peine seront-ils les maîtres, qu'ils introduiront toute espèce de cultes, pour abolir le véritable... Ils vous contraindront tous à être soldats, pour réaliser leur projet de conquérir l'Europe et le monde...
>
> Armez-vous! Toutes les autres provinces sont déjà armées. Surtout purifiez vos consciences. Marchez au nom de Dieu, de sa Mère Immaculée et du Seigneur Saint Joseph, son digne époux, et soyez certains de la victoire...

Suit un appel à la coalition de toute l'Europe, qui dépasse singulièrement l'horizon étroit et particularisé des patriotes espagnols.

Une autre circulaire, anonyme aussi, adressée *aux Doyens et chapitre de la cathédrale de Burgos*, timbrée, celle-là, de la Basse-Andalousie et se disant copiée sur celle de Cordoue, invite le clergé espagnol à agir avec la dernière vigueur contre l'ennemi de la religion catholique et de la nation espagnole. Ordre lui est donné de défendre et de conserver ses temples au péril de sa vie, d'exciter l'enthousiasme du peuple et, par tous les moyens, de *servir la cause de Dieu, du Roi et de la Patrie.*

L'or et l'argent consacrés au culte doivent être prodigués et suffire pour solder une armée formidable. Le clergé doit en outre provoquer et offrir lui-même des dons gratuits pour entretenir les soldats de Ferdinand.

Cet appel sera entendu. On ne sait pas encore, aux premiers jours de juin, mais on apprendra plus tard que l'archevêque de Grenade a versé trois millions et demi de réaux dans la caisse de l'insurrection, et qu'il a promis un million de réaux de plus dans le courant du mois de juin pour l'entretien des hommes qui auraient pris les armes. On saura aussi que l'évêque de Santander, président de la Junte de Gouvernement et du conseil de défense de cette ville a donné lui-même le signal de l'insurrection dans sa province; que l'archevêque

de Laodicée, coadjuteur de l'archevêque de Séville, était l'un des membres les plus actifs de la célèbre Junte suprême de cette cité, dont certains décrets, rédigés en italien étaient reproduits complaisamment par les journaux de Rome. On sait que, la première de toutes les Juntes provinciales, cette Junte essaya d'imposer son autorité à toute l'Espagne, et déclara, dès le 6 juin, la guerre à Napoléon.

Or, c'est encore une coïncidence qu'il est impossible de ne pas remarquer, que le cardinal Despuig, provicaire de Rome, avait été le dernier archevêque en titre de Séville, et avait conservé avec son ancien diocèse des relations très étroites. Ce prélat était allé à Rome en 1797, avec l'assentiment du roi Charles IV, pour soutenir de ses conseils énergiques le pape Pie VI, opprimé par le Directoire. Il poursuivait sa mission auprès de Pie VII, opprimé par Napoléon.

Pendant quelques jours seulement, le cardinal de Bourbon, cousin germain du roi Charles IV, fut appelé à le remplacer, mais, presque aussitôt nommé archevêque de Tolède, ce nouveau cardinal avait laissé l'administration provisoire du diocèse de Séville à Don Juan de Vera, archevêque de Laodicée.

Archevêque de Tolède, le cardinal de Bourbon, intelligence bornée, passe pour avoir eu une très faible influence sur le soulèvement du pays. De fait, la lettre qu'il adressait à l'Empereur le 22 mai,et que le *Moniteur de l'empire* s'empressa de publier, témoignait du plus absolu loyalisme. Elle était tellement humble qu'elle mérite d'être rappelée.

Sire, écrivait le prélat, la cession de la couronne d'Espagne qu'a faite à votre Majesté Impériale et Royale le roi Charles IV mon auguste souverain, et qu'ont ratifiée leurs Altesses le prince des Asturies et les infants don Carlos et don Antonio, m'impose selon Dieu la douce obligation de mettre aux pieds de Votre Majesté Impériale et Royale l'hommage de mon amour, de ma fidélité et de mon respect.

Daigne V. M. I. et R. me reconnaître comme son plus fidèle sujet, ainsi que ma sœur dont les sentiments sont en tout conformes aux miens, et nous faire connaître ses intentions souveraines pour mettre à l'épreuve notre soumission cordiale et empressée.

Pourtant voici un document intercepté qui prouve que si Tolède, occupée de bonne heure par le corps d'armée de Dupont

ne put pas se jeter à corps perdu dans la lutte dès les premières heures du soulèvement, une entente déjà vieille d'au moins six mois n'en existait pas moins entre le cardinal Despuig, toujours à Rome, l'archevêque de Grenade, l'archevêque de Tolède, et sans nul doute aussi le coadjuteur de ce dernier à Séville.

C'est une lettre écrite de Rome le 30 juin par le cardinal Despuig à l'archevêque de Grenade. Voici *in extenso* cet important document :

Mon ami, il y a cinq mois que je n'ai reçu de lettre de vous. Ignorant quelle peut être la cause de votre silence, je prends le parti de vous importuner pour vous demander le motif de ce retard, car vous connaissez tout le plaisir que j'aurais à être instruit de ce qui se passe en Espagne. Il semble que tout le monde y soit mort et enseveli dans les abîmes.

Quelques personnes m'ont dit que vous aviez été à *Bayonne* au convent de ces vils étrangers, mais je ne l'ai jamais cru et je suis convaincu, au contraire, que vous souffrirez plutôt la persécution, ainsi que mes collègues et moi nous le faisons ici. Ce que vous devez faire, c'est de réunir tous vos efforts à ceux du cardinal de Bourbon pour empêcher ce couronnement, et s'il avait lieu, soyons bien d'accord pour exécuter ce que nous avons dit afin de détrôner le nouveau roi. Je serais fâché, si l'on me forçait à partir d'ici, que ce fût pour la France où ma correspondance serait interceptée. Mais si l'on me conduit en Espagne, tant qu'on ne nous séparera pas, il est certain que nous réussirons dans notre projet. Vous sentez bien que nous ne devons pas reconnaître pour roi un franc-maçon, hérétique, luthérien comme sont tous les Bonaparte et toute la nation française. Ils vont sans doute piller l'Espagne et nous destituer de nos emplois. Je sais bien que les troupes sont de leur parti, que les ecclésiastiques séculiers et particulièrement les réguliers désirent ce couronnement pour être mis en liberté; cette circonstance va servir les projets des Français et nous sera bien contraire. Je sais aussi qu'une partie du peuple veut ce changement et l'autre s'y oppose, mais ce qui est important, si Joseph Bonaparte est couronné, *c'est ce dont nous sommes convenus et qui s'exécutera pourvu qu'on me laisse ici.* On nous a dit que ce Napoléon est à Toulouse; d'autres prétendent qu'il est à Bayonne, mais on ne le sait pas positivement. Ce qu'il y a de certain, c'est que les troupes françaises sont ici, que le Pape est dans son palais sans sortir et que moi je ne partirais pas quand même on me l'ordonnerait et, si l'on m'y contraint, je tâcherai que ce soit pour l'Espagne afin d'exécuter *ce que nous avons projeté.*

On dit aussi que le premier décret qui a été rendu conserve l'Inquisition et les ordres religieux. Mais si cela était vrai, les premiers que

l'on devrait mettre à l'Inquisition seraient les généraux et les officiers et ainsi de suite, afin de les exterminer et de n'en pas laisser un seul. *Si on laisse les religieux, nous les obligerons bien à suivre notre parti*, mais si on les détruit, nos espérances seront déçues.

Ne manquez pas de m'écrire tout ce qu'il y aura de nouveau et surtout répondez à celle-ci pour régler ma conduite.

Je baise les mains de V. E.

LE CARDINAL DESPUIG Y DANETO

Rome, le 30 juin 1808.

De quoi ces prélats étaient-ils convenus, et qui devait s'exécuter pourvu qu'on laissât le cardinal Despuig à Rome? Qu'avaient-ils projeté? — Nous n'en savons rien. — peut-être un jour, beaucoup plus tard, les Archives vaticanes livreront-elles leur secret; peut-être quelque heureux hasard favorisera-t-il les patientes investigations des chercheurs. Ce que nous pouvons dire, c'est que la présence du cardinal Despuig à Rome était indispensable pour la réussite d'un projet se rapportant à l'occupation de l'Espagne par les Français; qu'une entente existait à ce sujet entre les prélats du midi de la Péninsule, et que justement sous l'impulsion de la Junte suprême de Séville, l'Andalousie fut, dès les premiers jours, le véritable foyer de l'insurrection espagnole. C'est de là que partirent la plupart des circulaires, des lettres, anonymes ou signées par des moines, qui inondèrent le pays.

***

Les craintes exprimées par le cardinal Despuig au sujet du loyalisme des moines ne se réalisèrent pas. Au contraire, s'il y eut quelques défaillances, peut-être calculées pour donner le change, parmi les membres du clergé séculier, les moines furent généralement à la tête des mouvements.

A Barcelone, Blondel remarque que

partout, la population, sans lumière, aveuglée par la haine, entraînée par des moines fanatiques, a forcé les officiers civils et militaires de marcher à leur tête ou les a déposés et même massacrés...

Notre agent à Bilbao expose à Champagny que les moines « surtout » ont joué un rôle très actif dans l'insurrection :

J'en ai vu seize, écrit-il, attelés à une pièce de canon, la traîner vers le camp. C'était sans doute le dernier moyen qu'ils employaient pour augmenter le fanatisme insurrectionnel.

Le maréchal Bessières signale que les prêtres et les moines fanatiques « *ont pris une part très active à toutes les réunions, et que même on les rencontre parmi la plus vile canaille* ».

C'est donc partout la même note. Or, si les moines se sont montrés aussi ardents, ne serait-il pas permis de voir une des raisons de leur zèle particulier dans le fait que le cardinal de Bourbon, archevêque de Tolède, exerçait sur leurs couvents le droit d'inspection et de visite? En vertu d'un pareil droit, il est évident que ce prélat tenait dans une large mesure les moines à sa merci. Il pouvait pénétrer chez eux, leur imposer une ligne de conduite, et cette circonstance donne à la conspiration Despuig une portée singulièrement grave, surtout si l'on songe à l'influence illimitée que les moines exerçaient sur le peuple.

Que pèsent, en regard d'une pareille volonté et de pareils moyens, les pâles et passives protestations de loyauté exprimées à Murat ou à Napoléon par quelques prélats timorés ou diplomates? L'évêque de Guadix et de Baeza, déplorant l'égarement des insurgés du 2 mai et recommandant le calme à ses fidèles; l'évêque de Carthagène, adressant ses félicitations à Murat à l'occasion de sa nomination de lieutenant général de l'Empereur; l'évêque de Léon faisant, au dire de Bessières, « tout ce qu'il pouvait pour faire tout rentrer dans l'ordre »; l'évêque de Palencia proposant au général Lassalle de l'accompagner avec tout son clergé quand il ferait son entrée dans son diocèse; l'évêque de Valladolid se montrant « disposé à intervenir en faveur de l'ordre et de la tranquillité »; l'archevêque de Saragosse envoyant à Valence des religieux dévoués, pour y rétablir le calme : l'évêque de Girone qui, partant pour Bayonne où il était appelé comme député de la Junte, dut rétrograder; tout cela n'eut aucune influence sur les événements, on retrouve d'ailleurs les noms de ces divers prélats parmi ceux des membres des juntes insurrectionnelles.

Or, l'action du clergé ne se manifesta pas seulement dans les émeutes de la rue. Bien mieux que certaines réunions politiques qui se tinrent dans quelques villes chez des par-

ticuliers influents, — réunions forcément prudentes, car les agents français veillaient, — ce fut véritablement elle qui prépara l'explosion nationale en s'exerçant en secret, d'une manière continue, sans engager jamais aucune responsabilité, et sans laisser la moindre trace...

C'est dans le silence du confessionnal, pendant la semaine sainte, que retentit dans le cœur du croyant soumis, dont la seule volonté est de gagner son salut, l'ardent appel du prêtre qui personnifie Dieu. Et ce procédé souverain est si généralement employé, qu'un prêtre osera un jour, en chaire, au cours d'un sermon, inviter formellement tous ses paroissiens « *à ne jamais révéler les secrets qui leur seraient confiés en confession* ».

On signale des miracles un peu partout, preuve non équivoque de l'active intervention des Saints et de la Vierge Marie dans les affaires de l'Espagne. Sur les autels, des statues pleurent et frémissent; une palme à trois branches apparaît sur l'autel de Notre-Dame de Pilar avec l'inscription : « *Dieu se déclare pour Ferdinand* »; un cliquetis d'armes se fait entendre au fond du tombeau de saint Jacques. Des faits aussi merveilleux que ceux-là deviennent banals, tant il se multiplient, et, toujours, ils sont commentés avec véhémence par quelque prêtre ou par quelque moine.

Enfin quelle autre manifestation plus forte de l'action de l'Église pourrait-on mentionner que l'existence de ce *Catéchisme* infernal, œuvre d'un évêque dont le nom est resté caché et que les parents étaient tenus, sous les menaces les plus terribles, de faire apprendre à leurs enfants, pour que la haine du nom français soit un article de foi chez la génération qui grandissait?

***

Ainsi, de cette accumulation de documents plus ou moins anonymes, mais d'une irrécusable authenticité; de ces multiples faits dont les origines ne sont pas matériellement prouvées, mais dont le caractère et les buts sont bien déterminés, nous pouvons conclure que la cause principale du soulève-

ment de l'Espagne, avant même la complète mainmise de Napoléon sur ce pays, fut la guerre déclarée par l'Empire au Saint-Siège.

Le peuple espagnol ne courut aux armes, ni au nom d'un idéal politique national qui n'existait pas encore chez lui à cette époque; ni pour combattre une tyrannie qui n'existait pas davantage; ni pour défendre des libertés dont il n'avait aucune idée et que d'ailleurs il ne souhaitait pas.

Les malheurs de la famille royale l'émurent certainement de pitié, et ce sentiment occasionna même des mouvements dans les grandes villes, mais il ne fut d'aucune influence dans les campagnes.

La présence des troupes étrangères sur le territoire national, froissa profondément l'orgueil des populations envahies et fit naître chez elles une haine farouche contre un ennemi déloyal qu'elles avaient accueilli en ami et en allié; mais comme les provinces s'ignoraient les unes les autres, cette circonstance même n'eût pas été suffisante pour soulever en huit jours toute la nation.

Pour obtenir un pareil résultat, il fallut que dans une ardente préparation de plus d'un mois, les prêtres et les moines, obéissant à des ordres supérieurs sans lesquels, étant donnée la discipline catholique, tout agissement leur eût été interdit, montrassent à ce peuple religieux et arriéré, la religion menacée par les idées révolutionnaires de l'hérétique Napoléon, persécuteur du Souverain Pontife.

Les prêtres, les moines surtout, issus du peuple, avaient toute influence sur lui et le gouvernaient à leur fantaisie; *au nom de la Religion, du Roi et de la Patrie,* ils l'entraînèrent à leur suite, puis le maintinrent dans le devoir.

Ainsi disséqué et exposé à la lumière crue des faits, le soulèvement de l'Espagne perd peut-être une partie du merveilleux dont l'avait complaisamment entouré une légende tenace. Qu'importe? Pourvu que ce soit au bénéfice de la vérité historique? Que ce soulèvement soit l'effet de la profonde ignorance et de la superstition du peuple, plus encore que de son patriotisme, de son loyalisme envers ses rois et de sa haine contre l'étranger, il n'y a rien dans cette constatation qui soit susceptible de diminuer la gloire de l'Espagne, puisque

les mérites de l'abnégation et de l'indomptable énergie de la race demeurent intacts.

On comprend mieux seulement par cela les actes sauvages et souvent hideux qui vont toujours accompagner au cours de cette horrible guerre les plus sublimes élans. On comprend aussi pourquoi meurtrie, mutilée, écrasée, ruinée, foulée dans tous les sens, pendant plus de six ans, par les armées étrangères, l'Espagne, réduite à l'impuissance, a toujours gardé sa flamme. Sans doute, la guerre de la Péninsule va être une guerre nationale, — la première après celles de la Révolution Française, — mais elle sera surtout une guerre de religion.

COMMANDANT A. GRASSET

IMAGES DE ROME

Rome retrouvée. — Les anciens amoureux de Rome, en s'y rencontrant, poussent tous le même cri : Comme leur ville a changé! Comme elle change! Le présent en chasse les siècles. Une activité nouvelle met en pièces son antique nonchaloir. Des tramways, des autobus, des autos, lâchés dans des rues trop petites pour eux, comme des saumons dans un ruisseau, effleurent et éraflent le passant. Il faut tout le flegme du peuple romain, pour ne pas s'effrayer de tant de menaces. On se rappelle l'ancienne Rome où la vie traînait, les après-midi passés dans la campagne déserte d'où l'on apercevait les statues de Saint-Jean de Latran, en train de faire des discours aux nuages. Mais qu'on se retire dans les vieux quartiers, on retrouve ce qu'on a aimé, ce mélange unique de familiarité et de grandeur, d'apparat et d'incurie, cette rencontre perpétuelle de ce qu'il y a de plus théâtral avec ce qu'il y a de plus négligé. Si je veux me définir le charme de Rome, je sais bien quelle image je dois choisir; je me représente une de ces petites places comme il en est tant ici, où l'on débouche à l'improviste. Pour que rien ne manque à la réunion d'édifices dont elle est l'occasion, il faut qu'on y voie d'abord un palais, puis une église, soit une des églises jésuites, avec leur grandeur creuse et facile, soit plutôt encore, une plus ancienne et plus resserrée, qui, vieille elle-même, semble appeler son peuple de vieilles; puis, dans un coin, quelque débris de ruine

antique où subsiste une inscription morcelée; puis, entre le palais et l'église, une masure qui loge, elle aussi, un puissant démon, car, de la taverne béante au bas de sa muraille, sort la forte odeur du vin; enfin, au milieu, présidant à cette société disparate, une fontaine dans sa robe de verre filé. La taverne offre aux passants la force animale de l'ivresse, la ruine essaye de sauver encore la mémoire d'un acte et celle d'un nom, le palais est tout orgueil, l'église conseille d'être humble, la fontaine monotone récite doucement que tous les jours sont pareils. La ruine témoigne, l'église prie, le palais se vante, la fontaine oublie.

Voilà Rome. Mais, avant même qu'on l'ait ainsi retrouvée, quelques signes évidents l'annoncent à l'arrivant, et c'est d'abord, la beauté de ses femmes. Un peu lourdes, un peu endormies, la mesquine coquetterie des ajustements modernes n'arrive pas à leur ôter leur air majestueux. Presque toutes sont revêtues et comme drapées de cette pâleur qui semble l'expression physique du dédain. Un peu jaune chez la plupart, chez certaines elle est presque bleue, chez d'autres vaguement rose, à peine animée d'une légère aurore de sang; chez d'autres enfin, c'est la blancheur mate et renforcée du camélia, et cette magnifique monotonie de leur teint semble les éloigner et les reculer, les rendre supérieures à ce qui les entoure. Si l'on écoute ces déesses, on s'aperçoit pourtant qu'elles n'ont pas des soucis plus relevés que ceux des autres passants et qu'elles parlent de toilettes ou de cinémas. Mais il n'importe. Cela ne diminue pas l'enchantement. La beauté n'est pas ici la manifestation particulière d'un caractère et d'une personne; la poésie qu'elle dégage est d'une autre sorte : c'est le rêve divin de la race, flottant à la surface des êtres.

Dans ces foules qui sont comme un texte obscur où la beauté met des majuscules, il est aussi des figures singulières, pareilles à ces vignettes cocasses ou bizarres qui terminent les chapitres des vieux livres : c'est tantôt une infirme, tantôt une vieille. L'infirme, naine et bossue, avec un corps pareil à une machine et qu'on croirait plein de ressorts bandés, est aigre, bavarde, curieuse de tout, et

avance vers le moindre accident de la rue sa tête calamistrée. La vieille, au contraire, marche à l'écart et à petits pas. Je viens d'en voir une qui me paraissait si fragile, et en même temps si précieuse, que j'aurais voulu la préserver comme un bibelot. Toute sa mise présentait un mélange intraduisible de coquetterie et d'indigence. A son chapeau noir, où une voilette de dentelle était enroulée, pendait encore une plume dépenaillée. Elle avait une broche à l'ancienne mode, son sac de perles était retenu à son poignet par une ficelle, elle portait une jupe et un corsage noirs, rapiécetés avec une industrie minutieuse et sur son ajustement sordide était répandu je sais quel air de cour. J'en ai beaucoup connu, en Italie, de ces vieilles femmes, une à Venise, qui me racontait des histoires d'amour dans le parler zézayant de son pays, une à Sienne, réduite et desséchée comme un vieux fruit, qui me montrait les tableaux d'une église et m'expliquait la différence qu'il y a entre les diables et les archidiables. Aucune ne me quittait sans m'avoir dit un proverbe ou une sentence, dont je pouvais faire mon profit. Il faut une longue civilisation pour qu'on rencontre ainsi, dans un peuple, de ces vieilles fées qui savent les secrets de la vie humaine.

Après avoir reconnu les premiers signes de Rome, le moment est bon pour retourner dans ses vieux quartiers, pour revoir le forum d'Auguste, le portique d'Octavie, et le mur courbe, sombre et puissant, du théâtre de Marcellus, avec ses arcades bouchées par des boutiques. Avec quel plaisir je me suis reperdu dans ce dédale de rues tortueuses, où une tour du Moyen Age s'élève entre les maisons, où les vieux palais déchus, bourrés de misère, font encore une fière mine, où les métiers mènent leur tapage, où, parmi l'auguste mauvais goût romain, quelque façade du xve siècle charme soudain la raison par son élégance florentine. On retrouve là le vieux peuple à la voix rauque, un peu somnolent, qui ne sort de son apathie que pour tomber dans la violence. A Rome, comme ailleurs, les rues modernes ont un nom banal. Mais celles des anciens quartiers en ont gardé de charmants, où des animaux, des emblèmes, des fleurs, des vertus président à la vie populaire. Il s'agit de l'ours, de

la truie, du lion, du lionceau, du singe, du paon, de la chatte, de la louve, de la palombe, du luth et du masque d'or, du lys, de l'étoile, des cinq lunes, de la mort, de la paix, de l'âme; tous les saints, Phébus et la Madone servent de protecteurs aux pauvres gens. C'est le soir qu'il faut errer dans ces rues encaissées, quand une statue mystérieuse reste blanche au fond d'une cour rembrunie, qu'un arbre inattendu s'élève au-dessus d'un mur et que du ciel, sur le promeneur errant, descend, grave et copieux, le son d'une cloche. Et toujours le bruit des eaux. Et toujours une obsession de colonnes. Les colonnes, ailleurs, dédaignent la vie ordinaire; on ne les voit que dans les temples et dans les palais. Ici seulement elles sont indifféremment reines, prêtresses ou servantes. Certaines, debout au Forum parmi leurs monuments ruinés, sauvent sur leurs têtes, comme dans un naufrage, tout l'orgueil romain. D'autres, retirées des thermes impériaux, servent impassiblement, dans les églises, le culte chrétien. Une autre soutient l'angle d'une maison, une autre supporte le plafond d'un cabaret, et éternellement ferme et droite, regarde avec dédain les buveurs s'en aller d'un pas qui chancelle.

Mais, pour savoir le charme de l'ancienne Rome, ce n'est pas assez de flâner ainsi dans ses rues. Il faut monter au haut de quelque maison, il faut voir les toits : c'est tout un autre pays. Plus bas, les palais se dressent, avec leurs pompeuses façades, leur cour où une lumière cassée tombe en grands morceaux, où des bustes d'empereurs font la moue sur une fontaine. Au-dessus du dernier étage avance, en forte saillie, leur corniche impérieuse qui arrête tout. En vérité, elle n'arrête rien. Sur leurs toits, comme sur un nouveau terrain, s'élèvent des maisonnettes, des logis infimes, et l'on dirait que tout leur orgueil ne sert qu'à porter ces demeures de l'humilité. Un clocher à jour, serré entre les maisons, les dépasse à peine et l'on voit ses deux cloches en suspens sur le ciel, comme deux grosses abeilles. Un pigeonnier abandonne au vent ses pigeons. Une vieille qui ramasse la lessive qu'elle a mis sécher semble cueillir en plein ciel ses linges jaunes et roses. Les cheminées ont les figures les plus différentes. Tandis que certaines ne sont qu'un tuyau à peine solide, retenu et amarré par des fils

de fer, d'autres, ornées, contournées, comme celles du palais Madame, paraissent elles-mêmes de vrais petits palais d'où l'on est tout étonné de voir sortir la même fumée en robe de veuve qui monte des toits ordinaires. Des belvédères d'une architecture noble et galante, pareils à des villas aériennes, président à la vie familière de cette petite cité qui s'étend sur l'autre. On aperçoit une tonnelle, des jardins exigus où un œillet, au bout de sa tige, semble le reflet fixé d'une étoile. On pourrait vivre ici en ermite sur le dos même de la multitude; on devrait loger dans ces réduits les poètes, les peintres qui s'enivreraient de nuages. Au-dessus des grandes façades où tout est ambition préconçue, intention, grandeur volontaire, rien n'est charmant comme la douce absurdité de ces toits, comme ce pays du hasard, plein de rencontres inattendues, qui ont la singularité captivante de ce qui n'a pas été concerté. Mais, plus haut encore, la volonté reparaît, triomphe : au delà de cette croûte grise des tuiles, au-dessus de ces coteaux inégaux, monte, comme un astre sans déclin et toujours à son lever, le dôme géant de Saint-Pierre.

***

La Semaine Sainte. — Les églises sont muettes, comme mortes, avec tous leurs tableaux voilés. Aujourd'hui, mercredi saint, je suis à Saint-Pierre, dans l'abside, pour l'office des Ténèbres. Au-dessus des froides parois de marbre, d'un blanc gris, l'or même des voûtes, celui de la coupole, luit d'un éclat sans chaleur. Le soleil de l'après-midi frappe d'un rayon oblique, et qui semble encore hivernal, le haut des gigantesques pilastres. De chaque côté sont rangés les prébendiers et les chanoines, les premiers vêtus d'un camail de petit gris, les autres d'un camail d'hermine, que tous portent retourné dans le dos, de façon qu'on en voit la doublure violette. Une barrière noire de prêtres assis ferme cet ensemble où tout a un sens, et au delà duquel la masse obscure du public est piquée de couleurs fortuites, celle d'un chapeau de femme, un rouge insignifiant qui ne veut plus rien dire. Arrive le cardinal Merry del Val, grand,

mince et droit, suivi d'un flot de séminaristes en blanc et noir, sa très longue traîne soutenue par des caudataires. Comme, avant lui, le grand cardinal Rampolla, il est archiprêtre de Saint-Pierre. C'est le poste où l'ancien secrétaire d'État se repose en descendant du pouvoir. Il va s'asseoir du côté de l'Évangile, au haut bout de la rangée des chanoines, près de deux prélats en mantelet violet : il est lui-même inondé de violet, avec un camail d'hermine et, sur sa tête un peu basanée éclate le rouge vif, presque rose, de sa petite calotte. Ses cheveux ras sont d'argent sur ses tempes, mais, dans sa figure longue et régulière, ressortent ses épais sourcils noirs. Derrière lui j'aperçois le tombeau du pape Paul III, avec la trop belle statue de Julie Farnèse. Pendant tout l'office, l'attitude du cardinal est admirable. Parfois les séminaristes se parlent, les chanoines se penchent l'un vers l'autre, regardent du côté des assistants. Lui seul ne lève pas les yeux de son livre. Un grand drap noir, galonné d'or et bordé de violet, est tendu sur la place où il est assis, mais ce qui l'isole bien davantage, c'est son immobilité, son recueillement, son air de grand seigneur de l'Église.

Cependant l'office se déroule, les chanteurs de la chapelle Sixtine, sur leur tribune drapée de violet, chantent et les chanoines répondent. Par moments, un cérémoniaire vient, avec des révérences, chercher l'un d'entre ces derniers, qui va psalmodier quelques versets à l'autel, et l'on entend chacune de ces voix où un caractère se révèle, une nasillarde, une chevrotante, une autre pleine et robuste, mais commune. Le cardinal prie toujours, et tous ces chants semblent passer au bas de son silence.

Soudain, du chœur sonore, une voix s'envole, chante seule. C'est une voix de *soprano*, étrangement froide et pure. Les autres, c'étaient des hommes qui chantaient; celle-ci, détachée, libre, déroule sa plainte sans drame qui fait penser à une nuit limpide et glacée, à ce que pourrait être, par un minuit d'hiver, une voix d'étoile. Maintenant le soleil a remonté dans le tambour de la coupole. Tout le monument ne vit plus que pour ce chant qui oublie la terre, et, l'abritant de ses grandes voûtes, il semble, un instant, n'être que la grotte immense de cette sainte sirène.

Ensuite le chœur reprend, plus épais, terrestre. Par moments, le cardinal met sa barrette, puis l'ôte et l'on revoit, sa jolie calotte d'un rouge si frais. Les chanoines refont tous ses gestes. L'office avance, il devient plus dramatique. A côté de l'autel éteint, sur le porte-cierges triangulaire, ne vacillent plus que cinq petites lumières. Bientôt il n'en reste que trois, puis deux, puis celle du cierge le plus haut brille seule. Alors la voix des chanteurs éclate. On dirait que l'angoisse augmente à mesure que la clarté se retire. Cependant l'énorme église de marbre ne devient obscure qu'à regret, retient encore du jour à ses parois lisses. Le dernier cierge a été emporté. Maintenant le cardinal prie, à genoux, devant l'autel morne, entre deux assistants, sa traîne inondant les marches. Les chanoines sont prosternés, la figure tournée vers leur stalle. La chapelle chante toujours et comme un cygne parmi des oiseaux vulgaires, la voix suave de tout à l'heure bat de l'aile au milieu des autres. Enfin, silence. Alors, comme exténuée de peine et d'amour, la voix du cardinal s'élève et c'est dans cette suprême imploration que l'office expire.

L'église a enfin cédé à l'obscurité, les grandes fenêtres s'y découpent en rectangles blafards. A ce moment, une petite cloche appelle, à coups pressés, les fidèles dans le transept. Là, dans une loge éclairée de quelques cierges, que l'ombre enveloppe et suspend à une hauteur prodigieuse, on voit remuer des bustes de prêtres, dont l'un montre et présente les reliques de la Passion, la Lance, un morceau de la Croix, la Sainte-Face. On entend le murmure des paroles latines, on voit luire l'or des reliquaires. En bas, tout un peuple confus, qui dans cet édifice ne paraît pas plus qu'une poignée d'hommes, est debout ou à genoux. Une vieille paysanne, la tête levée, regarde avidement ces témoignages d'un grand amour.

***

C'est aujourd'hui le jeudi saint, le jour des tombeaux. J'en prends occasion pour visiter beaucoup d'églises. Je vais d'abord au *Trastevere*. J'aime ce vieux quartier comme

inondé de paresse et d'ennui, où quelque palais se dresse çà et là parmi les hautes masures, avec des mendiants accroupis au bas de ses murs, qui ont la couleur des pierres et semblent faire partie du bossage. Les églises y ressemblent à des vaisseaux échoués, avec leurs hauts clochers de briques trempés et recuits par tant de soleils. On entre, et l'on aperçoit dans le fond une mosaïque ténébreuse et scintillante, tendue comme un haillon somptueux sur la voûte de l'abside ou la paroi de l'arc triomphal. Les tombeaux sont illuminés et fleuris, et dans les églises les plus pauvres, une croix d'herbe tendre, posée à terre devant l'autel, et garnie de cinq lampions remplace les azalées et les roses. Le peuple rude et lourd du quartier est là en prières. Quelques Anglaises, en groupe, prennent bien garde de ne pas se dégeler de leur froideur protestante, de ne pas se laisser fondre dans la tiédeur catholique. Les femmes à genoux, tenant leurs enfants près d'elles, ont toutes la tête couverte, qui d'une mantille, qui d'un simple mouchoir. C'est là une règle de décence qui est ici toujours suivie et aucune n'entrerait dans une église sans cette coiffure. On pense à ce que dit saint Paul, que les femmes ne doivent point laisser voir leur chevelure, pour ne pas tenter les anges.

J'ai repassé le Tibre et voici surgir le joli clocher de *Santa Maria in Cosmedin*. J'aime beaucoup ces églises des commencements, encore étroites et serrées, frileuses comme des étables, et où l'expression tant répétée, le troupeau des fidèles, reprend tout son sens. Non loin de celle-ci, il en est une plus pauvre encore. C'est *San Giorgio in Velabro*, à côté de l'arc des changeurs, tout près de cet autre arc de triomphe antique qu'on appelle celui de Janus. Le Forum est à quelques pas, on aperçoit la masse du Palatin, avec sa verdure. C'est en de pareils coins que se rassemblent les âmes diverses de Rome.

J'ai visité ensuite des églises plus fastueuses, comme le *Gesu*, qui, avec ses autels opulents, son plafond magnifique, apporte l'Opéra dans la religion. Mais la plus jolie est celle par où j'ai fini, la chapelle inférieure d'un couvent où des oblates suivent la règle de sainte Françoise romaine. En y entrant, j'ai cru me trouver dans une boîte d'or. Jusqu'aux voûtes basses, les piliers, les murs étaient couverts

d'un revêtement de paille, à grands dessins, du XVIIe siècle, et l'on ne peut s'imaginer quelle splendeur adoucie ce parement avait aux lumières. L'autel miroitait, de petites glaces anciennes pendaient aux piliers. Tandis que j'étais là, une jeune fille est entrée, longue, droite, le teint d'une pâleur dense, le corps admirable; tandis qu'elle faisait ses dévotions, elle était, sans le vouloir, si charnelle, elle avait tant de jeunesse et de beauté, qu'il me semblait presque étrange de la voir prier : je croyais voir Vénus à genoux.

***

Ce matin de samedi saint, j'admire le beau temps de Rome. Je n'en connais pas de plus glorieux. Les palais prêtent le bas de leurs façades à la vie habituelle, aux étalages des petits marchands; mais ils plongent immédiatement leur faîte dans une sorte d'empyrée vivace et pur, dans un azur divin, sans poussière. Rien n'est beau comme la façon dont, par de tels jours, le front orgueilleux de Rome entre dans la splendeur du ciel. J'arrive à Saint-Pierre. Dehors, sous le portique de l'église, un grand bassin de cuivre rouge est posé, d'où monte un faisceau de branches sèches. C'est là qu'on va rallumer le feu. De chaque côté, les chanoines en camail sont assis sur des bancs, tandis qu'entre leurs rangées, un évêque officie, aidé de deux acolytes. Soudain, la flamme indomptable jaillit, secoue, presque irritée, sa propre splendeur dans la lumière solaire. C'est le feu antique et toujours nouveau, sacré dans tous les cultes. Tandis que cette flamme surgit, je pense qu'alentour les jardins s'éclairent, qu'au loin le désert romain est brouillé d'arbres en fleurs et il me semble qu'elle est au centre de tout le printemps. Mais elle s'affaisse, et du bûcher consumé s'envole un tourbillon de feuilles d'or. Cependant un prêtre a recueilli le feu, et le cortège rentre dans l'église. En tête marche un diacre qui tient une longue hampe, fleurie en son extrémité, que surmontent trois cierges éteints. Le cortège s'arrête, une voix s'élève : *Ecce lumen Christi*, et dans l'immense église encore morne, un premier cierge est rallumé; deux fois encore la même cérémonie recommence, et quand le cortège arrive au maître-autel, trois petites lumières

tremblantes le guident. Un officiant psalmodie l'*Exultet* et allume ensuite l'énorme cierge pascal, où il plante cinq pommes de pins, qui représentent cinq grains d'encens. Alors les porteurs du feu se dispersent dans toute l'église; les lampes de la confession se rallument, les autels s'étoilent. Un peu plus tard, une procession part du maître-autel, pour aller bénir les fonts baptismaux; les chanoines ont tous un petit bouquet à la main et c'est une chose charmante, que cette présence modeste des fleurs, ce sourd et puissant effort du printemps, de la grande nature païenne, pour s'insinuer dans la liturgie. La procession avance en chantant et l'on entend changer le son des voix, selon qu'une arcade plus proche le fait retentir ou qu'il se perd dans la profondeur des vaisseaux. Ces cortèges sont très utiles pour faire sentir la beauté propre de Saint-Pierre. Par la façon dont ils s'éloignent et diminuent, ils scandent, pour ainsi dire, l'immense étendue de l'édifice. Alors on en admire mieux l'énormité classique, qui, loin de saisir d'abord, est faite pour susciter une sorte d'étonnement calme, puisqu'elle ne se révèle que peu à peu, à travers la justesse des mesures où elle est comprise. L'esprit nage avec plaisir dans ces proportions orgueilleuses.

***

La montagne et le lac. — Ce matin, à la Sixtine, je contemple une fois de plus les grandes figures de Michel-Ange, si vivantes et si précises dans ma mémoire que les revoir n'ajoute rien à mon souvenir. Je regarde les scènes du plafond, ce Créateur impérieux qui disloque le jour d'avec la nuit, qui répand la vie et lève sur les eaux ses mains abondantes. On dirait qu'il ne s'attendrit légèrement qu'au moment d'animer Adam et de transmettre une étincelle plus délicate à l'homme qui tourne vers lui son sourire encore vide et son beau visage presque imbécile. Je revois les Sibylles et les Prophètes, ceux que j'ai toujours particulièrement aimés, cette jeune *Delphica*, à la grâce périssante, qui était hier encore une jeune fille pareille aux autres, avant que le Dieu l'eût saisie, et dont on voit les yeux durcir comme la mer sous le vent; et le prophète Isaïe, qui garde un air de cavalier et de grand

seigneur, fané et fatigué par l'étude, et le vieil Ézéchiel, irrité, aiguillonné par l'esprit, et le vieux Zaccharie, appliquant à son livre une attention calme et magistrale, et Jérémie, enfin, une main perdue dans sa barbe, pénétré d'un désespoir si profond et d'une telle amertume qu'il devient tranquille. Autour d'eux vivent ces admirables adolescents nus, qui sont les seuls païens de ces peintures, des corps sans drame et sans nom, de la beauté encore en vacance.

Cette œuvre de Michel-Ange, c'est le sommet dévasté de la Renaissance; au-dessous s'étendent les pentes fleuries de l'art florentin, avec les fêtes mondaines de Ghirlandajo, les vendanges de Gozzoli, les rosiers en fleurs de Boticelli. Michel-Ange n'a pas retenu leur plaisir de tout peindre et de tout conter. De cet art, il n'a gardé que l'étude enthousiaste et la représentation infatigable du corps humain. En cela, il achève bien la Renaissance. L'esprit platonicien dont elle était pénétrée s'accordait avec la doctrine du catholicisme, pour conférer au corps une transcendante excellence. Ce que Michel-Ange peint, en effet, ce n'est nullement la chair : il n'y a dans ses figures aucune des inflexions molles, des surfaces douces qui incitent à la volupté. Dans les corps qu'il montre, au contraire, tous les muscles parlent, toute la charpente s'avoue. C'est son esprit qui les dessine et s'y intéresse. Le corps ainsi compris devient l'ensemble de rapports le plus juste et le plus complet, le type le plus auguste qu'il soit donné à l'artiste de représenter. Étant lui-même l'œuvre divine, il devient le seul modèle des arts. Il bannit le paysage, il le rend négligeable et superflu. Il réunit, noue et concentre tout ce que la terre pouvait offrir d'harmonie éparse. Les beautés semées et perdues sur la surface inepte des choses, il les rassemble comme en un trophée, il les rend seul explicites. Je n'ai jamais pu regarder les statues qui ornent les tombeaux des Médicis à Florence, sans que je sentisse tous les mouvements des pays passer à travers leur contorsion gênée et puissante. Telle est la primauté du corps humain. La terre ne fait plus que ramasser les gestes qu'il lui jette. L'épaule apprend l'orgueil aux montagnes. Le bras est le maître des fleuves.

***

Michelet, dans les pages qu'il a consacrées aux fresques de la Sixtine, recourt pour en expliquer l'esprit aux événements du temps. Il assure que Michel-Ange a répandu dans son œuvre l'indignation que lui inspirait l'état de l'Italie, et, à l'en croire, on n'y verrait pas seulement le reflet de ce qui était arrivé, mais même la réverbération de ce qui allait survenir. Sans doute, il est naturel qu'un historien, même à son insu, cède au penchant de tout ramener à l'ordre de connaissances qui lui est propre. Cependant, c'est une grande gaucherie de faire rentrer dans l'accidentel ce qui le dépasse, et de vouloir remettre l'œuvre d'art dans la cage des circonstances, d'où elle s'envole. Michel-Ange a tout autre chose à faire que d'interpréter d'avance les naïves passions de l'historien démocrate. Ce que ses fresques racontent, c'est, non pas le détail d'un temps, mais les combats d'une âme qui n'est point à la mesure des autres, le drame éternel, banal, de l'homme et des hommes. Elles sont l'œuvre d'un solitaire qui refait le monde en soi-même et ces sentiments exaspérés par la solitude éclatent dans le *Jugement dernier*. A vrai dire, celui-ci est beaucoup moins beau que les fresques de la voûte. Il est par trop chargé, broché de figures, il manque de vides et de repos; il semble que cette mêlée de corps pareillement nus ait donné au dessinateur qui les jetait là une ivresse furibonde. Mais comme tout cela révèle le tourment d'une âme! Il n'y a pas ici d'élus, ni de paradis. Le Christ lève la main sur son œuvre avec une telle colère qu'on ne peut s'empêcher de penser que cette condamnation si impitoyable de la création doit revenir frapper le Créateur. L'antique geste par lequel le Sauveur des hommes montrait au monde la plaie de son flanc, celle de sa main, Michel-Ange ne le comprend même plus, il le réduit à n'être qu'un mouvement quelconque. La Vierge qui, dans les anciens jugements, tenait une place qui l'égalait presque à son Fils, ici, ramenant sur elle sa pitié inutile, disparaît et s'efface dans l'atmosphère embrasée du Justicier, comme une fleur qui se fane dans un souffle trop ardent. Sous la menace terrible, chaque saint ne songe qu'à soi. Chacun, pour se mettre à couvert de

la malédiction formidable, pour rappeler au Christ le pacte où ils sont tous deux engagés, lui présente, avec une expression presque haineuse, l'emblème de sa mission ou l'instrument de son supplice, saint Pierre les clefs, saint Bathélemy un couteau, sainte Catherine sa roue. Il y a, dans cette opiniâtreté de l'individu à vouloir être sauvé, à s'excepter de la catastrophe universelle, quelque chose d'âpre et d'avare qui fait penser à Pascal. Seule la grande Ève, magnifiquement belle et bestiale, montre un front tranquille, comme si l'âme de la première coupable n'arrivait pas à la hauteur du drame dont elle est la cause. Devant ce spectacle terrible, on songe avec regret et nostalgie à ces petits jugements derniers peints par Fra Angelico, où des bienheureux pâles d'une extase ineffable, entrent dans des jardins pleins de roses. Il n'y a pas ici d'amour, ni de pitié. Michel-Ange, pourtant, n'en était pas incapable. Il suffirait, pour en faire foi, du Jérémie qu'il a peint sur cette voûte et qui laisse tant de compassion tomber sur les hommes, et aussi de la douceur ténébreuse de certains sonnets, et surtout des deux *Pietà* qu'il sculpta avant de mourir, pleines d'une charité sublime. Mais, quand il les fit, il touchait au terme de ses jours. Ce qui éclate dans le *Jugement*, au contraire, c'est le dédain d'une âme indignée, bien moins blessée des petits torts qu'on a pu lui faire, que de la générale laideur des hommes. Mais, ensuite, Michel-Ange dut s'adoucir. Son œuvre ne fait ainsi que dessiner à nos yeux le parcours grandiose et régulier des grandes âmes. Entrées dans le monde avec une immense attente, il est un temps où leur révolte et leur déception leur donnent un air de dureté impitoyable. Mais elles ne restent pas à ce zénith torride de la colère. Elles reviennent à un amour d'autant plus profond qu'il ne demande plus rien. Le peintre du *Jugement* finit l'auteur des Sonnets, et l'ami de Vittoria Colonna.

***

Le même jour, j'ai voulu revoir aussi les Loges et les Chambres de Raphaël. J'ose enfin m'avouer que l'admiration sans égale suscitée par les œuvres de ce peintre me paraît être un assez bon exemple de ces sentiments de commande,

qui, si l'on y regarde de près, remplissent plus qu'à moitié l'histoire des arts. S'il y a dans cette ferveur quelque chose de sincère, c'est, sans doute, la reconnaissance que beaucoup gardent à Raphaël du peu de peine qu'il leur demande. Certains génies découragent la médiocrité. Michel-Ange, abrupt, est de ceux-là. Raphaël, au contraire, est en pente douce; outre que son œuvre représente cette idée de perfection, qui exerce sur les esprits bourgeois un ascendant presque irrésistible, parce qu'ils voient dans cette perfection si vantée une transfiguration de leur propre état, et je ne sais quelle forme glorieuse de la médiocrité, qui exorcise le génie même. On sait gré à Raphaël de ses faciles abords, de son accueil mondain, tout aimable. Michel-Ange, avant tout, est un solitaire. de là l'accent profond de tous ses ouvrages. Il est, des grands artistes de son temps, presque le seul qui n'ait point eu d'atelier, qui n'ait pas fait travailler des équipes d'élèves. Raphaël, au contraire, en employait une troupe; il lui suffisait de répandre sur leur ouvrage un même vernis de suavité. « Il avait en don, dit Vasari, de faire des figures on ne peut plus douces. » En effet, c'est trop un don. Comme son maître Pérugin, il a tenu boutique de douceur. Ses tableaux religieux sont des arrangements pleins d'harmonie, mais vides de tout sentiment. Peut-être, si l'on cherchait le secret de cette douceur trop égale, trouverait-on que c'est l'indifférence. De là vient que Raphaël imite si facilement. Ses facultés ressemblent à de belles salles qu'il meuble avec les emprunts qu'il fait à autrui. On n'a jamais autant imité, ni avec tant de conviction. Dans la fameuse *Transfiguration*, le dessin de la femme agenouillée au premier plan appartient à Michel-Ange. L'expression de l'homme qui avance la mâchoire en roulant les yeux est prise à Léonard, qui semble avoir eu pour cette vilaine moue une prédilection excessive, car, dans le carton de sa *Nativité*, il l'a donnée aux Rois Mages, et l'a reproduite dans les Apôtres de la *Cène*, comme il l'a outrée dans ses Grotesques. Raphaël imita de même Fra Bartolomeo et d'autres encore. Sans doute, sa pondération est exquise. Ses portraits sont admirables, mais pour des qualités communes à bien d'autres peintres de son temps. Michel-Ange est une unité, Raphaël est un total. Son époque

ravie se mira en lui. L'un achève la Renaissance en dépassant tous ceux qui l'ont précédé, l'autre en les réunissant en soi-même. Il est cependant permis de trouver ce total un peu vide et d'aller chercher chez les peintres florentins une familiarité plus savoureuse, et chez les Siennois une suavité bien plus rare.

Raphaël n'imite même pas, il reflète. Il a la sincérité d'un étang. Sa personnalité propre est de n'être pas soi, de remplir son génie de tout ce qu'il prend aux autres. Quand il eut vu les Sibylles de la Sixtine, il les refit. Les siennes sont à *Santa Maria della Pace*. Quelle idée d'enfant, de vouloir prendre à Michel-Ange sa manière, en lui laissant sa pensée! Il semble que le maître austère ne dut pas pouvoir s'empêcher de sourire, en contemplant ces innocents reflets de ses figures terribles. Ainsi un sommet enfonce dans un lac ses âpres rochers, ses cimes sauvages, qui se peignent dans l'eau sans en déchirer le sein inerte et tranquille. Mais les Sibylles de Raphaël n'ont rien à prédire, ni même à dire. L'esprit ne les trouble point. Ce sont de belles filles oisives.

Nulle âme moins dramatique que Raphaël. Dire qu'on a appelé l'une de ses fresques les plus fameuses la *Dispute du Saint-Sacrement*! Quel contresens! Comment y aurait-il une dispute là où il n'y a même pas de parole! Mais qu'on lui demande de représenter un drame, il s'y prêtera tout aussi bien, tant il est docile et flexible. A vrai dire, c'est une femme. D'autres grands hommes, aussi, ont été féminins, Virgile, Racine, Mozart, Shakespeare même, mais ils l'étaient au delà de la zone virile de leur génie, dans on ne sait quel mystérieux supplément d'eux-mêmes, quel refuge secret, ineffable. Raphaël est femme dès sa surface, trop apparemment. Cette qualité qui, chez les autres, donnait au génie plus de profondeur, marque au contraire sa limite.

***

Sur l'Aventin. — La campagne, comme la ville, change beaucoup. Ce n'est plus ce désert tant célébré, à peine chargé de quelques cultures. On y sème partout du blé, on y bâtit des usines, de longs faubourgs coulent de la ville. Aujourd'hui,

plutôt que de la parcourir, j'ai mieux aimé errer sur le mélancolique Aventin. Les maisons neuves ne l'envahissent pas encore. Il est toujours couvert de vignes et de jardins, il appartient aux églises et aux couvents. Une cloche y bat comme un cœur fatigué. J'entends au loin crier un essieu, et je sens soudain revivre tous mes souvenirs, parce que le vent m'apporte je ne sais quelle odeur de fumée, qui est celle de ce pays.

De gros nuages noirs, chargés d'eau, pèsent sur le paysage. J'aperçois d'ici la masse fatiguée des ruines qui couvrent le Palatin et qui finissent au hasard sur le ciel, par des lignes sans volonté et sans force. Le temps incertain multiplie les éclairages. Des plaques de lumière tombent sur Rome. Une église disparaît dans l'ombre d'un nuage, une autre, au contraire, est frappée d'un rayon, qui donne à sa présence une sorte d'importance injustifiée. Sous ce ciel sombre, c'est le printemps : des boutons d'or rendent l'herbe jaune, le violet rouge des arbres de Judée alterne avec le mauve pâle des glycines et nulle plante ne s'associe aux ruines mieux que celle-là, dont les fleurs sont si délicates qu'elles ont l'air passées aussitôt qu'elles sont écloses. Cependant les lourds nuages arrivent toujours. Peu après, je redescendis dans Rome et les oubliai. Je ne les revis qu'à l'improviste, après le soleil couché. Le spectacle était grandiose. Laissant entre eux des clairières d'espace vert pâle, entassés en masses noires, des deux côtés de Saint-Pierre, ils semblaient lutter avec le dôme, rivaliser avec lui. Ils montaient à des hauteurs vertigineuses, ils renouvelaient à chaque instant leurs formes et leurs caprices. Mais la coupole ne leur cédait pas. Noire, elle aussi, debout et fermement établie parmi eux, avec son harmonieuse énormité et la plénitude de son orbe immense, rien qu'en restant la même toujours, elle dominait leurs prestiges. Ils ne semblaient être que des essais, des projets, des rêves, toutes les formes ambitieuses de l'impuissance. Mais le dôme, lui, c'était l'œuvre.

ABEL BONNARD

CHRONIQUE D'ANGLETERRE

Ce début d'année aura été, il faut l'avouer, déplorablement pauvre du point de vue littéraire : parmi ce flot de livres qui ne cesse de s'écouler et de se répandre dans les bibliothèques publiques ou circulantes, on n'a, durant ces trois mois, rien vu paraître qui pût convenablement retenir l'attention de celui qui cherche, dans la production d'un pays étranger, les nouvelles assurances d'un beau talent. Aucun des écrivains de grand mérite que compte actuellement l'Angleterre n'a publié d'ouvrage durant ce trimestre, et, parmi les nouveaux venus, je ne vois à signaler qu'un petit ouvrage fort singulier de M. David Garnett. Ce jeune homme n'a pu manquer d'être élevé dans l'amour des livres, ayant eu comme aïeul l'un des bibliothécaires du Musée Britannique et ayant pour père M. Edward Garnett, l'un des critiques les plus perspicaces de ce temps-ci, et pour mère, mistress Constance Garnett, l'auteur de la très remarquable traduction des œuvres complètes de Tourguenieff; toutefois, il n'y a pas livre moins livresque que celui que nous a donné ce jeune écrivain sous le titre de *The Lady into fox* (La Dame changée en renard). Sur ce sujet digne d'un fabliau ou d'un roman médiéval, M. David Garnett a écrit un livre charmant, imprégné d'une ingénuité, — ingénuité seconde, — des plus convaincantes et d'une rare fraîcheur; la sûreté et l'élégance aisée du style, qu'on ne voit céder en aucun endroit, donnent à penser que ce jeune auteur sera capable de mener

à bien d'ici peu un ouvrage de plus longue haleine; celui-ci, à vrai dire, n'est, pour la longueur, pas beaucoup plus qu'un conte, mais on ne saurait regretter son peu d'étendue puisque ses proportions sont en parfait accord avec le sujet, et parce que la concision ou l'absence de développements oiseux ne sont pas précisément le péché mignon de la littérature anglaise...

On peut dire que, durant ces trois mois derniers, les événements les plus importants de la littérature anglaise auront été les deux pertes considérables qu'elle a subies dans la personne de deux femmes-écrivains d'un mérite divers et de tendances fort dissemblables, et qui appartenaient, au reste, à deux générations différentes : Alice Meynell et Katharine Mansfield.

Dans un pays qui a compté, en un assez court espace de temps, des romanciers et des poètes de la valeur de Jane Austen, de George Eliott, des deux (et même trois) sœurs Brontë, ou d'Elisabeth Browning, on ne peut considérer la production littéraire féminine comme un simple divertissement de société ou comme le passe-temps de provinciales mélancoliques : elle compose vraiment une part du grand courant littéraire anglais. Et ce n'est pas un mince mérite pour Alice Meynell que d'avoir pu justifier l'opinion qu'elle doit figurer parmi les six ou sept meilleurs femmes-écrivains qu'ait jamais comptées la littérature anglaise.

Alice Meynell a exercé une attraction profonde, sinon très répandue, autant par sa propre personne que par ses œuvres : celles-ci, au demeurant, sont peu nombreuses et tous ses essais et ses poèmes tiendraient aisément en deux volumes de dimension ordinaire : mais ils sont d'une qualité qui explique aisément leur petit nombre et rarement femme apporta autant de soin, de précaution et de discrétion à écrire. Elle avait publié ses premiers poèmes vers 1875, à l'époque où le génie de Swinburne et celui de Rossetti brillaient encore de tout leur éclat : l'âpre naturel de Ruskin s'était apaisé en sa faveur au point de louer publiquement ses écrits et elle avait même conquis la sympathie intellectuelle d'un grand artiste de lettres fort difficile en matière d'écritures et avec lequel elle n'est pas, dans son style, sans

quelques points de ressemblance, George Meredith. Elle n'avait assurément pas les dons de romancier de l'auteur de *l'Égoïste* et des *Tragi-Comédiens*; mais, connaissant ses propres limites, elle s'appliqua avec le goût le plus sûr à ne les jamais franchir. Ce n'est pas qu'Alice Meynell fût toute réserve et froideur : bien au contraire, elle portait en elle une chaleur, un enthousiasme que les années n'épuisèrent pas et qui se répandirent sur les siens, sur ses amis, avec une constance, une intelligence et un charme auxquels on ne peut résister : chaleur bienveillante, ardeur douce, qui lui composaient une âme très « franciscaine ». De jeunes écrivains se plaisaient encore dans ses dernières années à aller prendre conseil de sa sagesse communicative, et, près d'un demi-siècle plus tôt, on l'avait déjà nommée « la muse en velours noir ». Il ne faudrait pas prendre ici le mot « muse », dans cette acception qu'a, à jamais, ridiculisée Balzac : les avis, les conseils, les jugements d'Alice Meynell ne s'affirmèrent jamais avec fracas, ni dans sa vie ni dans ses œuvres; et son raffinement, pour aigu qu'il ait pu être, n'affecta jamais cette allure de Baedeker artistique qu'ont promenée à travers les cathédrales françaises ou les musées d'Italie tant de disgracieuses « ruskiniennes ». Elle était très « velours noir », d'une étoffe à la fois souple et de poids, de bonne tenue, d'une étoffe douce et belle, aux plis harmonieux où les reflets du jour ou des lumières ont le ton exquis des argents vieillis.

On ne la vit, ni dans son œuvre, ni dans sa vie, s'affubler d'une « artisterie » préraphaélitique, ou seulement Greenaway, qui a ridiculisé plus d'une poétesse anglaise, ou prétendue telle, fût-elle même aussi sympathique que la miss Bell du *Lys Rouge* d'Anatole France. Si passionnée qu'elle fût, elle ne laissa pas l'esprit de désordre l'envahir, et même là où elle inclinait vers un optimisme excessif à l'endroit de la nature humaine ou des œuvres de la société moderne, elle ne versait pas dans la niaiserie.

Plus même que ses poèmes dont quelques-uns, — entre autres la *Lettre d'une jeune Femme à sa propre Vieillesse*, — sont d'une réelle, touchante et souvent neuve beauté, on souhaiterait de voir un écrivain traduire ses *Essais* où se

révèle un esprit qui a longtemps médité sur les choses, sur leurs rapports essentiels, et ne se contentant pas de s'émerveiller du monde et de vouloir l'éclairer avec une constellation d'adjectifs, a pesé le sens des mots, leurs rayonnements, leurs jeux singuliers et, avec une patience aisée, y découvre cette fluidité chargée de sens qui atteste un écrivain véritable. Je ne vois pas qu'aucune femme ait poussé plus loin en Angleterre l'art de donner à une phrase toute sa valeur, sans jamais tomber dans le concettisme ou l'obscurité, et, à cet égard, Alice Meynell mérite, sans conteste, une place à part et glorieuse dans la glorieuse lignée des femmes-auteurs de la Grande-Bretagne.

Katharine Mansfield, à l'encontre d'Alice Meynell, est morte dans sa prime jeunesse d'auteur, n'ayant qu'à peine passé trente ans. Elle s'était acquis un nom comme un des conteurs les plus remarquables de la jeune génération. Elle manifestait un intérêt aigu pour la vie la plus directe : venue de la Nouvelle-Zélande, où elle était née, elle avait eu des pays européens des impressions plus soudaines et, partant, plus fortes que la plupart de ceux qui y ont passé leur enfance. C'est avec un recueil d'impressions inspirées par un séjour en Allemagne et publié en 1911, *Dans une pension allemande*, qu'elle avait d'abord attiré l'attention. Ce petit livre d'esquisses révélait un humour assez sarcastique et très observateur, et des dons d'écrivain encore mal assurés, mais originaux. Elle se mêla, par la suite, aux milieux littéraires londoniens, principalement après son mariage avec le critique bien connu, M. John Middleton Murry, qui était devenu, peu après la guerre, le rédacteur en chef de la célèbre revue littéraire *The Atheneum*. Katharine Mansfield avait soumis les premiers élans de la jeunesse à une stricte discipline littéraire et elle s'était attachée à pénétrer les ressorts de l'art malaisé d'écrire, avec un sentiment véritablement artistique, ce qu'on appelle en Angleterre des « short-stories » et qui tient, pour la longueur, le milieu entre notre conte et notre roman. Elle y déploya une précision, une ingéniosité, une concision, une profondeur simple de sentiments qui ont fait comparer les meilleurs de ses contes à ceux de deux de ses plus illustres devanciers, Maupas-

sant et Tchekhov. A dire vrai, ni dans le recueil intitulé *Bliss and other stories*, ni dans celui, plus récent et très supérieur, qui a pour titre *The Garden party and other stories*, je ne retrouve la sûreté de vision ni ce dépouillement du style qui ajoute encore chez Maupassant à la précision du trait, non plus que ce détachement souvent impitoyable qui donne une telle puissance aux meilleurs contes de l'auteur des *Sœurs Rondoli*; en revanche, la comparaison avec l'esprit et le sentiment, et même parfois les procédés, de Tchekhov semble infiniment plus plausible. On nous a dit que Katharine Mansfield avait fait une étude attentive et passionnée des grands écrivains russes contemporains et celle de Tchekhov avait laissé sur son œuvre des traces vives dont elle se fût sans nul doute peu à peu dégagée en entrant en pleine possession de sa personnalité; la mort ne lui en a pas laissé le temps; mais déjà elle était, parmi la jeune génération anglaise, l'écrivain le plus près d'atteindre la perfection dans l'art du conte, voie étroite et périlleuse, mais susceptible de si durables réalisations. *The Garden party* témoignait d'un progrès si sensible sur son précédent livre *Bliss*, un recueil déjà tout à fait digne d'affection, que l'on ne peut trop déplorer une perte profondément cruelle pour ce concours de jeunes écrivains qui, délaissant la forme si usagée du roman, s'efforcent de doter les lettres anglaises d'une forme de « conte » capable de rivaliser avec les glorieux témoignages des auteurs russes et français.

C'est une mort également, et également d'une femme, Marie Lloyd, qui a été l'un des deux événements saillants du monde théâtral durant cette période. Marie Lloyd était une artiste qui, avec un véritable génie, une mesure admirable, une pénétration, une sympathie et une entente profondes de ses sujets, avait incarné, sur des scènes de music-halls l'âme, l'esprit, le cœur des classes populaires anglaises. Elle s'était identifiée, dans ses chansons, ses expressions, son accent, sa mimique, à la sensibilité, l'ironie, l'ingénuité du peuple avec un art qui en recomposait pour lui une apparence magnifiée. Le music-hall, tel qu'on le conçoit en Angleterre, surtout dans sa partie la moins rapidement accessible aux étrangers, celle des chansons, des scènes familières, est presque le seul

endroit où l'on puisse encore voir et entendre quelque chose qui soit un art, et un art particulier à l'Angleterre, expressif de son tempérament particulier.

Avec ce sûr instinct des basses classes qui distinguent parmi les artistes ceux qui les imitent pour les singer et ceux qui les copient pour leur rendre plus saisissants leurs vertus et leurs caractères, le peuple anglais avait voué un culte à Marie Lloyd et aucune actrice des grands théâtres n'aura eu les funérailles simples, dignes et émues qu'il lui a faites. Car Marie Lloyd ne s'était pas donné pour tâche seulement d'amuser le peuple qui venait l'écouter au music-hall, elle avait su lui communiquer sa sympathie, son intérêt désintéressé, elle prenait ces spectateurs par leurs fibres les plus déliées; elle les faisait collaborer avec elle, mettait à son gré leur sensibilité en mouvement dans des retours presque inconscients sur eux-mêmes, dont ils se sentaient allégés et grandis et dont ils tiraient un « divertissement » au sens le plus étymologique et le plus noble du mot.

Je ne crois pas pouvoir mieux faire que de citer parmi les pages qui lui ont été consacrées au moment de sa mort, ces lignes particulièrement caractéristiques :

Sa mort est en soi un moment significatif de l'histoire anglaise. J'ai nommé Marie Lloyd la figure représentative des basses classes. Les autres classes ne comptent pas de figure représentative de ce genre. La classe moyenne n'a pas de semblable idole : la classe moyenne est moralement corrompue. Je veux dire par là que sa vie propre ne parvient pas à trouver une Marie Lloyd pour l'exprimer : elle ne possède pas de vertus caractéristiques qui puissent lui conférer une dignité en tant que classe consciente. La classe moyenne, en Angleterre comme ailleurs, est, sous le régime démocratique, dans la dépendance morale de l'aristocratie et l'aristocratie vit, moralement, dans la crainte de la classe moyenne qui graduellement l'absorbe et la détruit. La basse classe existe encore : mais elle n'existe peut-être pas pour longtemps. Dans les acteurs de music-hall, elle trouve l'expression de la dignité de sa propre vie : et c'est là ce qu'on ne saurait trouver dans la plus élaborée et la plus coûteuse des « revues ». En Angleterre, tout au moins, la revue n'exprime rien, ou presque. Avec la décadence du music-hall, avec l'empiétement du cinéma bon marché les basses classes tendent à tomber dans le même état protoplasmique que la bourgeoisie. L'ouvrier qui allait au music-hall, qui voyait Marie Lloyd et qui reprenait au refrain, était lui-même une part agissante de l'action : il était engagé dans cette

collaboration de l'auditoire avec l'artiste qui est nécessaire à tout art et plus certainement encore à l'art dramatique. Il ira maintenant au cinéma, où son esprit est bercé par une musique continue et vide de sens, et par une action continue trop rapide pour que le cerveau puisse y trouver à agir; et il recevra sans donner, plongé dans cette même inattentive apathie avec laquelle les moyennes et hautes classes assistent à tout divertissement de nature artistique. Il aura ainsi perdu quelque chose de son intérêt dans la vie. Peut-être sera-ce la solution. Dans un intéressant essai contenu dans son récent ouvrage *Essais sur la Dépopulation en Mélanésie*, le grand psychologue W.-H.-R. Rivers expose les témoignages qui l'ont amené à penser que les naturels de ce malheureux archipel s'éteignent pour cette bonne raison que la « civilisation » qu'on leur a imposée les a privés de tout intérêt dans la vie. Ils meurent de pur ennui. Quand chaque théâtre aura été remplacé par cent cinémas, quand chaque instrument aura été remplacé par cent gramophones, quand chaque cheval aura été remplacé par cent automobiles bon marché, quand l'ingéniosité électrique aura fait que tous les enfants puissent entendre les contes de nourrice à travers un récepteur de télégraphie sans fil attaché à leurs oreilles, quand la science appliquée aura fait de son mieux, avec les matériaux qui sont à sa disposition en ce monde, pour rendre la vie aussi attrayante que possible, il ne sera pas surprenant que la population du monde civilisé tout entier suive la destinée des Mélanésiens.

Ces considérations sont empruntées à l'un des esprits les plus fins et les plus nourris que compte actuellement l'Angleterre, M. T.-S. Eliot. Bien qu'il soit Américain de naissance, son établissement à Londres et, plus encore, une profonde culture européenne en font un écrivain de notre continent. Ses poèmes et son recueil d'essais *le Bois Sacré* sont connus de tous ceux qui, en France, s'intéressent aux dernières manifestations de langue anglaise[1].

Plus nombreux encore assurément sont ceux qui ont vu ou entendu parler du *Beggar's Opera* ou, à tout le moins,

1. Depuis peu de temps, M. T. S. Eliot a fondé à Londres une revue trimestrielle « *The Criterion* », d'où cet article est extrait, et dans laquelle il réunit des témoignages littéraires des divers pays européens, un peu dans le genre de ce que fait si heureusement, en français et dans l'ordre politique et littéraire, la *Revue de Genève*. Le dernier numéro du *Criterion* débute par trois articles de « critique croisée » : trois sujets français traités par des critiques étrangers : une étude sur Flaubert de M. Robertson, un « Mallarmé » prétexte à des traductions (fort médiocres, il faut bien le dire) du critique d'art et peintre M. Roger Fry, et un fort intéressant Balzac considéré par le critique allemand Robert Curtius sous le rapport du goût du mystère dans sa vie et son œuvre.

de son succès : cet opéra satirique du XVIIIe siècle anglais accommodé au goût « du jour », tant pour le scénario que pour la musique, a satisfait et satisfait encore un nombreux public puisque, sans discontinuer, depuis deux ans et demi cette pièce tient l'affiche et a réussi à faire courir tout Londres et une bonne partie de la province dans un théâtre qui est à peu près aussi central que le serait pour Paris, celui de Grenelle. Il eût été surprenant qu'en face d'un semblable succès on ne s'avisât pas de tirer une seconde mouture du même sac, et c'est ce que l'on vient de faire sous les espèces d'un nouveau « ballad-opera » nommé *Polly*. Dans le principe, l'œuvre est du même John Gay à qui l'on doit le *Beggar's Opera*; du moins, est-il vrai que Gay écrivit *Polly* en 1729, mais il ne la reconnaîtrait guère aujourd'hui tant on en a modifié et le texte et même la musique. Ce n'est pas à dire que ces modifications soient à regretter : les œuvres de Gay, aussi bien *Polly* que *The Beggar's Opera*, étaient pleines d'allusions, sans accent pour les auditeurs d'aujourd'hui, et la musique recueillie de droite et de gauche qu'il utilisait aurait pu paraître bien faible à nos oreilles si l'on n'avait pris soin de l'accorder mieux à notre moderne conception d'une musique archaïque.

On y retrouve avec bonheur ce sympathique ruffian de capitaine Macheath qui était le héros du *Beggar's Opera* et cette fois dans le décor des Indes Occidentales; les pirates et les sauvages s'en donnent à cœur joie pour animer la pièce et ils y réussissent; car elle n'est aucunement ennuyeuse. Les airs en sont aimables et adroitement harmonisés, les acteurs pleins d'aisance; les pirates y ont un aspect comiquement redoutable, et leur combat avec les Indiens satisfait le goût particulier de la farce que nourrit un public anglais peu nourri de littérature. Les décors dus en partie à William Nicholson, dont on connaît depuis longtemps les mérites, et, en partie, à un jeune artiste Lovat Fraser, dont la mort l'an passé a privé le théâtre anglais d'un de ses illustrateurs les plus originaux, sont d'une simplicité extrêmement adroite. Dans l'ensemble, la pièce est plus divertissante même que *The Beggar's Opera*, si elle a moins de tenue; *Polly* tient le milieu entre son aînée et ce que l'on appelle

en Angleterre « musical-comedy » et qui atteint assez généralement le dernier degré de la médiocrité dans l'ordre de la musique comme dans celui de la comédie.

Au reste, la situation actuelle du théâtre à Londres est parfaitement déplorable, non pas que la crise des recettes s'y fasse sentir, mais celle du talent; il n'y a presque pas un théâtre où l'on puisse entendre une œuvre dramatique ou comique de quelque mérite; une inondation de « musical-comedies » et de « revues » sans queue ni tête, sans esprit, sans art, satisfait parfaitement le plus grand nombre. On y voit régner pendant des trois et quatre cents représentations des pièces enrubannées d'une musique absurde, qu'on ne croirait pas pouvoir durer plus de huit jours et qui n'ont de *pièce* que le nom.

Pour entendre quelque chose qui ressemble vraiment à de l'art théâtral, il faut aller aux deux extrémités de Londres ou presque, soit à l'*Old Vic* où, dans le quartier populeux de Waterloo, une troupe jeune joue, en dépit d'une mise en scène médiocre, les œuvres de Shakespeare avec une admirable conviction et un entrain communicatif; soit, au haut de la butte d'Hampstead, à l'*Everyman Theatre* où s'est installé voici seulement deux ou trois ans une manière de *Vieux Colombier*; là on a pu entendre, remarquablement bien jouées et bien mises en scène, une bonne partie des œuvres de Bernard Shaw, des œuvres d'Ibsen, une traduction anglaise des *Intereses creados* de Benavente, etc. Il semble bien qu'un public régulier désormais puisse remplir ce théâtre qui ne contient guère plus de cinq cents places, mais il lui aura fallu deux ans et plus pour assurer une existence qui, à ce que l'on dit, est encore précaire : pendant ce temps, des bouts de scènes sans suite, médiocrement jouées, sur des airs d'une banalité lamentable, rapportent à leurs auteurs, selon le titre d'un de ces ouvrages, des *tons of money*.

Un des plus mémorables événements artistiques aura été assurément la célébration du deuxième centenaire de la mort de Christopher Wren ou plutôt, — comme disent les Anglais qui sont respectueux des titres même par delà le tombeau et la gloire, — de sir Christopher Wren. C'est un nom qui très probablement ne dira pas grand'chose à la plupart

des lecteurs français, même à ceux qui ont quelque idée des œuvres de Mansard, de Gabriel, ou de Chalgrin; il s'agit pourtant du plus grand architecte que l'Angleterre ait vu naître, un artiste qui, par la personnalité comme par l'abondance de son œuvre, n'a pas connu de rival dans ce pays ni de son temps, ni même depuis lors, et qui a donné à la ville de Londres la meilleure part de son intérêt architectural.

Il peut sembler singulier, au premier abord, qu'on mène tant de bruit autour du centenaire d'un architecte dans un pays où les arts plastiques, en dépit de quelques apparences, ne sont guère en honneur; où la peinture de quelque mérite n'a fait son apparition que longtemps après qu'on l'avait vue briller dans presque toutes les nations du continent; où les sculpteurs ont toujours fait défaut à tel point qu'on y considère comme une œuvre d'art de premier ordre le médiocre monument de Wellington par Stevens dans la Cathédrale Saint-Paul, et où j'ai entendu un critique d'art, devant qui je m'étonnais de cette absence de tout sculpteur de mérite, m'opposer avec assurance et sans la moindre ironie les lions de Landseer qui ornent le pied de la colonne de Nelson et qui ont proprement l'air d'avoir été sculptés dans du savon mou.

On ne prend généralement pas, même en France, grand souci des mérites des architectes, et leur gloire, fort souvent, ne dépasse pas les limites du cercle de leurs pairs ou de leurs disciples; il est rare, à quelques exceptions près, que leurs noms vivent dans les mémoires, à l'égal de ceux des grands peintres ou des grands sculpteurs, et j'en sais plus d'un parmi nos amateurs d'art qui ne sauraient citer avec assurance les noms de dix architectes français des siècles passés : il y a là une injustice assez criante que l'exemple récent de l'Angleterre pourrait nous engager à réparer.

Hâtons-nous de dire que l'importance vraiment unique de Wren en Angleterre, et surtout le fait qu'il a construit l'église Saint-Paul, entourent sa mémoire d'une auréole très particulière, la fierté que les Anglais ressentent pour Saint-Paul's Cathedral dépassant de beaucoup, dans le sentiment général des Londoniens, celle qu'ils peuvent avoir même de l'abbaye de Westminster.

L'hommage rendu à la mémoire de sir Christopher Wren

n'est aucunement disproportionné : articles dans tous les journaux, service solennel à Saint-Paul, processions ou visites rendues à divers monuments dont il fut l'auteur. Le personnage lui-même mériterait de faire l'objet, en France, d'études nouvelles, comme une incarnation de cette sorte de génie aux applications diverses, dont Léonard de Vinci est la plus haute, et dont il semble bien que notre monde actuel ait perdu le secret. Cet architecte, en effet, se fit d'abord connaître à l'âge de vingt ans comme un mathématicien et un astronome, et il n'avait pas trente ans qu'il était déjà chargé d'un cours d'astronomie à Oxford. A cette époque, il commençait à révéler ses dons d'architecte, il construisait la chapelle de Pembroke College et la bibliothèque de Trinity College à Cambridge, et le Théâtre Sheldonian à Oxford; on le chargeait même de l'examen de diverses constructions anciennes telles que la vieille église Saint-Paul à Londres. Trois ans plus tard se produisait, en 1666, une circonstance mémorable et fâcheuse pour les Londoniens, mais providentielle pour Wren, le Grand Incendie de Londres. Aucun architecte n'eût pu souhaiter une « table rase » aussi vaste; le phénix architectural qu'était Wren naquit vraiment de ces cendres.

En une vision réellement magistrale, ce jeune homme conçut un plan magnifique de reconstruction de Londres : s'il ne lui fut pas donné de le réaliser entièrement, du moins eut-il les moyens d'édifier, non seulement Saint-Paul, orgueil de la Cité, mais tout autour de cette église, près de cinquante églises, toutes diverses d'aspect et qui portent avec la marque du caractère anglais celle du génie particulier de l'artiste. On peut dire, en quelque sorte, que toutes les églises de la Cité de Londres sont nées de son génie, soit qu'elles lui appartiennent en propre, soit qu'elles aient été l'ouvrage de ses élèves ou de ses disciples. Dix-huit de ces églises ont disparu au cours du temps depuis le début du XVIIIe siècle, mais Saint-Mary le Bow, Saint-Martin Ludgate Hill, Saint-Magnus, les hôpitaux de Greenwich et de Chelsea, Christchurch College à Oxford, l'orangerie de Kensington, le vieux Temple Bar, le piédestal charmant de la statue de Charles Ier qui se voit à Trafalgar square à l'entrée de White Hall, attestent la vive qualité de l'œuvre, la variété des applications de son art,

fait d'une élégance sobre et d'une sorte d'austérité aimable qui sont bien à lui et que bien des bâtisses du Londres d'aujourd'hui font amèrement regretter.

De quelque côté que l'on se tourne, on ne trouve guère que la mort et le passé, sauf toutefois dans un lieu où l'on s'attendrait tout naturellement à les rencontrer, à la National Gallery. On y a vu, en effet, entrer tout d'un coup pas moins de neuf toiles d'un même peintre vivant. C'est là un événement qui a fort agité à la fois la société londonienne et le monde des artistes et des critiques. Sans mettre en doute le talent du peintre Sargent, on peut juger excessif que, de son vivant, un Musée tel que la National Gallery doive accepter d'emblée le legs qui lui fut fait d'une série d'œuvres de sa main; il y a une nuance que la majorité du public n'a point saisie, mais qui n'a pas été sans amener de vives récriminations de la part de certaines personnalités, et non des moindres. L'un des écrivains les plus notoires de l'Angleterre actuelle, et qui est à la fois l'un des hommes qui connaît le mieux la peinture de son temps, me disait : « Il est inadmissible que l'on ouvre aussi larges les portes de notre Musée National aux œuvres d'un peintre vivant, fût-il américain comme celui-ci, ou anglais comme beaucoup d'autres; il eût été assurément plus convenable, si l'on devait accepter des toiles de cet artiste, de les placer, dans une position d'attente, à la Tate Gallery, par exemple. Aujourd'hui, vous entendez des gens du monde vous assurer que, parmi cette série d'œuvres de Sargent, le portrait de M. Wertheimer, par exemple, est une manière de Rembrandt, que les groupes des demoiselles Wertheimer sont dignes de rivaliser avec les chefs-d'œuvre de la peinture anglaise du XVIIIe siècle; qu'en pensera-t-on dans dix ans, dans vingt ans? Je crains bien que cet engouement pour une peinture habile et dénuée d'originalité rejoigne les faveurs qu'au cours de ma vie j'ai vu se manifester pour des peintres bien plus médiocres encore. On avait déjà fait entrer, de leur vivant, Millais et Watts à la National Gallery; du moins y avait-on mis une certaine discrétion, une seule toile y avait trouvé accès, et, pour le principe, c'était déjà une de trop; mais il n'y a pas de raison pour que demain on n'y voie pas entrer,

pour des raisons de testament ou sur les instances de personnes de la société, quinze Lavery, dix Mac Evoy ou trente Qui vous voudrez. »

Je ne pus manquer d'approuver mon illustre interlocuteur; une semblable méthode risque de corrompre entièrement le caractère d'un Musée dont l'un des mérites particuliers était bien de ne contenir (sauf en ce qui touche les salles de Peinture anglaise du XIXe siècle) que des œuvres indiscutables, d'une beauté certaine et durable. Et si nous avons à déplorer partout ailleurs le rôle que la mort et le passé ont joué dans les événements les plus marquants des arts, en Angleterre, durant ces trois derniers mois, on peut regretter qu'on ait cru devoir suspendre celui qu'ils jouent à l'ordinaire, dans les musées.

G. JEAN-AUBRY

PARMI LES LIVRES

La Geôle est un des grands romans de M. Bourget et pareil à ceux qu'il écrivait au temps du *Disciple* et de *Cosmopolis*. S'il est permis de parler ingénument, ses romans sociaux me paraissent bien loin d'emporter une foi entière. On lit *l'Étape* et on ne peut s'empêcher de conclure que toute cette patience qu'il commande est une vue de l'esprit. L'histoire est remplie de fortunes rapides, et on ne s'élèverait jamais, s'il fallait que l'ascension fût si compassée. Il faut laisser au désordre sa juste place en ce monde; il produit dans les couches sociales des brassages qui ne sont pas inutiles. M. Bourget peut bien critiquer le progrès si modeste et pourtant trop rapide à son gré des Monneron; critiquerait-il la brusque fortune d'un Murat, d'un Lannes ou même d'un Fouché? Il recommande l'évolution lente, qui est celle de la nature : que pense-t-il des mutations brusques? Et que fait-il de ce pouvoir d'adaptation qui est peut-être le caractère le plus frappant, mais sans doute le moins littéraire, du genre humain! Je ne dis pas que ces objections soient fort bonnes, mais ses romans sociaux en soulèvent sans cesse de pareilles. Les choses ont dû se passer comme il le dit, et pourraient aussi bien se passer autrement.

Rien de pareil dans ses romans d'analyse individuelle : là règne le dur destin; là nous avons le sentiment que l'auteur ne recourbe point l'univers à son gré. Les lois inexorables gouvernent. Il vient, dans *la Geôle*, d'élever la statue de bronze d'une de ces lois : l'hérédité. Il n'a pas construit une de ces vastes et ambitieuses synthèses, qui sont des édifices de nuées; il a l'esprit bien trop scientifique pour tenter une explication générale de l'univers; il a choisi un cas particulier, bien étudié, et qui est tragique : l'hérédité de la manie du suicide.

J'écris *tragique* à dessein. L'art français revient spontanément à la tragédie, qui est sa forme parfaite, mais où il ne saurait se tenir, de telle sorte qu'il ne fait tour à tour que la fuir et la chercher. Il est impossible de ne pas remarquer que la plupart des romans de M. Bourget sont construits selon la forme dramatique. A celui-ci, il a imposé une sorte de prologue : le suicide de Jean Vialis en 1877, sur un soupçon injuste. Plus loin encore dans le passé, il a laissé entrevoir d'autres suicides. Il a fait naître au fond des âges la fatalité qui gouverne une lignée d'émotifs; ayant ainsi préparé le présent dans le passé, il en est venu au drame même, qui commence en 1904. Jean Vialis a laissé un fils, Jean-Marie, émotif comme lui, et menacé du même destin. Un médecin illustre et qui est de leurs amis, Vernat, n'a pas caché à madame Vialis, qu'elle devrait sauver son fils de la même catastrophe où son mari avait succombé. Et madame Vialis a entrepris la lutte contre le destin. Déjà Jean-Marie a franchi l'âge où son père s'était tué. Il a épousé Sabine Lancelot qu'il aime. Mais il s'est remis ainsi sous la puissance des forces élémentaires, et dans son duel avec la destinée, il va se trouver en état d'infériorité. C'est alors que la fatalité va remettre la main sur lui. Sabine n'aime pas son mari, et elle aime un autre homme. M. Bourget a voulu que cette passion fût assez forte pour participer, dans son désordre même, de la grandeur des lois. Ce Georges Saintenois, que Sabine aime d'une passion tenace, est un type humain plutôt qu'un homme, et tout l'opposé de Vialis.

C'était un garçon aux traits irréguliers dans un masque heurté, mais frappant, avec quelque chose de martial et de décidé dans sa physionomie qui le rendait plaisant et lui conférait en même temps une espèce d'autorité. Comment la mère de Jean-Marie n'eût-elle pas éprouvé une impression d'instinctive envie en comparant cette mâle allure au je ne sais quoi d'hésitant, de morbidement sensitif qu'elle rencontrait sans cesse et redoutait tant chez son fils ?

Dès lors tous les éléments du drame sont prêts, à l'insu des acteurs; et cette ignorance où ils sont, fait la grandeur de la tragédie. Ils sont menés au sacrifice sans le savoir, par des prêtres invisibles, en l'honneur de dieux muets. Sabine aime Saintenois, et sa fille cadette est de lui : elle n'a point de soupçon du danger. Son mari s'aperçoit bien qu'elle ne

l'aime pas; et peut-être sensible comme il est, irait-il droit au soupçon. Mais les puissances bienfaisantes interviennent pour l'aveugler. Sa mère, quoiqu'elle sache la vérité, apaise ses inquiétudes. Alors le destin intervient une seconde fois. C'est Saintenois qui commet une indélicatesse grave. Il est contraint de quitter Paris. Sabine, s'affole, se trahit et s'enfuit pour le suivre. Est-ce l'heure où Vialis, brusquement éclairé, et si cruellement abandonné, retombera sous l'empire des lois héréditaires, et se tuera comme a fait son père?

M. Bourget ne l'a pas voulu et il a sauvé Vialis. Il a employé pour l'arracher au destin un moyen très dramatique. Il lui a révélé cette loi fatale qui pesait sur lui. Madame Vialis l'instruit du suicide de son père, des craintes qu'elle a eues pour lui. A cette adjuration pathétique le malheureux répond en se mettant à genoux, en demandant pardon, en jurant de ne pas se tuer. Nous devons penser qu'il est guéri par ce choc. M. Bourget nous fait entendre encore que la raison profonde de sa guérison est le sentiment religieux et le bon emploi de la souffrance. Il est permis, et même consolant, de le penser. Que la longue douleur de la mère soit reportée comme un bienfait sur le fils, c'est un trait émouvant de la communion des âmes. Tout de même, il est difficile de ne pas trouver que le dénouement a un air miraculeux. La geôle de l'hérédité est brusquement ouverte. Le livre, noir d'une science amère jusqu'à la page 288, se vide tout à coup et s'illumine d'une sainte espérance. Et l'orthodoxie de la pensée est soigneusement préservée dans les vingt dernières pages, qui servent de sauvegarde à tout l'ouvrage.

***

Je ressens, pour le livre de M. Radiguet, moins d'enthousiasme que n'en éprouve son éditeur. Et même la véhémence dans le fracas fait autour de cet ouvrage pourrait donner aux honnêtes gens, avec la crainte qu'on les prenne pour dupes, une répugnance décidée. Je souhaite pour M. Radiguet, qu'il ne soit pas l'enfant phénomène, que les notes de publicité acclament avec transport. Au surplus il ne l'est pas. C'est un jeune écrivain bien doué, et il y a à la fin de son ouvrage

une cinquantaine de pages qui sont fort belles. Et c'est un adolescent pareil à ceux de son âge, et tout à fait dépourvu de ce monstrueux pouvoir d'analyse qu'on lui attribue. Même, pour tout dire, son héros, loin d'être le roué précoce qu'on nous dit, me paraît assez agréablement naïf. On l'a accusé d'avoir séduit une très jeune femme, tandis que le mari était aux tranchées. Mais il n'a rien fait de tel. Il suffit de lire pour reconnaître qu'il a été cueilli et enlevé par une petite personne sans scrupules. Le tour du livre est si vrai et la narration si sincère que le lecteur, à travers les illusions de l'enfant, reconnaît aisément le vrai de l'aventure.

Au début de la guerre, cet enfant a douze ans : en avril 1917, quand commence l'aventure de Marthe Grangier, il vient d'en avoir quinze, et il est élève de troisième à Henri-IV. Marthe a dix-huit ans.

Le récit de la première promenade qu'ils font avec leurs parents dans les prairies d'Ormesson, est charmant. C'est la modeste conversation d'un potache, avec tout l'infini qu'il y croit mettre; les sentiments sont vagues, prompts et sans limites, les paroles maladroites et innocentes, et ce désaccord est peint avec une apparente candeur et une simplicité du meilleur style. Et Marthe? On l'entrevoit sans la connaître encore; on sait qu'elle est fiancée, et on devine que ce fiancé l'agace en lui interdisant de lire *les Fleurs du mal* et de travailler dans les académies. Il en est ainsi dans tout le livre. Au premier plan, les émotions d'un élève de rhétorique, assez pareil à tous les autres, mais capable de se décrire, avec son infatuation ingénue, sa crédulité, et tous ces sentiments affreux qui passent sur le ciel de la jeunesse comme des nuages; plus loin dans l'ombre, l'inquiétante figure de Marthe, qui mène le jeu.

Le gamin ne revoit Marthe qu'un mois plus tard; elle est venue à Paris acheter des meubles. Il manque la classe, il déjeune avec elle, il la guide avec un despotisme capricieux quand il s'agit de choisir un lit et des étoffes. Elle feint de lui sacrifier les goûts de son fiancé. Qu'y a-t-il de vrai dans cette apparence? Quelle comédie joue-t-elle? Mieux averti, il se défierait peut-être de cette facilité à l'escapade. C'est un bon petit garçon. Quand il se croit renvoyé du lycée, il pleure, et il parle à son père comme un enfant soumis. Il n'a plus revu

Marthe. Il nourrit dans son cœur un grand amour silencieux; et cet amour lui-même s'évanouit : « A force de penser à Marthe, dit-il, j'y pensai de moins en moins, mon esprit agissait comme nos yeux agissent avec le papier des murs de notre chambre. A force de la voir, ils ne la voient plus. » Son professeur aussi eût sans doute dit à cet élève de troisième que « comme nos yeux agissent avec le papier » est un tour sans grâce. Je ne sais d'ailleurs pourquoi et je n'y vois rien à reprocher.

C'est Marthe qui, un mois à peine après son mariage, vient relancer cet innocent : « Je ne comprends rien à votre silence, écrit-elle. Pourquoi ne venez-vous pas me voir? Sans doute avez-vous oublié que vous avez choisi mes meubles? » Elle habite le village de J., tandis qu'il habite celui de L.; mais on va aisément à pied de l'un à l'autre. Elle occupe le premier étage d'une maison, dont les propriétaires qui sont un vieux ménage, occupent le rez-de-chaussée.

Voilà ce garçon de quinze ans, qui vient voir cette jeune femme de dix-neuf. Les voilà tous les deux étendus devant la cheminée où flambe un feu d'olivier. Ils goûtent le charme de l'immobilité et du silence. Il ne désire rien. Il est maintenant assez amoureux pour respecter celle qu'il aime. C'est elle qui s'inquiète. Elle craint qu'il ne s'ennuie, ou du moins il imagine qu'elle le craint; c'est sans doute ce qu'elle lui aura conté plus tard, pour masquer sa propre hardiesse. Il semble bien qu'au vrai elle ait été seulement plus impatiente que lui, et peut-être a-t-elle trouvé un peu nigaud cet amoureux muet. Elle se permettait d'assez étranges libertés, qu'il ne paraît pas avoir entendues. « Sa chevelure dénouée, elle aimait dormir près du feu. Ou plutôt je croyais qu'elle dormait. Son sommeil lui était prétexte pour mettre ses bras autour de mon cou, et, une fois réveillée, les yeux humides, me dire qu'elle venait d'avoir un rêve triste. Elle ne voulait jamais me le raconter. Je profitais de son faux sommeil pour respirer ses cheveux, son cou, ses joues brûlantes, et en les effleurant à peine pour qu'elle ne se réveillât point; toutes caresses qui ne sont pas, comme on croit, la menue monnaie de l'amour, mais au contraire, la plus rare et auxquelles seule la passion puisse recourir. »

Cette petite estampe de la fausse endormie et du coquebin passionné a beaucoup de grâce. Je ne pense pas que M. Radiguet participe à la naïveté de son héros, mais celle-ci est entière. Ces jeux finissent par un baiser, et c'est Marthe qui le donne, ou qui l'attire, ou qui se le fait donner. Après quoi elle répète, avec une jeune expérience, la phrase consacrée : « Il faut que tu t'en ailles, il ne faut plus jamais revenir. » Mais le pauvre enfant est tout en larmes; il s'accuse d'avoir rompu le charme. Naturellement Marthe pleure aussi; elle lui raconte ce qu'elle veut. On entrevoit un curieux cabotinage (va-t-en, je ne veux pas faire ton malheur), une passion toute chaude du mouvement d'un jeune sang, et une indifférence décidée à tout ce qu'on appelle conventions ou morale. Elle ne dissimule guère, et elle voudrait que le monde entier fût informé de l'aventure. Cependant ils n'en sont encore qu'aux baisers. Et c'est maintenant Marthe qui, par des allusions assez précises, le lui reproche. Elle devient enfin sa maîtresse, et tandis qu'elle n'en manifeste qu'une satisfaction rayonnante, le pauvre enfant apprend la jalousie avec le plaisir.

Il a les défauts de son âge, et il est facilement méchant. Mais il se contente aussi de ce qui ne laisserait pas de l'inquiéter s'il était mieux averti. Un dimanche, à 11 heures du matin, madame Grangier manque les surprendre. Marthe, qui a oublié que sa mère doit venir, n'ouvre point la porte; la bonne dame s'en va, et voici l'amant reconnaissant du sacrifice que sa maîtresse lui a fait. Elle lui montre les lettres de son mari, et cette indélicatesse ne lui répugne pas. Mais, à dire vrai, elle ment à l'un comme à l'autre. A l'amant, elle fait croire qu'elle a été livrée à son mari, et prise de force, de sorte qu'elle est encore vierge par l'intention. Bien mieux; le mari étant venu en permission, elle fait croire à son amant qu'elle se refusera; et il la croit. Et quand elle est enceinte, il croit bonnement que l'enfant est de lui. Les sentiments naïfs et fiers que lui inspire cette paternité sont assez touchants. Mais Marthe n'a pas négligé d'assurer sa retraite, et vous pouvez penser que l'enfant est du mari.

La séparation et la mort achèvent tragiquement ce petit livre. Je viens de le relire, et avec plus de plaisir que je n'avais

fait d'abord. La justesse des traits, la bonne foi des sentiments, sont un délice. Et ce style exact, simple et véritable, s'il n'est pas toujours fort correct, est humain et excellent.

***

L'impression est singulière que font par réflexion, dans les livres où ils sont décrits, les pays qu'on a parcourus. J'ai reçu cette impression en lisant *le Chemin de Damas* de Jérôme et Jean Tharaud. Dans leurs descriptions j'ai reconnu, avec une précision saisissante, les images fixées dans mon souvenir. Tel est cet étonnant voyage d'Alep à l'Euphrate, jusqu'à Deir es Zor. Le portrait du fleuve est d'une ressemblance admirable. Certaines visions non seulement ressuscitent, mais semblent naître dans l'esprit : le contraste entre les méandres du fleuve et la droite géométrique de la piste. Il y a des gestes qu'on reconnaît : quand j'ai lu que le pilote sifflait dans ses doigts pour signaler quelque point illustre, j'ai pensé : C'est Chicoyneau qui les a conduits! Et je le parierais encore. Ils ont accompli ce voyage dans une saison qui n'est point celle où je l'ai fait. Aussi n'ont-ils pas vu, dans la vallée de l'Euphrate, limitée par ses falaises de plâtre, ces taches d'un vert sombre et brillant, que font les maïs au mois d'août. Ils ont passé, sans s'arrêter, au-dessus du petit poste de Karakol el Amman, village ruiné, dans un reg stérile. « Quel Bled! » me dit le général de Lamothe. Mais les officiers français, dans ce désert, semblaient parfaitement heureux. « On pêche dans l'Euphrate, me dirent-ils. On chasse. Personne ne vous embête. » Cependant de toutes les crêtes, de petits groupes descendaient. De vieux Bédouins, qu'accompagnait une chèvre ou un mouton, semblaient des figures de la Bible. Ils s'asseyaient, et restaient immobiles.

Je soupçonne les auteurs d'avoir un peu embelli Hama. C'est une ville au bord de l'Oronte, dont l'eau est élevée par des roues qui gémissent. Ils en ont composé une page enchanteresse :

Tout est musique et rêverie. De distance en distance, d'immenses roues étroites, d'une hauteur de trois ou quatre étages, vont porter leur eau en plein ciel dans des rigoles de pierre ou de bois pour arroser les vergers. Une longue caresse musicale sort de ces grandes roues

gémissantes. C'est assez indéfinissable, quelque chose comme un bruit d'orgue ou de cloche lointaine, un vague meuglement de troupeau, un frelon qui bourdonne, un murmure de sirène, une harmonie continue, qui est le silence d'ici, et où chaque roue met sa note, sa vibration particulière. Inlassablement l'eau monte, emportée par l'effort du fleuve; mais, comme toujours en Orient, la moitié de cet effort est perdue. Par les godets mal ajustés de ces hautes machines et les fissures des aqueducs disloqués par les figuiers et les lilas d'Espagne, l'eau s'échappe en abondance, ruisselle de partout, arrose les cimes des peupliers qui suivent la course des canaux, ou bien s'éparpille dans l'air comme un feu d'artifice. Et cette eau et ce chant, qui éternellement s'accompagnent, font dans ce paysage de soleil, de chaleur, et de lumière, le délicieux bruit de la pluie sur les verdures d'un jardin.

Je les envie d'avoir vu Antioche que j'ai seulement aperçu de loin, comme une tache d'argent dans la brume matinale, et d'avoir visité les sources du fleuve Adonis, où ils ont cru retrouver Aphrodite. Ils ont rêvé avec plus de loisir que je n'en ai eu devant les châteaux francs, et ils ont écrit une page charmante sur celui de Tripoli, qui pourrait par malheur n'être qu'un château turc. Je crois qu'ils n'ont pas beaucoup aimé Palmyre, et ils sont bien sévères pour ces statues de gypse, qui m'ont paru d'un style excellent. Et comment n'ont-ils pas goûté ce retour au crépuscule, au pas des chevaux, dans le sable, le long des minces colonnes couleur d'or, tandis que le soleil se couche, et que le ciel est comme une fleur violette sur les collines? On passe dans l'ombre une petite rivière encore toute flamboyante et les chevaux s'arrêtent pour boire l'eau sulfureuse.

Que le lecteur m'excuse de mêler indiscrètement mes souvenirs à ceux des auteurs. Mais tel est le charme du livre et le pouvoir de ses prestiges. La Syrie et le Liban y vivent, et il finit par une page d'histoire singulièrement savoureuse, qui est le règne de Feycal à Damas. Çà et là à travers les évocations un tableau politique, un résumé des régions, une maxime profonde achèvent l'ouvrage.

***

Jacques le paresseux, de M. Marcel Millet, est un très joli roman d'analyse. Jacques Verrier, secrétaire d'un vieil historien pointilleux, va passer trois mois dans le Midi, chez son

ami André Tournayre. Nous le voyons qui monte dans le train, et nous voilà aussitôt fixés. « Il était si habitué aux liaisons, si féru d'aventures, qu'il lui semblait partir, ce jour-là, nu comme un petit Saint Jean, et une certaine mélancolie contrebalançait sa joie na.ve, d'être seul. » Le goût de l'aventure, le plaisir égoïste de la solitude, et tout de suite un peu de tristesse et de désœuvrement : nous connaissons le paroissien. Et il ne nous déçoit pas : il commence aussitôt à faire la cour à une jeune femme assise en face de lui; mais aux premières paroles qu'elle répond, il en est dégoûté et il apprend avec soulagement qu'elle descend à Lyon. Ceux qui ressemblent à Jacques Verrier sont les dupes incorrigibles d'un mirage qui ne dure que le temps de s'approcher. On les croit épris, ils le croient, ils souffrent et tout à coup ils ont disparu, laissant ce plan d'entreprise commencée.

André Tournayre, dont il va être l'hôte, est un malade, nerveux, inquiet, persécuté, instable, et qui, dans la petite maison où il s'est retiré, est soigné avec tendresse par sa maîtresse Monique. André est peintre, Jacques est écrivain. Ont-ils du talent? Sait-on jamais? André a passé d'une tentative à une autre. Il a voulu, comme il dit, faire des Huysmans en peinture : un art choisi de hideuses difformités. Puis il a peint des paysages, et maintenant des fleurs. Il se sent un simple amateur : découragement de malade? défaillance d'artiste devant la tache trop rude? « Je t'assure que j'en pleurerais, dit-il. N'être rien dans rien, ne pouvoir rien fiche. » Et ces paroles troublent à son tour Jacques, qui est facile à la contagion et qui a, lui aussi, ses réserves d'amertume.

Il faut se dire, dit Jacques, que nous sommes des gens à part, en bien ou en mal, voilà ce que nous ne saurions juger, ce qui fait que nous aurons difficilement l'orgueil de nous draper dans l'attitude. Nous sommes sans doute des attardés, une génération périmée. Laforgue et Verlaine ont passé par là. Tout nous rebute, nous lasse, et nous sommes incapables de sortir ce qui est en nous, si tant est qu'il y ait quelque chose.

Le cas n'est pas si simple que M. Millet semble le croire, et les plus vrais artistes ont ressenti ces découragements. Je crois cependant qu'il a voulu peindre des ratés; et cette impuissance de Jacques à devenir un écrivain, nous annonce le vrai sujet du livre, qui est un cas d'impuissance sentimen-

tale. Naturellement en effet Jacques s'éprend de Monique. De cette passion, M. Millet, a noté le progrès avec une adresse et une précision qui sont le vrai mérite de son ouvrage. C'est d'abord une sympathie, à laquelle un homme averti ne peut pas se tromper. Et dès que cette sympathie déjà coupable est établie, Jacques, par un étrange effet, se sent aussitôt redevenir innocent. Il « se sentit redevenir très calme, sans l'ombre d'un mauvais désir, et ne pensa plus qu'au plaisir promis de quelques bonnes trottes à travers la campagne ».

Il est commun que l'amour, pour mieux s'accroître, juge ainsi opportun de se laisser ignorer. Puis viennent les premières rêveries :

Une fois de plus était-ce l'amour, cette poussée de tout son être vers la femme un peu mystérieuse, à coup sûr pas très heureuse, recéleuse d'un passé tendre, que des voiles dérobaient encore aux affectueuses indiscrétions, légers voiles qu'il faudrait soulever avec précaution, pour se pencher sur cette âme, la dorloter sans doute, s'enrichir de ses aveux.

S'enrichir de ses aveux! Le mot est terrible. Voilà donc Jacques prêt à s'embarquer pour l'aventure, et se raillant un peu lui même pour se dissimuler qu'il est pris. Viennent les premiers aveux : toute la scène est d'une vérité charmante. Tous deux sont à la fois sincères, dupes, conscients, attendris, victimes et témoins à la fois. M. Millet a résumé dans une phrase subtile toutes ces nuances où se joue une âme qui considère avec délices son propre tourment.

Il était oint de son propre charme, conscient de le dégager, et se roulait avec volupté dans ce lyrisme, saupoudré d'analyse, pareil à elle : tous deux se laissaient aller, dupes éphémères d'un spectacle dont ils appréciaient l'émoi.

De telles phrases sont d'un romancier singulièrement sensible et clairvoyant, et qui se plaît à des jeux assez cruels. Jacques, dans cette aventure, va jusqu'à la bonne fortune, sans avoir le courage d'aller jusqu'à l'amour : Il quitte Monique, un peu lâchement, et non sans remords, non sans vain remords, aussitôt qu'elle est devenue sa maîtresse. M. Millet paraît croire qu'il pêche en cela contre lui-même, et que l'amour sauveur, s'il avait eu le courage d'y obéir, eût ordonné sa vie et fait de lui un artiste. Mais ceci est déjà moins sûr.

HENRY BIDOU

LES PROPOSITIONS ALLEMANDES

LES AFFAIRES D'ORIENT

Le gouvernement du Reich a fait remettre le 2 mai aux gouvernements Alliés, par la voie diplomatique, une note où il propose un certain nombre de mesures destinées à régler le problème des réparations et celui de la sécurité. Ce document a été jugé tout de suite et partout comme il le méritait. Il est insuffisant et inacceptable. On n'y trouve ni une proposition de paix sérieuse, ni un sentiment exact des obligations de l'Allemagne, ni un témoignage de bonne volonté. C'est tantôt un plaidoyer composé pour attendrir l'opinion internationale, tantôt une offensive arrogante contre le traité de Versailles. A aucun moment, et dans aucun passage, ce n'est un document diplomatique de nature à être suivi d'un résultat.

Les cabinets de Bruxelles et de Paris se sont mis d'accord pour adresser une réponse à Berlin. Ils n'ont eu que l'embarras du choix pour dénoncer publiquement ce qui est inadmissible dans les propositions allemandes. Le chiffre cité par le Reich pour payer les réparations est dérisoire; les déclarations sur la résistance passive semblent un défi; les réclamations relatives à l'évacuation immédiate de la Ruhr sont insensées; les considérations sur les gages et la sécurité sont nulles. L'Allemagne ne paraît même pas s'être souciée de paraître prendre elle-même au sérieux sa proposition : elle parle d'un emprunt international de vingt milliards, et prévoit que si une partie de cet emprunt n'est pas couverte, elle paiera un intérêt de 5 p. 100, manifestement inférieur

à celui qu'elle paiera pour l'emprunt : de la sorte, elle trouverait profit à ce que l'emprunt international qu'elle propose, ne réussisse pas, et elle prévoit à la fois un emprunt et l'échec de cet emprunt.

Si la note allemande n'a pas de portée en elle-même, elle a cependant une signification : elle prouve l'état de division où se trouve le monde politique dirigeant de l'Allemagne. Le Chancelier Cuno a été conduit à la fois à faire des propositions, et à faire des propositions inacceptables. Pris entre deux partis opposés, dont l'un souhaite la paix et dont l'autre prêche la résistance, le Chancelier n'a pas su choisir. Il s'est tiré d'affaire en restant dans l'équivoque. Aux uns, il a donné cette satisfaction de rédiger une note contenant des propositions : par là, il tient compte du fléchissement d'une grande partie de l'opinion, et du désir de paix; il répand officiellement l'idée d'une somme à payer; il fait l'aveu qu'il faudra bien un jour traiter avec la France et la Belgique. Aux autres, il accorde de faire l'éloge de la résistance passive, de proclamer que l'Allemagne ne se soumet pas, de réclamer l'évacuation de la Ruhr. De cette union des contraires, il ne peut rien résulter. L'occupation de la Ruhr continue. S'il plaît à l'Allemagne d'aller jusqu'à la faillite, c'est son affaire. La politique franco-belge consiste à obtenir un règlement raisonnable et elle n'est pas intimidée par la durée de l'opération entreprise : c'est l'Allemagne qui a tout à craindre des atermoiements.

En réalité, l'union sacrée n'est plus en Allemagne qu'une apparence. Au moment où le Chancelier Cuno préparait sa note, il y avait à Berlin deux politiques opposées. Stresemann et ceux qui le conseillaient rêvaient d'une manœuvre beaucoup plus savante que celle où s'est finalement résigné le Chancelier. Il s'agissait de monter une offensive morale et diplomatique contre le gouvernement français. Pour avoir chance de réussir, il fallait que les propositions allemandes fussent, au moins en apparence, conciliantes et pussent, toujours en apparence, former une base de discussion. C'est ainsi que l'entendaient Stresemann et ses auxiliaires, et c'est pourquoi ils ont dû lutter pendant deux mois pour amener le gouvernement du Reich, à faire quelques concessions, car

l'intransigeance lui était imposée par les nationalistes. La presse socialiste et la presse de gauche contiennent à ce sujet des aveux bien curieux. Le *Vorwaerts* du 29 avril invitait le gouvernement à ne pas se soumettre à ces influences, et à ne pas commettre la faute de présenter des offres conçues de telle sorte qu'elles pussent n'être interprétées que comme un « faux semblant d'offres ». L'offre allemande, écrivait-il, doit être constituée de telle sorte qu'elle ne manque pas « son effet sur tous ceux qui ont conservé une certaine impartialité, en Amérique et en Angleterre, mais aussi en France et en Belgique. » Le même journal déclarait donc que les partis devaient se tenir sur la réserve et ne pas gêner le gouvernement qui seul est responsable. Il souhaitait que l'offre fût conçue de manière que les larges masses ouvrières d'Allemagne pussent l'endosser avec conviction. « Si le gouvernement veut obtenir ce succès, il faut qu'il ferme l'oreille aux conseils trop zélés d'artisans éprouvés de malheurs. Le Gouvernement français se mettra dans tous les cas dans son tort s'il veut repousser les négociations. A quel point ce tort sera grand et manifeste aux yeux du monde entier, cela dépend de la forme de la proposition allemande. Puissent ceux qui ont en mains le sort du peuple allemand y réfléchir. »

La veille du jour où le Chancelier a envoyé la note, la *Gazette de Francfort* a publié un grand article, qui est bien significatif, et où se trouvent exprimées toutes les craintes des groupes qui attendaient des propositions réelles. « Nous n'avons pas, écrivait-elle, à donner de conseils au gouvernement sur ce que doit contenir cette offre. Mais nous devons exiger de lui qu'il se laisse bien conseiller par les éléments qui sont en cause, et qu'il fasse un choix perspicace entre les personnes auxquelles il prête l'oreille. M. Cuno a les idées d'un honnête marchand, qui ne veut signer que ce qu'il peut exécuter, et M. von Rosenberg ne voudrait pas non plus faire une offre qu'il tiendrait pour inexécutable. Il faut approuver ce point de vue, mais MM. Cuno et von Rosenberg ne doivent pas, ne peuvent pas céder seuls. Ils ont la responsabilité, et ils ne seront à la hauteur de leur responsabilité que s'ils se laissent guider non seulement par leurs propres idées, mais par l'opinion de leurs collaborateurs politiques. Et, s'ils le

font, ils ont le devoir de s'affranchir de l'influence de ces gens qui, pour le malheur de l'Allemagne, depuis 1913 n'ont donné trop souvent que de mauvais conseils. A cette heure décisive pour l'Empire allemand, il ne nous convient pas de faire de la polémique, mais il faut dire que le Cabinet Cuno s'expose à prendre de mauvaises décisions, si M. Helfferich et ses partisans sont au nombre de ses conseillers... Le peuple du Rhin et de la Ruhr demande qu'on ne néglige rien de ce qui pourrait abréger ses souffrances. Ceux qui, assis tranquillement à leur table de travail de Berlin, déclament : « Il faut que les Français sortent du territoire de la Ruhr, avant que l'on négocie », ces gens sont de faux prophètes. »

Les nationalistes l'ont emporté. En 1923, comme en 1917, l'influence de l'extrême droite est prépondérante : elle réduit à l'impuissance, aujourd'hui comme jadis, les Allemands plus clairvoyants qui savent la partie perdue et qui voudraient traiter avant la catastrophe. Les partis de droite ont saboté les propositions de paix. Ils ont paru en adopter l'idée; et ils les ont en fait modifiées de telle manière qu'il ne reste qu'une manifestation d'intransigeance. Non seulement le *Vorwaerts* et la *Gazette de Francfort* sont battus; mais M. Stresemann ne l'est pas moins. Toute la manœuvre du parti Stresemann et des partis de gauche est manquée. La note atteste la soumission de M. Cuno à la droite. Le résultat le plus clair, c'est que, contrairement aux espérances allemandes, ce n'est pas le mauvaise volonté de la France qui apparaîtra; c'est la mauvaise foi, l'arrogance, l'esprit de vertige de l'Allemagne qui éclate à tous les yeux : nous n'avons pas à nous plaindre.

***

Tandis que l'attention publique est concentrée sur les affaires de la Ruhr, la seconde conférence de Lausanne s'est réunie dans les plus mauvaises conditions. Il est naturel certes que l'opinion s'intéresse surtout au conflit franco-belge-allemand qui touche l'avenir de nos finances et de notre sécurité. Mais l'occupation de la Ruhr est une opération à longue échéance; elle peut durer longtemps; et d'autre part, si elle peut donner lieu à des incidents, elle est entrée pour un

nombre de mois qu'on ne peut évaluer dans notre politique et dans nos mœurs. Le péril oriental est immédiat. Le gouvernement français, après une longue période d'illusions et de faiblesse, s'est décidé à des actes plus énergiques. Des renforts sont prêts à être envoyés en Syrie. Le général Weygand est parti pour Beyrouth sur un cuirassé. Notre chargé d'affaires à Constantinople a remis au Sultan un ultimatum réclamant l'éloignement immédiat des troupes turques concentrées sur la frontière de Cilicie.

Il est affligeant de constater que cinq ans après l'armistice, les affaires orientales en soient là et que l'effet d'une guerre victorieuse soit de faire succéder à notre politique d'amitié traditionnelle avec les Turcs un véritable état d'hostilité. Nous payons une série d'erreurs, que nous n'avons pas été les seuls à commettre et qui n'en sont pas moins lourdes. Nous avons abandonné avant les négociations générales tous les points stratégiques que nous avions en Cilicie. Puis nous avons fait une série de concessions politiques. Aujourd'hui nous sommes menacés de concessions nouvelles portant sur les questions économiques, financières, scolaires. L'Europe est en train de perdre en Orient et pour un temps indéterminé le prestige, l'influence, les intérêts qui étaient, surtout pour nous, l'héritage de plusieurs siècles : ces faits jugent la politique dont ils sont le résultat.

On sait dans quelles conditions la conférence réunie à Lausanne le 21 novembre 1922, s'est ajournée le 4 février 1923. La Conférence avait pour objet de rétablir la paix en Orient, et de liquider deux guerres, la guerre de 1914 dont la Turquie sortait battue et la guerre gréco-turque, dont elle sortait victorieuse. Le problème n'intéressait pas seulement les peuples directement mis en cause : il avait une portée générale et il était lié au maintien de la paix du monde. Après des mois de négociations, il apparut que les Turcs infatués, animés d'un esprit nettement xénophobe, forts des concessions qui leur avaient été faites, complètement oublieux de la défaite de 1918, se croyaient tout permis. Les désaccords entre Alliés rendaient leurs prétentions plus grandes encore. De cette conférence difficile et confuse sortit un projet de traité absolument inespéré par les Turcs. Les anciens Alliés de l'Allemagne, dont

l'intervention a prolongé la guerre et coûté des milliers de vies humaines, obtenaient des conditions qui auraient paru au lendemain de la guerre impossibles à leur accorder. Non seulement ils gardaient Constantinople, mais la plupart des clauses politiques étaient en leur faveur. C'est pourtant ce projet de traité que les Turcs ont refusé d'admettre. Au moment de signer, Ismet Pacha a déclaré aux délégations alliées, qu'il acceptait certaines clauses, notamment les clauses territoriales, mais il résistait sur les clauses économiques et en somme interdisait aux Alliés d'intervenir en faveur des sociétés ottomanes dont les capitaux étaient cependant français ou anglais. Malgré des efforts poussés jusqu'à l'extrême limite des concessions, les Délégations alliés ne purent obtenir la signature d'Ismet Pacha. Lord Curzon et la délégation britannique quittèrent Lausanne le soir même du 4 février. M. Bompard et la délégation française partirent le lendemain.

Dès la fin de février, on apprenait que l'assemblée d'Angora menait une opposition bruyante au programme de paix du gouvernement. Les nationalistes, surtout les députés paysans, faisaient preuve d'une intransigeance mégalomane et d'une incompréhension totale de toute politique internationale. Mustapha Kemal après quelques difficultés obtenait cependant un vote de confiance dans les premiers jours de mars et était autorisé à poursuivre les pourparlers. Mais le traité de Lausanne était rejeté comme contraire au pacte national, et les Turcs annonçaient un contre-projet. Aussi peu pressée de conclure la paix que peu désireuse de recommencer les hostilités, la Grande Assemblée avait fait pression sur son gouvernement pour l'amener à continuer un marchandage dont la prolongation à soi seule était comme un succès pour le nationalisme turc. On était extrêmement sensible à Angora à l'avantage de tenir en échec les puissances occidentales et de soumettre leur patience à de nouvelles épreuves. Cette patience même, à défaut de nouvelles concessions probables, avait chance d'être comprise comme une marque de faiblesse. Au point où on avait laissé venir les choses en Orient, un redressement aurait réclamé un effort qui ne semblait pas compatible avec l'état actuel de la situation. Dès cet instant, il n'était que trop à craindre que rien ne serait sauvé, ni le prestige,

ni les intérêts. La note turque arriva le 8 mars. Avec une bonne volonté que rien ne lassait, les Alliés examinèrent à la fin de mars le contre-projet turc. Le 2 avril, ils envoyaient une réponse très conciliante dans la forme, mais qui malgré tout contenait d'expresses réserves sur certains points.

La réplique ne se fit pas attendre. Le 9 avril, le représentant d'Angora remettait aux hauts commissaires alliés à Constantinople une note par laquelle Ismet Pacha maintenait au fond toutes ses réclamations. Le marchandage continuait : il n'avait déjà que trop réussi, et les nationalistes comptaient sur la faiblesse de l'Europe. Le gouvernement de Kemal éprouvait d'autre part des difficultés certaines : il n'était pas maître de la situation à l'intérieur. A cette époque, en effet, un vote de la Grande Assemblée nationale a décidé qu'il serait procédé à des élections en vue de son remplacement par une assemblée dont les membres seront sensiblement moins nombreux. Il semble que Kemal, qui n'a pas été étranger à cette résolution, ait espéré par ce moyen arriver à affaiblir l'opposition des éléments les plus fanatiques de la Grande Assemblée. Mais on peut se demander si la négociation d'un traité et une campagne électorale sont deux opérations aisées à poursuivre à la fois pour un gouvernement qui a à compter avec des surenchères nationalistes. En outre, la période électorale ne correspond pas à un interrègne parlementaire et, dans les semaines où elle se déroulera, qui seront celles de la négociation prolongée de Lausanne, Kemal restera sous le contrôle de la Grande Assemblée. Des incidents révélateurs sont venus montrer à quel degré étaient portées dans la nouvelle Turquie les passions et peut-être les espérances des candidats éventuels au pouvoir. Les scènes de bas empire que constituent l'assassinat d'un des membres de l'opposition par le chef de la garde personnelle de Kemal, et la fin dramatique de ce dernier après l'essai d'un coup de main pour enlever Kemal, ont été de nature à montrer que, dans ce mélange de vieille et de jeune Turquie qu'est le régime d'Angora, l'anarchie parlementaire et l'anarchie militaire contribuent au désordre et à l'impuissance générale. Ce qui apparaît surtout, c'est que Mustapha Kemal est loin d'avoir la position et la liberté d'action d'un dictateur. La Turquie

nouvelle s'est formée après un mouvement de réaction contre le pouvoir personnel du sultanat et du Khalifat. Elle ne semble pas avoir encore trouvé un principe d'autorité pour remplacer ces anciennes institutions. Sous les apparences du nationalisme et du parlementarisme européen, c'est en fait le mouvement démocratique et anarchique de tout temps incorporé à l'Islam, dont nous voyons les effets.

Lorsque la seconde Conférence s'est réunie à Lausanne le 21 avril, il a été visible tout de suite que le gouvernement turc n'avait fait aucun progrès. Même intransigeance, même méconnaissance de la situation de vaincus dans la guerre de 1914, même xénophobie. Le désaccord porte toujours sur un certain nombre de questions territoriales, financières et économiques. Les premières n'ont à vrai dire qu'une importance médiocre au prix des deux dernières, qui mettent en jeu les intérêts des porteurs de la dette ottomane et des étrangers établis en Turquie. Ces intérêts sont, pour une part considérable, des intérêts français. Aussi la nouvelle conférence se trouve-t-elle essentiellement en présence d'un désaccord franco-turc. Il faut reconnaître que la délégation turque n'a fait aucune démarche qui marquât de sa part l'intention de mettre fin au conflit. On l'a vue seulement soulever des questions nouvelles et dont le caractère souvent inattendu n'indique que l'intention de prolonger le marchandage. Le seul fait nouveau qui se soit produit depuis le mois de février, c'est, avec l'ouverture d'une période électorale en Turquie qui n'est pas pour éclaircir la situation, l'attention donnée à la concession dite « concession Chester ». Le bruit fait autour de cet arrangement entre la Turquie et des concessionnaires américains ne correspond peut-être pas à son importance réelle. Il est probable qu'en Turquie même on ne se fait pas d'illusion sur le genre de concours que l'Amérique peut apporter à la Turquie. La rivalité économique entre les États-Unis et les puissances ayant des intérêts anciens dans le Levant, n'est encore que du domaine des possibilités. L'avenir économique des régions dévastées de la Turquie n'est pas tel que les capitaux puissent y être consacrés avec empressement. Les Turcs le savent mieux que personne. S'ils ont marqué de l'empressement à parler des propositions Chester, c'est qu'ils y trouvent une

nouvelle occasion de marchandage. Il ne faut pas oublier que les questions économiques sont l'objet de deux sortes de négociations simultanées : les unes officielles à Lausanne, les autres privées à Constantinople. Les Turcs chercheront à profiter de cette dualité. L'affaire de la concession Chester montre en tous cas que les nationalistes ne se gênent pas pour renier les conventions, et se moquent des actes les plus réguliers, et dans le cas présent c'est au détriment de la France.

Les prétentions des nationalistes turcs relatives aux écoles ne sont pas moins graves que leurs prétentions au sujet des intérêts français. C'est par là pour la France un sujet de douloureuse réflexion. Les œuvres françaises étaient en Orient un de nos plus sûrs instruments d'influence : elles étaient bienfaisantes pour les chrétiens et les Turcs eux-mêmes; elles faisaient l'admiration de tous. Ce sont nos écoles, nos hôpitaux, nos asiles d'enfants, nos asiles de vieillards qui étaient dans tout l'Orient les plus fréquentés. Ce sont nos missionnaires qui ont répandu la connaissance de notre langue, qui ont créé des sympathies pour notre culture et notre pays, et qui ont facilité ainsi l'œuvre des grandes entreprises industrielles. Il y a eu là un effort magnifique qui a donné les résultats les plus féconds. Et c'est ce patrimoine moral et matériel qui est aujourd'hui menacé. Le projet de traité laisse vivre les établissements existants, mais les assimile aux écoles turques et les soumet à un contrôle qui, s'il est tracassier, les ruinera peu à peu. En réalité, la création d'établissements nouveaux est subordonnée à des accords ultérieurs, c'est-à-dire que tout l'avenir de notre œuvre de civilisation est laissée dans l'incertitude. Nos intérêts moraux comme nos intérêts matériels sont en péril.

Le gouvernement français paraît avoir compris que le moment était venu d'avoir une politique et de l'appliquer. Le résultat obtenu par nos concessions et notre esprit de conciliation a été nul. Notre situation à l'égard des Turcs est moins bonne qu'elle n'a jamais été. L'Angleterre a en somme à peu près réglé ses affaires avec la Turquie, et nous faisons figure d'être le seul ennemi d'Angora. En Syrie nous sommes engagés dans une politique très coûteuse, qui ne répond pas à nos possibilités en argent et en hommes, ni à une con-

ception raisonnable du mandat. Nous avons à surveiller une frontière considérable avec la Turquie. Et nous avons perdu nos points d'appui, en Cilicie, de telle sorte qu'Alexandrette et Alep par des moyens divers peuvent être menacées. C'est tout l'ensemble de cette situation qu'il faut examiner. C'est la conception du mandat syrien qu'il faudra reviser, en nous bornant à favoriser et à renforcer nos établissements traditionnels, et en jouant auprès d'une administration syrienne, ayant son budget, le rôle de conseiller. Et c'est pour le présent notre prestige en Orient qu'il faut sauvegarder. Il est trop manifeste que les tendances conciliantes dont la France a fait preuve au cours des négociations orientales ont été interprétées comme autant de signes de faiblesse. Le moment paraît venu de marquer avec netteté que le gouvernement français ne se laissera pas entraîner plus loin dans la voie des concessions. Il importe surtout qu'on se persuade à Angora de l'effet déplorable qu'ont produit en France les procédés par lesquels on a essayé d'obtenir de notre prétendue faiblesse de nouveaux renoncements. La presse française n'a pas marqué une émotion excessive au sujet de la concession Chester, qui lui est apparue comme un moyen de chantage. Elle enregistre les informations données sur les mouvements de troupes à la frontière syrienne comme une autre manœuvre du même genre. L'action simultanée du général Pellé et du général Weygand à Lausanne et en Syrie ne peut avoir d'autre objet que de mettre fin aux illusions qui ont pu naître à Angora. La France a présentement en Orient la tâche de défendre ce qui peut être encore sauvé d'un patrimoine qui est composé d'intérêts positifs qui doivent être protégés et d'un prestige traditionnel qui, sous peine d'abdication totale, ne saurait être mis en discussion. L'envoi en Syrie d'une haute personnalité militaire, l'assurance que les moyens d'action nécessaires pourraient être immédiatement transportés à pied d'œuvre, montrent que le gouvernement est conscient des difficultés de l'heure et que le temps des faiblesses est passé.

ANDRÉ CHAUMEIX

Les communications relatives à la Rédaction, doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85bis, *Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

'est efforcé d'attirer tout particulièrement l'attention du public sur les dix-neuf ans de mond **Radiguet**, l'auteur du **Diable au Corps**. Du point de vue des éditeurs, une telle ne doit pas être dépourvue d'utilité. (Les États-Unis ont fait l'an dernier un chaleureux à l'œuvre d'une petite fille de huit ans.) Mais ces considérations n'ont point à intervenir s'agit de juger l'œuvre. Celle-ci, par bonheur, peut se passer de recommandation de ce 'action se place, pendant la guerre, dans une petite ville voisine de Paris. Le jeune premier ans — devient l'amant d'une toute jeune femme dont le mari est au front. Rendez-vous. s. Un an de demi-bonheurs coupés d'obstacles surgis et surmontés. Enfin séparation devenue ble. Désespoir. Dénoûment tragique... Le jeune amant nous conte lui-même la chose avec ité ou plutôt il nous décrit l'être qu'il fut au milieu de ces aventures. Événements et person- tout en effet n'est que prétexte. L'auteur n'est curieux que de lui-même. Il a raison : il est . Doué d'un esprit d'analyse, voulant avant tout être sincère comme « observant » aussi e comme « observé » (avec l'inconvénient ordinaire que cela comporte, qui est de se duper nte d'être dupe) il épie les phases de son amour, ses élans et ses chutes. Peu de cœur, peu mais des méninges toutes puissantes. Aussi, à seize ans déjà, en est-il aux perversions sen- les. Marthe, absente, lui a confié la clef de son appartement, afin qu'il puisse y venir faire erinages attendris. Mais lui ne s'en tient pas là, introduit une jeune fille dans ce temple nour véritable et surprend sa demi naïveté, heureux d'un triomphe dont le décor fait eux tout le prix. A seize ans, c'est de la précocité évidemment, mais ce n'est point pure invrai- nce. Il est bien certain que les diables qui tourmentent les tout jeunes gens sont d'ordinaire stiques. Mais jamais les auteurs ne se sont interdit de présenter des cas singuliers, espérant est vrai, dans de telles circonstances (et à bien juste titre) de notre curiosité que de notre émotion. déjà beaucoup de métier dans ce récit. La composition est excellente. Aucune digression. Une habileté dans le choix du détail significatif. Les phrases, courtes et bien frappées, se juxta- rapides, concourant à l'impression de mouvement et de vie.

s voici pour M. Radiguet une bien redoutable concurrence qui surgit : une petite fille de dix ntrepris d'écrire ses mémoires et, cinq ans durant, elle a soigneusement consigné sur ses cahiers ère les menues aventures de sa vie. La lecture de ce « journalier » est des plus attachantes. agisse de dépeindre ses camarades ou de narrer les épisodes dramatiques ou comiques dont le témoin, l'enfant fait preuve d'étonnantes qualités d'observation, et l'on reste stupéfait ance avec laquelle elle transcrit ses impressions si vives et si justes. Ni le goût, ni le cœur, rit ne lui font défaut. En celle-ci, ce n'est point la bizarrerie qui retient l'attention, mais bien rmante mesure avec laquelle elle juge et comprend les choses et les gens, espiègle quand il mpatissante s'il est nécessaire, précoce en somme par le parfait équilibre de son esprit, comme iablé » l'est par ses déformations psychologiques. Cette petite fille prodige et modèle n'est que la petite princesse Massalska qui, de 1772 à 1779, durant son séjour à l'Abbaye-aux-Bois, ses souvenirs dont **Lucien Perey** nous a fait connaître d'importants fragments dans cet excel- uvrage, **la Princesse Hélène de Ligne**, depuis plusieurs années introuvable en librairie, et nt d'être réédité. L'Abbaye-aux-Bois n'était pas un couvent bien austère. Les « premières filles nce » y étaient élevées et les bruits de la cour et de la ville y éveillaient de longs échos. Hélène, u prince évêque de Wilna, un des plus grands seigneurs de Pologne, ne s'y trouva point long- dépaysée... A seize ans, elle quitta sans enthousiasme ses jeunes amies pour épouser le prince s de Ligne, fils du fameux prince de Ligne, le spirituel et pétulant ami de Marie-Thérèse et therine II, l'auteur des *Mélanges littéraires, militaires et sentimentaires* (34 volumes). uite des Ligne, nous voici lancés à travers l'Europe. Partout brillant, partout aimé, le prince asse de Paris à Berlin, de Vienne à Varsovie, et nous le suivons jusqu'en Russie où il est parti a guerre aux Turcs. Il fleurette avec Catherine II, enlève des places fortes, disserte philoso- t histoire avec le roi de Prusse, prépare des alliances, songe à devenir roi de Pologne. Le fils, fantaisiste, fait surtout la guerre avec méthode et conscience. Tout le monde se retrouve à il (le château des Ligne en Belgique), où l'activité n'est pas moins stupéfiante : parmi les chas- s fêtes et les feux d'artifice, l'un fait de la gravure, l'autre de l'imprimerie, et tout le monde a comédie... Rien ne peut faire mieux sentir que les lettres des princes de Ligne la curieuse ablance qui existait alors entre les diverses cours d'Europe. Le ton, dans toutes les capitales, peu près le même. Point de fossés creusés, et farouchement entretenus, entre les divers pays. un esprit européen, et c'est un esprit français. Partout on écrit des madrigaux dans la même re et l'on porte aux nues le rare talent de l'abbé Delille. Mais ce large tableau de la vie euro- e au XVIIIe siècle ne fait point oublier la jeune princesse Charles de Ligne. Au cours d'un voyage logne, Hélène, qui n'avait jamais aimé son mari, s'éprit du grand chambellan, comte Potocki. vait des difficultés. Les deux amants étaient mariés, mais chacun de leur côté. Passons sur les ses. Pour finir le destin s'en mêla. Le pauvre Charles fut tué à la Croix-au-Bois, et quelques mois Hélène, heureuse, devint comtesse Potocka. La lecture de cet ouvrage exquis découragera les romanciers. Il est décidément difficile d'imaginer mieux que « les histoires vraies ».

e M. **André Armandy**, les lecteurs de la *Revue de Paris* connaissent déjà *l'Etrange traversée* et *man d'un Nouveau pauvre*. Le **Rapa-Nui**, qui vient de paraître, est un excellent roman d'aven- Rapa-Nui est le nom véritable de cet îlôt que les navigateurs européens appelèrent e Pâques. De cet étrange rocher isolé au milieu du Pacifique, les journaux annoncèrent la sou- disparition l'an dernier... Là-dessus, M. Armandy a édifié d'ingénieuses hypothèses : Rapa- st le dernier vestige d'un continent mystérieux. Les descendants des Incas sont venus s'y réfu- Un fabuleux trésor y est enseveli... Des aventuriers français partent à sa recherche... Mais gâter ces romans d'aventures que de les résumer : réduits à leurs données fondamentales, voqueraient parfois des protestations ou des surprises que l'auteur, par son art, sait éviter. est-ce pas l'essentiel ici de nous tenir en haleine, de nous faire goûter de nouveau cette attente e qu'on eut, enfant, lorsque, pour la première fois, on prit Monte-Cristo. Et les « prières rer » ont bien raison qui déclarent que tel roman d'aventures est « palpitant ! » Si le but n'est rement atteint, il n'en est pas moins vrai que c'est celui à atteindre. Et M. Armandy a pleine- réussi. Pour lui, le fantastique est naturel, et pour nous aussi, par lui, il le devient. Son imagi- n si large s'étend jusqu'aux bouleversements cosmiques. Par là, il fait songer à Wells, et c'est tre de ce côté qu'il s'orientera.

MARCEL THIÉBAUT

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4** fr. **50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.